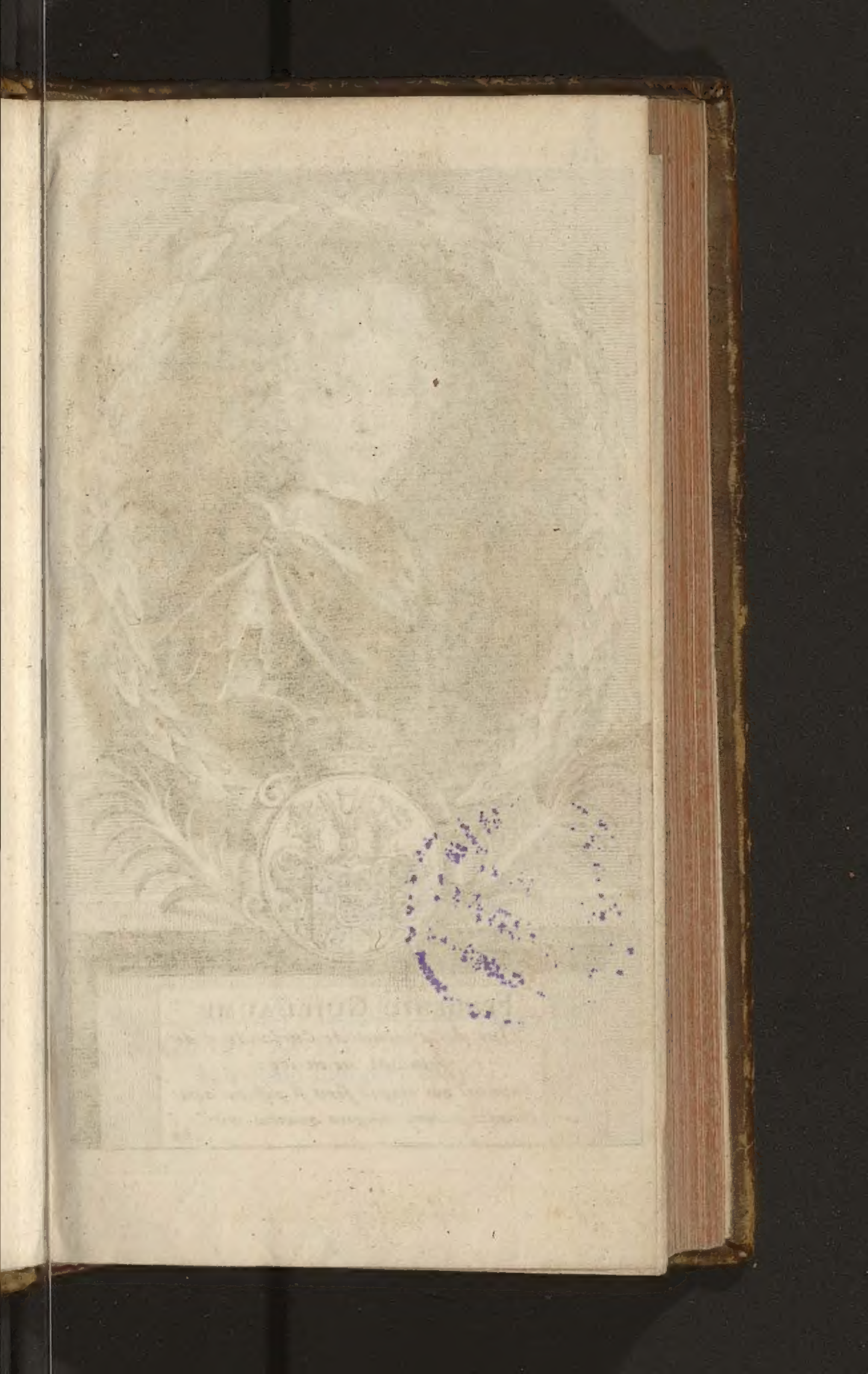


Noio.

1 d






FREDERIC GUILLAUME
Duc de Livonie de Curlande et de
Semigal né en 1692
Inteneris qui magna sapit si passibus æquis
Procedat, minimo tempora quantus erit ?
C.I.B.

DESCRIPTION
DE LA
LIVONIE,

Avec une Relation de l'origine, du progrès, & de la décadence de

L'ORDRE TEUTONIQUE.

Des révolutions, qui ſont arrivées en ce Pays juſqu'à nôtre temps, avec les guerres, que les Polonois, les Suedois, & les Moſcovites ont eües enſemble pour cette Province.

ON Y DECRIT

les Duchez de COURLANDE *& de* SEMIGALLE, *& la Province de* PILTEN.

Enfin on y trouve

LE VOYAGE DE L'AUTEUR

de Livonie en Hollande l'an 1698.

Avec quelques Remarques ſur la Pruſſe, Brandebourg, Hanover, Heſſe, & pluſieurs autres Cours d'Allemagne.

A UTRECHT

Chès GUILLAUME van POOLSUM, Marchand Libraire. 1705.


V
B

A MESSIEURS

MESSIEURS

JEAN GEORGE ROSENBERG

CHARLE LOUIS WAHL
de Dantzig

MARTIN SCHREIBER
ET
HERMAN MEINERS
de Riga.

MESSIEURS

Vous m'avez donné tant de preuves de vôtre bonté pour moi, depuis que vous êtes dans cette ville, que j'en ai quelque espece de

confusion. Je devois avoir merité ces marques de vôtre affection par mes services avant que de les obtenir. Mais vôtre generosité naturelle a prévenu mes bonnes intentions à cet égard.

J'en ai toute la reconnoissance que je dois, & je souhaite avec beaucoup d'ardeur de vous la témoigner d'une maniere, qui puisse vous persuader, que je suis sensible à tous vos bienfaits. Enfin pour ne pas demeurer plus long-temps dans le silence, j'ai crû que je devois vous offrir la version Françoise, que je donne au Pu-

blic

blic de l'Hiſtoire de Livonie. Il étoit neceſſaire de l'inſtruire d'un Païs auſſi renommé, qui cependant eſt peu connu par bien des gens. Tout le monde n'entend pas la Langue dans laquelle cet Ouvrage a été composé. C'eſt ce qui m'a fait naître la penſée de le faire traduire en François, Langue, que l'on peut regarder aujourd'hui comme la Langue de commerce entre les divers Peuples de nôtre Europe.

Je vous dédie cette Edition, Meſſieurs, & je me fais un fort grand plaiſir de la mettre au jour ſous vos Noms. Mon

deſſein en cela eſt de vous marquer, combien je me ſens penetré de toutes vos honêtetez. Je ſuis ravi de trouver cette occaſion de vous donner des aſſurances poſitives de ma gratitude, & de l'eſtime particuliere, que je fais de vos perſonnes, & de vôtre merite diſtingué.

Trouvez bon, s'il vous plaît, que je publie cet Ouvrage avec ce frontiſpice. Je ne pouvois l'offrir à des perſonnes plus capables de juger de la fidelité, avec laquelle l'Auteur de cette Piece l'a compoſée. Le Païs, dont il nous donne la relation, vous eſt parfaitement connu, ou

pour

pour en être originaires, ou pour en être voisins de fort près. Ainsi vous pouvez être les garants de sa verité.

Il est un peu de mon interêt, Messieurs, de donner du relief à cette Histoire, afin qu'elle en soit mieux reçue dans le monde, & que le debit en soit facile. On ne doutera point, qu'elle n'ait été écrite fort fidelement, quand on verra vos Noms à la tête de l'édition que j'en donne. Chacun connoîtra, qu'elle doit être composée avec beaucoup de sincerité, puisque je n'ai pas craint de vous la dédier.

Je vous assure cependant,

que

que ce n'a point été là mon unique & ma principale vuë. J'ai eu dessein avant toutes choses de vous marquer, combien je vous honore. Recevez avec vôtre bonté ordinaire le present que je prens la liberté de vous faire. Regardez le comme le témoignage sensible & assuré du Zele que j'ai pour vôtre service, & de la reconnoissance avec laquelle je suis fort sincerement,

MESSIEURS,

Vôtre très-humble, très-obeïssant, & très-obligé serviteur,

G. van POOLSUM.

A Utrecht
le 17. de Septembre 1704.

TABLE DES LETTRES.

 ayant

qui étoit autrefois un Evêché de Courlande. D'où elle a reçû son nom. Le droit, que le Duc de Courlande a sur ce Pays, & de la Jurisdiction, qu'il y exerce presentement. Des prétentions des Evêques de Rome sur cette Province. De la Noblesse du Pays, & des grandes immunitez, dont elle joüit possedant les mêmes privileges, que la Noblesse de Courlande & de Semigallie. Des Villes & des Châteaux, que le Duc possede en Semigallie, & des places qu'il possede en Courlande & dans le Pays de Pilten. Des principales Rivieres de son Pays. Des bornes des Terres du Duc. De ses revenus, qui sont incertains. De l'hospitalité & de la charité de la Noblesse de Courlande. Des Cours de Justice & du Conseil du Duc de Courlande. De ses principaux Officiers. Des Dberhauptmans *&* Staroftes. *Des* Landtags *ou assemblées des Etats du Pays. Des naturels de Livonie, ou des habitans du Pays qui sont Esclaves de leurs maîtres. Quelques remarques sur la grande Ambassade de Moscovie, lorsqu'elle passoit dernierement par la Courlande. Du langage de Livonie, qui a de l'affinité avec celui des anciens Bretons. Du terroir, de ce qu'il*

LETTRE II



CARTE
DE LA
LIVONIE
ou LIFLAND.
GOLFE DE FINLANDE
MER
BALTIQUE
Golfe de
Livonie
I. Dagho
Oesel I.
Arnsburg
Sonneborg
Hundzort
Runo
Domesnes
Harria
Wicka
ETHONIE
Ierwia
Alentakia
Narva
Iwangorod
PARTIE D'INGRIE
Lac Peipus
Nyslot
LIVONIE
Pernau
Fellin
Tarst
Derpt
Pleskou
Pskowa
Wenden
Riga
Dunemunde
LETTEN
CURLANDE
Windau
Piltijn
Mitau
SEMIGALLE
Creusburg
Duneburg
Luban
Marienhause
Rositen
Ludzen
SAMOGETIE
Memmel
Rossienie
Braslaw
Driesna
Poloczko
LITHUANIE
MOSCOVIE

LETTRE I.

Où l'on donne les raiſons, pourquoi les Pays du Nord ont été les premiers habitez, & en quoi ils ſont à préferer aux Pays du Sud.

De l'Antiquité de la Nation Germanique.

MONSIEUR,

En reconnoiſſance de tant d'honnétetez, que vous m'avez faites, & pour m'acquitter de ma promeſſe, j'ai cru qu'il étoit de mon devoir de vous rendre compte de mes Voyages depuis mon depart. Quoique j'aye lieu de craindre que ma Relation n'égayera pas extrêmement le Lecteur, cependant je me flatte que la nouveauté des choſes, qu'on y raconte & qui ſont peu connuës en Angleterre, la rendra moins deſagréable.

Je ne prétens pas vous donner une Hiſtoire

ſtoire écrite ſelon les regles de l'art, mais ſeulement un recit abregé & veritable, ſans ornement, ni rhetorique, autant que mes occupations me le permettent.

Je me perſuade que dans ce ſiecle, où l'on aime tant les nouvelles découvertes, il ſe trouvera des curieux, qui ſeront bien-aiſe d'être informez des faits & des coûtumes de ces Peuples de l'Europe, dont l'Hiſtoire moderne ne dit que fort peu de choſe.

C'eſt une opinion generalement reçûë, que les Pays Septentrionaux ont été les premiers habitez après le deluge, & que c'eſt là que ſe ſont formez les plus anciens Royaumes de l'Europe; quoique cela me paroiſſe un paradoxe, que les hommes ayent préferé les frimats du Nord à la douceur du climat & aux delices des autres parties du Monde. Peut-être que les premiers hommes ſe reſolurent à quitter les plaiſirs des Pays chauds pour s'éloigner des vices, auxquels la chaleur du climat donne du panchant. C'eſt ainſi qu'Auguſte condamna Ovide à une peine avantageuſe en l'envoyant en exil dans le Pont, où il trouva bien-tôt la gueriſon dans ſon mal, & où il atteignit un âge fort avancé, en ſuivant les regles d'une bonne Morale Payenne, loin des charmes des

des plaiſirs & des debauches de la ville de Rome.

La froideur du climat non ſeulement contribuë à temperer les chaleurs exceſſives; il paroît auſſi par le merveilleux accroiſſement des habitans, qu'elle n'eſt nuiſible ni à la ſanté du corps humain, ni à la fertilité de la terre; car l'Hiſtoire parle avec étonnement de ces eſſains innombrables de Peuples Septentrionaux, qui inonderent toutes les parties Meridionales de l'Europe, & on étoit tout ſurpris de voir un ſi prodigieux nombre d'hommes venir de ce Pays-là.

Puffendorf veut, que ce ſoit la curioſité & l'amour de l'Aſtrologie, qui conduiſit les hommes dans ces lieux. Car ayant remarqué que l'Ourſe étoit toûjours fixe & immobile, pendant que les autres étoiles paroiſſoient ſe mouvoir & achever leur cours, ils reſolurent d'aller éprouver les effets, que l'aſpect de cet aſtre peut cauſer dans les Pays qu'il regarde.

Cependant on comprend ſans peine, que ce ne fut pas tant la curioſité, que la neceſſité, qui dans l'eſpace de quelques ſiecles obligea les Deſcendans de Japhet fils aîné de Noé d'aller chercher des demeures dans les parties les plus Septentrionales de l'Europe,

où ils étendirent leurs colonies, à cause qu'ils y multiplierent prodigieusement. D'ailleurs ils y étoient invitez par de puissans charmes.

Car comme, suivant toutes les apparences, ils entreprirent leurs Voyages dans le Printemps, ou dans l'Eté, la Campagne leur présentoit par-tout une vûë agréable, au-lieu que dans l'Hyver tout paroît triste ; mais dans la belle saison les bois verdoyans avec leurs pins & leurs grands chênes imprimoient tout ensemble & l'admiration & la veneration : comme aussi la diversité des fleurs faisoit une très-belle perspective dans les champs, où l'on decouvroit une grande quantité de bêtail & d'oiseaux.

Car si les parties les plus Septentrionales de l'Europe à cause de leur trop grand éloignement du Soleil, ne reçoivent pas ses rayons en assès grande abondance, ni avec assés de force pour produire la chaleur du climat ; d'un autre côté la fertilité du terroir & la bonté de l'air compensent ce defaut. C'est ainsi que Dieu accomplit la promesse qu'il avoit faite à Japhet par la bouche de Noé d'élargir ses Tabernacles, lorsqu'il conduisit sa posterité dans ces lieux, où elle a si merveilleusement multiplié, que ce n'est pas

pas ſans raiſon que quelques Ecrivains les ont appellez *Officinas Gentium*; *les Boutiques des Nations*, ou bien *Vaginas Gentium*, *les Fourreaux des Nations*, d'où eſt ſorti un ſi grand nombre de Peuples belliqueux : car dans ces Pays froids les hommes y naiſſent plus vigoureux & plus propres à la génération, que dans les parties de l'Eſt ou du Sud. Ce qui ne doit pas nous ſurprendre, puiſque la chaleur du climat diſſipe beaucoup la force & l'abondance des rayons, que le Soleil déploye aux habitans des Pays chauds ; au-lieu que dans le Septentrion le froid empêche une trop grande diſſipation d'eſprits & de chaleur, que le Soleil leur communique, quoique mediocrement.

De plus, le ciel fait part de ſes biens aux Pays du Nord d'une telle maniere, que ſi le Créateur a voulu les éloigner du Soleil, d'ailleurs ſa bonté infinie, & qui ſe fait ſentir à toutes les Créatures, les a placez ſous l'aſpect d'Etoiles, qui compenſent abondamment l'éloignement de cet Aſtre, & qui ont ſouvent plus de vertu, que ſes influences n'en ont ordinairement ; en ſorte qu'elles tiennent lieu de Soleil aux Pays Septentrionaux.

Il y a un certain nombre de ces Etoiles,

qui composent la constellation, que les Astronomes appellent *la grande Ourse*, lesquelles suivant le sentiment de quelques Naturalistes, ont reçû dès leur création une si grande abondance de chaleur & d'humidité naturelles, (outre ce qu'elles reçoivent continuellement du Soleil & de la Lune), que leurs influences sont très-benignes.

Or les Naturalistes nous en donnent la raison, lorsqu'ils attribuent la chaleur de ces étoiles à la force d'un soufre abondant, qui donne à cette constellation & à la terre, qui reçoit ses influences, une grande vertu magnetique; en sorte qu'elles peuvent non seulement attirer, mais aussi retenir les rayons du Soleil, qui en découlent abondamment sur la terre, qui est sous leur aspect. Aussi a-t-on trouvé de tout tems que leur vertu & leurs influences étoient d'une si grande utilité, que les anciens Allemans crûrent ne pouvoir faire un plus grand honneur au grand Hermion ou Herman, le cinquiéme Roi de cette Nation, ni mieux reconnoître son merite, qu'en, l'appellant l'Astre bienfaisant de la grandeOurse, à cause qu'ils le comparoient à un chariot, *der Hermans wagen*, c'est-à-dire, *le chariot d'Herman*, se fondant sur l'opinion qu'ils avoient, que ce chariot leur communiquoi

muniquoient une abondance de biens necessaires à la vie humaine.

Car ce sont les benignes influences de cette grande constellation, qui font que les Pays du Nord sont abondamment pourvûs d'hommes & de bêtail, de poisson & de volaille & du meilleur grain, comme aussi de riches métaux & mineraux : car si le Septentrion ne produit pas beaucoup d'or, ni d'argent, quoiqu'en quelques endroits, on trouve des mines de vif-argent, & même d'argent & d'or ; d'ailleurs cette grande abondance d'étain, de fer, & de cuivre, dont ils font commerce dans tout le Monde, ne cede en rien à l'avantage, que d'autres Pays retirent de leur or & de leur argent : & pour preuve de la benignité des influences, que le ciel fait découler sur ces Pays-là, comme aussi de l'abondance, de la bonté & de la solidité des alimens, que le terroir rapporte, les habitans sont d'une taille avantageuse, & les arbres gros & grands. De même la bonté du terroir, qui est propre à produire les arbres, en fournit en si grande quantité, qu'ils passent l'Hiver même avec beaucoup de plaisir auprès des grands feux, qu'ils font à peu de frais à cause de l'abondance du bois ; de sorte que toutes ces raisons nous doivent

faire croire, que les grands & longs frimats des Pays Septentrionaux n'ont pas empèché qu'ils n'ayent été habitez de fort bonne heure.

Quoiqu'on ne puiſſe rien dire que de fort incertain, ſur ce qui fit prendre aux hommes le premier deſſein de ſe rendre dans les Pays Septentrionaux ; cependant il y a toutes les apparences, que dans la ſuite la grande réputation de la beauté de nos femmes les y attira, dont les charmes furent plus puiſſans pour les retenir, que le ſouvenir de leurs agréables & odoriferantes campagnes, & de leurs bôcages de myrte, qui repandent une grande diverſité de bonnes ſenteurs, & qui fleuriſſent dans un Printems perpetuel, n'en eut pour les rappeller dans le Pays, d'où ils venoient.

Il faut demeurer d'accord, que le beau ſexe dans ces lieux a un grand avantage ſur les femmes des Pays Meridionaux, comme celles d'Angleterre l'emportent ſur toutes les autres : car Apelles auroit pû trouver en cette Iſle pluſieurs originaux, ſur leſquels il auroit formé ſa Venus, ſans ſe donner la peine d'en recueillir les traits de differens ſujets. Le beau teint des Peuples du Nord eſt accompagné d'une taille bien faite, d'un air agréable, & de vivacité d'eſprit.

d'esprit. D'ailleurs on forme le sexe à la conversation en l'élevant à la modestie, à une liberté honnête, & à la civilité ; ensorte que les femmes sont également accomplies d'esprit & de corps: & les hommes, qui reconnoissent leur bonheur, leur rendent l'honneur & l'estime qu'elles meritent. On croit communément, que les ames belles & nobles logent dans des corps bien faits ; c'est pourquoi les hommes ont raison de se confier entierement dans la modestie & la vertu de leurs femmes ; car par-là ils se delivrent eux-mêmes des continuelles inquietudes de la jalousie, & n'ont point besoin de renfermer étroitement leurs femmes, de leur donner des gardes incommodes, ou de leur faire les autres mauvais traitemens, qu'elles reçoivent dans les Pays de l'Orient & du Midi.

C'est dans ces Pays où la bonne foi & la justice regnent, & la débauche ni la prophaneté ny passent point pour des dons ou des marques d'esprit ; comme dit Tacite *de Moribus Germanorum* : *Nemo enim illic vitia ridet : nec corrumpere & corrumpi seculum vocatur. Car là personne ne se divertit des vices : & corrompre ou être corrompu ne sont point la mode du siecle.* Les vices & l'Athéisme, qui regnent dans le Midi, n'ont pas pene-

ré jusque dans le Nord, où les bonnes mœurs & la Religion fleurissent encore de nos jours : car le froid détruit toutes sortes de méchante vermine, que les Pays chauds nourrissent, dont les habitans gemissent & souffrent de ces pestes qui les incommodent. Les bandits, les assassins, la bigoterie, le poison, la poudre de succession, les plaisirs contre nature, &c. sont des choses inconnnës à ces Peuples. Comme Quintilien le témoigne : *Nihil tale novere Germani, & sanctius apud Oceanum vivitur. Les Allemans n'ont jamais rien connu de semblable, & l'on vit plus saintement vers l'Ocean.* Lipse sur Tacite, *de Moribus Germanorum* fait la même remarque : *Austri & Orientis infamia sit, quæ ne nunc quidem Septentriones habitat, aut frigidum, castumque hunc orbem. Que le Midi & l'Orient se vantent de ces vices infames, qui ne paroissent pas même à présent dans le Septentrion, & qui ne trouvent point de demeure dans cette partie du Monde froide, mais chaste.*

On ne sçauroit disconvenir, que le Septentrion ne produise des hommes aussi braves & aussi guerriers, qu'aucune autre partie du Monde, & quelques-uns d'entre eux meritent le nom de Heros ; quoique l'Histoire

ſtoire n'ait pas rendu juſtice à tous, leurs belles actions ayant été malicieuſement enſevelies dans l'oubli. Par exemple, Plettenberg, qui fut ſi fameux de ſon temps, que pluſieurs n'ont pas fait difficulté de le mettre en parallele avec les plus grands Capitaines Romains, eſt à peine nommé par les Hiſtoriens, pendant qu'ils parlent avec éloge de quelqu'autres hommes d'une reputation mediocre & qui n'ont rien fait de conſiderable. Ce qui a fait dire à Mylord Bacon, que *le temps eſt ſemblable à un courant d'eau, où les choſes de poids & de prix s'enfoncent, pendant que la paille & les fêtus nagent ſur ſa ſurface.*

Nous pouvons auſſi remarquer ici la force du temps, qui ruïne les plus grands bâtimens & édifices, comme cela ſe voit dans les ruïnes de ces châteaux, villes, & fortereſſes qui ont été bâties par l'Ordre Marien Teutonique, qui s'acquit autrefois tant de réputation & de puiſſance : car ce furent eux les premiers, qui conquirent ces Pays & qui ſoûmirent pluſieurs Roiaumes à leur domination, en ſorte que leur nombre, leurs richeſſes, leur valeur, & leurs domaines les rendirent la terreur des plus grands Rois. Mais enfin les diviſions, qui les partagerent,

fournirent de grands avantages à leurs ennemis & causerent bientôt leur ruïne.

Quoique cet Empire & cet Ordre soient éteints en Livonie, (car en Allemagne il reste encore quelques Chevaliers & un Grand-Maître de l'Ordre), cependant ceux qui à présent gouvernent ce Pays-là & qui en sont les Maîtres, sont de veritables Germains,& les descendans de ces anciennes & nobles familles Germaniques, qui vinrent anciennement des Provinces de l'Empire Romain au secours de ces Chevaliers, qui se rendirent Maîtres du Pays, le convertirent au Christianisme, & le partagerent entre eux, tenant toûjours les habitans, quoique Chrêtiens, dans l'esclavage, à cause de leurs frequentes perfidies. C'est pourquoi en Angleterre ceux-là se trompent qui ne veulent pas que les Livoniens, ou, ce qui est la même chose, les Curoniens soient des Germains : car ils ont non seulement l'habit, la langue, les loix, les armes, les coûtumes, & les autres marques de Germains : ils entretiennent aussi leurs alliances, & ils sont reconnus pour parens par des personnes de la premiere qualité de l'Allemagne, qui sont à présent revêtuës de dignitez Ecclesiastiques & Electorales dans l'Empire, sçavoir Princes de l'Empire, Archevêques, Evê-

Evêques, Grands-Maîtres, Commandeurs, Coadjuteurs, qui sont de la même Maison & du même parentage, & qui portent les mêmes armes. Il arrive même souvent en Allemagne, que si l'on dispute à quelque famille son antiquité & sa noblesse, ils envoyent dans la Livonie pour en apporter des preuves authentiques de leur extraction.

De croire que la Noblesse de Livonie ou de Courlande ne sont pas de Germains, c'est une erreur aussi grossiere, que de prétendre que l'Ordre Teutonique n'est pas Germain; puisque Teutonique signifie Germain. On fait ordinairement une distinction peu solide, lorsqu'on dit qu'ils sont *gente & origine Germani, sed natione Livones, Curones, Prussici, Piltenses*, &c. c'est-à-dire, *Germains d'origine, mais Livoniens, Courlandois, Prussiens, Piltiens*, &c. *de nation*; puisque ces Pays n'ont été reconnus pour membres de l'Empire Romain que fort tard, comme nous le ferons voir dans la suite.

On ne sçauroit desaprouver, que ces Peuples se fassent un tres-grand merite de l'honneur qu'ils ont d'être descendus d'une Nation qui s'est acquise tant de gloire, comme les Germains, & qui a donné des Rois à la plus grande partie de l'Europe. On remarque même qu'un Etat ne s'est jamais distin-

diſtingué plus glorieuſement de ſes voiſins ; que ſous la conduite d'un Chef de la Nation Germanique.

Les François font cette remarque, qu'une Nation ſe fraïe le chemin à la Monarchie univerſelle en introduiſant l'uſage univerſel de ſa langue ; ce qui peut fort bien s'appliquer à la Nation Germanique : car non ſeulement leur langue eſt fort étenduë ; on la parle dans les Cours du Nord comme la langue du Pays, au-lieu qu'on apprend le François de même que l'Italien, ſeulement comme une marque de bonne éducation & comme une connoiſſance, qui n'eſt pas fort utile. Cependant je penſe que ce n'eſt par le langage, mais la bravoure, qui ſoûmet & conſerve les Empires.

Les Germains ont de tout temps été reconnus pour une Nation belliqueuſe, puisque leur nom eſt derivé du mot *Guerre.* C'eſt ainſi qu'en parle Tacite *de Moribus Germanorum : Le nom de Germains a été emprunté de la Nation même.* Et Lipſe ſur ce lieu fait cette remarque : *L'ancienne étymologie des Germains ſignifioit hommes belliqueux. Car il vient du mot* Gerra, *en François* Güerre. *Leur nom donc a été pris de la choſe même, parce que c'eſt un Peuple guerrier.* Cet Hiſtorien rapporte dans le même endroit que

que leur réputation les rendit ſi redoutables, que cela ſeul détourna ſouvent leurs ennemis de leur faire la guerre, ou les força à faire la paix avec eux : *ſouvent même ils terminoient des guerres par leur ſeule reputation.* Et encore à préſent leur Pays eſt la pepiniere des bons Soldats & des grands Capitaines. Et ſi toute l'Allemagne en corps étoit gouvernée par des Germains, & ſi tous ces Peuples uniſſoient leurs interêts & leurs cœurs, ce ſeroit un Empire aſsés puiſſant pour faire têre à tout l'Univers.

Veteriſque famæ latè veſtigia manent.

Si ce que dit Aventinus eſt vrai, que les anciens & ſçavans * Druïdes établirent des Ecoles en Allemagne ſous le regne de leur Roi Herman,(qui ſelon le calcul des Chronologues, & ſur-tout d'Helvicus, vêcut environ le temps d'Abraham, ou peu après lui), il paroît que les belles Lettres ont été cultivées parmi eux auſſi-tôt que dans aucune autre Nation. Beroſe dans le cinquiéme *Livre de ſes Antiquitez*, nous dit : *Que l'an quatriéme de Ninus, Tuiſcon établit des lettres*

* *Quod ad* Druïdum *nomen attinet, multi id arceſſunt à Germanica voce* Dru *vel* Tru, *quæ* verum *&* fidelem *ſonat. Vide Spelmanni* Gloſſarium *&* *M. Antonii Dominicii* Diſſertationem de Treuga & Pace. *Alii tamen à Saxonica voce* Dry. *Ita enim Saxones lingua ſua Magum vocabant. Vide Alfricum in* Gloſſario Saxonico. Latino.

tres & des loix parmi les Germains Et les Romains les tenoient pour Barbares, parce qu'à peine ils les connoissoient, & qu'ils n'avoient jamais pû les subjuguer.

Je ne sçaurois passer sous silence les honnêtetez, que moi & les autres Anglois, qui étoient de la compagnie, avons reçû dans ces Pays-là, où l'on ne sçauroit éviter les excés de la bonne chere & de la boisson. Car parceque nous étions étrangers & voyageurs, les gens de qualité se faisoient un plaisir de nous regaler & de nous divertir : en sorte qu'il semble que l'ancienne hospitalité de la Nation Angloise se soit retirée chés eux, quoi qu'on puisse toûjours leur reprocher, qu'ils forcent à boire avec excés ; & quand on leur envoyeroit une Mission de Philosophes pour leur prêcher la sobrieté, ils aimeroient mieux être martyrs de la boisson, que de se convertir de leurs debauches, pour suivre les regles de leur Philosophie.

Musée cet ancien Philosophe disoit, que la vertu seroit recompensée d'une éternelle yvresse ; ce qu'il entendoit des plaisirs du Paradis. Mais dans le sens des Allemans, qui ne veulent entendre cette maxime, que des plaisirs qu'on goûte à bien boire, il faut avouër, qu'il n'y a pas de lieu où la vertu soit plus

plus largement recompensée que chès eux.

S'il se glisse des fautes, ou si mon stile n'a pas toute l'exactitude qu'il devroit avoir, soit dans cette Lettre, ou dans les suivantes, je vous prie de me pardonner, & d'attribuër toutes ces irregularitez à cette maniere de vivre dereglée, que je ne sçaurois éviter. J'ai dessein dans la suite de vous donner une Relation plus particuliere de ce qu'il y a de remarquable dans l'Histoire de ces Pays-ci. Et si je puis vous rendre quelque autre service, vous me ferez plaisir de m'employer. Je suis, &c.

LETTRE II.

De l'Etenduë de la Livonie, & de ses principales Villes & Provinces; avec un abregé de l'Histoire ancienne de la Livonie jusqu'à l'an de nôtre Seigneur 420.

MONSIEUR,

Si ce grand Pays, qui étoit autrefois tout soûmis à l'Ordre Teutonique, dont les principaux Chefs ne cedoient en rien aux Têtes couronnées, soit en dignité, ou en puissance, & dont le dernier fut ce fameux Prince

Godhard

Godhard Kettler,le premier de l'iluſtre Famille des préſens Ducs de Courlande & de Semigallie, & le fondateur de ces Duchez; ſi ce grand Pays, dis-je, étoit encore uni ſous un même Maître, ce ſeroit un Royaume très-conſiderable pour ſon étenduë, ſon commerce, ſa fertilité, & ſes denrées; puiſque ſa longueur eſt environ de cent grandes lieuës Germaniques, dont châcune fait cinq mille Anglois, & il a à-peu-près la moitié moins en largeur. Vers l'Orient on trouve le grand Royaume Deſpotique de Moſcovie; au Midi le grand Duché de Lithuanie, & un petit coin de la Samogitie, qui le ſepare de la Pruſſe Ducale, quoique autrefois ſes limites s'étendiſſent beaucoup plus loin du côté du Midi, puiſque elles renfermoient Memel & le Lac de Courlande, qui n'eſt qu'à trois lieuës de Koningsberg; vers l'Occident il a pour bornes la Mer Baltique, que les Allemans & les Hollandois appellent *la Mer d'Orient*, & du côté du Nord le Golphe de Finlande.

On donne pluſieurs étymologies du nom de Livonie, dont quelques-unes me paroiſſent fabuleuſes. Mais ceux-là donnent la raiſon la plus vrai ſemblable de l'origine de ce nom, qui croyent, que les habitans furent premierement appellez *Lives* ou *Livo-*

nes, de leur anciens Rois. Ensuite les premiers Allemans, qui le decouvrirent, (j'entens les Marchands de Breme) trouvant que c'étoit un Pays sain & fertile, prirent de là occasion de l'appeller en bas Allemand, *het lieve land* c'est-à-dire, *Pays charmant*, *ac si dicerent*, *Livonia ob bonitatem dicenda Bononia*.

Présentement le Roi de Suede en possede une partie, & le Duc de Courlande l'autre sous la protection de la Couronne de Pologne. Elle se divise en plusieurs Duchez, Gouvernemens, & Provinces, dont l'Estonie & la Lettie appartiennent au premier Prince ; au lieu que la Courlande, la Semigallie, la Province Piltienne, &c. sont sous la domination du dernier. Et tous ces Pays sont subdivisez en plusieurs Jurisdictions. De plus une troisiéme partie de la Livionie obeït à la Pologne, qu'on appelle la *Livonie Polonoise*, qui se partage en plusieurs Starosties ou Principautez, où ils tiennent un Palatin, un Châtelain, & un Evêque, qui ont séance dans le Senat de Pologne, outre plusieurs Starostes. Ce Pays, qui est d'une asses grande étenduë, a été presque tout ruïné par les guerres entre les Suedois & les Polonois ; de sorte que les ville les plus considerables, qui sont de-

demeurée de reste, sont Dunebourg, Creuzbourg, Rositten, Lucsen, & quelques autres lieux.

L'Estonie comprend la Whyrlande, Allentaken, l'Evêché de Dorpat, les Gouvernemens de Jerwen & de Wyke.

Revel, capitale de l'Estie, qui est dans le Pays d'Harien, est une ville bien fortifiée, de grand commerce, & fort renommée : c'est aussi le lieu de la residence du Gouverneur de la Province de la part de la Suede.

Dans la Whyrlande on trouve les bourgs & châteaux ruinez de Wesenberg, de Borkholm, & de Tolsbourg.

La ville forte & maritime de Nerva est dans le Pays d'Allentaken. Le Gouverneur d'Ingrie y fait sa residence, & il n'y a point de ville dans le Royaume de Suede, où il y ait plus grand abord de toutes sortes de Nations étrangeres que là ; & on y entend parler fort communement la langue Allemande, Suedoise, Finlandoise, Estienne. Polonoise, Russienne, & Angloise.

Dans l'Evêché de Dorpat est située la ville du même nom, où se tient la premiere Cour de justice. Il y a aussi une Université, outre plusieurs châteaux & bourgs.

Jerwen renferme la ville & le château de

de Wittenſtein, celui de Felin, d'Oberpalen, &c.

Dans le Pays de Wyke on compte la ville marchande de Pernau, outre Habſal. Il faut remarquer que dans ces diviſions on comprend pluſieurs autres villes, bourgs, châteaux, abbayes, &c. outre les lieux, que nous avons nommez.

Davantage l'Eſtonie comprend pluſieurs Iſles : ſçavoir, Oeſel, Dagedoen, Moen, Warmſoe, Wrangoe, Kien, Wodesholm, & quelque autres, dont Oeſel eſt la principale & la plus étenduë. La ville d'Arensbourg & le château de Sonnenbourg ſont dans cette Iſle.

Dans la Lettie on trouve la ville de Riga, Capitale de toute la Livonie, & la reſidence du Gouverneur general de la Province. C'eſt une ville d'un ſi grand commerce, qu'elle eſt trop petite pour contenir les habitans ; & parce qu'on ne peut l'aggrandir à cauſe des fortifications, on y a bâti pluſieurs fauxbourgs.

C'eſt une ville riche, dont les maiſons ſont bien bâties, mais les ruës étroites. Elle eſt ſituée ſur la riviere de Duna, que Ptolomée appelle *Rubon*. Depuis ſa ſource, qui eſt dans la Ruſſie près de Biala, environ la longueur de 130. lieuës, on apporte dans cette

cette ville les meilleures denrées de la Moſcovie, de la Pologne, de la Lithuanie, & de la Semigallie. La riviere eſt fort large dans cet endroit, & elle me parût trois fois plus étenduë que la Tamiſe à Londres mais le Port n'en eſt pas meilleur; puiſqu'il eſt preſque bouché, en ſorte que les vaiſſeaux chargez ne peuvent pas monter juſqu'à la ville. De plus la riviere a ſouvent changé de lit; comme ſi elle ne pouvoit pas ſouffrir d'être arrêtée dans ſon cours par des obſtacles auſſi mépriſables que ſont le ſable & le limon; cependant la violence du vent du Nord-Oueſt, & quelquefois du Nord-Eſt, éleve des bancs de ſable à l'embouchure, en ſorte que pour l'ordinaire la profondeur de l'eau, proche du fort de Dunamunder, n'eſt que de ſept pieds, ſi ce n'eſt lorſque le vent de mer ſoufle avec force & long-temps, qui fait monter l'eau juſqu'à huit ou neuf pieds. Enfin le grand avantage, qu'ils en reçoivent c'eſt que dans le Printemps, après une longue gelée, les pieces de glace, qui ſe detachent, nettoyent les bancs de ſable à la hauteur de neuf ou dix pieds: cependant la riviere change ſi ſouvent de canal, qu'ils ſont obligez de changer les *buoys* ou les *marques* preſque toutes les années; quoique en quelques endroits

droits entre le fort & la ville il y a bonne profondeur d'eau, & près du boulevart, qui est la clef de la ville, on en trouve onze & quelquefois quatorze pieds. La riviere est une defense suffisante pour la ville du côté de la Pologne, parce que cette Nation n'a jamais assès d'infanterie, ni d'artillerie pour un siege. Neanmoins les Suedois pourroient s'y tromper, si jamais les Polonois venoient à élire un Roi puissant & inquiet : car leurs prétensions sur la Livonie ne sont pas si mal fondées. Du côté de la Moscovie, la ville de Riga est fortifiée à la nouvelle maniere. Il y a une belle citadelle qui n'est pas achevée.

Les plus anciennes Histoires de Suede & de Dannemarc rapportent unanimement, que ce Pays a eu fort anciennement des habitans belliqueux & qui aimoient la liberté comme ils le sont encore aujourdhui ; c'est pourquoi je ne sçaurois croire, que tout ce qu'on en dit soit fabuleux.

Huit cens trente-six ans après le deluge, les Livoniens donnerent tant de preuves de leur humeur guerriere, que Berico ce Heros, Roi des Suedois & des Gots, se plaignit à son Parlement des courses qu'ils faisoient dans ses Royaumes : & avec le puissant secours, qu'ils accorderent à ce Prince, il soûmit tou-

te

te la Livonie à sa domination. Après la mort de Berico & de Captus son Successeur, lorsque Augis n'étoit que Roi des Gots; les Livoniens tâcherent de secouër leur joug, en lui livrant une sanglante bataille. Et quoique le Roi Augis y fût tué, cependant les Gots remporterent la victoire, & tinrent ce Peuple encore soûmis à leur obéïssance.

Amalus succeda à son pere Augis dans le Royaume des Gots. Les Livoniens lui donnerent tant de peine, que ne pouvant tout seul les reduire à leur devoir, il se vit contraint d'implorer le secours de Gottila Roi de Suede. Et ces deux Princes unissant leurs forces, les remirent sous un joug plus pesant & plus dur.

L'an 3000. de la création du Monde Frotho Roi de Dannemarc conquit la Livonie, & l'annexa à sa Couronne. Cet heureux succès lui enfla tellement le courage, qu'avec le secours de ce peuple nouvellement subjugé, il attaqua sans raison son beau-frere Regnier Roi de Suede, lequel étant hors de son Royaume, la Reine Suanhuite son épouse alla à la rencontre de son frere Frotho, le battit dans un combat naval, & l'aïant fait prisonier, lui redonna sa liberté. Mais il oublia bientôt la faveur, qu'il venoit de recevoir: car il fit derechef la guerre à la

Suede,

Suede, où il perdit la vie dans une bataille.

Après la mort de Regnier, ſon fils Halward, ſurnommé *Hotebrod*, Roi de Suede, ayant reſolu de venger les maux ; que les Livoniens commandez par Frotho avoient faits à ſon pere, leur fit la guerre, & les remit ſous le joug de la Suede, à qui ils obéirent juſques au regne du Roi Hotter, qu'ils ſe revolterent. Et ce Prince ayant été obligé de ſe ſervir de la voye des armes pour les reduire à leur devoir, fut tué dans l'entrepriſe.

Roderic, ſurnommé *Slingabond*, fils d'Hotter, continua la guerre & les dompta. Mais ils ne demeurerent pas long-temps dans l'obéiſſance; car, comme Roderic étoit engagé dans la guerre avec le Dannemarc, les Livoniens prirent cette occaſion de ſecouër le joug. Cependant Attile fils de Roderic les remit bien-tôt ſous la puiſſance des Suedois. Enſuite ce Peuple s'engagea volontairement de l'accompagner dans les guerres qu'il fit au Dannemarc.

Après la mort d'Attile ils recouvrerent leur liberté, & ſe delivrerent pour un long temps du joug des Suedois ; ils oſerent même faire la guerre à Grimmer ce cruel Roi de Suede, qu'ils defirent dans une bataille,

& l'ayant fait prisonnier ; ils le pendirent à un arbre. (Voyez Christian Kelch dans son *Histoire de la Livonie* dediée à Charles XI. Roi de Suede l'an 1695.) Cet heureux succès leur enfla tellement le courage, qu'ils eurent l'insolence d'envahir la Suede ; mais ils en furent chassez. Ces évenemens arriverent quelque temps avant la Naissance du Sauveur du monde.

J'ai vû une Table Chronologique des Rois de Suede dans la langue du Pays, où ce Prince infortuné est nommé le 32. Roi depuis Magog, & au-dessous on lit ces paroles ; *Konig Grimmer anno mundi 3456. War en grim Tyran blef of Esterna fangen och uphangd meet en jarn tadia.* C'est-à-dire, *L'an du monde 3456. le Roi Grimmer, ce cruel Tyran, fut fait prisonnier par les Livoniens & pendu à des chaines de fer.*

Je ne parlerai pas d'avantage de ce qui s'est pasé dans ce Pays-là avant la Naissance de nôtre Sauveur : car j'ai dessein dans la suite de vous entretenir de choses qui me semblent plus dignes de vôtre curiosité.

Quelques années aprés la Naissance de nôtre Sauveur, le vaillant Geterick Roi des Gots conquit la Prusse & la Livonie, qu'il donna à son fils Philimer. Celui-ci avec le secours de ses nouveaux sujets & de

de quelques troupes auxiliaires, que ſon pere lui envoya de Gothie, envahit la Ruſſie, maintenant la Moſcovie ; & ayant donné à Hernito Prince du Ruſſie une ſanglante bataille, qui dura pluſieurs jours, enfin il remporta la victoire, & ſubjugua la plus grande partie de la Ruſſie ; mais Philimer ayant été rappellé pour ſucceder au Royaume de ſon pere, Hernito chaſſa ces Uſurpateurs de ſon Pays.

Frotho III. ou (comme quelques-uns veulent) IV. du nom, Roi de Dannemarc, envoya dans la Livonie ce grand Capitaine Starcoter, natif d'Halſing-land, qui étoit auſſi gros de corps, qu'il étoit grand en bravoure & en conduite. C'eſt ce fameux Heros, qui comme un autre Roland fit des choſes incroyables, non ſeulement dans les Royaumes du Nord, mais auſſi dans la Ruſſie, dans l'Allemagne, & dans la Grande Bretagne. On rapporte, que ce Starcoter avec le ſecours des Vandales vainquit les Livoniens, les ſoûmit à l'obéïſſance des Danois, & les tint ſous leur joug pendant quelques années : car dans la ſuite ils furent remis ſous la domination de la Suede.

L'an de Chriſt 420. Jarmerick Roi de Dannemarc ſubjugua cette Nation par le

gain d'une bataille, où le Roi de Livonie & ses fils furent tuez.

L'an de Christ 454. Inguard Roi de Suede, qui étoit un Prince vaillant & vertueux, se disposoit à remettre les Livoniens sous sa domination, lorsque la reputation de ses excellentes vertus & de ses belles actions les porta à se soûmettre volontairement à son obéïssance; mais bien-tôt aprés l'amour de la liberté les porta à se revolter; & comme le Roi Inguard travailloit à les ramener à leur devoir, ils le defirent par un stratageme, & le tuerent dans une île de la mer Baltique.

Comme l'on trouve dans l'Histoire de ces temps-là un vuide de plusieurs centaines d'années, cela m'oblige aussi à passer ces siecles-là sous silence. Vous asûrant, que je suis vôtre tres-humble serviteur, &c.

LETTRE III.

Les Suedois envahissent & subjuguent la Courlande l'an de Christ 862. Les commencemens du Christianisme dans la Moscovie. Les prétentions de l'Empereur sur tout le Monde. La dependance de l'Evêque de Livonie de l'Empi-

de

re fait naître un Ordre de Chevaliers, qu'on appella *Ensiferi*, ou *Porteurs d'épée*. Des Templiers. Waldemar II. Roi de Dannemarc se rend Maître d'une grande partie de la Livonie, qu'il perd par un accident. L'Ordre des Porteurs d'épée s'unit avec l'Ordre Marien-Teutonique.

MONSIEUR.

Je n'ai point dessein de vous détourner de vos affaires serieuses en vous entretenant des choses qui se sont passées dans ces siecles reculez & tenebreux. Mais il paroît par tout ce que nous avons dit des Livoniens, que ç'a été une Nation fameuse & puissante, suivant l'aveu même de leurs ennemis les Suedois & les Danois, avec lesquels ils ont eu alternativement des guerres continuelles ; ainsi que leurs plus anciens Ecrivains & une Tradition non interrompuë en font foi.

Je viens aux siecles moins éloignez de nous, où Rimbert Archevêque d'Hambourg raconte dans l'Histoire de S. Ansgaire son prédecesseur, que l'an de Christ

862. les Courlandois avoient secoué le joug des Suedois. Ils battirent aussi une puissante flotte de Danois, dont ils prirent plusieurs vaisseaux, & dissiperent le reste; mais ils furent remis sous la puissance de la Suede par le Roi Olaüs. Les articles & les conditions dures de leur reddition sont marquez par le même Autheur dans les paroles qui suivent.

Rimbert, qui fut premierement Diacre & ensuite Archevêque d'Hambourg, & qui vêcut dans le IX. siecle, dans la Vie de S. Ansgaire, rapporte des Courlandois ce qui suit. Un certain Peuple, appellé Chori, & éloigné de la Suede, fut autrefois soûmis à la domination des Suedois: mais il y a long temps que s'étant revolté il n'obéit plus à leurs loix. Ensuite, ayant parlé de la défaite des Danois, il ajoûte, que le susdit Roi Oleph, ou Olaüs, Second du nom, ayant appris cela, & les Suedois voulant s'acquerir de la gloire en venant à bout de ce que les Danois n'avoient pû faire, & aussi parce que cette Nation avoit été autrefois soûmise à leur obéïssance, entrerent dans leur Pays avec une puissante armée, & ayant d'abord attaqué au depourvû une ville de ce Royaume nommée Seebourg, où il y avoit sept mille combattans, ils la reduisirent en cendres. Ayant le courage enflé de cet heu-

reux

reux ſuccès, après avoir renvoyé leurs vaiſſeaux chez eux, ils s'avancerent fort précipitamment le chemin de cinq jours vers une autre ville du Pays, qu'on nommoit Appulia; il y avoit dedans quinze mille combattans, & après un long ſiege les Courlandois ſe rendirent aux conditions ſuivantes: Premierement nous vous donnons en recompenſe du traité toutes les depoüilles, tant or, que armes, que nous prîmes ſur les Danois l'année derniere. En ſecond lieu nous vous donnerons une demi-livre d'argent pour chaque homme qui ſe trouvera dans la ville. Enfin nous promettons de vous payer le tribut, que vous receviez autrefois de nous: & vous ayant donné des ôtages nous nous ſoûmettons volontairement à vôtre obéiſſance, comme nous l'avons été ci-devant.

De plus il ajoûte, que de ſon tems il y avoit en Courlande cinq villes bien fortifiées entre leſquelles il nomme Seebourg & Appulie. Toutes ces choſes nous ſont rapportées par un ancien Hiſtorien, qui vivoit il y a plus de huit cens trente ans, dont la bonne foi eſt reconnuë,& qui eſt d'une autre Nation. Dionyſius Fabritius, qui eſt auſſi un Ecrivain fidele, dit expreſſement, qu'anciennement, avant que la Livonie fût ſubjuguée par les Germains,il y avoit deux Rois

de la nation, dont l'un regnoit dans la Courlande, & l'autre dans l'Estie. Encore aujourdhui on y trouve de ces anciens naturels du pays, qu'on nomme Rois Courlandois; & qu'on tient dans une grande sujettion.

L'an de Christ 948. Eric, surnommé *Segersel*, Roi de Suede, soûmit toute la Livonie à son obéïssance, & la conserva jusqu'à sa mort, après quoi ils se remirent en liberté.

L'an de Christ 989. commence l'Epoque du Christianisme dans la Moscovie: car cette année Wolodomir Prince de Russie épousa Anne sœur de Basilique Porphyrogennete Empereur de Constantinople. Ce qui donna Naissance au Christianisme dans ce païs-là.

L'an de Christ 1075. Canut fils de Sueno Roi de Dannemarc fit la guerre à la Livonie: mais les Estiens le reçûrent avec tant de courage, qu'ils l'obligerent à se retirer avec grande perte.

L'an de Christ 1077. lorsque Canut fût monté sur le Throne de Dannemarc, il resolut de recommancer la guerre, qu'il avoit entreprise du vivant de son pere avec peu de succès, & il se proposa non seulement de reduire les Livoniens à son obéïssance, mais aussi de les soûmettre au joug

doux

doux & aisé du Christianisme. Il tâcha d'executer son dessein avec le temps, car il rendit toute la Livonie tributaire à la Couronne de Dannemarc, & en même-temps il prit le titre de Duc d'Estie dans la Livonie, que les Rois de Dannemarc ont conservé fort long-temps, jusqu'au regne du Roi Waldemar III.

Le zele & l'empressement que le Roi Canut témoigna pour convertir les Livoniens à la Religion Chrétienne, lui acquit le surnom de Saint. Il fut ensuite tué en trahison par les Jutlandois. Son frere Olaüs IV. qui se tua lui-même, lui succeda en 1095. & après lui regna son autre frere Eric.

Mais la gloire de subjuguer & de convertir parfaitement ce Peuple étoit reservée pour l'incomparable & belliqueuse Nation Germanique. Car environ l'an de Nôtre Seigneur 1158. lorsque Frederic Barberousse tenoit les rênes de l'Empire, il arriva que quelques Marchands de Breme, qui faisoient voile avec plusieurs vaisseaux bien équipez pour la ville de Wisby, qui alors étoit un lieu de grand commerce dans l'ile de Gotland, furent jettez par la violence de la tempête sur la côte, où la riviere de Duna se décharge dans la mer. Les habitans du Pays leur permirent d'abord d'y

B 5 trafiquer,

trafiquer, ils s'y établirent insensiblement, & ayant trouvé que c'étoit un Pays commode & avantageux pour leur commerce, ils y envoïerent des colonies, tant de Soldats que de Moines, dont ils se servoient, suivant la pratique du Papisme dans tous les siecles, pour convertir les naturels du Pays au Christianisme, par la crainte aussi-bien que par les prédications. Mais cette maniere de violenter les consciences fit plus de mal que de bien : car pendant l'absence de leur premier Evêque Meinhard, qui étoit un homme de pieté & de vertu, ces nouveaux Proselytes firent voir combien ils detestoient les voyes violentes de convertir les gens, que ces Missionaires emploïoient, à qui ce bon Prélat en partant avoit laissé le soin d'avancer cette bonne œuvre ; puisqu'ils se lavoient dans la riviere pour effacer (disoient-ils) leur Baptême. Cependant les Evêques suivans se servirent toûjours de la force. Dès ce tems-là l'Empire Romain fut tellement reveré dans le Monde, que lorsque les Allemans découvroient ou subjuguoient quelque Pays *in partibus infidelium*, ils faisoient toutes leurs découvertes & leurs conquêtes sous les auspices de l'Empire Romain : *Vide Conring. & Hartkn. in Prussia.* (car la folle opinion, que

Rome

Rome étoit la Maîtresse des Pays & des Nations, & les Romains les Maîtres de l'Univers, fut reçûë bien avant dans les siecles suivans :

Orbem quod totum victor Romanus haberet,
Qua mare, qua terra, qua sidus currit utrumque.

Et,

Roma, caput mundi, regit orbis frena rotundi.

En sorte que les Empereurs Chrétiens s'imaginerent être les Maîtres de toute la Terre, aussi-bien que les Empereurs Payens leurs prédécesseurs ; sur tout lorsque le Clergé par flatterie tâcha de soûtenir ce droit imaginaire par l'autorité de l'Ecriture Sainte, où suivant le stile ordinaire de ces tems-là, l'Empire Romain est appellé ἡ οἰκουμένη, c'est-à-dire, *la terre habitable*. Les Ecrivains du XI. XII. & XIII. siecles se fondant là-dessus pousserent les choses si loin, que de declarer Hérétiques tous ceux qui ne croiroient pas que l'Empereur étoit le Seigneur de tout l'Univers ; quoiqu'il soit notoire, que les Romains dans leur plus grande gloire n'étoient Maîtres que d'une petite partie de la Terre, puisque leur Empire avoit pour bornes du côté du Septen-

trion le Danube, & du côté de l'Orient l'Euphrate.

Albert, troisiéme Evêque de Livonie, ſoit qu'il fût de l'opinion generalement reçûë, (dont je viens de parler) ſoit qu'il attendît du ſecours de l'Empire, reconnut la Livonie pour Fief de l'Empereur Henri V I. & il l'obtint ſous ce nom, *jure feudi*, l'an 1200. avec le Droit de faire battre monnoye, &c. Il bâtit la ville de Riga l'an 1202. Riga *quaſi nova fide rigata*, comme qui diroit, *arroſée d'une nouvelle croyance*. Tout cela eſt confirmé par deux copies des conceſſions de cet Empereur, qui me ſont tombées entre les mains. Je vous les envoie cy-jointes, afin qu'il vous paroiſſe qu'elles ont de veritables marques d'antiquité & qu'elles font foi de ce que j'ay avancé.

Copie de l'Inveſtiture d'Herman, premier Evêque de Dorpat, par le même Henri Roi des Romains.

Henri par la grace de Dieu Roi des Romains & toûjours Auguſte, à tous les fideles de l'Empire, qui verront cet Ecrit, grace & tout bien. Nous voulons qu'il ſoit

notoire

notoire à tous, qu'à la requête de nôtre cher & fidele Herman, venerable Evêque de Dorpat, nous érigeons en une Marche tout son Evêché, sçavoir toutes ces Provinces, Ugenois, Waigels, Sobolits, Saccale, Moike, Alumbus, Narmegunde; & nous lui en cedons la Souveraineté avec le même droit que les autres Princes ont; lui donnant le pouvoir de faire battre monnoye, & de bâtir une ville en Dorpat & en d'autres lieux, où il sera à propos d'en fonder. Or si dans ces lieux on découvre une mine de quelque métal que ce soit, ou un thrésor caché, dans ces choses, & dans d'autres semblables, de l'avis de nos Princes, nous commettons à sa foi nôtre droit special; de plus, commandant & ordonnant expressément par nôtre autorité royale, que de toutes les Cours de Justice & de toutes les Nations, qui sont de la Jurisdiction royale, on réponde & on obéisse en toutes choses audit Evêque; vous faisant sçavoir, que nous l'aimons sincerement, comme cher Prince de l'Empire. Et parce que par lui les bornes de l'Empire sont étenduës, & qu'avec le secours du Seigneur l'infidelité des Barbares sera soûmise au joug de Christ, nous ne voulons rien omettre de ce qui peut contribuër à son avantage & à son honneur. Les témoins de nôtre

nôtre présente concession sont les venerables Evêques de Saltzbourg, de Treves, de Passau, & d'Estade; les Ducs d'Aûtriche, de Saxe, de Baviere, & de Carinthie; le Landgrave de Thuringe; & un grand nombre de Comtes, de Nobles, & de Ministres de l'Empire. Donné à Nuremberg, les Calendes de Decembre, l'an de l'Incarnation du Seigneur 1224.

Copie de l'Investiture d'Albert III. Evêque de Livonie, conferée par Henri Roi des Romains, fils de Frederic II. Empereur des Romains, aux Etats assemblez à Nuremberg l'an 1226. selon le calcul d'Helvicus.

HEnri, par la grace de Dieu Roi des Romains & toûjours Auguste, à tous les fideles de l'Empire, à qui ces Lettres parviendront, sa grace & tout bien. A la requête d'Albert venerable Evêque de Livonie, nous établissons une Marche de tout son Evêché, sçavoir de la Livonie, Lettie, Lehale, & des Terres maritimes, & par nôtre liberalité royale nous lui en cedons la Souveraineté avec le même droit des autres Princes; lui donnant le pouvoir de faire battre monnoye,

noye,

noye, & de fonder une cité à Riga & autres lieux où il sera necessaire. Que si dans ces lieux on decouvre quelque mine de métal, ou quelque trésor caché, dans de semblables choses, du Conseil de nos Princes, nous lui conferons nôtre Droit special : c'est pourquoi nous ordonnons & commandons fortement sous peine d'encourir nôtre disgrace, que de toutes les Cours de Justice & de toutes les Nations, qui appartiennent à la Jurisdiction royale, on réponde & on obéisse en toutes choses & absolument audit Evêque. Vous faisant sçavoir, que nous l'aimons sincerement, comme cher Prince de l'Empire. Et puisque par son moyen les bornes de l'Empire s'étendent, & qu'avec la benediction de Dieu l'infidelité des Barbares sera soûmise à l'obéissance du Christianisme, nous ne voulons rien oublier de tout ce qui peut contribuer à son avantage & à son honneur. Les témoins de nôtre presente concession sont les Archevêques de Treves & de Saltzbourg ; les Evêques d'Augsbourg, de Bamberg, & d'Estade ; les Ducs d'Aûtriche, de Saxe, de Baviere, & de Carinthie ; le Landgrave de Thuringe ; outre un grand nombre de Princes, de Nobles, & de Ministres de l'Empire. Donné à Nuremberg, les Calendes de Decembre, l'Indiction XIV.

En

En même temps l'Empereur lui donna pouvoir de fonder un nouvel Ordre de Chevaliers Allemans pour defendre sa nouvelle acquisition, qui fut en effet institué l'an. 1204. & confirmé par le Pape Innocent III. suivant les regles de l'Ordre des Templiers.

Vinno à Rohrbach fut le premier Grand-Maître de cet Ordre; leur habit étoit un manteau blanc, & leurs armes deux épées de gueules en sautoir, avec une étoile rouge. Le Grand-Maître ou Chef de l'Ordre frappoit trois fois avec une èpèe sur l'épaule du Chevalier, qu'il installoit, en disant,

> *Dis schwerdt empfang von meiner hand;*
> *Zu schutzen Gottes und Marien land.*

C'est-à-dire,

> *Prens cette épée de ma main pour combattre pour Dieu & pour le Pays de Marie.*

Car cette nouvelle Province avoit été consacrée à la Vierge Marie. Les loix de leur Ordre les obligeoient d'aller souvent à la Messe, de ne point se marier, de mener une vie sobre & chaste, de combattre contre les Infideles, & de defendre le Saint Siege. Pour recompense de leurs services le

Pape

Pape les recevoit ſous la protection de Dieu & de tous les Saints, & il cedoit à eux & à leur Ordre pour jamais l'entiere joüiſſance de ce qu'ils pourroient conquerir ſur les Payens.

Quoique cet Ordre reſſemble preſque en tout à celui des Templiers, & que mêmes ils ont été quelquefois nommez Templiers; cependant c'eſt un Ordre different, dont le nom étoit *Enſiferi*, à cauſe des grandes épées qu'ils portoient. Comme il eſt venu à propos de parler des Templiers, je ne ſçaurois m'empêcher de vous donner en abbregé l'Hiſtoire de ce fameux Ordre de Chevalerie, dont on pourroit compoſer un gros Livre.

L'Ordre des Chevaliers de Jeruſalem, ou Templiers, fut inſtitué l'an 1128. D'abord ils firent leur reſidence à Jeruſalem pour y eſcorter les Pelerins & pour defendre la Sainte Ville. Le deſſein de ceux qui fonderent l'Ordre étoit bon & pieux; mais ces Chevaliers degenererent beaucoup, lorſqu'on les eût enrichis de biens & de dons, qu'ils reçûrent en Allemagne, en France, & dans d'autres Roïaumes; (ce qui n'eſt que trop ordinaire à ces ſortes d'Ordres) car ils s'abandonnerent à la débauche, à l'orgueil, & à la perfidie. Voici une de leurs

leurs trahiſons. L'an de Chriſt 1229. ces Chevaliers tâcherent de livrer l'Empereur entre les mains du Sultan, avec qui il venoit de conclurre la paix : car ils l'informerent par une Lettre, que l'Empereur avoit fait deſſein un tel jour d'aller viſiter l'endroit du Jourdain où Nôtre Sauveur avoit été baptizé, & que là il pourroit aiſément, ou le prendre ou le tuër ; mais le Sultan eût une ſi grande horreur de cette noire perfidie, qu'il envoïa leur Lettre même à l'Empereur.

Cet Ordre ſubſiſta environ deux cens ans juſques en 1311. lorſque le Pape Clement V. le détruiſit entierement. Le motif, ſelon toutes les apparences, qui le porta à les exterminer, fut celui que Pomarius remarque dans ſon Hiſtoire, & qu'il dit avoir lû dans une Lettre, que le Pape écrivoit à l'Evêque de Magdebourg, où il s'exprime en ces termes : *Erat enim voluntatis noſtræ intentio, Templariorum bona ad Cameram noſtram transferre. Car nôtre intention étoit de porter dans nôtre Threſor les biens des Templiers.* De ſorte que leurs grandes richeſſes & leur fidelité à defendre la cauſe du Patriarche de Jeruſalem, qu'ils reconnoiſſoient ſuperieur au Pape, furent le grand crime, qui leur attira tant de malheurs.

L'an

L'an 1206. Guillaume Evêque de Modene vint en Livonie en qualité de Legat du Pape; il partagea les Domaines de cette Province nouvellement conquiſe entre les *Enſiferi* & les Evêques, en ſorte que les Chevaliers devoient poſſeder un tiers de tout le Pays qui étoit déja occupé, & que l'on occuperoit dans la ſuite. Cependant le Legat penſoit ſur-tout à vendre les benedictions, les indulgences, & les pardons du Pape pour argent comptant : car auſſi-tôt qu'il eût rempli ſa bourſe il s'en retourna.

L'an de Chriſt 1219. Woldemar II. Roi de Dannemarc ayant fait deſcente en Livonie avec une puiſſante flotte, gagna une celébre victoire ſur les Eſtiens, les Lettiens, les Lithuaniens, & les Ruſſiens. Pontanus rapporte, qu'au commencement du combat les Danois ayant perdu leurs grandes enſeignes, qui repréſentoient une aigle, ce ſiniſtre préſage fit perdre courage aux ſoldats : mais le Roi ſe ſervit d'un ſtratageme pour relever leur courage, en leur faiſant accroire, qu'en même tems une autre aigle rouge avec une croix blanche étoit tombée du ciel; (il y a beaucoup d'apparence que le Pape la lui avoit envoyée) & par cette adreſſe il remporta la victoire. Ce Roi Woldemar conquit la Courlande, où il fonda l'Evêché de

Pil-

Pilten : il ſubjugua auſſi l'île d'Oeſel, & bâtit la ville de Revel : comme après ſon depart ſes Capitaines bâtirent la ville de Nerva avec pluſieurs autres.

L'an 1223. après que ce Prince eût ſoûmis la plus grande partie de cette Province à ſon obéïſſance, & qu'il l'eût laiſſée en bon état, il la perdit par un malheur : car le Comte Henri Swerin l'ayant ſurpris, lorsqu'il ſe divertiſſoit avec la Comteſſe de Swerin ſa femme, il le prit priſonnier, & le detint en priſon trois ans, juſqu'à ce qu'il lui eût payé 45000. marcs d'argent pour ſa rançon. L'Evêque & les Chevaliers prirent cette occaſion favorable pour occuper toutes les Provinces, que les Danois avoient conquiſes & pour les en chaſſer ; ils leur enleverent Revel, Eſtonie, & tout ce qui leur appartenoit dans la Livonie. Ces Chevaliers, qu'on appelloit *Enſiferi*, avec toute leur bravoure ne pûrent pas reſiſter au grand nombre & à la puiſſance de leurs ennemis : c'eſt pourquoi Volquin Schenk leur ſecond & dernier Chef ayant été tué par les Infidelles de Lithuanie dans une ſanglante bataille l'an 1238. ils reſolurent ſans perdre temps de s'unir au puiſſant & fameux Ordre Teutonique, qui dans le même temps avoit été vaincu par les Sarraſins, & avoit perdu

tout

tout ce qu'il possedoit dans la Palestine. C'est pourquoi il embrassa avec plaisir le parti qui se présentoit, sous esperance de reparer dans le Nord les pertes qu'il venoit de faire dans le Levant : ce qui lui réüssit au-delà de son attente. Ainsi l'Ordre des *Ensiferi* dans la Livonie, après avoir subsisté trente-cinq ans sous le gouvernement de deux Grand-Maîtres, fut éteint en s'unissant à l'Ordre des Chevaliers Teutoniques ou Germains. Cette incorporation fut solennisée à Rome en présence du Pape l'an 1238. avec beaucoup de ceremonies; dans laquelle solennité le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique donna avant toutes choses des assûrances, qu'il rendroit au Roi de Dannemarc la ville de Revel avec plusieurs autres jurisdictions, parce que les Ministres de ce Prince insisterent fortement sur les justes prétentions de leur Maître.

L'union de ces deux Ordres les rendit si puissans, qu'ils étendirent leurs conquêtes dans toute la Livonie & la Prusse. Mais dégénerant bien-tôt de la vertu de leurs prédecesseurs, ils s'abandonnerent à la debauche, à l'oisiveté, à l'orgueil, à l'ambition, & à l'avarice; de sorte qu'ils devinrent formidables aux autres Souverains, insupportables à leurs sujets, & incommodes à leurs voisins,

ſins. Enfin les Polonois, ſous la conduite de leur vaillant Roi Uladiſlaus Jagellon, renverſerent leurs deſſeins ambitieux, après les avoir defaits dans la bataille de Tannenberg l'an 1410.

L'an de Chriſt 1454. les Etats de Pruſſe, qui gemiſſoient ſous l'oppreſſion & la tyrannie de ces Chevaliers, ſe mirent ſous la protection de Caſimir IV. Roi de Pologne, & tout le Pays ſe ſeroit revolté, ſi le Pape n'eût fait intervenir ſa mediation: car il obtint, que l'on cederoit à ce Prince ſoixante-dix villes ou chateaux de la Pruſſe, & que l'autre partie appartiendroit à cet Ordre, comme Fief ou Dependance de la Couronne de Pologne, qui dès-lors fut appellée la Pruſſe Ducale.

Depuis ce temps-là la Pruſſe a été dépendante de la Pologne juſqu'à l'an 1657. que la Souveraineté de la Pruſſe Ducale fut pleinement accordée à Frederic Guillaume Electeur de Brandebourg. Cet Ordre n'eût pas un meilleur ſuccès dans la Livonie que dans la Pruſſe: car les querelles continuelles, qu'ils eurent avec leurs Evêques ſur les limites de leurs Domaines & de leurs Juriſdictions, rendirent enfin le mal incurable, du temps que Guillaume de Furſtenberg étoit Grand-Maître de l'Ordre, & que Guillau-

me

me Marquis de Brandebourg étoit Archevêque de Riga. Outre que le feu de la discorde étoit allumé chès eux, au dehors ils étoient menacez des courses des Moscovites. Cependant aucune consideration ne pût les porter à l'union ; mais ils aimerent mieux se détacher de leur Grand-Maître Gotthard Ketler. Après que la partie Septentrionale de la Livonie se fût soûmise à l'obéïssance du Roi de Suede, c'est lui qui porta les autres Provinces à se mettre sous la protection du Roi de Pologne l'an 1562. & il ne garda pour lui que les Duchez de Courlande & de Semigallie, que ses descendans possedent encore aujourdhui.

Monsieur, je viens de vous marquer en general les choses que j'ai dessein de vous developer dans la Lettre suivante. Je croirai toûjours avoir fort bien employé mon tems, si dans mes Voyages je puis faire quelque découverte, qui vous soit agréable.

LETTRE IV.

Du fameux Ordre Teutonique, & sur-tout du Grand-Maître Hermannus à Saltza.

MONSIEUR.

S'il m'étoit permis de m'étendre au-delà des bornes qu'on se prescrit dans une Lettre, je pourrois sans peine grossir celle-ci, en vous donnant l'Histoire de ces glorieux trophées, que le celébre Ordre Teutonique éleva autrefois dans ces quartiers. Cependant la rigueur du climat ne souffre pas que les lauriers, qu'on plante dans ce Pays, y fleurissent long-temps.

Ces Conquerans étoient bien malheureux, que dans leur siecle il ne se trouva pas un Tite-Live ou un Quinte-Curce pour transmettre à la posterité les belles actions & les victoires de ces grands hommes, dont on fait si peu de cas, qu'à peine connoit-on leurs noms. Et je crois qu'on fera encore moins d'attention aux actions de ces illustres Heros dans ce siecle, où la bravoure de la Nation Angloise, sous la sage conduite de nôtre vaillant Monarque, ne laisse rien à louër ni à admirer. Cependant j'ai resolu de vous donner

donner ici une perſpective ſemblable à celle que les objets éloignez préſentent à l'œil à travers un verre : car quoique l'Hiſtoire ſoit veritable, on a toutefois raiſon de craindre, que l'éloignement des temps & des lieux auſſi-bien que la faute de l'Ouvrier puiſſent la rendre imparfaite & obſcure.

L'an de Chriſt 1099. Godefroi de Boüillon prit Jeruſalem, dont il fut proclamé Roi par toute l'armée, en recompenſe de ſa valeur ; quoiqu'il ne voulût pas permettre qu'on lui mit une Couronne d'or ſur la tête: car, diſoit-il, comment oſerois-je porter une Couronne d'or dans le lieu où mon Sauveur en porta une d'épines ? c'eſt pourquoi on lui fit une Couronne de branches d'arbre, qu'il accepta. Quelques années après cette heureuſe expedition beaucoup de gens de differentes Nations s'établirent dans cette Ville, entre autres un Allemand, homme de pieté & charitable : car par un motif de compaſſion envers ceux de ſa Nation, qui venoient en pelerinage dans la Terre Sainte, il prit un grand ſoin de ſubvenir à leurs beſoins & de les ſecourir dans leurs maladies : à cette fin il bâtit une Maiſon pour les recevoir, qu'on appella Hôpital, de ſon hoſpitalité, avec une chapelle, qu'il dedia à la ſainte Vierge. Pluſieurs de ces

Pelerins animez d'un zele Chrétien s'y établirent, ſoit pour ſervir Dieu dans la Chapelle, ſoit pour donner leurs ſoins charitables aux malades & aux étrangers dans l'Hôpital.

Comme nous voyons ordinairement que les plus grands établiſſemens ont de petits commencemens : de même les nobles ſentimens d'un petit nombre de gens attirerent inſenſiblement dans leur Societé des hommes d'illuſtre naiſſance ; de ſorte que leur nombre s'augmentant conſiderablement ils reſolurent, non ſeulement de ſervir dans l'Hôpital, mais auſſi en cas de beſoin de combatre contre les Sarraſins & les autres ennemis du Chriſtianiſme, où ils firent des merveilles. Leur valeur leur acquit le nom de *Chevaliers* ; de leur grande devotion pour la bienheureuſe Vierge, ils furent nommez *Mariani*, *Mariens* ; de leur charité ou hoſpitalité, qu'ils exerçoient principalement à Jeruſalem, *Hoſpitaliers*, ou *Fratres hoſpitii Hieroſolymitani*, *Freres de l'hoſpitalité à Jeruſalem* ; & parce qu'ils tiroient leur Origine des Germains, on les appella *Teutonici*, *Teutoniques*. Ils continuerent dans l'exercice de la priere & de la charité, & ils ne ceſſerent de donner des marques de leur valeur. Cependant ils ne ſe firent bien

bien connoître que vers les années 1190. & 1191. lorſque Gui de Luſignan Roi de Jeruſalem ayant aſſiegé Ptolemaïs ou Accone, il la reprit ſur les Sarraſins après deux ans de ſiége, avec le ſecours de deux Rois, ſçavoir de Richard Roi d'Angleterre, & de Philippe Roi de France, qui s'y trouverent en perſonne, outre un grand nombre de Princes, dont la plûpart étoient Allemans. Ces grands hommes, qui ſe ſont diſtinguéz par leurs actions heroïques dans ces guerres ſaintes, meritent bien qu'on mette ici leurs noms. On compte Frederic Duc de Suabe, & fils de l'Empereur Frederic Barberouſſe, qui ſe noya malheureuſement en conduiſant une armée contre ces Infideles; Henri Duc de Brabant; Philippe Comte de Flandres; Henri Comte Palatin Duc de Brunſwic; Frederic, Duc d'Aûtriche, Prince de Saxe; un Landgrave de Thuringe; Albert Marquis de Brandebourg; un Marquis de Landſperg; un Marquis de Miſnie; un Duc de Baviere. Ajoûtez-y les Comtes ſuivans, Guillaume Comte de Hollande; Othon Comte de Gueldre; le Comte de Cleves, Juliers, & Bergue; un Comte de Naſſau; le Comte de Henneberg; le Comte Spanheim; & un grand nombre d'autres; outre pluſieurs Evêques & Archevêques.

Tous ces Princes ayant remarqué, que dans le long siege de Ptolemaïs ces pieux Freres Teutoniques étoient d'un grand secours & d'une grande consolation à plusieurs Chrétiens, consulterent entre eux des moyens pour conserver une Societé de gens si secourables & pour lui donner des établissemens fixes; & puisqu'on avoit déja jetté les fondemens d'une si bonne œuvre dans l'Hôpital de Jerusalem, Frederic Duc de Suabe, comme General de l'armée Allemande, avec le consentement & à la priere des autres Rois & Princes, dépêcha sans perdre temps un Ambassadeur à l'Empereur Henri V I. & au Pape Celestin I I I. pour les supplier de vouloir ériger cette charitable Societé en Ordre de Chevalerie; ce que le Pape accorda & confirma l'an 1191. Les Regles, qu'ils s'étoient déja faites, furent approuvées, & on en ajoûta quelques nouvelles.

L'habit de l'Ordre étoit une casaque noire & un manteau blanc portant une croix noire. Leurs armes étoient une grande épée simple, & sans aucune décoration d'or ou d'argent. Etant installez dans l'Ordre, ils couchoient sur des lits de paille, & ne se nourrissoient que de pain & d'eau; car les Regles de l'Ordre leur defendoient toute

toute ſorte de luxure, & pendant qu'ils obſerverent ces reglemens, ils eurent un ſuccès ſurprenant.

Leurs armes de Chevalerie étoient au commencement fort ſimples, puiſqu'ils portoient d'argent à la croix de ſable. Enſuite Jean de Bregna, Roi de Jeruſalem, y ajoûta une croix d'or qu'il chargea ſur le ſable, & l'Empereur Frederic II. ſurchargea le milieu de cette ſeconde croix de l'Aigle Imperiale. Enfin l'an 1250. le 29. d'Août Louïs IX. Roi de France ſurnommé *le Saint*, à ſon retour de la Paleſtine ajoûta les Lis de France aux coins de leur croix de ſable, en recompenſe de leurs grands ſervices & de leurs belles actions. On ne recevoit dans l'Ordre que des hommes au-deſſus de l'âge de quatorze ans, & qui étoient d'une conſtitution ſaine & robuſte, comme plus propres à endurer les fatigues.

Celui qui ſe préſentoit pour être revêtu de l'Ordre, étoit obligé de faire ſerment qu'il étoit Allemand de Nation, & né dans une famille noble ſans reproche, qu'il n'avoit jamais été marié, qu'il étoit reſolu de demeurer dans le celibat toute ſa vie, & qu'il ſe ſoûmettroit à toutes les Loix & les Regles de l'Ordre; il renonçoit à l'obéïſſance qu'on doit à pere & mere, ou à parens,

& promettoit une entiere ſoûmiſſion au Grand-Maître de l'Ordre ; il ſe conſacroit principalement au ſervice de Dieu, des malades & des pauvres, & à la défenſe de la Terre Sainte contre les ennemis de la Croix; il ne poſſedoit rien en propre, &c. Après ces préliminaires le Grand-Maître lui donnoit l'inveſtiture de l'Ordre à genoux & armé de pied en cap avec beaucoup de ceremonies, & étant conduit à l'autel, le Prêtre lui donnoit le manteau blanc avec la croix, en prononçant ces paroles : *Ecce crucem iſtam tibi damus pro omnibus peccatis tuis, & ſi ſervas quæ promiſiſti, facimus te ſecurum vitæ æternæ. Voici nous te donnons cette croix pour la remiſſion de tous tes pechez, & ſi tu gardes religieuſement ta promeſſe, nous t'aſſûrons de la vie éternelle.*

Le Pape & l'Empereur n'eurent pas plûtôt confirmé cet Ordre, que quarante Nobles Allemans en reçûrent l'inveſtiture ; le premier du Roi de Jeruſalem, le ſecond de Frederic Duc de Suabe, & les autres furent inſtallez par les autres Princes qui étoient à l'armée. Henri Walpott, deſcendu d'une noble famille ſur le Rhin, fut élû par les autres Chevaliers, avec le conſentement unanime de tous les Princes, pour le premier

mier Grand-Maître de l'Ordre. Quoiqu'on les appellât & qu'on les appelle encore aujourd'hui les Chevaliers de Jerusalem, cependant ils n'ont jamais pû rentrer en possession de la Sainte Ville depuis l'an 1187. le 28. de Septembre, que Saladin Roi d'Egypte l'enleva aux Chrétiens. Mais après que les susdits Princes se furent rendus Maîtres de Ptolemaïs, Walpott y bâtit un Hôpital avec une Eglise, dont ils firent dans la suite le principal lieu de leur residence. Ce Grand-Maître donna plusieurs bonnes Loix à son Ordre ; & après qu'à la tête de ses Chevaliers ils eût fait des actions heroïques dans les guerres contre les Sarrasins, & qu'il se fût acquis une très-grande reputation de charité, il mourut & fut enterré à Accone ou Ptolemaïs, de même que ses deux successeurs.

L'an 1211. le quatriéme Grand-Maître fut Herman de Saltza, dont on peut admirer les vertus, dit Jean Gaspar Venator, mais on ne sçauroit jamais asses bien les décrire. L'an 1212. il alla avec les Rois de Hongrie & de Jerusalem à la guerre contre les Sarrasins, où il s'acquit un grand nom par plusieurs belles actions. Il se trouva aussi à la prise de Damiete l'an 1220.

Jamais Ordre ne s'éleva à un si haut de-

gré de gloire, de richesses, & d'honneur, que l'Ordre Teutonique sous la conduite de ce Grand-Maître : car il acquit de grands biens dans la Poüille, dans la Romagne, dans l'Armenie, dans la Hongrie, & dans l'Allemagne. Ce fut lui qui enleva aux Infideles la Prusse & la Livonie, lorsque les Chevaliers appellez *Ensiferi* s'unirent entierement à son Ordre en présence du Pape, comme je l'air dit dans la Lettre précedente. Il se rendit si remarquable par sa pieté, par sa prudence, par son humilité, par sa charité, & par sa valeur, que les plus grands Rois eurent une haute estime de son merite. En voici une exemple. Après que plusieurs Princes & Etats eurent tâché inutilement d'accommoder les grands differens, qui s'étoient élevez entre le Pape Honorius II. & l'Empereur Frederic II. les deux partis se soûmirent volontairement à la mediation & à la decision de ce grand homme, qui pour cet effet merite justement le titre de *Superarbiter*, ou d'*Arbitre supreme*, puisque les deux Arbitres du Monde voulurent bien se soûmettre à son arbitrage.

D'abord il s'excusa fort modestement de l'honneur qu'on lui faisoit : mais enfin s'étant rendu à leurs pressantes sollicitations, il

il menagea cette affaire délicate & importante avec tant d'habileté & si à propos, qu'il contenta les deux partis, qui lui en temoignerent leur reconnoissance en le comblant d'honneurs : car le Pape avec l'Empereur confererent à lui & à ses Successeurs la dignité de Prince de l'Empire. Outre cela le Pape lui fit présent d'une bague de grand prix, qu'il devoit toûjours porter. La coûtume s'introduisit que lorsqu'on élisoit un Grand-Maître, on lui donnoit cette bague, comme un monument de cette action memorable. L'Empereur ajouta aux armes de l'Ordre l'Aigle Imperiale, qu'ils ont depuis toûjours portée dans leurs boucliers, sur leur habit, & dans leurs armes. L'Emperour lui fit aussi présent d'une piéce de la Sainte Croix, qu'il avoit reçû des Venitiens après les avoir humiliez & domptez ; car de ce temps-là ces reliques étoient plus estimées que toutes les richesses du Monde. Outre l'accommodement, que Saltza procura entre le Pape Honorius II. & l'Empereur, il termina aussi les differens entre son Successeur Gregoire IX. & l'Empereur.

La prosperité ne lui enfla point le cœur ; car quoiqu'il eût acquis de grands Domaines ; quoiqu'il eût reçû la Souveraineté de

toute la Prusse par donation de l'Empereur Frederic II. l'an 1226. & que l'union des deux Ordres l'eût rendu Maître de la Livonie l'an 1238. quoiqu'il possedât de grands biens en Boheme, en Italie, en Allemagne, & ailleurs; cependant il refusa le titre de distinction de *Magister Generalis*, en Allemand *Hoe-Meister*, c'est-à-dire, *Haut* ou *Grand-Maître*, qu'on le pressa de prendre: & il ne paroît pas, qu'il se soit jamais donné d'autre titre, que celui de *Frater Hermannus de Saltza, Dominus Hospitalis S. Mariæ Teutonicorum Hierosol. Magister*; de même que les autres Chevaliers, qui s'appelloient *Fratres Teutonici*; & son successeur Henri Comte de Hohenlo se signe ainsi dans un privilege, qu'il avoit accordé, & qui se trouve encore aujourd'hui, *Ordinis Teutonici Minister humilis*.

Après l'union des deux Ordres, Saltza envoya dans la Livonie le *Land-Master*, ou *Gouverneur* de la Prusse, Herman Falke, avec le titre de *Heer-Meister*, c'est-à-dire, *Supremus belli Dux*, ou *General de l'armée de l'Ordre Teutonique*. C'étoit un fameux guerrier, qui s'acquit une grande reputation par les belles actions qu'il fit dans les guerres de Prusse.

En ce même-temps le Roi de Dannemarc

marc fit de grandes inſtances à Rome, dans l'Empire, & auprès de Saltza, que ſelon l'accord conclu on lui rendit les Provinces de l'Eſtie, & d'autres villes, que l'Ordre avec l'Evêque lui avoient enlevées, & qu'ils ne pûrent jamais ſe reſoudre à reſtituer, juſqu'à ce que le Pape Gregoire & l'Empereur Frederic euſſent envoyé des Ambaſſadeurs dans la Livonie; car par leur mediation & à leurs preſſantes ſollicitations on rendit la ville de Revel, avec les Provinces de Harriens de Whyrland, & d'Allentaken au Roi de Dannemarc, qui de ſon côté renonça pour jamais à ſes prétentions ſur l'Eſtie, & s'engagea de venir avec une puiſſante armée au ſecours de l'Ordre contre les Ruſſiens.

Les Ecrivains ne s'accordent pas ſur le temps de la mort de Saltza. Simon Grunau dit que ce fût l'an 1221. Gaſpar Schutz l'an 1240. mais Pierre à Duſbourg aſsûre, qu'il vécut l'an 1243. Les Annales de l'Ordre diſent l'an 1246. ce que Waiſſelius ſoûtient. Nous n'avons pas ſujet de nous louër de l'exactitude des Anciens dans la Chronologie: car dans cette occaſion ils ont montré beaucoup de negligence ou d'ignorance, qui fait ſouvent que nous nous trouvons dans les tenebres. Ceux qui ſont

grands admirateurs de la venerable Antiquité, comparent les Anciens pour leurs connoissances à un Geant, & les Modernes à un Nain ou à un enfant. Si on tombe d'accord de cela, il me semble, que les Anciens sont descendus du Geant Polypheme, qui n'avoit qu'un œil; car ils font paroître un jugement mediocre dans ce qu'ils rapportent de l'Histoire de leur temps, & dans l'ordre qu'ils suivent dans la Chronologie. J'ai abregé ma Lettre, de peur de vous ennuyer; & pour la diversité je vous envoye ici le portrait de Saltza, ce fameux Grand-Maître, avec ces vers au-dessous, que vous serez peut-être bien aise de voir.

LETTRE V.

Du *Heer-Meister* ou *General de l'armée de l'Ordre Teutonique* en Livonie, où l'on prend occasion de parler de la bataille de Tannenberg en Prusse, que les Chevaliers de cet Ordre livrerent au Roi de Pologne, où cent mille hommes furent tuez, & de plusieurs

sieurs autres faits remarquables.

MONSIEUR,

Je laisse les Grand-Maîtres de l'Ordre Teutonique dans la Prusse, & je passe aux *Heer-Meisters*, ou *Generaux de l'armée de l'Ordre Teutonique* en Livonie, pour vous donner un racourci de ce qu'il nous reste de plus remarquable dans leur Histoire.

L'an 1247. Henri Groninguen le troisiéme *Heer-Meister* de l'Ordre Teutonique, fondit sur la Courlande avec toutes ses troupes, & après avoir achevé de bâtir les deux Châteaux de Goldinguen & d'Amboten, fit sommer les habitans, qui n'étoient pas encore baptizez, de recevoir les Sacremens de la Religion Chrêtienne, & de se soûmettre à l'Ordre : mais la Religion n'avoit pas tant de charmes pour eux, pour les engager à changer leur liberté pour un esclavage perpetuel ; c'est pourquoi ils ne voulurent entendre à aucun Traité avec lui. A leur refus il leur donna bataille, où un grand nombre de gens furent tuez de part & d'autre. Mais les Courlandois craignant de n'être pas assés forts pour resister aux Allemans, joignirent leurs troupes à celles de Men-

Mendau Duc de Lithuanie. Cependant ils furent tous deux défaits par les Allemans, qui pour la premiere fois se rendirent Maîtres de la Livonie.

L'an 1253. la Semigallie fut aussi soûmise & renduë tributaire aux Chevaliers. Environ le même temps le Pape Innocent IV. érigea la ville de Riga en Archevêché, & il créa Albert Saubeer, premier Archevêque de cette ville, & Metropolitain de tous les Evêques de Prusse & de Livonie; il y avoit neuf Evêchez, quatre en Prusse, & cinq en Livonie, dependans de son Siege; il conféra aussi à ces Archevêques de grands revenus & une très grande puissance: car ils étoient Seigneurs tant du temporel que du spirituel. Mais le Grand-Maître de Prusse exerçoit la Souveraineté sur tous les Evêques, de même que sur tous les Chevaliers de l'Ordre Marien.

L'an 1254. dans une entrevûë, qu'André Stuckland quatriéme *Heer-Meister* eût avec Mendau Duc de Lithuanie, qui l'avoit souhaitée, il tâcha par toutes sortes de raisons de porter ce Prince à embrasser la Religion Chrétienne; ce que Mendau lui promit, à condition qu'il obtiendroit du Pape, que lui & la Princesse son épouse fussent couronnez Roi & Reine Chrêtiens de

de Lithuanie : & en recompenſe de ce ſervice il s'obligea de donner à l'Ordre une certaine étenduë de Pays. Incontinent le *Heer-Meiſter* depêcha un Ambaſſadeur au Pape Alexandre IV. pour obtenir la demande de ce Prince, que le Pape lui accorda d'abord. Toutes choſes étant ainſi arrêtées, l'Archevêque de Riga & le *Heer-Meiſter* firent faire deux riches Couronnes, & ſe rendirent en grande pompe, accompagnez de pluſieurs Evêques, Prélats, & Chevaliers, dans la Lithuanie; & après les avoir baptizez, ils celebrerent leur Couronnement avec beaucoup de ſolennité & de ceremonies.

L'an 1258. le *Heer-Meiſter* Hanno à Sanguerhauſen, Duc de Brunſwic, (car c'eſt ainſi qu'Henneberger le nomme dans ſa Chronique) fut un Heros incomparable : il livra pluſieurs batailles aux Lithuaniens, aux Courlandois, & aux Samogitiens : car Mendau & ces peuples ayant renoncé au Chriſtianiſme, devinrent ennemis mortels de l'Ordre Marien ; ce qui cauſa des guerres cruelles, où beaucoup de ſang fut répandu de part & d'autre. Cet *Heer-Meiſter* fit des actions memorables, & enfin il fut élû le ſeptiéme Grand-Maître de l'Ordre Teutonique.

L'an 1261. le different ſuccès des armes dans

dans les guerres, qu'ils eurent avec ces Nations, qui avoient été renforcées considerablement par les troupes auxiliaires de Russie, avoit tellement affoibli leurs forces, qu'il fallut envoyer de tems en tems des Croisades au secours de l'Ordre. Enfin l'an 1287. sous la conduite de *Heer-Meister* Conrad Herzoguenstein ils reduisirent ces infideles à des termes d'obéïssance ou du moins de paix. Il mourut bien-tôt après.

Leurs affaires étant en fort bon état au dehors, la paix & l'oisiveté, à quoi ils n'étoient point accoûtumez, firent bien-tôt naître des differens entre eux. Crantzius dans sa *Vandalia* en attribuë la cause à l'avarice de l'Ordre, & d'autres Historiens à l'orgueil & à l'ambition des Evêques, qui vouloient faire les Maîtres par-tout; comme en effet alors ils les faisoient dans la plus grande partie du Monde. Mais ces animositez n'éclaterent pas encore; parce qu'ils apprirent que leur commun ennemi Mulech Sultan d'Egypte assiegeoit Ptolemaïs en Syrie, ou plus de trois mille Chevaliers faisoient leur demeure, outre une forte garnison. Burchard Schwenden, huitiéme Grand-Maître, accompagné d'un grand nombre de Chevaliers, conduisit dans ces lieux-là une armée de quarante mille hommes, tant Allemans qu'Ita-

qu'Italiens, pour faire lever le ſiege de cette ville : mais ayant été malheureuſement défait par Mulech, la ville d' ccone ou de Ptolemaïs avec toute la garniſon tomba en proye à la cruauté des Turcs. Après ce malheur Schwenden s'en alla à Rhodes, où il mourut de ſes bleſſures. Enſuite l'Ordre Teutonique fit de Marpourg ville du Pays de Heſſe, le principal lieu de ſa reſidence.

Depuis l'an 1292. juſqu'à l'an 1341. tout le tems ſe paſſa en guerres inteſtines entre les Chevaliers & les Evêques de Livonie : car les Evêques vouloient maîtriſer l'Ordre, & les Chevaliers tâchoient de diminuer le pouvoir que les Evêques empietoient. Les Evêques étoient animez d'une ſi grande haine, qu'ils ne faiſoient pas difficulté de ſe ſervir des plus infames moyens contre leurs ennemis, & comme la Déeſſe dans Virgile, *movere Acheronta, d'exciter l'Enfer* : car ils ſe liguoient tantôt avec les Infideles de Lithuanie, de Samogitie, & de Semigallie, tantôt avec les Ruſſiens & autres Payens ; de ſorte qu'ils furent cauſe, que beaucoup de ſang Chrêtien fut répandu. Pierre à Dusbourg, qui vivoit dans ce tems-là, rapporte, que les animoſitez de ces Apôtres étoient ſi grandes, que dans moins d'un

un

an il ſe donna neuf batailles rangées entre eux, dont le ſuccès fut douteux.

La maniere barbare, dont on traittoit les Livoniens, qu'on tenoit dans un dur eſclavage, quoique convertis au Chriſtianiſme, les porta à ſe revolter ; mais après pluſieurs ſanglantes batailles ils furent remis l'an 1345. dans leurs chaines, qu'ils portent encore aujourdhui.

L'an 1347. Woldemar III. Roi de Dannemarc, ayant beſoin d'argent pour les frais de ſon voyage à Jeruſalem, vendit au Grand-Maître de l'Ordre Teutonique à perpetuité & ſans aucune reſtriction pour la ſomme de dix-neuf mille marcs d'argent fin, les villes de Nerva, de Revel, & de Weſenberg, avec les provinces d'Harrien, de Whyrland, & d'allentaken, dont l'Ordre prit d'abord poſſeſſion. Ainſi la domination des Danois, que dix de leurs Rois depuis Woldemar II. juſqu'à Woldemar III. avoient tenuë dans l'Eſtie, fut entierement abolie en Livonie.

En 1348. La guerre s'alluma entre l'Ordre & les Ruſſiens de Witepsx, Smolensko, & Pleskow, qui fut terminée l'an 1350. par une ſanglante bataille, où dix mille Ruſſiens furent tuez ſur la place.

En 1351. Winrich Kniprode, dix-huitiéme Grand-Maître, & homme d'un merite

rite extraordinaire,après avoir fait de grands préparatifs pour la conquête de la Samogitie & de la Lithuanie, il vint joindre les Chevaliers de Livonie ſur les frontieres du Pays ennemi, où toute l'armée celebra un jour de priere & de jûne ; après quoi ils engagerent le combat avec l'ennemi, qu'ils mirent en deroute, en ayant tué huit mille ſur la place. Ce Grand-Maître eut la curioſité de parcourir ſoigneuſement les Annales de ces temps-là, où il trouva, que les guerres, que l'Ordre avoit eu avec les Lithuaniens juſqu'à ſon temps, avoient duré quatre vingts quatre ans, & que ſeulement dans des batailles rangées les Allemans avoient perdu vingt-huit Chevaliers de la premiere nobleſſe, entre leſquels on comptoit des Princes & des Comtes de l'Empire; quarante-neuf d'une moindre nobleſſe; onze mille gentilshommes; quatre mille bourgeois ou citoyens; huit mille ſoldats; quinze mille étrangers & volontaires; ſeize mille huit cens du commun peuple, comme payſans, laboureurs, &c. tous ceux-ci furent ou tuez ou emmenez en captivité par l'ennemi. Dans la ſuite il donna pluſieurs batailles, où un grand nombre de gens furent tuez. Entre autres l'Hiſtoire parle d'un combat fort memorable, qui dura un jour

entier,

entier, où Kinſtud Grand-Duc de Lithuanie fut fait priſonnier.

Les inimitiez entre l'Ordre & les Evêques demeurerent cachées pour quelque temps; mais enfin elles éclaterent, toutefois ſans violence de part & d'autre, non pas faute de reſſentiment, mais faute de forces ſuffiſantes pour les ſoûtenir. Les deux partis porterent leurs plaintes au Pape : & Sigfried Blomberg étant fait Archevêque de Riga l'an 1369. (Voyez du Thou) affecta de faire quelques petits changemens à l'habit de ſes Chanoines; à quoi les Chevaliers ne voulurent jamais conſentir, ſoutenant que l'Archevêque & ſon Chapitre devoient porter les mêmes habits qu'eux. Cette bagatelle cauſa une groſſe querelle, juſques là que les Chevaliers ſe ſaiſirent de tous les biens Eccleſiaſtiques, excepté la ville de Riga, qui demeura fidele à ſon Archevêque. Ce Prélat fut obligé d'aller à Avignon, où le Pape tenoit alors ſon ſiege, pour faire ſes plaintes; mais Sigfried mourut en 1373. dans cette ville, avant qu'on eût rien conclu ſur ſon affaire.

Alexandre Guaguinus rapporte, que le Grand-Duc de Moſcovie ayant aſſiegé l'an 1381. le château de Newhus dans l'Evêché de Dorpat, avec une puiſſante armée,

(il

(il dit qu'elle étoit composée de trois cens mille hommes) & ayant presque ruiné les ouvrages par les attaques & les assauts qu'il donnoit continuellement à la place, enfin le courage des assiegez se lassa & s'épuisa, & leur nombre diminua beaucoup : c'est pourquoi ils s'humilierent devant Dieu d'une maniere extraordinaire, pour implorer son secours comme l'unique refuge qui leur restoit. Cet Historien raconte, que la veille du Vendredi le Gouverneur se tint toute la nuit prosterné avec beaucoup de devotion devant l'Autel, & priant avec grand zele pour la délivrance de l'état déplorable, auquel ils étoient reduits. Enfin s'étant levé de sa priere à la pointe du jour, (les Moscovites attendoient le lever du Soleil pour emporter la place) & ayant pris son arc & ses fléches, il se mit à une des fenêtres du château, d'où il tira si à propos vers cet endroit du camp ennemi, où il crût que le Grand-Duc avoit son quartier, qu'il lui transperça le cœur d'un coup de flêche. Les Moscovites frappez d'étourdissement à ce triste accident, coururent de tous côtez, & ne penserent qu'à se sauver, & ayant enlevé à la hâte & en grand desordre le corps mort de leur Prince, ils prirent le chemin de Moscow. Là-

dessus

dessus les assiegez ayant fait une sortie, les poursuivirent & en tuerent un grand nombre. En memoire de cette grande delivrance on consacra cet arc & on le pendit devant l'autel de la grande Eglise du château, où il resta, & où l'on celebra l'anniversaire de ce fait miraculeux jusqu'à l'an 1558. que le Czar Iwan Basilewitz se rendit Maître du château.

L'an 1382. les Chevaliers commencerent à quitter le titre de *Freres*, & prirent celui de *Domini*, ou *Seigneurs*.

En 1386. Hedwige Reine de Pologne épousa Jagellon Duc de Lithuanie, à condition qu'il se feroit Chrêtien, & qu'il uniroit son Duché à la Couronne de Pologne : ce qu'il accepta, & en recevant le Baptême on lui donna le nom d'Uladislaus. C'est ainsi que tout le Duché fut soûmis a la foi Catholique.

En 1391. les deux partis dans la Livonie remirent leurs prétentions au Pape Boniface VIII. qui decida en faveur des Chevaliers. Cromerus dit que la plus forte raison qui l'emporta pour l'Ordre Teutonique, fut qu'ils envoyerent au Pape par leur Ambassadeur quinze mille ducats. Le saint Pere gagné par le présent ordonna, que l'Evêque dépendroit de l'Ordre : mais

pour

pour contenter l'autre parti, il fit Jean à Sinten, qui étoit Archevêque de Riga, Patriarche de Lithuanie, & il créa un autre Archevêque en Livonie. Cependant les autres Evêques de Livonie ne voulurent point se soûmettre à cette decision : mais ayant joint leurs forces à celles de leurs anciens amis les Payens de Lithuanie, de Russie, & de Samogitie, ils livrerent en 1394. à l'Ordre une sanglante bataille, où les deux partis furent presque détruits, quoiqu'enfin les Chevaliers l'emporterent : mais ils furent si affoiblis, qu'ils ne pûrent pas poursuivre leur victoire, ni rien entreprendre contre les Evêques, Enfin le *Heer-Meister* Conrad à Jungingen, qui étoit un homme de pieté & qui aimoit la paix, ayant assemblé l'an 1395. les deux partis à Dantzic, aprés de longues contestations, les porta à se reconcilier à l'amiable.

Le *Heer-Meister* Conrad à Fitinghoff fondit sur les Russiens de Pleskow, & en tua sept mille dans un combat près de la Riviere de Moddo, outre un grand nombre qui se noyerent ; mais il ne pût profiter de la victoire : car aux pressantes sollicitations du Grand-Maître il vint en Prusse au secours de l'Ordre, qui étoit vigoureusement attaqué par Jagellon Roi de Pologne

&

tellement affoiblies, qu'il fut bien aise de faire la paix en 1411.

On étoit sur le point de voir éclater de nouvelles querelles entre le Roi de Pologne & l'Ordre Teutonique, lorsque le Pape par son Legat les obligea l'an 1413. à souscrire à des termes d'accommodement, jusques à ce que l'affaire fût examinée & decidée au prochain Concile, qui se tint quelque temps après à Constance. Tous les Etats de la Livonie deputerent en 1414. au Concile Jean Wallenrode Archevêque de Riga, qui s'y rendit en grande pompe.

L'aise & l'abondance furent cause, que l'Ordre devint tous les jours plus vicieux, & dans le Chef, & dans les membres. Les Historiens de ce temps-là rapportent, que le *Heer-Meister* Siegfried Spanheim, sans se soucier du vœu de chasteté qu'il avoit fait, entretenoit plusieurs concubines.Et ayant tâché l'an 1424.de porter un apprentif de Riga à épouser une de ces femmes débauchées, le jeune homme refusa de le faire ; (Voyez Christ. Kelch) mais son refus lui attira l'indignation de son Maître & de sa Maîtresse, qui resolurent de s'en venger : car quelques jours après il fut accusé de larcin par des témoins qu'on avoit subornez. Sur quoi le *Heer-*

Heer-Meister, ſans autre information, le condamna à être pendu. Comme on conduiſoit ce jeune homme au lieu de l'execution, lorſqu'il vit qu'il n'y avoit plus d'eſperance de ſauver ſa vie, il prononça ces paroles : *Puiſque je ſuis condamné ſi injuſtement dans ce monde, je cite aujourd'hui le Heer-Meiſter au juſte jugement de Dieu, & le ſomme de comparoître dans treize jours.* Spanheim mépriſant ces menaces continua à prendre ſes plaiſirs comme auparavant, juſqu'à ce que le jour marqué étant venu, un grand tremblement le ſaiſit tout d'un coup, & la mort l'emporta dans un moment, comme il crioit à ceux qui étoient préſens, *Je meurs, & je vois devant moi celui qui me cita devant le tribunal de Dieu.*

L'an 1457. la Ruſſie devint un Roïaume beaucoup plus conſiderable ; car Jean I. fils de Baſile l'aveugle, qui commença à regner l'an 1450. détruiſit l'un après l'autre tous ces petits Princes de Ruſſie, entre leſquels cet Empire étoit partagé, & joignit leurs Provinces à la ſienne.

L'année 1472. on vit arriver à Revel une Princeſſe Grecque, deſcenduë de la famille de Michel Paleologue Empereur de Conſtantinople. Elle venoit de Rome, où on l'avoit élevée dans le Papiſme. Le Pape Sixte

IV. la renvoya avec de riches & magnifique présens, sous esperance qu'elle porteroit son futur époux Iwan Wasilewicz à embrasser la Religion Romaine. Ceux de Revel la reçûrent avec toutes les marques d'honneur, & la conduisirent en grande pompe au-delà de Dorpat, où les Russiens la reçûrent, & la conduisirent à leur Czar à Moscow : mais lors qu'elle y fut arrivée, elle abandonna la Religion Romaine & embrassa la Religion Greque ou Russienne.

Le Czar Iwan Wasilewicz I. se rendit Maître en 1479. de la celebre Ville de Novogrod & de toute la Province. On dit qu'il emporta de cette riche Cité, dont le commerce étoit alors très-grand, un butin de trois cens chariots chargez d'or & d'argent, & qu'il emmena tous les habitans en captivité.

L'an 1480. le *Heer-Meister* Bernard Borg fondit sur la Russie avec une armée de cent mille hommes : mais par sa méchante conduite il ne pût faire autre chose que brûler les faux-bourgs de Plescow, & par-là il irrita les Russiens, qui l'année suivante tomberent à leur tour dans la Livonie, où ils brûlerent & détruisirent plusieurs villes & villages, & s'en retournerent chès eux avec un grand butin.

Depuis l'an 1482. jusqu'à l'an 1495. il

il y eut des querelles perpetuelles entre les Evêques & l'Ordre, qui faiſoient un gouvernement à deux têtes. Enfin l'affaire fut decidée dans un combat, qui ſe donna en 1487. entre les Chevaliers & la Ville de Riga, où la Ville remporta la victoire. Ces guerres inteſtines continuerent, juſqu'à ce que Walther Plettenberg, Gentilhomme de Weſtphalie, fut élû *Heer-Meiſter* en 1495. car par ſa ſage conduite il mit fin à toutes ces broüilleries: Dans la Lettre ſuivante nous dirons quelque choſe de plus particulier de ce grand homme.

LETTRE VI.

De Walther Plettenberg, *Heer-Meiſter*, ou General de la Livonie, avec une exacte Deſcription de la bataille, qu'il donna aux Moſcovites, & dans laquelle avec un petit nombre de gens il tua cent mille Ruſſiens. De la République de Pleskovv.

MONSIEUR.

De tous les *Heer-Meiſters* de la Livonie, il n'y en a point que ces peu-

ples estiment plus que Walther Plettenberg, pour sa valeur, sa sagesse, & sa bonne fortune.

Ses grands avantages ont tellement obscurci la gloire de ses prédecesseurs ; qu'il ne reste aussi que peu d'esperance à ses successeurs de s'acquerir plus de reputation que lui, dans le poste qu'il occupoit. J'ai oüi dire à plusieurs personnes de marque, qu'un grand homme en France, soit que ce fut le Duc de Rohan dans son *Parfait Capitaine*, ou le Marquis de Langeay, ou quelque autre prétend qu'il n'y a jamais eû que trois illustres Heros dans le Monde, sçavoir Alexandre, Jule César, & ce Plettenberg. Je ne sçaurois trouver ces Auteurs dans ce Pays : c'est pourquoi je vous prie d'avoir la bonté de vous informer de la verité dans l'Histoire, dont vous avez une si grande connoissance. Je crois que vous en trouverez quelque chose, du moins dans ces Dictionnaires, qui nous donnent l'Histoire de la vie des grands hommes jusqu'à nôtre tems ; ou s'ils ne disent rien d'un homme si fameux, on doit les regarder comme imparfaits.

Le premier de ses soins fut de faire une paix durable avec la ville de Riga, d'appaiser toutes les broüilleries, & de reformer les

les abus qui s'étoient glissez dans l'Ordre. Il s'attacha uniquement à maintenir la paix au-dedans & au dehors ; afin qu'après tant de guerres civiles & étrangeres, la Livonie pût goûter le repos & l'abondance. Mais les Moscovites rompirent ses mesures, lorsqu'ils firent l'an 1498. une invasion dans la Livonie, où ils brûlerent & pillerent tous les lieux aux environs de Nerva, de Dorpat, & de Riga. Incontinent le *Heer-Meister* se disposa à leur rendre une pareille visite, & ayant assemblé une petite armée d'environ quatre mille chevaux, mais d'hommes choisis & bien disciplinez, il s'avança dans leurs Provinces en commettant des hostilitez : jusqu'à ce qu'il rencontra le gros de l'armée ennemie, qui étoit d'environ quarante mille hommes, la plûpart cavalerie : les ayant chargez il les mit en deroute & les poursuivit le chemin de trois lieuës, la nuit ayant arrêté sa poursuite. Cependant un grand nombre des ennemis y furent tuez. Il prit tout leur bagage, un grand nombre de chevaux, & beaucoup de munitions. Il s'avança aussi dans le Pays, emporta plusieurs forteresses, & battit un autre corps des ennemis, qu'il rencontra près de Iwanogrod. Mais la grande mortalité, qui se

mit dans l'armée Livonienne, l'obligea à se retirer : car lui-même fut attaqué d'une maladie violente, qui l'affoiblit tellement, qu'il faillit à en mourir. Ce contre-temps releva le courage des Russiens, qui firent une seconde irruption dans la Livonie en grand nombre, & ruinerent plusieurs Provinces de la maniere du monde la plus barbare & la plus inhumaine ; en sorte qu'après leur retraite on trouva qu'il manquoit quarante mille personnes qu'ils avoient ou tuez ou emmenez en captivité.

D'abord que le *Heer-Meister* eût rétabli sa santé, il convoqua un Parlement, où on resolut de faire une invasion dans la Russie. Il assembla avec toute la diligence possible sept mille hommes de cavalerie Allemande, & cinq ou six mille fantassins Courlandois. Avec ce petit nombre de gens il fondit sur la Russie, & étant arrivé près de Pleskow, il fit deux prisonniers, qui l'informerent, que les Moscovites s'approchoient avec une puissante armée, à qui le Czar avoit donné ordre d'environner ce petit troupeau d'Allemans, & de les conduire comme du bétail à Moscow. Cet avis donna le temps au *Heer-Meister* de faire avancer ses gens en bon ordre ; jusqu'à ce qu'il rencontra cette nombreuse armée, de plus de cent mille

mille hommes, marchant partagez en douze corps. (Voyez Christ. Kelch) Il anima ses soldats par une courte harangue, & après qu'il eût tiré ses pieces de campagne, à quoi les Moscovites n'étoient pas fort accoûtumez, ils tomberent sur eux avec tant de furie, qu'une attaque si hardie étonna les Russiens : la mêlée fut opiniatre, & quoique le *Heer - Meister* fut trois fois environné de tous côtez par les Moscovites, cependant il se fit jour autant de fois à travers les ennemis avec une valeur incomparable, & enfin les ayant mis en fuite, on en tua un très-grand nombre. Les vainqueurs étant fatiguez, & leurs chevaux harassez, ne purent poursuivre les fuïards plus long-tems : cependant ils tinrent le champ de bataille trois jours, attendant que l'ennemi eût le courage de se rallier & de revenir à la charge : mais ils n'oserent plus paroître devant eux.

L'Histoire ne nous permet pas de douter de la verité de cette fameuse bataille : car on demeure d'accord de la plûpart des circonstances: seulement les Auteurs ne s'accordent pas sur le nombre des morts : car ceux qui en mettent le moins, avoüent, qu'il resta quarante mille Moscovites sur la place, & du côté des Allemans un Capitaine,

un Lieutenant, & un Enſeigne d'infanterie, outre quatre cens Soldats, avec un ſeul Chevalier Teutonique.

Je ſçai que vous aimez l'Hiſtoire des grands hommes & des grands évenemens ; c'eſt pourquoi j'ay deſſein de m'étendre d'avantage ſur cette bataille memorable, pour vous faire voir qu'elle fut plus ſanglante que je ne viens de marquer : car il y a fort peu de gens en Angleterre, qui ſoient bien informez de cette fameuſe journée, & du Heros qui la gagna.

Jean Leunclavius, qui eſt un Ecrivain approuvé & fort curieux, voulant raconter cette fameuſe bataille, dit : *Je m'en vais décrire ce combat, qui ſe donna il n'y a que peu d'années entre les Livoniens & les Moſcovites avec une bravoure incomparable, & dont nous ne ſommes pas encore bien informez : car ceux de qui Paul Jove & le Baron de Herberſtein ont reçû la Relation, ſoit par interêt ou pour d'autres raiſons, l'ont donnée fort differente de ce que j'ay moi-même appris des Livoniens ſur les lieux.*

Baſile Czar de Moſcovie (ſelon le témoignage de ce même Hiſtorien) étoit fils du Grand-Duc Jean & d'une mere Gréque, nommée Sophie, fille de Thomas Paleologue grand Prince dans le Peloponneſe.

C'étoit

C'étoit un Prince ambitieux & aſpirant à de grandes choſes : car après avoir fait pluſieurs actions de valeur, & s'être acquis par les armes plus de gloire qu'aucun de ſes prédeceſſeurs, il entreprit la conquête de la Livonie l'an 1501. lorſque Walther à Plettenberg, deſcendu d'une noble famille en Weſtphalie, homme de grande valeur & de grand conſeil, étoit General avec plein pouvoir de l'Ordre Teutonique dans la Province. Ce grand Capitaine avec un petit nombre de Cavaliers Allemans, qui ne faiſoient tout au plus que ſept mille hommes, outre cinq mille Courlandois, peuples de Livonie qui étoient ſoûmis à ſon commandement, entra dans le Pays ennemi & prit pluſieurs forterèſſes. Il s'avança le 16. d'Octobre tout droit à Pleskow, où il rencontra une armée nombreuſe de Moſcovites dans une grande plaine, fort-propre pour donner bataille. On aſsûre, que le Czar avoit plus de cent mille hommes de ſes propres troupes, outre trente mille Tartares, qui l'avoient joint : car ces Pays vaſtes fourmillent d'habitans.

Il paroît que Leunclavius rapporte le combat à-peu-près de la même maniere, que je l'ai dit cy-deſſus ; & lorſqu'il parle du nombre des morts, il aſsûre que la defaite

de l'ennemi n'eſt pas croyable, & il en donne cette raiſon ; parce que ces grandes plaines étoient toutes couvertes de corps morts. *Il eſt certain*, (dit-il dans l'Hiſtoire des guerres que les Moſcovites ont fait à leurs voiſins depuis 70. ans) *que la plaine où le combat ſe donna, & qui s'étendoit au long & au large plus de ſoixante ſtades, étoit toute couverte de corps morts.* De plus il aſſure, qu'il n'y eût pas moins de quatre vingt mille hommes de tuez, tant Tartares que Moſcovites. Et quoique du côté de Plettenberg il y eût un grand nombre de gens bleſſez par les fléches de l'ennemi, cependant il n'y eût qu'un ſeul homme de tué. Cet Hiſtorien ajoute, qu'il faut que la perte du Czar fut extrêmement grande, puiſque bien-tôt après il envoya un Ambaſſadeur au *Heer-Meiſter* pour lui demander la paix ; ce qu'il n'auroit jamais fait, ſi ſon armée n'eut été entierement défaite. Il eſt vrai, que les Allemans avoient cet avantage ſur l'ennemi, qu'ils étoient armez de cuiraſſes, & qu'ils avoient de l'artillerie, que les Ruſſiens ne connoiſſoient preſque pas ; leſquelles raiſons rendent le fait moins incroyable. Je vous envoye ici une autre Relation d'un Hiſtorien, dont le ſtile eſt ſi ſimple & ſi éloquent, qu'il ſemble qu'il a

été

été inſpiré par Mars, ou par quelque autre Divinité plus ſçavante, dans la Deſcription de cette bataille. Je vous donne l'original : car je laiſſe à une plume plus habile que la mienne, d'en donner la traduction en Anglois, puiſque je crains de faire tort à l'Auteur, en ne donnant pas la force de ſes expreſſions dans une autre langue. En voici pourtant la traduction Françoiſe dans toute l'exactitude poſſible :

L'an de nôtre Seigneur 1500. les Livoniens ſous la conduite de Walther à Plettenberg, homme de grand courage & de grande habileté, & General de l'Ordre Teutonique, livrerent une ſanglante & memorable bataille aux Ruſſiens. Le Maître de l'Ordre Teutonique ayant reſolu de donner combat aux Ruſſiens, ordonna peu aprés le jour de la Naiſſance de la Vierge, qu'on celebreroit ſolennellement pendant trois jours des Prieres publiques & des Litanies pour implorer d'un même cœur & d'une même bouche le ſecours du ciel & pour obtenir la victoire. Enſuite le Maître Teutonique aſſembla tous les Officiers & Commãdeurs avec la Nobleſſe de toute la Province, auxquels quatre Evêques de la Livonie, celui de Riga, celui de Dorpat, celui de Revel, & celui d'Habſal, joignirent leurs troupes auxiliaires, en

ſorte

ſorte que le Maître Teutonique trouva qu'il avoit en tout ſept mille hommes de cavalerie Allemande, avec cinq mille Courlandois, qui ſont un peuple de Livonie. A la tête de cette armée le General Teutonique fait une invaſion dans la Ruſſie, où il ſe rend Maître de pluſieurs villes & châteaux. Aprés cela le jour même de l'élevation de la Croix ils s'avancent vers Pleskow. Près de cette ville il y a une plaine de deux mille d'étenduë, où étant arrivez, l'Empereur de Ruſſie marche à eux à la tête de cent mille combatans, qui étoient partagez en douze corps. Un corps de Tartares de trente mille hommes s'étoit joint à eux. Quoique le General Teutonique vit bien qu'il falloit, ou fuïr honteuſement, ou attaquer avec un courage intrepide cette nombreuſe armée d'ennemis, redoutables pour leur cruauté & pour leurs armes; cependant il ne perdit point l'eſperance de la victoire: mais ayant reſolu de tenter le ſuccés du combat, il anima les ſiens par ce peu de mots.

Soldats, leur dit-il, certes je ne fais point de difficulté aujourdhui de me promettre une glorieuſe victoire de la bonté de Dieu & de vôtre valeur. Les Dieux ſont toûjours favorables à une cauſe tres-juſte; Mais ſouvenez-vous de vôtre ancienne bra-

voure & fermeté, & pensez que vous portez en vos mains l'honneur, la gloire, la patrie ; la liberté, & la Religion. D'autres seroient peut-être épouvantez d'un si grand nombre de Barbares. Mais, Soldats, quand je considere, qui vous êtes, & quand je fais reflexion sur vos belles actions, lorsque vous avez tant de fois défendu peres & meres, patrie, autels, maisons, & la Religion de vos Ancêtres, contre les ennemis irreconciliables de la Foi Catholique, & puisque vous voulez défendre vôtre Religion avec courage & au hazard de vôtre vie jusqu'au dernier soûpir, je n'oserois douter du gain de la bataille. Vôtre valeur, vôtre âge, & vôtre vertu me promettent la victoire.

Il n'eut pas plûtôt dit ces paroles, qu'on donna le signal du combat des deux côtez. Le Maître Teutonique fait décharger sa mousqueterie & son artillerie sur les Tartares, comme des coups de tonnere redoublez & continuels. Ensuite on vient aux mains avec de grands cris & enseignes deployées : on se bat avec l'épée, avec les lances, & avec toutes sortes de traits. Les Tartares & les Moscovites, qui se servoient de l'arc, tiroient une quantité prodigieuse de fleches, comme une épaisse nuée, qui obscurcissoit le ciel : mais presque toutes ne faisoient que frap-

frapper l'air inutilement, & tomber à terre sans coup ferir. Alors un bruit épouvantable retentit jusques dans les nuës : le tonnerre des canons, le fracas des armes, le gemissement des blessez, le cri des mourans, le son des tambours, le hennissement des chevaux tout ne représentoit que l'image de la guerre & de la mort. Les Tartares ayant été défaits & mis en fuite, douze corps de Moscovites tous frais s'avancerent au combat. Après la deroute des Tartares, l'armée Teutonique voyant que la bataille devenoit plus furieuse, à mesure que les ennemis venoient à la charge avec de plus grandes forces, ils fondoient aussi sur eux avec plus de courage, & reprenant en quelque maniere une nouvelle vigueur, ils frappoient de pointe & d'estoc en jettant de grands cris. Vers le soir, le debris de l'armée Moscovite se retira précipitament à Pleskow. Après le combat, on trouva, que des Teutoniques il n'y avoit eû qu'un seul homme de tué, au-lieu que du côté des Moscovites & des Tartares environ cent mille hommes y perdirent la vie, de sorte que dans l'étenduë de deux milles la campagne étoit toute couverte de corps morts. Ce fut une victoire remarquable, où les Teutoniques donnerent une preuve si signalée de leur courage & de leur valeur,

que-

que cette belle action ne doit jamais être effacée de la memoire des hommes. L'Empereur de Moscovie, qui n'osa point paroître dans le combat, ne pouvoit assès s'étonner comment une poignée de gens avoit pû renverser & tailler en pieces une armée si formidable ; c'est pourquoi il conclut incontinent une paix de cinquante ans avec l'Ordre Teutonique. La paix étant faite, & la guerre étant entierement terminée, le Grand-Duc de Moscovie depêcha une Ambassade au Maître de l'Ordre, pour le prier de lui envoyer un de ces Soldats ferrez, (c'est ainsi que les Russiens appelloient les Cuirassiers Teutoniques) qui avoient défait un si grand nombre de Moscovites, ajoûtant que son Ambassadeur lui livreroit un otage, & qu'il lui renvoyeroit ce Cuirassier comblé d'honneurs & de présens. Le Maître Teutonique envoya sans difficulté un de ses Cuirassiers à Moscow. Lorsque le Prince sçût qu'il étoit arrivé, il manda tous ses Ducs, ses Nobles, & ses Officiers, pour se rendre à Moscow au jour marqué, où il les regaleroit d'un spectacle nouveau, qui meritoit d'être vû. Au jour ordonné le Cuirassier parut dans une grande esplanade joignant le Palais du Prince, environné d'un grand nombre de peuple, (comme il arrive dans de

semblables

semblables occasions) & en galopant d'un côté & d'autre, il enlevoit le bonnet de dessus la tête de quelqu'un des spectateurs, & le jettoit au milieu de la course; d'abord courant à toute bride, & prenant le bonnet avec la pointe de sa lance, il le levoit de terre dans moins de temps qu'on ne prononceroit une parole. L'Empereur de Moscovie voyant l'agilité du Cavalier se mit à braire comme un ours; car c'est ainsi que les Moscovites ont accoûtumé de faire en signe d'admiration. Après cela le Cuirassier baissant sa lance se mit à courir à bride abbatuë vers une muraille, qui étoit vis-à-vis de lui, comme s'il l'eût voulu penetrer: mais tout d'un coup ramenant la bride du cheval, il retira sa lance sans toucher la muraille. Le Prince & tous les assistans applaudirent cette action par un autre cri d'admiration. Ensuite reprenant sa lance il courut vers la muraille avec une plus grande vitesse, & rompit son trait en faisant voler les pieces de tous côtez. Après que le Cuirassier eût fait tous ces tours avec beaucoup d'habileté & d'agilité, le Prince le fit appeller & le renvoya au Maître de l'Ordre Teutonique avec de riches présens.

On peut remarquer, que dans cette Relation l'Historien ne fait pas le nombre des morts moindre que ce que j'ai marqué: car il

il nous assûre, que l'ennemi y perdit près de cent mille hommes ; de plus il rapporte que le Czar ne se mêla point dans le combat, mais qu'il s'en tint toûjours éloigné. Peut-être que ces Princes ont pour maxime de conserver leurs personnes, comme quelques-uns de vos Princes voisins ont accoûtumé, au-lieu que c'est une gloire héreditaire à l'illustre Maison de Nassau de se distinguer par leur bravoure à affronter les dangers.

Alexandre Guaguinus, qui avoit fait de belles recherches dans l'Histoire de la Livonie, & qui fut lui-même sur les lieux, pour mieux s'informer de cette celebre bataille, la décrit de la même maniere dans sa *Sarmatia Europaea*.

Le Czar ayant demandé la paix à Plettenberg, ils la conclurent & la jurerent pour cinquante ans. Pendant ce temps-là le *Heer-Meister* s'appliqua à procurer le bonheur de son peuple, se montrant aussi grand dans la Paix que dans la guerre.

L'an 1509. le Czar Basile se rendit Maître de la ville & du Duché de Pleskow. C'étoit une petite République, qui élisoit ses propres Ducs, & le Czar les confirmoit. Ils avoient aussi un Senat, qui les gouvernoit selon leurs loix ; cependant les affaires de grande importance, comme la paix & la guerre,

guerre, les alliances, l'élection du Duc, la levée des taxes &c. ne se faisoient point sans le consentement du peuple. Le trop grand aise & la trop grande liberté rendirent la populace si insolente, qu'elle prétendit de partager les biens & les Domaines des plus riches & des plus puissans de leurs Magistrats & de leurs Citoyens. Ce qui causa de grandes brouilleries, qui allerent si loin, qu'on ne trouva plus aucun moyen d'accommodement.

Là-dessus le Clergé au nom du Senat implora le secours de Plettenberg contre la populace. Mais comme il ne voulut pas repondre à leur invitation, craignant que cette démarche ne fût regardée comme une violation de la paix, qu'il avoit concluë avec les Moscovites, enfin leurs querelles intestines les pousserent à bout & les forcerent à appeller à leur secours le Czar Basile, & à le faire Arbitre de leurs differens. Ce Prince embrassant agréablement l'occasion favorable, se rendit devant Pleskow avec une armée : & le Magistrat avec le Clergé l'ayant admis secrettement dans la Ville, il les soûmit tous, envoya les principaux d'entre eux en captivité à Moscow, & unit ce Duché à son Empire. C'est ainsi que Pleskow passa dans un jour d'une très-grande

de liberté à un très - grand esclavage.

Frederic Duc de Saxe, trente - troisiéme Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, mourut l'an 1510. & Albert Marquis de Brandebourg fût élû à sa place.

L'an 1514. le Czar Basile prit Smolensko, qui étoit une Place forte.

L'an 1521. Plettenberg se rendit indépendant du Grand-Maître de Prusse, en lui payant une bonne somme d'argent pour le droit de Souveraineté, qu'il lui ceda : car il le délivra du serment par lequel les *Heer-Meisters* de Livonie s'obligeoient à dépendre du Chef de l'Ordre Teutonique, & il renonça au gouvernement supréme de la Livonie. Après cela, Plettenberg, pour montrer sa Souveraineté, fit battre de la monnoye, de la même valeur que celle de Portugal, qui étoit alors la meilleure de toute l'Europe. L'Empereur Charles Quint le fit Prince de l'Empire, *cum voto & sessione*, *avec le Droit de suffrage & de séence dans la Diette*. De plus, il accorda à toutes les Provinces de Livonie, sçavoir à la Lettie, à la Courlande, à l'Estonie, & à la Semigallie, comme membres de l'Empire, le Privilege d'appeller de leur Prince à la Chambre Imperiale de Spire.

L'an 1522. la Reformation commença dans

dans la Livonie, qui se separa de la Communion Romaine, dont les Prêtres s'étoient rendus par-tout odieux, par leur ignorance, par leur fainéantise, & par leurs excès, Luther envoya des Ministres dans ce Pays-là, avec des Lettres pour animer le zele des peuples à la Réformation. Plettenberg lui-même & plusieurs de l'Ordre Teutonique favorisoient sous main les Prédicateurs Protestans. Et quoique l'Empereur Charles Quint à la priere des Papistes écrivit plusieurs Lettres en termes très-forts, pour obtenir, que la ville de Riga restitueroit les biens Ecclesiastiques qu'on avoit saisis, & qu'on ne fit aucune innovation dans la Religion; cependant le parti Protestant fut maintenu. Ensuite Guillaume Marquis de Brandebourg, & Archevêque de Riga, s'étant declaré pour le Lutheranisme, tout le peuple embrassa cette Religion.

Ledit Empereur fit tous ses efforts pour rétablir les Ecclesiastiques dans leurs biens. Pour cet effet il fit sçavoir aux Livoniens, que, s'ils ne rendoient pas incessament ces biens-là, il les forceroit à le faire par le feu & par le fer. Mais ils lui firent réponse que la cavalerie de sa Majesté Imperiale seroit fort harassée & fatiguée, avant qu'elle pût se rendre dans leur Pays: que s'il envoyoit une grande armée contre eux, elle periroit de famine dans un

voyage

voyage si long & si penible : & que pour une petite armée,ils ne la craignoient point, car ils sçauroient bien lui faire tête.

Walther Plettenberg, ce grand General, & ce sage Prince, mourut en 1535. generalement regretté, non seulement de ses sujets, mais aussi de tous ceux qui connoissoient son merite.

Comme je sçai que vous aimez les Antiquitez & les piéces curieuses, j'ai bien voulu faire un voyage de Mittau à Riga, pour chercher le portrait de ce celébre personnage dont je vous envoye la copie. Il est sur la muraille du vieux château, exposé à l'air, & peint à fresque, mais fort défiguré par les injures du temps & de l'air. Lorsque le Roi de Suede ordonna qu'on bâtiroit une nouvelle citadelle à Riga pour marquer l'estime, qu'il avoit pour la memoire de ce grand homme, il défendit expressément d'abbattre cette partie de la muraille, où sa statuë étoit placée. Au dessous on a mis ces mots assès negligemment.

RIGA 1697.

Nec Historia debet egredi veritatem, & honestè factis veritas sufficit. Plinius in Epistola ad Tacitum.

C'est-à-dire,

L'Histoire

L'Histoire se doit faire une loi inviolable de la verité, & les belles actions n'ont besoin que de la verité. Pline dans l'Epitre à Tacite.

LETTRE VII.

Les causes de la Décadance de l'Ordre Teutonique, dont les principales furent leurs divisions intestines & leurs débauches. Les Moscovites menacent la Livonie & y font des courses. L'Ordre Teutonique est éteint dans ces quartiers-là.

MONSIEUR.

Iwan Wasilewicz II. Czar de Moscovie conquit en 1551. les deux Royaumes de Casan & d'Astracan en Tartarie, & & emmena leurs Princes avec leur famille prisonniers à Moscow. Ce Czar étoit un homme ambitieux, brutal & cruel; de sorte

ſorte que tout ce que les Hiſtoriens rapportent de lui, eſt vray, il ne cedoit en rien aux plus cruels Tyrans. Il ſçavoit très-bien que la Livonie s'étoit beaucoup enrichie par le Commerce & dans une longue paix ; que la grande abondance avoit jetté les Livoniens dans la débauche, dans la molleſſe, & dans la faineantiſe ; que la trop grande proſperité avoit nourri leurs animoſitez ; & qu'il y avoit des querelles continuelles entre les deux partis dominans, je veux dire les Evêques & l'Ordre. Depuis la mort de Plettenberg les affaires de la guerre étoient entierement negligées ; la milice n'étoit point exercée, & on n'entretenoit point d'armée, ni des naturels du Pays, ni d'étrangers. Les fonds publics étoient épuiſez par des dépenſes inutiles & exceſſives, ou en enrichiſſant les amis & les parens des Chevaliers, des Evêques, & des Chanoines, ou en en faiſant paſſer tous les ans une grande partie à Rome. Mais les plus grandes voleries ſe commettoient par les Commiſſaires, qui menageoient les affaires publiques, & qui ne penſant qu'à leur interêt particulier divertiſſoient les deniers de la Republique à leur propre avantage. Outre que chaque Province ſur de prétendus privileges refuſoit de contribuer pour le bien public.

E C'eſt

C'eſt le ſouhait & le threſor d'un Prince, d'avoir des ſujets riches, lorſqu'il peut ſans de longues deliberations diſpoſer de leurs bourſes pour les beſoins preſſans de l'Etat. Mais lorſque dans des aſſemblées libres châcun veut mal-à-propos inſiſter ſur ſes privileges prétendus & ſur ſes immunitez, ſans conſiderer, qu'ils riſquent de perdre biens & liberté; s'ils ne contribuent par les deniers neceſſaires pour leur conſervation: dans un tel cas on pourroit ſans peine détruire toute autre Nation que les Anglois; qui ſçavent fermer ou ouvrir leurs bourſes, lorſqu'il faut, puiſque la gloire de leur Nation eſt toujours la regle de leurs actions. La ruine de l'Empire d'Orient par la priſe de Conſtantinople, la maniere dont le peuple de Danemarc a perdu ſes privileges, la deſtruction de la Livonie, (comme nous verrons tout-à-l'heure) & pluſieurs autres Peuples nous fourniſſent des exemples des triſtes effets, que la diviſion & l'avarice des membres d'un Etat libre peuvent produire.

Pendant que les affaires de Livonie étoient dans cet état, le Czar s'appliquoit à faire une bonne proviſion de canons, d'armes, & d'autres munitions. Il fit venir des Officiers d'Allemagne & d'Ecoſſe pour exercer ſa cavalerie & ſon infanterie, comme auſſi des Ingenieurs,

genieurs, des Canoniers, des Architectes, & toutes ſortes d'Artiſans. Il ſe ſervit d'eux pour inſtruire à la guerre ſon peuple, qui n'étoit point diſcipliné; ſur-tout il eût occaſion de le faire au mètier de la guerre dans la conquête de Caſan & d'Aſtracan. Alors il entreprit d'attaquer des Nations plus braves. Et comme il vit que les diviſions, l'orgueil, le luxe, & principalement la grande molleſſe & la ſecurité des Livoniens lui promettoient une conquête aiſée, il fit de grands préparatifs pour une invaſion. Mais pour avoir un prétexte de leur faire la guerre il envoya demander à l'Evêque de Dorpat le tribut, qu'il prétendoit que cet Evêché avoit autrefois païé à ſes prédeceſſeurs. Les Livoniens allarmez de cette demande, le *Heer-Meiſter* & l'Evêque envoyerent une Ambaſſade à Moſcow, pour remontrer, que la Livonie n'avoit jamais païé tribut à la Ruſſie. Mais le Czar ne voulut point demordre de ſes prétentions, ni entendre raiſon: car s'il conclut la paix avec eux pour quinze ans; ce fut à condition que dans trois ans les differens entre la Ruſſie & la Livonie, principalement celui du tribut, ſeroient terminez.

Le *Heer-Meiſter* Henri Galen, prévoyant que cette paix ne ſeroit pas de lon-

gue durée, envoya la même année un Ambassadeur à Gustave I. Roi de Suede, pour implorer son secours contre les Moscovites, qui lui ayant donné une reponse telle qu'il la souhaitoit, se disposa à agir vigoureusement contre les Russiens.

Les Moscovites ayant assiegé l'an 1555. Wibourg en Finlande, ils furent repoussez & chassez par ce grand Prince Gustave Vasa. Alors on auroit pû facilement dompter leur orgueil & leur insolence, si les Livoniens, suivant leurs engagemens, eussent profité de l'occasion pour fondre sur l'ennemi. Mais la mollesse des Chevaliers de l'Ordre, qui avoient degeneré de leur bravoure, & les animositez & les querelles domestiques, qui s'étoient allumées entre eux & les Evêques, furent cause qu'ils ne penserent point à leur propre sûreté.

Guillaume de Furstenberg, Coadjuteur du *Heer-Meister* de Livonie, assiegea en 1557. Guillaume Marquis de Brandebourg Archevêque de Riga & Christophle Duc de Mecklenbourg son Coadjuteur, dans Kokenhausen, où il les prit tous deux prisonniers. Sigismond Auguste Roi de Pologne, qui étoit proche parent de ces illustres prisonniers, employa inutilement tous ses bons offices pour procurer leur liberté & leur rétablissement:

ment : c'eſt pourquoi il fut reſolu dans une Diete generale tenuë à Varſovie de faire une invaſion dans la Livonie avec une armée de cent mille hommes.

Chriſtiern III. Roi de Dannemarc envoya un Ambaſſadeur en Livonie, pour moyenner la paix entre l'Archevêque & l'Ordre ; mais Furſtenberg, qui étoit pour lors *Heer-Meiſter*, ne voulut point y entendre : juſqu'à ce qu'il apprit, que l'armée Polonoiſe ayant joint les Pruſſiens, dont le Grand-Maître Albert de Brandebourg étoit frere de l'Archevêque, marchoit vers la Livonie.

Le Roi Sigiſmond envoya un ſabre nud à Furſtenberg avec ordre de lui dire, qu'avec de tels inſtrumens il étoit réſolu d'ouvrir la priſon des deux Ducs, & de procurer leur rétabliſſement. Il auroit ſans doute executé ſes menaces, ſans l'entremiſe de l'Empereur Ferdinand I. & de quelques autres Princes d'Allemagne : car ils procurerent une paix honorable au Roi de Pologne, qui fut ſuivie de l'entier rétabliſſement des deux Ducs, outre une bonne ſomme d'argent, qu'on donna au Roi pour les frais de ſon expedition. En même-temps les Mediateurs porterent la Pologne & la Livonie à faire une ligue défenſive

contre les Moſcovites. Enſuite les Etats de Livonie,ſe croyant en ſureté très-mal-à-propos,& craignant de tenir une armée ſur pied pendant la Paix, la congedierent, excepté quelque peu de troupes, qu'ils garderent. Ils eurent lieu de ſe repentir d'avoir caſſé leurs troupes avec tant de précipitation, lorſqu'ils virent les malheurs, qui les menaçoient ; mais il n'étoit plus tems.

Cependant le Czar prenoit garde à toutes ces démarches ; & ayant appris que la Livonie avoit fait une ligue avec la Pologne, il redemanda le tribut de l'Evêché de Dorpat : outre cela le commerce libre pour tous ſes ſujets dans toute la Livonie, tant avec les naturels du Pays, qu'avec les étrangers. De plus ils devoient rebâtir pluſieurs Egliſes Ruſſiennes, qui avoient été ruinées dans le tems de la derniere Reformation. Enfin il falloit qu'ils renonçaſſent au Traité, qu'ils avoient fait avec la Pologne. En cas de refus il les menaçoit de mettre leur Pays à feu & à ſang. Les Livoniens, qui avoient plus de penchant à vivre dans la pareſſe & dans la débauche, que d'aller à la guerre, envoyerent une celebre Ambaſſade à Moſcow, avec de grands dons & de magnifiques préſens. Leurs inſtructions étoient, qu'il falloit s'accorder

corder avec le Czar pour quelque somme d'argent, & incontinent conclurre la paix avec lui.

Le Czar ne voulut entendre à aucun Traité, avant que les Livoniens eussent promis de renvoyer incessamment six compagnies d'Allemans, qui étoient les seules troupes qu'ils avoient sur pied. Par le plus grand aveuglement & la plus grande fatalité du monde, les Ambassadeurs acorderent cet article, & les troupes furent congediées. Après quoi on entra en negociation, & les Ambassadeurs convinrent, qu'ils payeroient au Czar pour toutes ses prétentions quarante mille écus, outre mille ducats d'or, que l'Evêché de Dorpat lui devoit compter à l'avenir tous les ans. Les Ambassadeurs ne furent pas plûtôt de retour à leur logement, que la grande avidité du Czar le porta à envoyer chès eux pour recevoir la somme stipulée dans le Traité. Ils répondirent à ceux qui portoient le message, qu'ils n'avoient pas l'argent avec eux, mais qu'ils leur promettoient qu'on le leur remettroit dans peu de tems. Cette réponse deplût au Czar, qui voulant leur rendre la pareille, leur joüa ce tour. Il invita les Ambassadeurs à sa table, dont il fit couvrir tous les plats : ensuite

 ayant

ayant commandé, qu'on ôtât tous les couvercles, les plats se trouverent tous vuides. Ainsi le Czar ayant duppé les Ambassadeurs, il les renvoya affamez chès eux, & les congédia tout-à-fait avec cette réponse, qu'il iroit lui-même querir le tribut en Livonie. C'est pourquoi sans perdre temps il fit marcher en 1558. une armée de quarante mille hommes, sous le commandement d'un Prince de Tartarie, nommé Czar Sigaley, qui commit des cruautez inouïes dans la Livonie. Les Livoniens étoient reduits à ces extrêmitez, qu'ils ne pouvoient trouver de secours chès eux, ni ne devoient en attendre d'ailleurs. L'Empereur n'étant pas en état de les secourir, leur permit d'avoir recours à quelque autre Prince voisin. Mais comme ils déliberoient sur le choix du Prince dont ils imploreroient la protection, Iwan Wasilewicz vint à la tète de son armée, & ayant mis le siege devant Nerva, il la prit par assaut dans le mois de Mai.

Au mois de Juillet suivant Sigaley avec une armée de cent mille hommes vint assieger Dorpat, qui se rendit sans faire beaucoup de resistance. On ne sçauroit croire les horribles cruautez, que les Moscovites commettoient dans tout le Pays, sans distinction

diſtinction d'âge, de ſexe & de condition. Ces inhumanitez jetterent une ſi grande terreur parmi tous les habitans, que perſonne ne penſoit à s'oppoſer à l'ennemi, mais à ſauver ſa vie.

Le *Heer-Meiſter* Guillaume de Furſtenberg reſigna en 1559. la Souveraineté, & ſon Coadjuteur Gotthard Kettler prit ſa place; car il fut élû Grand-Maître de l'Ordre en Livonie. Il envoya un Ambaſſadeur à Auſbourg, où l'Empereur Ferdinand I. avoit convoqué la Diete de l'Empire, pour leur repréſenter les malheurs qui menaçoient la Livonie. Mais il ne pût obtenir qu'une ſimple promeſſe d'un ſecours d'argent, qui ne fut jamais payé. Il ſe rendit en perſonne auprès de Sigiſmond Roi de Pologne, & envoya un Ambaſſadeur à Guſtave Roi de Suede. Ces deux Princes lui firent de belles promeſſes, ſans le ſecourir. Cependant l'armée des Moſcovites de cent trente mille hommes ravageoit tout le Pays aux environs de Riga, en continuant leurs barbaries.

L'an 1560. Le Duc Magnus frere de Frederic II. Roi de Dannemarc, arriva en Livonie, pour prendre poſſeſſion de deux Evêchez, ſçavoir de Pilten dans la Courlande, & d'Oeſel, que le Roi ſon fere lui avoit

achetez pour ſon appanage. On les ſeculariſa. Ce jeune Prince qui étoit ambitieux, prétendoit que certains Territoires lui appartenoient, comme étant des Dépendances de ſes Evêchez, & il en occupa quelques-uns ; ce qui fit croire, qu'il entretenoit correſpondance avec les Moſcovites ; & il s'en fallut peu, que la guerre civile ne ſe rallumât entre lui & le *Heer-Meiſter*.

Les Ruſſiens continuoient leurs ravages, & par la mutinerie de la garniſon ils prirent la forteresſe de Felin, où le *Heer-Meiſter* Furſtenberg, qui avoit dernierement reſigné ſon commandement, s'étoit retiré : & l'ayant pris ils le conduiſirent en triomphe à Moſcow.

Guſtave I. d'immortelle memoire mourut en 1560. Quelque temps avant ſa mort il avoit envoyé un Ambaſſadeur aux Etats de Livonie, pour les exhorter à demeurer fideles au *Heer-Meiſter* & à être bien unis enſemble, avec promeſſe de leur envoyer du ſecours, s'il demeuroit en vie. Mais étant mort bien-tôt après, Eric XIV. ſon fils & ſon ſucceſſeur n'eût pas les mêmes vûes que ſon pere.

Alors les Livoniens ſe virent reduits dans l'état le plus déplorable du monde, & il ne leur reſtoit d'autre reſſource, que celle d'implorer

d'implorer le secours du Roi de Pologne & du Roi de Suede leurs voisins. Mais ces Princes ne voulurent point s'engager à les secourir, qu'à condition qu'ils se metroient entierement sous leur protection, avec cette difference, que le Roi de Pologne demandoit, que toute la Livonie fut annexée à sa Couronne, au-lieu que la Suede ne demandoit que la Ville de Revel & quelques endroits dans l'Estonie. Cependant le *Heer-Meister* se determina pour le premier parti.

Pendant que le *Heer-Meister* traitoit avec la Pologne, & qu'il travailloit puissament à la conservation du Pays par sa prudence, par sa conduite, & en faisant des Alliances, la ville de Revel avec une partie de l'Estonie s'engagerent malgré lui avec Eric XIV. Roi de Suede: car lorsqu'il apprit que le Traité étoit fort avancé, il leur envoya pour Ambassadeurs Henri Dohna & Jean Fischer, pour les détourner de conclurre le Traité avec la Suede, leur promettant un prompt secours: mais ils arriverent trop tard; car ils avoient déja prêté le serment de fidelité à Eric à des conditions très-honorables & très-avantageuses.

Cette division porta le *Heer-Meister*, le Marquis de Brandebourg Archevêque de Riga, & la Noblesse, à hâter la conclusion

du Traité avec la Pologne cette année. Ils s'engageoient d'être annexez à la Couronne de Pologne & au grand Duché de Lithuanie, à condition que le Roi de Pologne obtiendroit de l'Empereur de lever le serment de fidelité, qu'ils lui devoient, & qui les rendoit dependans de l'Empire Romain, & qu'ils ne seroient pas mis au ban de l'Empire pour avoir changé de Maître. Les autres conditions étoient, que le Roi & ses successeurs maintiendroient les Livoniens dans l'exercice de leur Religion suivant la confession d'Ausbourg, & qu'ils ne permettroient pas qu'on y fit aucune innovation. Il confirma à toutes les Provinces leurs privileges, leurs loix & leurs libertez, tant dans le spirituel que dans le temporel. Surtout il promit de maintenir la Noblesse dans leurs biens, droits, jurisdictions & immunitez. Toutes les places & les charges ne devoient être occupées & exercées que par des Allemans. Enfin que le *Heer-Meister* porteroit à l'avenir le titre de Duc, & recevroit l'investiture des Duchez de Courlande & de Semigallie pour lui & pour ses héritiers mâles, à condition seulement, qu'il le tiendroit comme un Fief dependant de la Couronne de Pologne. Avec cela il fut declaré Gouverneur perpetuel de tout le reste de la Livonie.

D'un

D'un autre côté les Etats de Livonie promirent, que non seulement cette partie de la Province, qui entroit présentement dans le Traité, mais aussi tout ce qu'on pourroit arracher des mains de l'ennemi, qui auroit appartenu autrefois aux Livoniens, seroit desormais reconnu comme une dépendance de la Couronne de Pologne & du grand Duché de Lithuanie. Le *Heer-Meister* aprés avoir renoncé à l'obéïssance, que les Etats de Livonie s'étoient engagez par serment de lui rendre, & aprés les en avoir absous publiquement, eux & lui conjointement s'obligerent à rendre Homage à la Couronne de Pologne. Aprés qu'on fût convenu de ces articles & de plusieurs autres, les deux parties les signerent & les jurerent à la Diete de Wilna le 28. de Novembre 1561.

Le Traité, qu'on appelle *Pacta subjectionis*, étant conclu, le Roi de Pologne envoya à Riga le Prince Nicolas Radzivil, qui delivra aux Etats de Livonie la ratification du Traité fait par son Maître. Là-dessus le *Heer-Meister* renonça à l'Ordre & en quitta l'habit avec les autres marques, aussi-bien que plusieurs autres des principaux Chevaliers de l'Ordre; en recompense il fut proclamé, au nom du Roi de Pologne, Duc de Courlande & de Semigallie, & la Noblesse lui

lui prêta le serment de fidelité, comme à un Prince temporel. En même tems il fut déclaré Gouverneur perpetuel de la Livonie. C'est ainsi que finit ce fameux Ordre Teutonique, qui s'étoit établi & maintenu avec tant de bravoure dans la Livonie plus de trois cens ans.

Dans les Lettres suivantes nous verrons les miseres & les desolations, qui arriverent dans la suite, & qui font la matiere de ces vers, où je finis.

Disce meo exemplo peccatis fræna negare,
Inclyta Germanis subdita Terra viris.
Me mea luxuries, me cæca libido, tyrannis,
Hæc tria me tantis implicuere malis.
Hæc tria verterunt olim clarissima sceptra.
Hæc tria sunt luctûs jam quoque causa mei.
Pœnitet heu! serò scelerum me pœnitet; at nunc,
Quid juvat amisso claudere septa grege?
Si tamen ô germana sapis, Germania fœlix,
Disce meo exemplo fræna negare malis.
Dum te fata trahunt, studia ad meliora sequendum est;
Tempore qui fatis paruit, haud periit.
Vltrix dextra Dei quo tardiùs exit ad iram,
Hoc graviùs tandem, cum furit illa, ferit.

On trouve ces vers dans une Epigramme de Theodore Sorbachius, où la Livonie

nie affligée donne des avis à sa sœur l'Allemagne.

LETTRE VIII.

Ce qui arriva après le partage de la Livonie, & les commencemens de guerre des Polonois & des Suedois contre les Moscovites, les cruautez du Tyran Iwan Wasilewicz Czar de Moscovie; comme aussi deux Lettres écrites par ce Prince infortuné Eric XIV. Roi de Suede, qui avoit été emprisonné par ses freres.

MONSIEUR.

Le partage de la Livonie entre tant de puissans Princes, au lieu de mettre fin à ces cruelles guerres, fut la source d'un plus grand nombre. Car il n'y avoit aucun de ces Princes, qui avoient partagé la Province entre eux, qui ne prétendit de l'avoir toute entiere.

Le

Le Roi Sigiſmond, qui avoit la meilleure partie, crût auſſi avoir le meilleur droit à tout le reſte. C'eſt pourquoi il envoya un Ambaſſadeur à Stockholm pour réclamer la ville de Revel, & cette partie de l'Eſtonie, que les Suedois poſſedoient : mais le Roi Eric repondit, qu'il avoit autant de droit à la portion qui lui étoit échûë, que le Roi de Pologne en avoit à la ſienne.

Magnus Duc de Holſtein donna ſes prétentions ſur la ville de Revel & ſes dependances ; mais les Suedois ne voulurent point la rendre. A leur refus il fit ſi bien, que la guerre s'alluma entre ſon frere le Roi de Dannemarc & le Roi de Suede.

Eric ſe voyant attaqué par tant d'ennemis tâcha de renouveller la paix avec le Moſcovite, & de renfermer l'Eſtonie dans le Traité. Mais Iwan Waſilevicz, qui ne prétendoit pas moins que d'avoir toute la Livonie, ne voulut entendre à aucun Traité de paix. Il fit ſeulement en 1562. avec lui une treve de deux ans, dans laquelle on renferma Revel. Incontinent aprés le Czar declara la guerre à Sigismond Roi de Pologne d'une maniere fort inſolente : car il s'appelloit lui-même dans ſes Lettres *le Lieutenant de Dieu*, (quoiqu'il meritât avec plus de raiſon le nom de *Verge de Dieu*) & il faiſoit

ſoit au Roi Sigismond des menaces fieres & en des termes injurieux : il finiſſoit en diſant, qu'il apporteroit avec lui une caiſſe pour y mettre la tête du Roi Sigismond. Le Roi dans ſa réponſe défia le Czar de le venir rencontrer à Smolensko, où le pere de Sigismond avoit autrefois remporté une victoire ſignalée ſur les Moſcovites.

Cette même année au mois d'Octobre Jean Duc de Finlande frere d'Eric Roi de Suede épouſa à Wilna en Lithuanie la Princeſſe Catherine ſœur de Sigiſmond Auguſte Roi de Pologne. Son frere Eric s'en offenſa extrêmement. La même Princeſſe avoit été demandée en mariage par le Czar Iwan Waſilewicz ; mais parce qu'il ne voulut pas établir la ſucceſſion à la Couronne de Moſcovie ſur les enfans qu'il auroit de la Princeſſe Catherine, au préjudice des enfans du premier lit, on la lui refuſa en ſe mocquant de lui d'une maniere ſanglante : car les Polonois lui envoyerent pour ſon épouſe une cavale blanche habillée en Dame de qualité. Le Czar eût un ſi grand reſſentiment de cet affront, qu'il s'en vengea avec beaucoup de cruauté ſur les Lithuaniens : car pendant que Sigiſmond Auguſte Roi de Pologne conſultoit avec la Diete generale du Royaume ſur les moyens de pouſſer

pousser la guerre contre la Suede & la Moscovie, le Czar à la tète de trois cens mille hommes vint mettre le siege devant la grande & riche ville de Polocko, & l'ayant emportée par assaut, il massacra plusieurs milliers de personnes, & emmena huit mille prisoniers avec un grand butin à Moscow. Il auroit sans doute envahi toute la Lithuanie, si la Diette, qui se tenoit alors à Peterkow, ne lui eût envoyé un Ambassadeur, pour l'informer, qu'ils s'étoient assemblez pour élire un successeur à leur Roi, qui étoit sans enfans, & qu'ils s'étoient déterminez pour le Czar, ou pour un de ses fils. Par ce stratageme ils l'engagerent à s'en retourner dans son Royaume. Cette année Guillaume Marquis de Brandebourg, dernier Archevêque de Riga, mourut. Après sa mort on secularisa cet Archevêché.

Le Roi de Pologne se trouvant attaqué, d'un côté par les Moscovites, & de l'autre par les Suedois, porta le Roi de Dannemarc à tomber sur la Suede : car Jacob Brockenhusen se mit en mer, & ayant rencontré la flotte Suedoise, commandée par Jacob Bagge, il l'attaqua près de Bornholm, mais il eût un succès très-malheureux ; car outre qu'on prit prisonniers l'Admiral Danois & sept Capitaines avec

900. matelots, il y eut 600. Danois tuez dans le combat, quatre vaisseaux de guerre pris, &le reste de la flotte fut dispersé.

Godhard Duc de Courlande & de Semigallie épousa l'an 1566. Anne Princesse de Mecklenboug. La solennité du mariage se celebra à Koningsberg en Prusse. Cependant les Polonois avec les Suedois d'un côté, & de l'autre avec les Moscovites, continuoient leurs hostilitez dans la Livonie, où il se fit plusieurs escarmouches, attaques, & sieges.

En 1568. plusieurs des plus proches parens du Czar, étant las de sa tyrannie, lierent une conspiration contre lui, qui fut fomentée par Sigismond Auguste Roi de Pologne, ils lui avoient promis de se rendre à lui avec la plus grande partie des Provinces de Moscovie; mais un des conspirateurs les découvrit. Le Czar dans sa rage, les ayant fait tous saisir, mit à mort par toutes sortes de tourmens qu'il pût imaginer, eux, leurs femmes, leurs enfans, leurs parens, leurs amis, leurs vassaux, leurs tenans, & leurs domestiques des deux sexes. Leurs maisons furent rasées, & leurs noms effacez du regître de son peuple. Il poussa la vengence si loin, qu'il extermina leurs bêtes, comme leurs chevaux, leur bêtail,

bêtail, leurs chiens, leurs chats: il fit même empoiſonner le poiſſon de leurs viviers. Salomon Henning, qui vivoit dans ce temps-là & qui a écrit l'Hiſtoire de ce Tyran, rapporte un exemple tragique de ſon extrême cruauté: car deux freres, que le C ar avoit employés entre pluſieurs autres dans l'execution de cette cruelle boucherie, ayant trouvé un bel enfant dans le berceau, & étant touchez de compaſſion envers lui, à ſes ſoûrires innocens & à ſes mouvemens tendres ils ne purent pas ſe reſoudre à le tuer. C'eſt pourquoi ils porterent le petit enfant au Czar, croyant d'émouvoir ſa compaſſion. Mais après l'avoir pris entre ſes bras, & après l'avoir baiſé & careſſé, il eût la cruauté d'enfoncer trois coups de couteau dans le corps de ce pauvre innocent, & de le jetter aux ours par la fenêtre. Il fit auſſi ſur le champ maſſacrer les deux freres devant lui.

L'an 1569. Jean Roi de Suede, ayant avec le ſecours de ſon plus jeune frere Charles de Sudermanie, dethroné Eric XIV. leur Roi & leur frere ainé, il envoya Paul Juſte Evêque d'Abau, & Antoine Olſen Seigneur de Tiuſterby, en Ambaſſade au Czar, pour traiter de la paix avec lui. Mais ce Prince ayant violé le

droi

droit des gens, il leur fit enlever tout ce qu'ils avoient, & après leur avoir fait donner une cruelle bastonnade, on les mit en prison : car le Czar étoit grand ami du malheureux Roi Eric. C'est le même Eric, qui rechercha en mariage Elizabet Reine d'Angleterre ; & ayant eu un refus d'elle, il s'adressa à la Princesse Christine fille de Philippe Landgrave de Hesse, qu'on lui refusa aussi. Ensuite il eût le malheur de se marier à une femme de fort basse extraction, & par-là il perdit l'affection de ses freres & de ses sujets. Enfin quelques actions de cruauté, qu'il commit, ayant fait croire, qu'il y avoit de la phrénésie dans son fait, il fut déthroné & mis en prison, où l'on dit que son frere Jean le fit empoisonner pour prendre sa place. Eric étoit un Prince d'une très-belle taille: il étoit doué de fort bonnes qualitez, surtout il étoit fort sçavant, comme il paroît par les deux Lettres Latines, qu'il écrivit de la prison, à son frere où on le traitoit cruellement. Les voici traduites en François.

A Très-illustre & très-puissant Prince Jean, Gouverneur des Gots & des Vandales, Prince héréditaire, & Duc de Finlande, mon frere.

Très-illustre & très-puissant Prince,

Je ne sçai, s'il est plus avantageux pour moi, de me taire, ou de mettre mes plaintes sur le papier; car j'ai éprouvé plusieurs fois, que mes Lettres, au lieu d'apporter quelque soulagement à mes maux, les ont augmentez; outre que je n'ai jamais reçû aucune réponse de vous. D'où j'ai lieu de douter, que mes requêtes ayent été renduës à vôtre Serenité. Cependant la grande necessité m'oblige à faire encore cette tentative pour me procurer, ou l'adoucissement, ou la fin des miseres que je souffre. Car je ne sçaurois jamais me persuader, que ce soit la volonté & l'ordre de vôtre Serenité, qu'on m'inflige toutes les peines, sous lesquelles je gémis. Dieu sçait, de quelle maniere indigne & inhumaine on nous a traitez pendant vingt-deux semaines. Il ne s'est passé aucun jour sans nous faire ressentir des maux; car outre les injures atroces, dont

des

des gens indignes nous harceloient, on nous a fait presque perir de faim & de froid, dans la puanteur & dans les tenebres. D'ailleurs ils m'ont poursuivi avec des épées & des poignards dans le temps que j'étois hors d'état de me défendre. Souvent même nous ne pouvions prendre du repos pendant la nuit pour le bruit & le fracas qu'ils faisoient dans la maison. Outre tous ces maux, ce qui nous afflige le plus, c'est que nous avons le malheur d'être privez de la parole de Dieu & des prédications : car pendant douze Dimanches, outre plusieurs jours de fête, nous n'avons point oüi de Prédicateur. Ils m'ont aussi ôté ma Bible Latine, en nous enlevant toutes nos hardes. Cependant je souffrirois tous ces maux avec patience, si je sçavois certainement, quand on me redonnera ma liberté, & quand ma prison & mes maux cesseront. Je prens Dieu à témoin, que je n'ai jamais eu dessein de violer le traité ni les conditions, dont nous étions convenus dans les Lettres écrites de part & d'autre, & que vôtre Serenité a confirmées par son seau & son serment. Si on m'eût laissé vivre en paix sans me faire tort, je n'aurois jamais été la premiere cause de toutes nos querelles. Je n'ai aussi rien machiné contre la Noblesse

ſe depuis que la reconciliation a été faite ; & qu'on s'eſt écrit les uns aux autres, comme ils s'en plaignent : j'ai ſeulement penſé à les tenir dans le devoir & dans la fidelité, & à défendre tout le Royaume contre la violence & les ravages des ennemis. Mais, ô malheur ! en tâchant de procurer le bien de tous mes ſujets j'ai hâté ma ruine. C'eſt pourquoi puiſque j'ai une bonne conſcience, & que je ne ſuis coupable en rien, quand même j'aurois commis le plus grand crime, (ce qui n'eſt pas) & que mon ennemi en ſeroit le juge s'il avoit les moindres ſentimens d'équité, je penſe qu'il jugeroit, que mon péché eſt plus qu'expié par tous ces tourmens & ces ſupplices, qu'on a fait ſouffrir à ma perſonne Royale. J'eſpere que vôtre Serenité, en qualité de frere, par un principe de juſtice, & ſur tout pour l'eſperance de la vie éternelle, ſera touchée de ma miſere & de mes ſouffrances, en me delivrant de cette priſon très-dure & très-étroite, & en me rendant mon entiere liberté : ou du moins que vôtre Serenité me fera ſçavoir ce qu'elle exige & ſouhaitte de moi, pour me procurer la liberté & celle des miens. Je ſupplie auſſi vôtre Serenité de me donner les articles dans des termes fort clairs & fort ſimples. Je promets de ſouſcrire

crire le plutôt qu'il se pourra à toutes les conditions que vôtre Serenité m'imposera, de les confirmer par mon seau, par mon seing & par lettres, & de les mettre en execution, pourvû qu'elles ne soient point préjudiciables à la gloire de Dieu, ni à mon honneur, ni à ma reputation, ni à ma vie, & qu'elles ne soient à la ruine & au grand dommage de moi, de ma femme, & de mes enfans; ce que je ne crois point que vôtre Serenité voulut exiger de moi: car le monde est asses grand & étendu pour y trouver un moyen facile d'appaiser ou d'éteindre les haines entre des freres en mettant un grand éloignement de lieux & une grande étenduë de pays entre eux, sans se servir de prisons & de supplices pour cela. Que si je ne puis pas obtenir ma demande, je vous supplie de me rendre mes trois filles, jusqu'à ce que la haine & la colere soient calmées, & que vôtre Serenité ait par le secours de l'Esprit de Dieu de meilleurs sentimens de la justice de ma cause. C'est là en peu de mots ce que je vous demande très-humblement, priant Dieu, qu'il daigne accorder à vôtre Serenité, à son épouse & à ses enfans, la santé du corps & de l'ame, & un heureux succès dans vos justes & pieux desseins, comme à moi l'effet de ma requête, par mon élargis-

sement & celui des miens. De ma prison de Stockholm.

De vôtre Serenité le très-malheureux frere

ERIC.

A très-illustre & très-puissant Prince Jean, Gouverneur héréditaire de la Suede, salut avec une profonde humilité.

Très illustre & très-puissant Prince, mon Seigneur, & mon frere.

HIer on mit en prison le seul Serviteur qui me restoit, Docteur Benedictus, aussi-bien que mon Cuisinier. Dans les miseres, que moi & mes enfans souffrons, nous ne sçaurions nous passer de leurs secours, sans quoi il nous faudra perir de faim & de disette. C'est pourquoi je vous supplie d'ordonner qu'on les élargisse, & qu'il leur soit permis de nous venir servir. Dieu le rendra à vôtre Serenité dans cette vie & dans celle qui est à venir. Moi-même je le demanderai à Dieu par mes prieres.

Donne à Stockholm de ma prison le 6. Octobre 1568.

LETTRE

LETTRE IX.

De Magnus Duc de Holſtein, frere du Roi de Dannemarc. Quelques Hiſtoires tragiques des cruautez du Czar, lequel Etienne Roi de Pologne défit en pluſieurs rencontres.

MONSIEUR

Le Czar tâcha par ſes Emiſſaires de porter par toutes les voyes de douceur la ville de Revel à ſe mettre ſous ſa protection, en offrant aux habitans les conditions les plus avantageuſes qu'ils pourroient ſouhaiter, & en les aſſurant, qu'il aimoit les Allemans, puiſqu'il étoit lui-même de race Allemande, étant deſcendu d'une famille de Baviere. Il fit auſſi écrire au Duc de Courlande, lui promettant de le faire Roi de Livonie, & de ſoûmettre tout ce Pays à ſon obeïſſance; pourvû qu'il renonçât à l'alliance de Pologne, & qu'il embraſſât le parti des Ruſſiens. Mais ni l'un ni l'autre ne daignerent pas lui répondre. Si le Duc de Courlande rejetta les offres du Czar, il n'en fut pas de même de Magnus

Duc de Holſtein : car ce pauvre jeune Prince, emporté par ſon ambition, & à la perſuaſion de ſon frere Frederic Roi de Dannemarc, ſe laiſſa leurrer par le grand nom de Roi de Livonie. C'eſt pourquoi il envoya l'an 1570. des Ambaſſadeurs à Moſcow, qui lui rapporterent une réponſe ſi favorable, qu'il ſe rendit lui-même auprès du Czar, qui le déclara Roi hereditaire de la Livonie, en ſe reſervant ſeulement le titre de Protecteur, avec promeſſe de le mettre en poſſeſſion de toute la Province, & d'en chaſſer les Suedois & ſes autres ennemis.

Environ ce tems-là le Tyran de Moſcovie ſe défiant de ſes ſujets partit ſubitement pour Novogrod, Pleſcow & Nerva, où il fit mourir avec des cruautez inouïes toutes ſortes de gens ſans diſtinction. Il tua lui-même ſon Chancelier, qui paſſoit pour le plus ſage & le plus habile homme de la Moſcovie. On compte que dans cet excès de cruauté il fit maſſacrer environ quarante mille des plus braves hommes de la Ruſſie.

L'an 1571. Sigiſmond Roi de Pologne, pour donner de l'occupation au Czar chès lui, pouſſa les Tartares à faire une ſoudaine invaſion dans le cœur de ſon pays. Le

24. Mai ils ſurprirent Moſcow, & brûlerent la Ville, après avoir maſſacré plus de trente mille de ſes habitans. Cette même année le Roi ou le Duc Magnus fut obligé de lever le ſiége de Revel, après l'avoir tenu aſſiegé près de huit mois avec une armée de Moſcovites.

En 1572. le Roi Sigiſmond Auguſte mourut; c'eſt pourquoi le Czar ſe croyant en ſûreté de ce côté-là, parceque les Polonois ne font aucune entrepriſe pendant l'interregne, & eſperant que la Couronne de Pologne écherroit à lui, ou à un de ſes fils, il tourna toutes ſes forces contre les Suedois. Le Roi Jean étoit en état de s'oppoſer aux inſultes de ſon ennemi, ſi ſon zele imprudent à rétablir la Religion Romaine dans ſon Royaume ne l'eût trop occupé: car il aimoit mieux plaire à ſa femme, que de procurer le bien du Royaume. Le Czar profita de cette occaſion favorable pour entrer avec une armée de quatre-vingt mille hommes dans la Livonie, où il commit en tous lieux d'horribles inhumanitez.

L'an 1573. Olaus Akeſon, General Suedois, avec ſix cens chevaux & mille hommes de pied ayant attaqué ſeize mille Moſcovites près du château de Lode, les

défit entierement : car il en tua ſept mille ſur la place, & prit toute leur artillerie, leur chevaux & leur bagage. La frayeur, que cette défaite jetta dans l'eſprit du Czar, le rendit plus traitable : car d'abord il écrivit pluſieurs Lettres à Jean Roi de Suede en des termes fort honnêtes, lui demandant la paix.

La même année Magnus Duc de Holſtein, qui avoit pris le titre de Roi de Livonie, épouſa à Novogrod une Princeſſe de Moſcovie, parente du Czar, qui aſſiſta avec ſes deux fils à la ſolennité du mariage, où il fit paroître beaucoup de joye, quoique d'une maniere un peu barbare ſelon ſa coûtume : car il voulut chanter le Symbole d'Athanaſe avec quelques jeunes Moines Grecs, en tenant un gros bâton à la main, avec lequel il battoit la meſure ſur leurs têtes juſqu'au ſang, lorſqu'il croyoit qu'ils ne chantoient pas auſſi exactement que lui.

Henri de Valois parvint à la Couronne de Pologne l'an 1574.

Je voudrois pouvoir vous entretenir ici de quelque choſe de plus agréable, que le recit des autres cruautez du Czar : tout ce que je puis faire, ou pour ne pas vous cauſer de la triſteſſe, ou pour ne pas rendre la

Relation

Relation incroyable, c'eſt d'en paſſer la plus grande partie ſous ſilence : car les plus grands Tyrans, que j'aye jamais rencontré dans l'Hiſtoire, étoient benins au prix de celui-ci.

Les Moſcovites avec une armée de cinquante mille hommes & beaucoup d'artillerie aſſiegerent en 1577. la ville de Revel : mais la vigoureuſe defenſe, que le Gouverneur Henri Horn & ſon fils Charles firent, les obligea à lever le ſiege. Le Czar comme un autre Neron, enragé de ce mauvais ſuccès, ſe remit en campagne la même année, & emporta pluſieurs places, qui appartenoient à la Pologne, ruinant tout le Pays. Sur ces entrefaites, il fut averti, que ſon Roi pretendu, Magnus Duc de Holſtein, travailloit ſous main à ſe rendre avec les places, qu'il occupoit, au Roi de Pologne. Là-deſſus il tourna ſes forces du côté de Kokenhauſen, où il y avoit garniſon du Duc Magnus ; & étant admis dans la place par les Soldats, qui le croyoient encore ami de leur Maître, il en maſſacra la plus grande partie, & fit les autres priſonniers. Ayant traité de la même maniere les autres places, qui appartenoient à ce Prince, il ſe rendit devant Wenden, lieu de la reſidence du Duc. Le

pauvre Duc étant sommé de comparoître devant le Czar, sortit & vint vers lui avec la plus grande soumission du monde. Après que le Czar l'eût chargé d'injures atroces, il le jetta dans une affreuse prison. Les Moscovites traiterent les habitans & la garnison de Wenden d'une maniere si inhumaine, qu'ils sembloient être des Diables incarnez. Après avoir violé les femmes, ils les hachoient en pieces : & de leur couper les oreilles & le nez, étoit le moindre martyre, que ces bourreaux leur faisoient souffrir. Le Czar lui-même ordonna qu'on arrachât devant lui la langue à un Ministre & le cœur à un Bourguemestre. De plus il fit foüetter presque à la mort un grand nombre de gens de bonne maison & de grande qualité, ensuite les ayant fait mettre à la broche, il les fit rôtir au feu & frire avec leur sang.

Une grande quantité de Nobles, de Ministres & d'autres gens de la premiere qualité, qui s'étoient retirez dans le château de Wenden, pour voir ce que deviendroit leur Maître, ayant été témoins des cruautez, qu'on avoit fait souffrir à leurs amis, ne voulurent jamais se rendre. (Voyez Salomon Henning.) Le Tyran fit aussi-tôt élever quatre batteries, & pendant cinq

cinq jours on tira avec du gros canon ſur le château, juſques à ce que les murailles furent renverſées. Ces pauvres gens reduits au deſeſpoir reſolurent de ſe faire ſauter en l'air avec la poudre qui leur reſtoit, plutôt que de tomber entre les mains d'un ennemi ſi impitoyable. Les Eccleſiaſtiques, qui étoient parmi eux, ayant vû l'horrible maſſacre, qu'on avoit fait pendant pluſieurs jours dans la Ville, approuverent la reſolution, exhortant leurs gens à ſe préparer à la mort en prenant le ſaint Sacrement. Mais comme on ne trouva point de vin pour la Communion, cela jetta les plus craintifs d'entre eux dans une ſi grande conſternation, que les Miniſtres avoient beaucoup de peine à les conſoler. Il ſe trouva parmi eux un Abbé de Pruſſe, de l'Egliſe Romaine, qui les ſollicitoit puiſſamment à communier ſous une eſpece, plutôt que de déloger ſans le Viatique. Mais les Miniſtres Lutheriens s'y oppoſerent, diſant que la privation du Sacrement ne préjudicieroit au ſalut de perſonne. Comme ils étoient en grande perplexité accablez des frayeurs de la mort, il arriva, que le Valet de chambre du Duc Magnus, ayant trouvé un petit baril de vin du Rhin, le porta incontinent aux Miniſtres Lutheriens,

qui le reçûrent comme un présent de la Providence. Ayant administré le Sacrement à trois ou quatre cens personnes des deux sexes, on mit aussi-tôt toute la poudre, qui leur restoit encore, dans une voute sous la grande galerie, où ils devoient attendre en prieres le coup fatal. Lorsque les Moscovites par le feu continuel de leur artillerie eurent fait une grande bréche, & qu'ils montoient à l'assaut avec une grande furie, tous ceux qui étoient dans le château se retirerent dans la galerie, où en attendant leur delivrance ils se mirent à genoux, recommandant leur ame à la misericorde de Dieu; jusqu'à ce que Henri Boisman, Capitaine & Gentilhomme du Duc Magnus, ayant mis le feu à la poudre par la fenêtre, ils furent tous emportez & fracassez en mille pieces. Il n'y eût que Henri Boisman, qui fut enlevé hors de la chambre par la fenêtre, & quoiqu'il fût tout brisé, cependant on le leva de terre encore vivant & on l'amena au Czar. Mais il n'eût pas plutôt raconté au Czar la maniere, dont ils s'étoient fait perir, qu'il rendit l'esprit, & son corps fut incontinent empalé. Quelques-uns de ceux du château, qui s'étoient cachez dans des caves & dans des voutes, ayant été pris souffrirent les plus cruels supplices. On bar-

tit

tit avec des verges un certain Gaſpar Hinninghuſen ſi cruellement, qu'on lui enleva toute la chair de ſon corps, juſques-là qu'on pouvoit voir ſes entrailles à découvert, ce que le Czar ſouhaitoit. Je ne parlerai pas d'une infinité d'autres cruautez de ce genre ; mais je reprens le fil de l'Hiſtoire.

Le Czar envoya auſſi trois mille hommes du côté de Wolmar : lorſque le Commandant de ces troupes fut arrivé devant la place, il ordonna à la garniſon de le venir trouver : les gens du Duc Magnus ne ſe défiant de rien, ſe rendirent auprès de lui : mais ils furent d'abord tous taillez en pieces.

Le Czar ayant pris preſque toutes les forteresſes, châteaux, & Villes aux environs de Riga, il n'oſa jamais attaquer cette ville. Mais il s'en alla du côté de Dorpat, emmenant avec lui le Duc Magnus, & après avoir tenu ce pauvre Prince dans des frayeurs terribles pendant pluſieurs ſemaines, il le relâcha-là, après lui avoir donné toutes les aſſurances d'être ſon vaſſal & lui avoir payé ſur le champ quarante mille ducats.

L'an 1578. Etienne Bathory, qui venoit d'être élû Roi de Pologne & qui étoit un Prince vaillant & ſage, par l'avis & avec le conſentement de ſon Parlement declara

la guerre au Czar. Pour cet effet il envoya pour Ambaſſadeur à Moſcow un homme fier & intrepide, qui en allant à l'Audience publique oſa bien (quoique contre le ſentiment de pluſieurs perſonnes) faire porter devant lui un ſabre nud juſques dans la chambre, où le Czar étoit aſſis ſur ſon thrône en grande magnificence, tout couvert de perles & de bijoux. Enſuite ayant donné au Czar la Lettre du Roi avec le ſabre, il lui dit en peu de mots dans ſa harangue : *Que le Roi ſon Maître demandoit ſatisfaction pour les grands maux, que ſes ſujets de la Livonie & de la Lithuanie avoient ſoufferts par ſes cruautez. Qu'autrement il s'en vengeroit par une guerre ouverte contre le Czar & ſon pays.* L'Ambaſſadeur fut ramené chez lui ſans recevoir aucun mauvais traitement, on le regala même ſelon la coûtume. Le Roi Etienne engagea auſſi Magnus Duc de Holſtein à renoncer entierement au parti des Moſcovites, & à ſe mettre ſous ſa protection.

Buring, qui étoit Livonien, ayant repris la Ville de Wenden, les Ruſſiens l'aſſiegerent derechef la même année avec une armée de dix-huit mille hommes de leurs meilleures troupes. Mais quelques troupes Polonoiſes conjointement avec les Suedois, qui

s'étoient liguez ensemble contre leur ennemi commun, les attaquerent dans leur camp, où ils s'étoient rangez en bataille; & les ayant mis en deroute, ils leur firent lever le siege avec perte de six mille vingt-deux hommes, tant Tartares que Moscovites, qui demeurerent sur la place, le reste s'étant sauvé à la faveur de la nuit. On trouva parmi les morts quelques-uns de leurs meilleurs Generaux, & un proche parent du Czar; outre plusieurs personnes de marque, qui furent faits prisonniers. Ils perdirent aussi tout leur canon, leurs mortiers, & leur bagage. Au-lieu que du côté des Polonois & des Suedois ensemble il n'y eût que cent hommes de tuez. Les vainqueurs poursuivant leur victoire prirent plusieurs places, & battirent plusieurs partis ennemis.

L'an 1579. le Roi Etienne, qui marchoit à la tête d'une belle armée pour faire le siege de Polocko, prit en passant plusieurs places considerables, & brûla les fauxbourgs de Smolensxo. Etant arrivé devant l'importante place de Polocko, il l'emporta après une vigoureuse defense: de là il étendit ses conquêtes par la prise de plusieurs places. Enfin il assiegea la forteresse de Socaly, où il y avoit une grosse garnison, outre presque tous les principaux de Moscovie, qui s'y

s'y étoient retirez. D'abord ils se defendirent vigoureusement : mais le Roi Etienne ayant fait tirer une bonne quantité de boulets rouges dans la ville, le feu se prit à leurs maisons de bois, qui consuma toute la ville & une grande partie de la garnison : les autres furent si épouvantez, que pour échaper aux flammes ils se jetterent sur les épées de leur ennemis, & ils furent tous taillez en pieces.

Tous ces malheurs jetterent la Moscovie, principalement la ville de Moscow, dans une grande consternation. L'an 1580. le Czar ayant tâché de faire la paix avec les Polonois, le Roi ne voulut point y entendre : car il entra en ligue avec la Suede, dont le Traité portoit, que comme châcun devoit attaquer les Moscovites separément, aussi châcun garderoit ce qu'il prendroit sur l'ennemi. Pour cette fin le Roi Etienne resolut d'assieger la ville de Wielkoluky, esperant que le Czar viendroit au secours de la place ; auquel cas il pourroit l'engager à decider le different par un combat. Mais lorsque le Roi eût mis le siege devant la ville, le Czar lui envoya des Ambassadeurs, qu'on renvoya d'abord sans les entendre. La place eût le même sort que Socaly : car il n'y eût pas moins de huit mille Moscovites

de

de leurs meilleures troupes, ou brûlez, ou passez au fil de l'épée. Ce Roi victorieux battit aussi plusieurs milliers de Tartares, & ses Generaux envahirent tout le Pays jusqu'à Porkou & Opatz, emportant toutes les places fortes ou par acord, ou par assaut.

L'armée du Roi de Suede, commandée par le General Pontus de la Gardie, ayant assiegé Kerkholm mit le feu à la ville : un grand nombre de Russiens, pour éviter les flammes, se jetterent dans l'eau : le reste au nombre de deux mille hommes furent taillez en pieces.

Un autre parti Suedois prit par assaut la place forte de Padis, sans donner quartier à personne.

Pendant que le Roi Etienne tenoit son Parlement à Warsovie, il reçût en 1581. une autre Ambassade du Czar pour lui demander la paix. Mais le Roi repondit, qu'il falloit que leur Maître envoyat d'autres conditions par d'autres Ambassadeurs, qui le trouveroient, non pas en Pologne, mais en Russie, où il se rendroit bien-tôt. Le Roi Etienne envoya des Ambassadeurs aux Rois de Suede & de Dannemarc, pour les solliciter à envahir la Moscovie par eau du côté de la Noverge, en faisant descente au port St. Nicolas & à Colmogrod, & à tâ-

cher

cher de ſe rendre maîtres de la forteresse de Bialczar, où le Czar tenoit ſes plus grandes richesses, pendant que lui-même l'attaqueroit par terre. Le Roi de Suede embraſſa agréablement le parti : mais le Roi de Dannemarc s'en excuſa.

Cette année les Suedois eurent de grands ſuccès : car ils reprirent preſque toutes les places de l'Eſtonie & des autres Provinces de la Livonie, qui leur appartenoient, comme Weſenberg, Tolsbourg, Habſal, Lode, Leal, Fickel, & principalement la ville de Nerva, qu'ils emporterent par aſſaut, maſſacrant environ ſept mille Moſcovites. La ville d'Iwanogrod ſe rendit à compoſition.

Cependant l'armée Polonoiſe avoit mis le ſiege devant Pleskow, qui ſe defendit vigoureuſement : mais le Roi Etienne reſolut de l'emporter à quelque prix que ce fut. Il auroit ſans doute réüſſi, ſi le Czar pour ſauver ſon pays d'une ruine entiere, dont il étoit menacé, n'eût eu la fineſſe d'envoyer ſecrettement un Ambaſſadeur au Pape Gregoire XIII. pour le prier de moyenner la paix entre lui & la Pologne, avec promeſſe de ſe reünir à l'Egliſe Romaine. Cette ruſe lui réüſſit ſi bien, qu'il obtint du Pape d'envoyer ſon Legat Poſſevin en Ruſſie.

Pendant

Pendant tout ce temps le Czar demeuroit tranquillement à Moſcow, où il fit courir le bruit, qu'il avoit été averti en ſonge ou en viſion de n'aller point à la guerre. Cela n'empêcha pas quelques-uns de ſes principaux Miniſtres de lui repréſenter les grands malheurs, que ſon abſence de l'armée cauſoit à ces ſujets & à ſon pays, ni de le ſupplier de permettre du moins, que ſon fils ainé ſe rendit à l'armée, où ils l'acompagneroient. Le Czar prenant cette remontrance pour une conſpiration tramée contre lui, il accabla ſon fils de reproches & de menaces. Le jeune Prince s'excuſa le mieux qu'il pût : mais ſon pere lui donna un coup de canne ſur la téte avec tant de force, qu'il le tua dans l'inſtant. Le Tyran fut ſi touché de ce coup fatal, qu'il hurla & lamenta, giſſant par terre, ſans manger ni boire pendant pluſieurs jours ; enfin il envoya aux Patriarches de Conſtantinople & d'Alexandrie auſſi bien qu'aux Moines de 'eruſalem 77000. florins pour prier pour l'ame de ſon fils.

Antoine Poſſevin Legat du Pape acompagné de quelques Jeſuites ſe rendit de Moſcow au camp Polonois devant Pleskow, aſſûré de procurer la paix à la Moſcovie, & en même temps d'acquerir un

fils

fils illustre à l'Eglise Romaine. Il réüssit dans la premiere chose : car il engagea le Roi de Pologne à passer de son camp à Wilna dans la Lithuanie, où on entra en traité, qui fut bien-tôt conclu. Il portoit, que les Moscovites rendroient tout ce qu'ils avoient pris sur les Polonois dans la Livonie, & que les Polonois de leur côté restitueroient tout ce qu'ils avoient pris sur les Moscovites dans la Russie, excepté Welisne & Polocko.

Le Roi Etienne ayant heureusement fini la guerre de Moscovie, vint à Riga avec son grand Chancelier & General Zamoyski. Il empieta sur les privileges du peuple en plusieurs choses : il leur enleva une Eglise, & établit plusieurs Colleges de Jesuites dans les villes de Riga, de Wenden, de Dorpat, & de Kokenhausen.

L'an 1582. il reforma aussi plusieurs choses dans le gouvernement, en introduisant de nouvelles coûtumes, & en abolissant d'autres. Je remarquerai ici quelque chose de singulier, qui se rapporte à ces innovations. Le Roi ayant fait appeller un grand nombre de paysans de Livonie, qu'on tenoit dans un grand esclavage, quoique Chrêtiens leur dit, qu'il avoit pitié de leur misere, & qu'il vouloit leur procurer une condition

dition plus heureuse. Avant toutes choses il leur declara, qu'il étoit resolu d'abolir la coûtume de battre jusqu'au sang avec des verges pour la moindre faute un paysan, quand même il seroit vieux & qu'il auroit la barbe blanche,& qu'il changeoit un supplice si severe en une petite amende, ou en une prison. Il sembloit, que c'étoit une grace que le Roi leur offroit. Cependant ces miserables gens, en qui un long esclavage avoit éteint tous les sentimens de liberté, que tous les hommes doivent cherir, prirent cette offre de la clemence du Roi pour une aggravation de peine:car se jettant aux pieds du Roi, ils le supplierent pour l'amour de Dieu, de ne rien changer dans cette ancienne coûtume,parce qu'ils avoient éprouvé, que bien loin que les innovations leur eussent jamais procuré quelque soûlagement, elles avoient toûjours appesanti leur joug. Le Roi ne pût s'empêcher de rire de leur simplicité, ajoûtant, *Phryges non nisi plagis emendantur. On ne sçauroit corriger les Phrygiens qu'avec les coups.*

Le Roi Etienne ayant par sa présence recouvré la Livonie & rétabli les affaires de cette province, revint en Pologne. D'abord il envoya un Ambassadeur àStockholm,pour demander au Roi de Suede la restitution de l'Esto-

l'Estonie à la Pologne, prétendant que cette Province appartenoit à la Pologne par un double droit : car d'abord toute la Livonie dont l'Estonie étoit une partie, fut annexée à la Lithuanie par accord, ensuite elle se soûmit à la Pologne ; outre qu'ils l'avoient reduite par les armes. L'Ambassadeur ajoûtoit, que dans la derniere guerre, pendant que le Roi de Pologne se battoit contre l'ennemi commun, les Suedois prenoient & gagnoient des places : & quoique le Traité entre eux portât, que châcun garderoit de son côté ce qu'il prendroit sur le Moscovite, cependant cela ne devoit s'entendre que des places, qui appartenoient proprement à la Moscovie, & non de celles de la Livonie. Enfin il promettoit, que si les Suedois vouloient rendre l'Estonie aux Polonois, on leur rembourseroit les frais de la guerre. En cas de refus, il déclaroit que les Polonois étoient resolus de reprendre cette province par la voye des armes.

Le Roi Jean envoya de son côté un Ambassadeur au Roi de Pologne avec une réponse vigoureuse ; car il eût ordre de lui dire, que les Suedois avoient combattu pour la Livonie avec autant de bravoure que les Polonois ; qu'il s'étonnoit, que son beau-frere voulut lui disputer les fruits

de

de ſes conquêtes ; qu'il devroit plûtôt le remercier de ce qu'il l'avoit ſecouru avec tant de fidelité, en attaquant l'ennemi & faiſant diverſion de ſes forces ; que le Roi de pologne feroit beaucoup mieux de lui payer le doüaire de ſa femme, & d'autre argent prêté, dont l'interêt ſeul montoit à 300000. écus ; enfin qu'il vouloit bien qu'il ſçût que la race de ces anciens Gots, qui conquirent autrefois l'Europe & l'Aſie, ſubſiſtoit encore ; que ces gens-là ne craignoient point les ſabres Moſcovites ni Polonois, & qu'ils ſçavoient bien conſerver & garder ce qu'ils avoient ſubjugué par leur valeur.

Au même temps les Suedois firent des courſes juſques dans le cœur de la Moſcovie pendant que les Tartares d'un autre côté attaquoient le Czar.

Dans la Diete de Warſovie le Roi de Pologne demanda aux Etats de groſſes ſommes d'argent pour faire la guerre à la Suede & aux Tartares. Mais ils furent ſourds à toutes ſes demandes. Le Roi voulant les preſſer plus fortement à lui acorder ces levées d'argent, quelques-uns des Deputez ſe montrerent ſi inſolens, que n'eût été que le Roi connoiſſoit les manieres Polonoiſes, il auroit eu lieu de douter d'être leur Roi :

car

car un des Deputez, nommé Jaques Niemiokowski, eût l'insolence de lui dire: *Pendant que vôtre Majesté maintient nos privileges, comme il l'a promis & juré, vous étes nôtre bon Roi. Autrement vous n'étes qu'Etienne Bathory, & je suis Jaques Niemiokowski.*

L'an 1583. on introduisit en Livonie une espece de gouvernement Polonois: car on fit plusieurs Senateurs sous le nom de Wayvodes, Evêques, & Châtelains. On fit aussi des innovations dans la Religion contre le serment & le traité: ce que les habitans ne pouvoient supporter: sur-tout lorsqu'ils virent que le General des Jesuites avec douze de ses Missionaires vinrent s'établir à Riga, & qu'ils pousserent le nouvel Evêque de Wenden à contraindre les paysans de la campagne à embrasser la Religion Romaine: car à leur sollicitation il ne donna à ces paysans qu'un mois pour se determiner à rentrer volontairement dans le sein de l'Eglise. Mais ces pauvres gens après avoir consulté entre eux, lui firent reponse, qu'ils étoient simples & ignorans, & qu'ils avoient été élevez dans la Religion Protestante, que leurs Seigneurs & leurs Maîtres professoient encore, qui sçavoient mieux qu'eux-mêmes discerner le bien & le mal: outre

outre qu'ils étoient fort sûrs, que leurs Maîtres ne souhaitoient point de se damner: c'est pourquoi il devoit avant toutes choses tâcher de les convertir, & puis s'adresser à eux.

Cependant les Jesuites tâcherent par les voyes de la douceur & de la violence de s'aggrandir dans ces lieux: s'ils se fussent contentez d'une tolerance, ils eussent pû en joüir tranquillement; mais ils mirent en usage des moyens injustes & travaillerent à avancer leurs desseins par des meurtres, par des seditions, & par d'autres crimes. Plusieurs Ministres perdirent leurs places, & plusieurs Gentilshommes leurs charges & leurs biens. Ceux de Riga voyant que ni par remontrances ni par prieres ils ne pouvoient apporter aucun soûlagement à leurs maux, ils s'unirent ensemble pour defendre leurs privileges. C'est pourquoi ils firent dire au Cardinal Radziwil, qui étoit alors Gouverneur de Livonie, qu'autrefois ceux de Riga ayant mis un de leurs Archevêques à rebours sur une cavale, l'avoient fait sortir hors de leur ville dans cette posture. Cette vigoureuse resolution fit, que leurs ennemis demeurerent quelque temps en repos. Jean Roi de Suede fit une treve de trois ans avec la Moscovie.

Cette

Cette année Magnus Duc de Holſtein mourut à Pilten, aprés avoir joué differens perſonnages dans le monde, tantôt ſous le titre de Roi, tantôt ſous celui d'Evêque, tantôt ſous celui de Duc. Ceux du pays de Pilten qui étoit autrefois un Evêché de Courlande, voyant les innovations, que les Polonois avoient faites en Livonie, ne voulurent point ſe ſoûmettre à cette Puiſſance: mais ils envoyerent à Frederic II. Roi de Dannemarc; pour lui notifier la mort de ſon frere, & la dévolution de Pilten à ſa Majeſté. Le Roi Frederic y envoya quelques Officiers & de l'artillerie pour maintenir ſon droit. Le Cardinal Radziwil Gouverneur de la Province s'étoit déja ſaiſi au nom de la Pologne de quelques châteaux & terres de la Livonie, qui appartenoient au Duc Magnus. Il envoya auſſi des troupes pour ſe rendre maître de Pilten: mais la Nobleſſe du pays les repouſſa vigoureuſement, declarant qu'elle ne vouloit dependre que du Dannemarc. Les Rois Frederic & Etienne s'envoyerent reciproquement des Ambaſſadeurs pour traiter de cette affaire, & châcun de ſon côté appuyoit ſon droit d'un grand nombre de raiſons: mais toutes ces negociations furent inutiles: au contraire tous leurs raiſonnemens & tou-

toutes leurs Lettres ne firent qu'aigrir davantage les esprits, & on poussa les choses si loin, que les deux Rois resolurent de decider leurs pretentions sur Pilten par la voye des armes. Mais comme ils armoient, George Frederic Marquis de Brandebourg & Duc de Prusse travailla fortement à les accommoder; & par sa mediation il les porta à ne se point faire d'hostilitez, pendant qu'on tâcheroit à trouver un moyen pour terminer leur different.

Cette année le redoutable Czar Iwan Wasilewicz mourut dans de cruels tourmens au grand contentement de ses sujets & de ses voisins. Car il n'y a rien de si odieux & de si insuportable aux hommes que le regne long & injuste d'un Tyran, qui sacrifie tout à ses plaisirs, à son orgueil, à sa cruauté, & à son ambition.

Terrarum fatale malum, fulmenque, quod omnes
Percuteret pariter populos; & sydus iniquum
Gentibus —— ——

LETTRE X.

De Sigiſmond Roi de Pologne, de ſes engagemens & de ſes promeſſes à la Suede, lors qu'il la quitta. De Maximilien Duc d Aûtriche. Comment Sigiſmond perdit la Couronne de Suede. De Zamoyski ce brave General Polonois. La Lettre, qu'il écrivit à Charles Duc de Sudermannie. D'une cruelle famine. Charles IX. Roi de Suede eſt défait par les Polonois dans une grande bataille. Guſtave Adolphe commence à donner des marques de ſa valeur dans quelques actions, & prend Riga. Des guerres, qu'il eût avec Sigiſmond Roy de Pologne. Il envahit la Pruſſe, & fait la Treve avec la Pologne.

MONSIEUR.

Le nouveau Czar Fœdor Iwanovicz, fils du defunt Tyran, envoya une celebre Ambaſſade

bassade au Roi de Pologne, ou pour prolonger la Treve ou pour conclurre la paix avec lui. Mais le Roi Etienne n'auroit voulu faire ni l'un ni l'autre : car outre qu'il étoit fort porté de lui même à faire la guerre à la Moscovie, le Cardinal Possevin & d'autres Jesuites l'y sollicitoient fortement, pour se venger de la perfidie du dernier Czar, qui ayant promis de se faire Papiste, ne voulut pas même recevoir l'Almanac Romain, ou le stile Gregorien. Mais la Noblesse de Pologne ne voulant point y consentir, la Diete se separa tumultueusement. Même le Roi Etienne craignant d'avoir la guerre avec le Dannemarc au sujet de Pilten, voulut bien prolonger de deux ans la Treve avec la Moscovie. Jean Roi de Suede continua aussi la Treve avec la Moscovie pour quatre ans.

Etienne Roi de Pologne mourut l'an 1586.

Godard premier Duc de Courlande & de Semigallie, qui avoit fait une constante profession de la Religion Protestante, mourut en 1587.

La même année la Diete se tint à Warsovie pour l'élection d'un Roi. Les Deputez de Livonie y représenterent avec beaucoup de liberté & de vigueur, comment le dernier Roi avoit violé leurs privileges en

plusieurs choses, sur-tout en introduisant la Religion Romaine dans leur Pays. Ceux de Riga se plaignirent aussi des innovations, qu'on avoit fait chès eux : mais voyant que les Polonois ne vouloient point y remedier, ils chasserent eux-mêmes les Jesuites de leur Ville, avec defense d'y rentrer.

Sigismond fils de Jean Roi de Suede fut élû Roi de Pologne aux conditions suivantes.

Que le Royaume de Suede appartiendroit à Sigismond après la mort de son pere, & que la Couronne seroit heréditaire dans sa famille. Qu'il lui seroit permis d'y venir en personne, si la necessité des affaires le demandoit, avec le consentement des Etats de Pologne.

Qu'il entretiendroit une flotte à ses dépens pour le bien de la Pologne, lorsqu'il en seroit requis, & qu'il prêteroit de l'artillerie aux Polonois dans les guerres, qu'ils auroient avec la Moscovie. Qu'il lui seroit permis de faire venir des troupes étrangeres dans le Royaume, pourvû qu'il les payât de ses propres deniers, & qu'il les congediât d'abord après la paix.

Qu'il n'auroit point de Suedois, ni dans les conseils du Royaume, ni dans les places de commandement ou de profit ; que ses Gardes

Gardes ne seroient composez que de Polonois & de Lithuaniens.

Qu'il conserveroit inviolablement la liberté de Religion. Enfin, que cette partie de la Livonie, qui alors appartenoit aux Suedois, seroit unie à la Pologne. Les Ambassadeurs de Suede, qui étoient alors à Warsovie, ne voulurent jamais donner les mains à ce dernier article. Mais Anne Reine Doüairiere de Pologne, & tante du Prince Sigismond, porta les Polonois à renvoyer ce point à l'arrivée du nouveau Roi.

Il y eût de grands débats à cette élection : car un autre parti avoit élû Maximilien Duc d'Aûtriche. C'est pourquoi Jean Roi de Suede fit promptement partir son fils, sans oublier de lui donner un ordre exprès, de ne mettre point pied à terre à Dantzic, que les Polonois n'eussent premierement renoncé à toutes leurs prétentions sur l'Estonie ; ce que le Roi Sigismond promit solennellement. Même avant que de quitter la Suede, il fut obligé à donner par écrit aux Suedois les assurances qui suivent.

Que quand il retourneroit en Suede, il n'ameneroit pas avec lui plus de Prêtres Papistes, qu'il en tenoit à la Cour de son pere jusqu'à son depart, & qu'il ne leur donneroit pas plus de liberté. Qu'il n'avan-

ceroit aux charges du Royaume que ceux qui feroient de la Confeffion d'Aufbourg, & qu'il ne fouffriroit pas la profeffion publique d'aucune autre Religion. Qu'il rameneroit en Pologne les Prêtres, qu'il auroit amené avec lui en Suede, & que pendant fon fejour en Suede, ils ne fe mêleroient point des affaires publiques; qu'il ne leur feroit pas permis de tenir Ecole, ni d'appeller perfonne du nom d'Hérétique. Qu'il ne permettroit pas, que le Pape fit aucun Archevêque ou Evêque, ni qu'il introduifit le ftile Gregorien dans la Suede. Qu'il fe rendroit en Suede du moins une fois tous les trois ans, & qu'alors il mettroit les armes & le titre de Roi de Suede avant ceux de Pologne. Qu'il n'aliéneroit jamais aucune Province de Suede. Enfin, que fi le Pape venoit à difpenfer le Roy Sigifmond de toutes les affurances, qu'il avoit données, & de tous les engagemens, dans lefquels il étoit entré avec les Suedois, fes fujets feroient auffi delivrez du ferment de fidelité & d'obéïffance au Roi Sigifmond. Cela étant fait, le Roi Sigifmond s'embarqua, & vint jetter l'ancre devant Dantzic. D'abord il ne voulut pas mettre pied à terre, à caufe du different pour l'Eftonie, que les Polonois demandoient

en vertu d'un article de leurs *Pacta Conventa*, ou Traitez & Conventions. Mais après de longs débats, enfin le Roi vint à terre, toûjours en protestant contre le demembrement de l'Estonie du Royaume de Suede. Cependant le Senat de Pologne, par ses grandes importunitez, & par les menaces, qu'il fit au Roi Sigismond de le renvoyer en Suede, s'il ne tenoit le Traité, l'obligea à se declarer sur cet article de cette maniere. *Pour cette partie de la Livonie, que le Roi de Suede mon pere possede à présent, nous avons convenu avec les Etats de Pologne, qu'on laisseroit cette affaire indecise, jusqu'à ce que nous soyons parvenus à la Couronne de Suede.* Cette clause fut cause de plusieurs sanglantes guerres dans la suite. Sigismond écrivit aux Gouverneurs d'Estonie, que si jamais ils recevoient des ordres de lui pour la Province, qui seroient favorables aux Polonois, qu'ils ne devoient pas y obéïr, mais les regarder comme des marques de complaisance, que les Polonois avoient extorqué de lui par leur importunité.

L'an 1588. Maximilien Archiduc d'Aûtriche fut vaincu dans une bataille, & pris prisonnier par le General Polonois Zamoyski. Mais les Polonois furent si gene-

reux, que l'année suivante ils lui redonnerent sa liberté sans rançon ni recompense. Ce Zamoyski étoit un grand homme, aussi sçavant dans les Lettres, qu'habile à commander une armée ; mais d'une très-petite mine ; de sorte que Maximilien, à qui Zamoyski rendoit tout le respect, qui étoit dû à un prisonnier si illustre, lui dit une fois, qu'il avoit l'air d'un Maître d'école. A quoi le General répondit, *Vôtre Altesse a raison de m'appeller ainsi, car c'est ma charge de châtier la vaine ambition des jeunes Princes.*

L'an 1589. Jean Roi de Suede & son fils Sigismond Roi de Pologne eurent une entrevûë à Revel. Le pere, qui vouloit emmener son fils avec lui, tâchâ de contenter les Polonois, en les assurant, qu'aussitôt qu'il l'auroit fait couronner en Suede, il le renvoyeroit en Pologne. Cependant à cause des grands differens, qu'il avoit avec son frere Charles de Sudermannie, il avoit dessein de retenir son fils dans le Royaume, & de ne le laisser point retourner en Pologne, à quoi le Roi Sigismond consentit agreablement. Mais les deux Nations s'apperçurent de l'accord secret, qui s'étoit passé entre le pere & le fils. C'est pourquoi les Polonois, craignant une au-

tre honteuse desertion de leur Couronne, comme celle du Roi Henri, lorsqu'il s'enfuit de Pologne en France, pressoient fortement son retour, le faisant souvenir de son serment. D'un autre côté les Suedois remontroient, qu'il n'étoit point à propos de faire un tel affront aux Polonois, qui pour se venger se porteroient à élire le Czar pour leur Roi, & en joignant leurs forces avec les siennes pourroient fort incommoder la Suede. Au même-tems Zamoyski fit sçavoir au Roi Sigismond, que les Turcs joints avec les Tartares avoient fait une invasion dans la Pologne; ce qui l'obligea à s'en retourner en Pologne. En passant par Riga il sollicita fortement le retablissement des Jesuites dans la ville. Mais comme les Magistrats n'y vouloient pas consentir, le Roi leur donna un jour pour considerer ce qu'ils auroient à faire. Eux croyant, que ce seroit une malhonnêteté de lui donner un refus dans leur Ville, promirent de lui envoyer leur réponse à Mittau. Le Roi ne répondit rien: cependant il montra son mécontentement en plusieurs occasions, & comme il passoit la riviere de Duna, il ne daigna pas regarder la ville: mais il leur tourna le dos. Ceux de Riga irritez de ce mépris ne vou-

lurent point allumer leurs feux de joye, ni rendre au Roi les autres honneurs, qu'ils lui avoient destinez. Ils envoyerent au Roi leur réponse à Mittau, dans laquelle ils déclaroient, qu'ils recevroient à Riga tous les autres Prêtres, qu'il plairoit à sa Majesté d'ordonner : mais qu'ils ne vouloient point avoir à faire avec les Jesuites.

Les Ambassadeurs de Suede & de Moscovie se rendirent sur les frontieres des deux Royaumes pour traitter de la paix. Cependant une grosse armée de Moscovites suivoit sans bruit leurs Ambassadeurs de près, afin que si le Traité ne se concluoit pas, ils fussent à portée de tomber sur les places, qu'ils avoient en vûë. Les Moscovites avoient à peine juré & promis solennellement en baisant la Croix, que pendant qu'on traitteroit ils ne commetroient point d'hostilitez, que les Suedois furent informez, qu'un parti de Russiens avoit saccagé & brulé Jama. Là-dessus ils rompirent le Traité.

L'armée des Moscovites, forte environ de cent mille hommes, prit d'abord Jamogrod, & assiegea Nerva, où ils furent reçûs vigoureusement. Le 19. Fevrier l'ennemi donna un assaut general avec toute l'armée, qui dura depuis la pointe du jour jusqu'à

jusqu'à midi : les Suedois, qui perdirent la moitié de leur monde en se defendant en braves gens, repousserent les assiegeans. Comme ceux-ci se disposoient à donner un second assaut le lendemain, les citoyens avec le reste de la garnison prierent instamment leur Gouverneur Charles Horn de n'en venir point à cette extremité, lui représentant le peu de monde qui leur restoit, outre qu'il n'y avoit point d'esperance de secours. Le Gouverneur s'étant laissé persuader d'entrer en traité avec l'ennemi, on convint de ceder aux Moscovites les deux places d'Ivanogrod & de Capurg, à condition qu'ils leveroient le siege de Nerva ; ce qui fut executé. Le Czar Fœdor Iwanowicz fit son entrée dans Ivanogrod monté sur un grand chariot de bois, qui avoit une cheminée, & ayant laissé une bonne garnison dans la place, il s'en retourna à Moscow.

Jean Roi de Suede mourut l'an 1592. & son fils Sigismond lui succeda. Le Czar Fœdor Iwanowicz deceda en 1597.

Les Etats de Suede, ne pouvant plus souffrir le zele violent du Roi Sigismond à introduire la Religion Romaine dans le Royaume, declarerent l'an 1599. qu'ils renonçoient au serment de fidelité, qu'ils avoient prêté au Roi Sigismond, parce

que lui même n'avoit pas tenu son serment & sa promesse. C'est pourquoi ils présenterent la Couronne à son fils Uladislaus, qui alors n'avoit qu'environ quatre ans, à condition que dans un an on l'ameneroit en Suede, où il seroit élevé dans la Religion Protestante, & en cas de refus, ils excluoient pour jamais de la Couronne le pere & le fils avec tous leurs descendans. Cependant ils offrirent le gouvernement au Duc Charles, oncle de Sigismond, qui ne prit que le titre de Regent: peu après il entra en ligue contre la Pologne avec le nouveau Czar Boris Gudenou.

L'an 1600. les Etats de Suede assemblez en Parlement, ayant declaré le Roi Sigismond & son fils Uladislaus déchûs de la Couronne de Suede, la présenterent au Duc Charles, en l'assûrant, qu'après lui ils mettroient son fils Gustave Adolphe sur le throne. Le Duc Charles prit le gouvernement du Royaume, sans vouloir prendre le titre de Roi.

Il fit un voyage à Revel, où il fut fort bien reçû, & il prit sur les Polonois toute l'Estonie, qui appartenoit autrefois aux Suedois, sans rien entreprendre contre l'autre partie de la Livonie, qui appartenoit à la Pologne. Mais quand il vit que les Po-

Polonois tomboient sur l'Estonie & sur les troupes Suedoises, qui étoient dans la Province, il les attaqua aussi vigoureusement. Les persecutions, que ses ennemis avoient exercées contre les Lutheriens dans la Livonie, furent fort avantageuses au Duc Charles: car beaucoup de gens se rendirent vers lui en grandes troupes, dont ayant formé une belle armée, il prit dans six mois la plus grande partie de la Livonie jusqu'aux portes de Riga, qui demeura fidele à la Pologne.

Radzivil General Polonois mit le siege devant Kokenhausen. Les Suedois ayant voulu secourir la place, furent battus dans un sanglant combat, qui dura depuis le matin jusqu'à la nuit. Ils y eurent trois mille hommes de tuez, outre un grand nombre de prisonniers de marque, que les Polonois firent. Après le gain de la bataille, non seulement Kokenhausen, mais aussi Wenden, Newhaus, Erla, Cremon, Segewold, & autres châteaux de la Livonie se rendirent aux Polonois.

Le Duc Charles accompagné de Jean Comte de Nassau, qui avoit amené à son secours un bon nombre de troupes Allemandes, entra dans la riviere de Duna avec une armée navale, resolu d'assieger Riga. Comme il se disposoit à l'assieger dans les formes,

formes, & que même il avoit déja donné plusieurs attaques à la ville, il apprit que le Roi Sigismond avec Zamoyski étoient arrivez à Kokenhausen à la tête d'une grosse armée. Ces nouvelles lui firent lever le siege fort précipitamment, & rembarquer ses troupes & son artillerie dans une grande tempête, où beaucoup de monde perit.

Zamoyski étant arrivé à Kokenhausen avec dix mille hommes, pendant qu'il attendoit le Roi Sigismond, qui s'approchoit avec une autre armée, il envoya au Duc Charles un Trompette avec une Lettre fort insolente, dans laquelle il l'accusoit d'avoir violé la paix avec la Pologne, contre les regles du Christianisme & le droit des gens; qu'il avoit fait une invasion dans la Livonie, Province Polonoise sans cause & sans avoir declaré la guerre: outre qu'il avoit enlevé à son neveu son Royaume héréditaire. Il finissoit sa Lettre par un cartel de defi. Le Duc Charles lui fit réponse, dans laquelle au sujet du défi il s'exprima en ces termes: *Non es mihi par, si par esses, non armis te, sed fuste depexum & unctum darem.* C'est-à-dire, *Tu n'és pas mon égal, & si tu l'étois, je ne voudrois point me battre avec toi*

avec

avec les armes, mais je te ferois donner cent coups de bâton.

Zamoyski fut si irrité de cette reponse, qu'il écrivit au Duc Charles une autre Lettre fort piquante, dont j'ai jugé à propos de vous envoyer une copie de l'original, où vous verrez mieux le genie & la fierté de la Nation Polonoise.

J'avois oüi dire que tu étois un homme têtu, dont les mœurs aussi-bien que les discours sont fort dereglez. Je croyois que tu avois quelque esprit: mais tu as montré, que ce que tes plus intimes amis pensent de toi, est très-veritable, sçavoir que bien loin d'être conduit par le jugement, tu te laisses emporter à la fougue impetueuse de ton esprit. Tu m'as écrit un billet, dans lequel tu dis que tu és fort étonné de ce que j'ose te faire un défi, moi qui suis inferieur en naissance & en dignité à toi qui és de Sang royal: & quand même je serois ton égal, que tu ne daignerois pas te battre avec moi avec des armes, mais avec un bâton. C'est une marque de ton entendement Sudermannique, que dans le temps que tu te ventes d'une naissance royale tu me proposes le combat du bâton, qui ne convient pas à des soldats mais à des colporteurs. Comme s'il n'y avoit pas assès

de

de bâtons en Pologne, & des bourreaux assès robustes pour, après avoir fustigé des criminels, sur-tout ceux qui se sont souillez du crime de leze-Majesté, les empaler à des pieux plus gros & plus grands qu'un bâton. Par la grace de Dieu nous n'avons point de traitres en Pologne: il faut les aller chercher dans la Cour de Sudermannie. Pour ce qui regarde la naissance, je vai du pair avec tous les autres Nobles, même avec ceux dont on fait les Rois: car je suis d'une naissance aussi illustre, qu'aucun Roi du Monde. Je n'ai point souhaité les titres de Duc, & quand on me les a offerts, je les ai refusez; car je suis content de la liberté d'un Noble de Pologne. Tu méprises une simple Noblesse: cependant l'Empereur Charles Quint de très-glorieuse memoire, dont la grandeur d'ame est connuë, avoit accoûtumé d'affirmer quelque chose sur la foi de Gentilhomme. Il n'y a qu'une chose en toi, que je respecte, c'est que tu és de la même famille, dont nôtre Serenissime Roi est descendu: si tu faisois cas de cet honneur, tu agirois avec lui autrement que tu ne fais. Je n'estime rien tous les autres avantages dont tu te glorifie & qui conviennent à ton esprit & à tes mœurs. Tu dis, que je suis un Clerc, & que ce n'est pas à moi à me mêler des armes. Il est vrai, je

suis

suis Chancelier : mais il y a des Electeurs de l'Empire, qui étant revêtus de cet emploi, ne laissent pas d'avoir la présceance devant les autres Electeurs & Ducs ; ils ont même le pas devant de très-grands Princes. Je suis Chancelier dans ma patrie, qui est un très-grand Royaume : mais c'est la Charge la plus privilegiée, & le rang le plus illustre, qu'un sujet y puisse tenir. Peut-être que tu as jugé de mon emploi par celui du Chancelier de Sudermannie : mais il n'y a point de Nobles Polonois, même de ceux qui menent une vie privée, qui n'en ayent de plus honorables & de plus habiles que le tien. Outre la charge de Chancelier, j'exerce celle de General d'armée. Je porte les armes pour ma patrie, & je commande l'armée depuis plus de vingt ans. Mon nom est connu par-tout. Je n'ai fait que des actions vertueuses, & je n'ai point souillé ma vie d'actions malhonnêtes. Tout le monde sçait les travaux, les dépenses & les dangers, que j'ai essuyez au service de la République. Ton nom n'est à peine connu, que par l'usurpation du Royaume d'autrui, depuis que tu as enlevé à ton propre neveu sa Couronne. Crois-tu qu'on envoyera à ma place quelque jeune apprentif pour te faire tête, je suis un homme avancé en âge & infirme. Dieu, qui conduit la République de Pologne & le
grand

grand Duché de Lithuanie par sa providence, leur a donné aussi un gouvernement legitime, qui est établi sur un fondement ferme & solide, & a consacré ce Royaume à son honneur & à son service. La Pologne a un grand nombre de Senateurs & de Nobles, qui excellent dans le métier de la guerre & dans le commandement, aussi-bien qu'en grandeur d'ame. Tu m'accuses d'avoir troublé la paix de ton Pays. Je soûtiens que tu ments; & pour toutes les autres choses, que tu as dit ou écrit à mon desavantage, je dis, & je dirai & soûtiendrai toûjours, que tu ments. J'ai été obligé à t'écrire dans ce stile contre ma coûtume, parce que tu m'as poussé à bout par tes manieres outrageantes, & tu m'as forcé à parler ainsi pour défendre ma reputation; outre que je t'avois promis de te rendre le même traitement, que je recevrois de toi. Je finis.

Cependant le Roi Sigismond partit pour Wilna en Lithuanie, après avoir laissé le Commandement de l'armée à Zamoysxi. Ce General prit Wolmar & quelques autres places, dont la principale étoit la forteresse de Felin. Après avoir tenu la place assiegée pendant trois mois, il lui fit donner neuf assauts en deux jours: comme

il

il se disposoit à donner le dixiéme assaut le troisiéme jour, un funeste accident le rendit Maître de cette forteresse : car le feu s'étant pris au magasin des poudres par la negligence d'un soldat de la garnison, la plus grande partie de la garnison avec le Gouverneur sauterent en l'air. Zamoyski n'eût pas plûtôt emporté la place, que la garnison commença à se mutiner faute de payement. Comme Zamoyski n'avoit point d'argent de la Couronne à leur donner, il les appaisa en les payant de ses propres deniers. Ensuite il marcha vers Wesenberg & la prit. De là il les mena devant Wittenstein, où il laissa le commandement de l'armée à Chodkiewicz : car étant hors d'état de servir à cause de son grand âge & de ses grands travaux, il se retira en Pologne.

L'an 1603. Chodkiewicz prit Wittenstein & Dorpat. Il battit aussi plusieurs partis Suedois, & se rendit Maître presque de toute la Livonie. Cette Province étoit alors cruellement desolée par la guerre, par la famine, & par la peste : même les deux derniers fleaux se communiquerent dans le voisinage. Car la Russie se vit reduite à la derniere misere ; jusque-là que les peres & meres mangerent leurs enfans, & les enfans mangerent leurs peres & meres.

Petrejus,

Petrejus, qui étoit alors à Moſcow, raconte, qu'il a vû lui-même une femme affamée mordre dans les bras de ſon enfant, qu'elle portoit, & en emporter deux morceaux, qu'elle mangeoit dans la ruë, & elle l'auroit tout mangé, ſi on ne le lui eût arraché d'entre les bras. Le même Auteur ajoûte, qu'on compta, qu'il mourut cinq cens mille perſonnes dans la Ruſſie.

En 1604. Charles Duc de Sudermannie ayant répreſenté à l'Aſſemblée des Etats de Suede, que le Roi Sigiſmond étoit dechû de la Couronne de Suede, ils exclurent unanimement Sigiſmond & ſa poſterité; après quoi ils déclarerent le Duc Charles leur Roi legitime, que nous appellerons deſormais Charles IX. Le Roi Sigiſmond ne doit s'en prendre qu'aux Jéſuites de ce qu'il perdit la Couronne de Suede. Cependant il n'oublia rien pour tâcher de ſe remettre en poſſeſſion de ſon Droit. Pour cet effet il donna du ſecours au prétendu Demetrius pour l'avancer à l'Empire de Moſcovie, afin qu'enſuite il lui aidât à regagner l'Eſtonie, la Finlande, & même la Suede. Ce n'eſt pas ici le lieu de faire l'Hiſtoire des faux Demetrius.

Le Roi Charles ſe rendit devant Witten-

ſtein avec une puiſſante armée. Les Polonois s'avancerent pour ſecourir la place, & ayant attaqué l'armée Suedoiſe, ils la battirent. Le Roi Charles y perdit environ trois mille hommes, vingt-un étendards, & ſept pieces de canon. Enſuite il ſe retira à Revel & de-là il ſe rendit en Suede.

L'an 1605. Chodkiewicz General Polonois battit une autre gros parti Suedois près de Wolmar, & en tua plus de huit cens.

Le Roi Charles vint en Livonie avec une flotte de quarante voiles, & avec une puiſſante armée. Auſſi-tôt qu'il eût mis pied à terre, il commanda le Comte de Mansfeld pour aller occuper tous les poſtes autour de Riga, & bloquer la ville. Quelques jours après le Roi y arriva accompagné du Duc de Lunebourg, à la tête de quinze mille hommes. Comme il eût employé pluſieurs jours à élever ſes batteries, il fut ſurpris d'apprendre que le General Polonois Charles Chodkiewicz s'avançoit avec ſon armée. Là-deſſus il leva promptement le ſiege, & ayant marché à l'ennemi toute la nuit par un fort mauvais tems, il arriva à Kirkholm, où il rencontra l'armée Polonoiſe. Il reſolut d'abord de l'attaquer, & ſans laiſſer repoſer ſes troupes, qui étoient fort fatiguées de la marche & du mauvais temps,

temps, il tomba avec beaucoup de furie sur l'ennemi, qui se defendit plus vigoureusement qu'il n'avoit cru. Le Roi Charles fut dans la mêlée pendant trois heures. Mais dans ce temps-là Frederic Duc de Courlande arrivant fort à propos avec des troupes choisies au secours des Polonois, les Suedois perdirent la bataille avec dix mille morts ou prisonniers, outre soixante étendards & onze pieces de gros canon, qui tomberent entre les mains du vainqueur. Les Historiens Polonois en disent beaucoup davantage. Le Roi eût beaucoup de peine à se rendre à ses vaisseaux avec les tristes debris de son armée : & il auroit sans doute été pris ou tué dans le combat, ou en fuyant, (car son cheval se rendoit) si un Gentilhomme de Livonie, nommé Henri Wrede, n'eût changé de cheval avec le Roi, qui se sauva avec l'aide de ce cheval frais. Les Polonois couperent en pieces l'Officier, qui avoit rendu ce bon office à son Prince: mais le Roi Charles & ses successeurs l'ont recompensé en faisant du bien à la famille des Wredes. Entre les morts du côté des Suedois, le plus considerable fut Frederic Duc de Brunswic & de Lunebourg, que le Duc de Courlande fit emporter honorablement. Le Roi Charles ayant laissé le com-

mandement

mandement du debris de ses troupes au Comte de Mansfeld, s'en retourna en Suede. Le Roi Sigismond ne pût poursuivre cette grande victoire, qu'il venoit de remporter, étant lui-même engagé dans une espéce de guerre civile ; car les Polonois avoient fait une ligue sous le nom de Rokosz, pour forcer le Roi à reformer plusieurs abus suivant le modelle qu'ils avoient formé. Ces brouilleries donnerent au Roi Charles le temps de se remettre. Il assembla les Etats du Royaume, & s'appliqua avec grand soin à reparer les pertes qu'il avoit faites.

La confusion, dans laquelle la Moscovie se trouvoit, fit changer le Théatre de la guerre de Livonie en Russie. Le Roi Sigismond, pour avancer ses interets, assista plusieurs faux Demetrius l'un après l'autre : mais Charles Roi de Suede soûtenoit le Czar Basilius Zuski. Cependant les Rois de Pologne & de Suede pousserent la guerre l'un contre l'autre dans la Livonie aussi-bien que dans la Moscovie, jusqu'à la mort du Roi Charles, qui arriva l'an 1611. Il laissa sa Couronne à son fils ainé le fameux Gustave Adolphe, qui conclut une Treve de trois ans avec les Polonois.

L'an 1617. la paix se fit entre Gustave Adolphe & les Moscovites, par la media-tion

tion des Ambaſſadeurs d'Angleterre & de Hollande. Par le Traité les Suedois gagnerent Kirkholm & l'Ingrie, qui ſont une forte barriere pour la Suede du côté de la Moſcovie, de ſorte que les Moſcovites n'eurent plus rien ſur la mer Baltique.

Les Ambaſſadeurs de Suede vinrent à Moſcow pour faire jurer la paix au Czar Michel Fœdorowicz. Voici quelles en furent les ceremonies. Le Chancelier de Ruſſie ayant lû premierement un acte contenant le baiſer de la Croix, pour ratifier la paix concluë, le mit devant le Czar dans un plat d'or ſous un crucifix tout enrichi de pierreries. Enſuite le Czar fit une courte harangue, dans laquelle il declaroit, qu'il étoit reſolu d'obſerver religieuſement la paix, eſperant que le Roi de Suede de ſon côté l'obſerveroit auſſi de bonne foi ; après quoi il fit une inclination de tête. D'abord un Knez ou Duc lui ôta le chapeau de deſſus la tête, & un autre Knez lui prit le ſceptre de la main. Alors le Czar fit un pas de ſon throne vers la Croix, & l'ayant baiſée avec beaucoup de reverence, il dit aux Ambaſſadeurs : *Préſentement vous m'avez vû baiſer la Croix, pour vous aſſûrer que je veux obſerver tout ce dont on eſt convenu entre nous Czar de &c. & nôtre frere bien-aimé vôtre*

tre

tre Maître le Roi de Suede. Enfin on lui remit le diademe ſur la tête, & après qu'on eût delivré l'acte de baiſer la Croix entre les mains des Ambaſſadeurs, on les renvoya avec de grands préſens. Quelque temps après les Ambaſſadeurs de Moſcovie ſe rendirent à Stockholm, où Guſtave Adolphe jura la paix en leur préſence devant l'Autel de la grande Egliſe, en mettant la main ſur la Bible. Ainſi toutes hoſtilitez ceſſèrent des deux côtez.

En 1618. on convint entre la Suede & la Pologne d'une Treve de deux ans.

Guſtave Adolphe épouſa l'an 1620. Marie Eleonore fille de Jean Sigiſmond Electeur de Brandebourg. Bien-tôt après que le mariage fut conſommé, il fit de grands préparatifs de guerre. Cependant il fut ſi juſte, qu'avant que de rompre avec les Polonois il leur fit declarer pluſieurs fois, qu'il ſeroit bien-aiſe ou de prolonger la Treve, ou de conclure une Paix durable avec eux. Mais voyant que le Roi Sigiſmond, quoique engagé dans la guerre avec les Turcs, les Tartares & les Moſcovites, n'avoit point de diſpoſition à faire la Paix avec la Suede, Guſtave Adolphe fit deſcente l'an 1621. le 1. d'Août à Dunamunde près de Riga, avec une armée de

 vingt

vingt mille hommes. La ville avoit demandé avec beaucoup de sollicitations du secours au Roi de Pologne; mais comme il ne leur faisoit que de belles promesses, ils se servirent de toutes leurs forces pour leur defense.

Le Roi Gustave Adolphe ne cessoit d'animer son armée. Souvent même lui & son frere le Prince Charles Philippe prenoient la bêche & travailloient dans les trenchées; & leur exemple anima tellement les Soldats au travail, que les ouvrages furent bien-tôt achevez. Il se fit plusieurs belles actions en attaquant & defendant la ville. Mais les assiegez voyant qu'il n'y avoit point de secours à esperer, & que tout étoit prêt pour un assaut general, furent enfin obligez à capituler, & ensuite de rendre la place le 16. Septembre. Le Roi Gustave Adolphe fit son entrée dans Riga, & avant toutes choses il alla à l'Eglise de St. Pierre rendre graces à Dieu de la conquête de la ville, qui avoit failli à lui coûter bien cher; car il fut trois fois en grand danger d'être tué. Cependant il montra beaucoup de clemence à ceux de Riga; il confirma leurs privileges, & les exhorta à lui être aussi fideles qu'ils l'avoient été à la Pologne.

Après quoi il fit une invasion en Courlande, où il prit Mittau, sans pousser plus loin ses conquêtes : car ayant appris que quelques partis Polonois faisoient de grands ravages aux environs de Riga, il retourna de ce côté-là, laissant dans Mittau le General Wrangel avec deux mille hommes. Le Roi s'étant avancé à Wolmar, il prit cette ville, & de là il s'en retourna à Stockholm.

Radzivil General Polonois ayant repris Mittau, le Roi Gustave Adolphe revint de Suede à Riga avec des troupes fraîches, & il marcha avec toute son armée resolu d'attaquer Mittau. Mais ayant trouvé l'armée Polonoise postée avantageusement & retranchée pour la conservation de la place, il n'osa rien entreprendre. Cependant les Polonois furent battus en plusieurs rencontres. Enfin les deux Nations ayant fait la Treve pour un an, le Roi de Suede revint à Riga.

L'an 1623. le Roi Sigismond commençoit à équiper une flotte à Dantzic, lorsque Gustave Adolphe en ayant eu avis, vint sans perdre temps jetter l'ancre devant Dantzic, & obligea la ville à embrasser la neutralité, ce qui rompit les mesures du Roi de Pologne. Les deux Rois conclurent encore une Treve de deux ans.

Comme le Roi de Pologne ne vouloit point entendre à des conditions de paix raiſonnables, & qu'il prétendoit toûjours non ſeulement à la Livonie, mais même au Royaume de Suede, auſſi-tôt que la Treve fut expirée, Guſtave Adolphe declara en 1625. la guerre à la Pologne, & ayant fait deſcente à Dunamunde avec huit mille hommes, il battit Staniſlaus Sapieha avec trois mille Lithuaniens. Cette victoire fut ſuivie de la reddition de Kokenhauſen. Ses Generaux prirent auſſi Dorpat, & preſque tous les autres châteaux & toutes les places fortes de la Livonie, qui reſtoient encore aux Polonois. Le Roi lui-même emporta par aſſaut la forterеſſe de Birzen en Lithuanie, de même que le château bien fortifié de Bauske en Semigallie. Mittau ſe rendit à compoſition. Après tous ces heureux ſuccès le Roi s'en retourna à Riga.

L'an 1626. le Roi Guſtave s'étant avancé vers l'armée Polonoiſe, qui étoit commandée par Sapieha, il envoya un Trompette à ce General, pour ſçavoir de lui, s'il vouloit la paix ou la guerre. Sapieha répondit, qu'il n'avoit point de plus grande ambition, que celle d'éprouver les forces de Guſtave Adolphe dans un combat.

Les

Les deux armées se rencontrerent le 7. Janvier près de Walsau en Semigallie, où la bataille se donna. Après un combat de peu de durée, mais sanglant, l'armée Polonoise fut mise en deroute, ayant eu seize cens hommes tuez sur la place, outre un grand nombre de prisonniers & d'étendards pris ; ils perdirent aussi tout leur canon & leur bagage. Après le gain de la bataille, le Roi de Suede s'en alla à Revel. Pendant son absence les Polonois eurent l'avantage en plusieurs rencontres. Cependant Gustave Adolphe leur fit une diversion imprévûë : car il mit pied à terre avec vingt-six mille hommes à Pillau en Prusse, ayant intelligence avec le Gouverneur, qui tira sur lui sans boulets, & regala sa Majesté dans la ville d'un magnifique festin. Le Roi Gustave s'avança avec beaucoup de diligence, & avant que les Polonois en eussent à peine reçû nouvelle, il emporta comme un torrent un grand nombre de places dans la Prusse. Ensuite les Polonois ayant voulu s'opposer à ses progrés, il les fit bientôt rebrousser, après avoir tué ou pris prisonniers mille de leurs gens.

Les partis Polonois & Suedois continuoient à se faire une guerre cruelle dans la Livonie. Frederic Duc de Courlande

avoit obtenu la neutralité du Roi Gustave par un Envoyé, qu'il lui avoit depêché en Prusse; mais il ne pût pas en profiter: car les Polonois tiroient toûjours de grands secours de son Pays.

Le General de Lithuanie Gonsieuski battit le General Suedois Gustave Horn près de Treyden en Livonie. Mais le Roi Gustave poussoit ses conquêtes dans la Prusse, battant les armées qui s'opposoient à lui, & prenant les villes sans s'arrêter. Enfin les Rois d'Angleterre & de France, avec les Etats Generaux des Provinces Unies & l'Electeur de Brandebourg, voyant qu'ils avoient besoin d'un brave Prince pour reprimer les usurpations & les desseins ambitieux de la maison d'Aûtriche, & esperant de se servir utilement de Gustave Adolphe pour la delivrance de l'Allemagne, ils firent tant par la mediation de leurs Ministres, qu'une Treve de six ans se conclût entre la Pologne & la Suede, par laquelle le Roi Gustave gardoit Memmel, Pillau, Elbing & Braunsberg, les trois premieres places étant les meilleurs ports de mer & les villes les plus marchandes de la Prusse, excepté Dantzic; outre que tout ce qu'il avoit conquis en Livonie lui resta. Il rendit seulement les autres villes

villes & places de la Prusse, qu'il avoit prises.

L'an 1632. on érigea une Université à Dorpat en Livonie par ordre du Roi Gustave, qui étoit alors en Allemagne. Entre les Professeurs, qui ont fleuri dans cette Academie, on compte Joachimus Crellius, qui pouvoit reciter par cœur Aristote en Grec feuillet par feuillet. Sigismond Roi de Pologne mourut cette année le dernier d'Avril.

Gustave Adolphe Roi de Suede fut tué en 1633. le 6. Novembre à la celebre bataille de Lutzen.

La même année fut couronné Uladislaus, qui avoit été élû Roi de Pologne le 13. Novembre de l'an 1632. Ce Prince auroit bien voulu tenter de rentrer en possession de la Suede & de la Province de Livonie ; mais la guerre, qu'il avoit avec les Turcs & les Moscovites l'empêcha d'executer son dessein. Cependant il vainquit glorieusement ces deux ennemis : car il obligea les Turcs à lui faire satisfaction de l'invasion qu'ils avoient faite en Pologne, & à étrangler le Bassa, qui commandoit leur armée. Il battit aussi l'armée Russienne, qui se vit forcée à se rendre à lui honteusement. Il leur enleva Smolensko,

& les fit renoncer à leurs prétentions sur cette ville, aussi-bien que sur le Duché de Czernichou.

La Treve de six ans ne fut pas plûtôt expirée que les Suedois & les Polonois recommencerent leurs hostilitez en Livonie, lorsqu'on reçût l'agréable nouvelle, qu'on avoit conclu une Treve de vingt-six ans entre les deux Couronnes à Stumdorf en Prusse. Par le Traitté les Suedois rendirent tout ce qu'ils possedoient en Prusse, mais ils annexerent à la Couronne de Suede ce qu'ils avoient conquis en Livonie, après avoir fait la guerre pendant soixante ans pour la conquête de cette Province.

Je les laisse ici en paix pour quelque temps. Dans la Lettre suivante nous les verrons engagez dans de nouveaux differens. Jusqu'à ce temps-là je vous laisse en repos, & vous serez delivré des importunitez de celui qui est

Monsieur,

Vôtre &c.

LETTRE XI.

Charles Guſtave Roi de Suede rompt la treve avec la Pologne, & ſe rend maître de tout le Royaume, qu'il perd bien-tôt; la plûpart de ſes troupes ayant été taillées en piéces. La ville de Riga ſe defend courageuſement contre le Czar, qui l'aſſiegeoit avec une nombreuſe armée. La guerre continue en Livonie entre les Suedois & les Polonois. Le Roi de Suede ſurprend le Duc de Courlande contre la neutralité, qu'il lui avoit accordée, & l'envoye priſonnier avec toute ſa famille à Iwanogrod. Les deſſeins ambitieux de ce Prince. L'Electeur de Brandebourg venge le Duc de Courlande. Les Suedois ſont chaſſez de la Courlande. Charles XI. Roi de Suede entreprend la guerre avec un mauvais

succès contre l'Electeur de Brandebourg, en faveur du Roi de France.

MONSIEUR,

La Livonie goûtoit pour lors les douceurs de la paix, que Jaques Duc de Courlande & de Semigallie tâchoit de cimenter par toutes sortes de moyens. (Voyez Ketch) Pour cet effet il procura par ses soins une entrevûë des Ambassadeurs de Suede & de Pologne à Lubeck l'an 1650. Mais les Polonois, soit par fierté, ou à la sollicitation de l'Empereur & du Roi d'Espagne, qui ne souhaitoient rien tant que de voir ces deux Nations en guerre, ne voulurent jamais se rendre à des conditions raisonnables, ni renoncer à leurs anciennes prétentions sur la Suede & la Livonie. Au même temps, à la faveur du soûlevement des Cosaques, qui s'étoient revoltez contre la Pologne, pour se rendre aux Moscovites, ceux-ci reprirent en 1654. Smolensko, & ravagerent la Lithuanie, après s'être rendus Maîtres de Wilna la ville Capitale, & de plusieurs autres places de ce Duché. Tous ces malheureux contre-temps devoient porter les Polonois

Polonois à rechercher l'amitié de la Suede. Cependant Jean Casimir Roi de Pologne, qui avoit succedé à son frere Uladislaus l'an 1647. fut si mal-avisé que d'envoyer en 1654. une Ambassade en Suede à la Reine Christine, pour protester solennellement, contre la resignation de la Couronne de Suede, qu'elle avoit faite en faveur de Charles Gustave (Voyez Puffendorf) qui prit ce prétexte de rompre la treve, & de tomber sur la Pologne en 1655. avec une armée nombreuse & des troupes choisies. On regarda cette rupture comme une action tres-injuste principalement parce qu'il sçavoit que les Polonois étoient alors attaquez de tous côtez par leurs ennemis.

Le Roi de Suede, pour s'assûrer de l'amitié de ses voisins, non seulement renouvella les Traitez avec le Dannemarc, il envoya aussi une celebre Ambassade à Moscow pour confirmer la paix perpetuelle avec le Czar. Lorsqu'ils furent arrivez sur les frontieres de la Russie, ils furent reçûs de la part du Czar par un *Prystaff* ou Conducteur de l'Ambassade, qui s'appelloit Buttenwa. Cet homme traita les Ministres de Suede asses cavalierement : car il prétendoit qu'ils devoient descendre de carosse

avant qu'il deſcendit de cheval. Mais comme ils refuſerent fortement de le faire, il fit ſemblant de mettre pied à terre, & lorſqu'il vit, qu'ils faiſoient quelque mouvement pour ſortir du carroſſe, il remonta d'abord à cheval. Eux s'en appercevant demeurerent aſſis. Il fit encore ſemblant de deſcendre de cheval, & les Ambaſſadeurs ſe diſpoſoient à ſortir au devant de lui, lorſqu'il ſe remit promptement à cheval. Il fit toutes ces ſingeries aſſés longtemps, lorſque la ſangle de ſon cheval s'étant rompuë, il tomba par terre. Les Ambaſſadeurs prirent alors leur temps de deſcendre de caroſſe.

Le Czar étant déja prévenu en faveur de la Pologne par l'adreſſe du Jeſuite Alegretto, que l'Empereur & le Roi de Pologne lui avoient envoyé quelque temps auparavant, traita les Ambaſſadeurs de Suede avec le dernier mépris. Au même tems le Roi Charles Guſtave faiſoit des progrès étonnans dans la Pologne : car étant tombé ſur eux à l'improviſte, il envahit tout le Royaume, qui fut obligé à ſe ſoûmettre à ſon obéïſſance. La Pruſſe Royale eût le même ſort, excepté la ville de Dantzic. Il chaſſa le Roi Jean Caſimir de ſon Royaume, qui ſe retira en Sileſie, & força

l'E.

l'Electeur de Brandebourg à reconnoître la Prusse Ducale pour un Fief dependant de la Couronne de Suede. La Lithuanie se mit sous sa protection, mais la Courlande obtint la neutralité, qui auroit été plus heureuse, si les Suedois l'eussent gardée.

L'an 1656. ces grands progrès ouvrirent les yeux à un grand nombre de Princes, qui tâcherent, les uns directement, mais la plûpart indirectement, de s'y opposer ; d'ailleurs les Polonois étant revenus de leur terreur panique, abandonnerent le Roi de Suede aussi promptement & aussi facilement, qu'ils s'étoient soûmis à lui. Il eût le malheur de perdre la plus grande partie de son armée, qu'il avoit mise en quartier, ou pour des sauvegardes dispersez dans tout le Royaume. Au même tems que les Polonois couperent en piéces leurs hôtes Suedois, les Lithuaniens de leur côté firent un horrible boucherie d'un grand nombre des troupes Suedoises, qui étoient en quartier chès eux. Le Clergé ne contribua pas peu à les animer à faire ce massacre ; car il leur disoit en chaire en leur jargon, *que les pourceaux étant maintenant bien engraissez, il étoit tems de les tuer*. Ils embrasserent l'avis, & ils couperent

couperent la gorge aux Suedois, *pour punir*, disoient-ils, *la perfidie de ces violateurs de treve.*

Les Lithuaniens vouloient exiger des Courlandois de l'Evêché de Pilten, de traiter de la même maniere les Suedois, qui étoient logez chès eux. (Voyez Christ. Ketch) Mais ayant refusé de le faire, les Lithuaniens les menacerent de les traiter en ennemis. A ces menaces la Noblesse de Pilten se soûmit au Duc de Courlande, à quoi ils n'avoient point consenti jusqu'ici. Par cette démarche ils se mirent en sûreté, outre qu'on leur confirma leurs droits, privileges, & libertez.

Le Roi de Suede souhaitant de continuer la paix avec le Czar, obtint de Cromwel qu'il depêcheroit un Envoyé à Moscow pour offrir sa mediation. Mais le Czar ne voulut point recevoir ce Ministre, parce, disoit-il, qu'il ne venoit pas du legitime Maître de l'Angleterre : qu'il ne reconnoîtroit jamais le Protecteur, ni sa prétenduë Republique.

Le Czar Alexius Michalowits fondit sur la Livonie avec une armée de cent vingt mille hommes, & ayant pris Kokenhausen, il vint mettre le siege devant Riga avec la plus grande partie de ses troupes, après

avoir

avoir laissé quarante mille hommes pour le siege de Dorpat. Pendant le siege, qui dura six semaines, la garnison & les Citoyens de Riga sous le commandement du Comte Magnus de la Gardie, Gouverneur general de la Livonie, se defendirent avec beaucoup de bravoure, & forcerent l'ennemi à lever le siege avec grande perte. Dans la derniere sortie, que les habitans firent sur les assiegeans, ils eurent l'avantage sur tout un quartier des Russiens : car ils renverserent quatre regimens & une brigade de Strelitz. Ils ruinerent aussi & brûlerent leurs ouvrages, après avoir tué plus de mille de leurs gens. Les principaux Generaux Moscovites ayant pris la fuite, se jetterent dans les marais, où ils s'enfoncerent jusqu'aux aisselles. On rapporte, que le Czar voyant le desordre & la défaite de ses troupes pleura amerement en maudissant son Patriarche Nican, par l'avis duquel il avoit entrepris cette guerre. Dabord il leva le siege fort précipitamment, ayant jetté dans l'eau une grande quantité de gros canon, d'armes, de poudre, & d'autres munitions. Cependant son General Tolgoruky eût un plus heureux succès devant Dorpat : car il força la ville à se rendre à composition.

Les

Les Generaux Suedois, Polonois, & Moſcovites pouſſoient vigoureuſement la guerre en Livonie, avec differens ſuccès. Pluſieurs villes furent priſes & repriſes ; on força les camps diverſes fois, un grand nombres de partis furent defaits, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre : cependant les Moſcovites avoient pour l'ordinaire du pire : car le General Suedois de Loeven ayant attaqué l'an 1657. dix mille Moſcovites de leurs meilleures troupes, commandez par le General Szeremitou, il les mit en deroute, en tua quinze cens ſur la place, & prit un grand nombre d'étendards avec tout leur bagage.

Après la perte que ce General venoit de faire, le Czar ayant appris, que la Suede & le Dannemarc avoient conclu en 1658. la paix à Rochild, il crut qu'il étoit temps de s'accommoder avec le Roi de Suede. Pour cet effet il élargit les Ambaſſadeurs de Suede, qu'il avoit tenus priſonniers durant tout ce tems-là. De plus, il donna ordre à Chowanski ſon General en Livonie de conclurre la Treve. Celui-ci pour obéir aux ordres de ſon Maître depêcha trois exprès l'un après l'autre à Chriſter Horn, Gouverneur de Neiva, afin d'obtenir de lui une entrevûë : mais ce Gouverneur lui répon-

répondit toûjours, que les Moſcovites étant une Nation perfide, il ne vouloit pas ſe fier à eux. Cependant il conſentit enfin à une conference, où les Commiſſaires des deux partis convinrent d'abord d'une ceſſation d'armes; en vertu dequoi l'armée Moſcovite s'étant retirée, on fit ceſſer toutes les hoſtilitez, en attendant qu'on pût conclurre une paix generale.

Les Suedois s'étant debarraſſez d'un ennemi, ils tâcherent cette année de chaſſer les Polonois de la Livonie; ce qu'ils executerent aſſès heureuſement : car ils prirent Wolmar & Ronnenbourg. Et le Roi Charles Guſtave, voyant que l'Electeur de Brandebourg avoit pris le parti de ſes ennemis, pour ſe venger de lui, donna au Marêchal Robert Douglas, General de ſes troupes en Livonie, des ordres ſecrets de ſe ſaiſir du Duc de Courlande & de ſes Duchez; ce qu'il fit en le ſurprenant. On blâma fort cette action, non ſeulement parce que c'étoit une brêche au Traité de neutralité, qui avoit coûté fort cher au Duc, ou en une groſſe ſomme d'argent comptant, ou en munitions & proviſions, qu'il avoit fourni à l'armée Suedoiſe : outre qu'il en avoit profité pendant la guerre, & qu'il avoit obſervé le Traité fort fidelement.

ment. Mais ſur-tout on condamnoit cette maniere inhumaine & malhonnête, dont on traita ce Prince en ſe jettant ſur lui par ſurpriſe.

Il ne fut pas difficile à Douglas de tromper le Duc Jaques, qui ſe repoſoit ſur le Traité de neutralité. Ce General feignant d'avoir beaucoup de malades dans ſon armée, pria le Duc de lui permettre de les envoyer à Mittau, pour y être gueris. Il n'eut pas plûtôt obtenu la permiſſion, qu'il ordonna à un bon nombre de Soldats de faire les malades les infirmes, & les bleſſez, & en ayant mis de nuit cinq cens armez dans des bateaux, il fit partir par terre pluſieurs pelotons de cavalerie pour ſe rendre au même lieu, & lui-même ſuivoit avec l'armée. Lorſque les bateaux arriverent ſous le château de Mittau, la Sentinelle ayant demandé, qui ils étoient, ils répondirent avec une voix lamentable, qu'ils étoient des malades & des eſtropiez, qui avoient permiſſion du Duc de ſe faire traiter une partie à Mittau, & que l'autre partie s'en alloit à Dunamunde: cependant ils ſortirent de leurs bateaux, & ayant eſcaladé les murailles, ils tuerent les ſentinelles. Au même tems Douglas ſurprit la ville de Mittau, & prit le Duc priſonnier avec toute

ſa

ſa famille. Quoique la Ducheſſe fût malade & fort foible, cependant on la mit dans un caroſſe & on l'envoya à Iwanogrod par le chemin de Nerva, où on les detint juſqu'à la paix. On commit pluſieurs inſolences dans cet enlevement : car on ſe ſaiſit de tout le threſor, des biens & des meubles du Duc : on dechira même les habits des jeunes Princes en les dépouillant, il arriva qu'un Soldat Suedois en la préſence de la Ducheſſe, qui étoit alors groſſe, coupa la main à un de ſes domeſtiques ; ce qui fit une ſi grande impreſſion ſur elle, qu'enſuite elle accoucha d'un Prince, qui n'avoit qu'une main.

Monſieur Terlon, qui étoit alors Ambaſſadeur de France auprès de Charles Guſtave, & qui étoit fort avant dans la confidence de ce Prince, parle ainſi de cette affaire dans ces Memoires : *Le Roi de Suede avoit fait revenir le Comte Magnus de la Gardie ſon Generaliſſime en Livonie, auprès de lui, ne voulant pas ſans doute, que ſon beau-frere fit une action de cette nature, n'étant pas même bien aſſuré, qu'il la voulut entreprendre, contre la bonne foi d'un traité. Il auroit tout-au-moins donné avis au Duc de Courlande, que le Roi de Suede ne vouloit pas ratifier le Traité,*
afin

afin de le prendre de bonne guerre, comme Allié de ses ennemis. Le Maréchal Douglas, qui avoit beaucoup d'honneur, auroit bien agi de la sorte, mais il sçavoit, que le Roi de Suede vouloit qu'on executât ses ordres sans rien examiner.

Au même temps le Roi de Suede attaqua encore le Roi de Dannemarc, d'abord après avoir signé, scellé, & juré la paix, qu'il avoit concluë avec lui à Rochild. Monsieur Terlon dit, que le Roi de Suede se porta à violer le Traité solennel, qu'il avoit fait avec le Dannemarc, & à faire saisir le Duc de Courlande, parce qu'il se promettoit immanquablement de soûmettre Copenhague & tout le Dannemarc, & que par-là il se rendroit Maître absolu de toute la mer Baltique.

Le même Ambassadeur nous apprend les desseins ambitieux de ce Prince. Car il nous dit que le dessein du Roi de Suede étoit, après avoir pris Copenhague, de démolir cette ville, d'y laisser seulement un Fort pour defendre le port & la flotte, ensuite de transferer ses privileges à Malmoe ou à Landscron, & de faire sa residence en Schonie. De plus croyant que cette conquête le rendroit Maître de la mer Baltique, qu'il avoit resolu d'entretenir une flotte de

de cent vaisseaux de guerre, outre quatre vingt mille hommes d'Infanterie, & quarante mille de cavalerie. Car après la conquête du Dannemarc il s'imaginoit que la Norvege avec toutes les dependances de ces deux Royaumes ne lui pouvoient pas manquer. Il ajoûte, que le Roi lui parla souvent en ces termes : *Après que j'aurai heureusement achevé les conquêtes que je me propose, il n'y a point de Prince, ni d'Etat, qui ne soit bién-aise de m'en laisser joüir ; ils ne se mettront pas non plus en état de secourir le Roi de Dannemarc pour le rétablir dans ses Etats. Ils penseront plûtôt à rechercher mon amitié, l'un aprés l'autre, pour remettre leur commerce, & j'espere que par les Traitez, ou par les Alliances, que je ferai, je pourrai reünir mes conquêtes à la Suede, qui deviendra par-là redoutable tant aux Etats voisins qu'éloignez.* Le même Auteur nous assûre, que ce Prince avoit accoûtumé de dire, *Que lorsqu'il seroit une fois Maître du Nord, il envahiroit l'Italie avec une puissante armée par mer & par terre, & que comme une autre Alaric il remettroit Rome sous la puissance des Gots.* Ce Prince étoit si ambitieux, qu'il ne se faisoit aucun scrupule de se servir des moyens les plus

plus injuſtes pour accomplir ſes deſſeins ; & qu'il auroit fait la guerre toute ſa vie : car il diſoit ordinairement, *Qu'il falloit qu'un grand Prince fut toûjours en guerre, & jamais en paix, afin d'occuper ſes ſujets, & de devenir la terreur de ſes voiſins.* Qu'eſt-ce qu'on n'avoit pas à craindre d'un Prince, qui avoit des deſſeins ſi vaſtes, s'il eût été plus puiſſant & plus riche qu'il n'étoit, & s'il eût vêcu plus long temps ?

L'Electeur de Brandebourg eût un ſi grand reſſentiment de l'invaſion, que le Roi de Suede avoit fait en Courlande, & de l'empriſonnement du Duc & de la Ducheſſe, qui étoit ſa propre ſœur, que par maniere de repréſailles il attaqua le Duc de Holſtein, beau-pere du Roi de Suede, & prit Gottorp le lieu de ſa reſidence, qu'il tint juſqu'à la concluſion de la paix. Le Duc de Holſtein éprouva les malheurs de la guerre, qui entraîna ſa ruine & celle de ſon Pays, ſans y avoir eu aucune part ni interêt, ſi ce n'eſt que la Reine de Suede étoit ſa fille.

Cependant Douglas s'étant emparé en 1659. de la Courlande & de la Semigallie, mit ces Provinces ſous contribution. Alors il s'éleva un certain Jean Lubeck d'une

d'une naissance obscure, qui ayant assemblé un petit corps de Courlandois, fondit sur le General Suedois Aderkas, qui jusqu'alors avoit eu un grand succès, & après avoir tué beaucoup de son monde, il prit le General lui-même & la plûpart des Officiers prisonniers. Ce Lubeck étoit borgne, mais il étoit fort éclairé dans les affaires de la guerre : il harcela extremement l'armée Suedoise commandée par Douglas, en tombant sur eux à l'improviste, & les battant dans toutes les rencontres. Enfin son grand merite l'éleva au rang de Colonel en Courlande, & lui procura l'honneur d'être aggregé parmi les Nobles du Pays.

L'Electeur de Brandebourg envoya aussi quelques troupes sous la conduite du Major General Sconing au secours des Polonois, qui conjointement avec la Noblesse Courlandoise chasserent Douglas de la Courlande, & reprirent ce Duché en peu de temps.

Charles Gustave, ce Prince vaillant, magnanime & ambitieux, mourut en 1660. à Gottembourg. La même année la paix se fit entre la Suede & la Pologne à Oliva près de Dantzic. Par le Traité le Roi Jean Casimir & la Republique de Pologne renon-

cerent

cerent à toutes leurs prétentions sur la Suede & sur cette partie de la Livonie, qui est au-delà de la riviere de Duna, aussi-bien qu'à l'Estonie & à l'île d'Oesel. D'un autre côté les Suedois s'engageoient de n'empieter jamais sur la Courlande ni sur la Semigallie. C'est par le même Traité, que la partie meridionale de la Livonie, où se trouvent Dunabourg, Rositten, Lutzen, Marienhuten, &c. est demeurée à la Pologne. On fit aussi un article particulier pour le Duc de Courlande, la Duchesse, & toute la famille Ducale, en vertu duquel ils furent remis en liberté & en possession de leur Duché.

Les Plenipotentiaires de Suede & de Moscovie conclurent en 1661. la paix entre les deux Couronnes, par la quelle les Moscovites devoient rendre aux Suedois tout ce qu'ils possedoient en Livonie, même jusqu'aux dernieres places, qu'ils occupoient. Depuis ce temps-là jusqu'à présent la Livonie a joui de paix, de repos & d'abondance.

Charles XI. Roi de Suede, s'étant malheureusement engagé l'an 1675. dans une Alliance avec la France, faillit à perdre toutes les provinces qu'il possedoit en Allemagne, par les armes du Roi de Dannemarc

nemarc & de l'Electeur de Brandebourg, qui s'étoient liguez ensemble contre lui. L'Electeur ayant subjugué la Pomeranie, les Suedois pour faire diversion de ses armes assemblerent des troupes en Livonie avec dessein de faire une invasion dans la Prusse ; mais les préparatifs se firent si lentement, que l'armée Suedoise, forte d'environ treize à quatorze mille hommes, sous la conduite du General Henri Horn, ne commença sa marche de devant Riga, que vers la fin de l'année 1678. Le Duc leur permit de passer par la Semigallie & la Courlande, en payant & defrayant ce que l'armée consumeroit dans la marche. En vertu de cette permission, l'armée Suedoise ayant passé par les terres du Duc sans faire aucun dommage arriva devant Memmel dans la Prusse Ducale, qu'ils brûlerent. Comme ils s'avançoient du côté de Koningsberg, l'Electeur marcha à eux en Janvier 1679. avec beaucoup de diligence & de grandes fatigues, car alors il faisoit une gelée extraordinaire ; cependant l'Electrice avec le Prince Electoral accompagnerent l'Electeur dans cette marche très-incommode.

Les Suedois ayant appris l'approche de l'armée Electorale, se retirerent à la hâte

& en grand desordre du côté de la Livonie, par la Samogitie, la Lithuanie, & la Courlande : mais quelques troupes de l'Electeur ayant atteint une partie de leur armée, les harcelerent tellement, qu'à peine en ramenerent-ils deux mille cinq cens à Riga. Cette action fut fort loüée, & releva beaucoup la grande reputation, que l'Electeur s'étoit acquise.

Mais pendant que nous parlons des belles actions de ces grands hommes, il ne faut pas que nous oublions, ni que nous passions sous silence les honnêtetez de nos amis ; c'est pourquoi je prens cette occasion, Monsieur, pour vous remercier de la Lettre, dont vous m'avez honoré, & pour vous assûrer, que je m'estime heureux d'entretenir ce commerce avec vous: car vôtre maniere d'écrire pleine d'esprit & d'érudition charme & instruit en même temps ceux qui ont le bonheur de recevoir de vos nouvelles ; c'est le plus grand plaisir que vous sçauriez me faire: car je suis,

Monsieur,

Vôtre &c.

LETTRE XII.

Charles X I. Roi de Suede ſe rend abſolu dans ſonRoyaume.Il ſe ſert de cette puiſſance arbitraire pour réünir à la Couronne de Suede les Domaines & les Terres de la Nobleſſe de Livonie , qui proteſtent contre ces violences , & portent leurs plaintes au Roi dans une humble requête. On leur en fait un grand crime. Le mauvais traitement,qu'on fait à la Nobleſſe de Livonie. Les mauvaiſes ſuites d'un procedé ſi injuſte. Charles XI. Roi de Suede meurt.

MONSIEUR.

Charles XI. Roi Suede fut declaré l'an 1680. Souverain abſolu dans l'aſſemblée des Etats du Royaume à Stockholm , & il reçût une puiſſance independante, ſans bornes & ſans reſtriction. On en ſentit bien-tôt les effets: car en peu de temps après

le Roi donna une commiſſion très - ſevere pour réünir à la Couronne les Terres de la premiere Nobleſſe de Livonie, comme des Comtes & des Barons, que les Commiſſaires prétendoient avoir autrefois appartenu au public ; ce qui ruina entierement les Nobles. Pendant que les Commiſſaires du Roi ne s'en prirent qu'aux dons des Comtez & des Baronnies de la Livonie, l'autre Nobleſſe ne s'en mit pas en peine : car ces grands Domaines appartenoient à des Seigneurs Suedois, qui les avoient reçûs en don des Rois de Suede : c'eſt pourquoi ils croyoient qu'il étoit en la puiſſance de ces mêmes Princes de les revoquer, quand bon leur ſembleroit. Outre que la petite Nobleſſe n'avoit jamais rien poſſedé de ces biens, ni ſous leurs *Heer - Meiſters* ni ſous les Rois de Pologne. Bien loin de ſe récrier contre cette ſaiſie, ils la regardoient comme un avantage, eſperant que par-là le Public ſeroit ſoulagé des impots & des taxes ; parce que le Roi augmenteroit beaucoup ſes revenus de la réünion de ces Terres à la Couronne. C'eſt ainſi que les Livoniens ſe laiſſerent d'abord endormir, ſans s'intereſſer aux malheurs des Nobles Suedois, ni penſer à ſe joindre à eux pour s'oppoſer à ces uſurpations.

Mais

Mais bien-tôt après, la commiſſion du Roi s'étendit plus loin, & on s'en prit aux Domaines & aux Terres de la petite Nobleſſe. Alors voyant, qu'ils alloient être ruinez, ils firent tout ce qu'ils pûrent pour détourner la tempête, ſoit par requêtes, par proteſtations, ou par remontrances contre de telles violences; mais il fallut obéir à la volonté abſoluë du Souverain; de ſorte qu'un grand nombre de bonnes familles, qui avoient rendu de grands ſervices à la Couronne, furent entierement ruinées. C'étoit un ſort bien dur pour cette Nobleſſe, de ſe voir dépouiller des Terres, que leurs Ancêtres avoient conquiſes avec leur ſang, après en avoir joui pendant pluſieurs generations, & après que la jouïſſance leur en avoit été confirmée, non ſeulement par les *Heer-Meiſters* qui étoient alors leurs Souverains, mais auſſi par les Rois de Pologne, qui tinrent aſſès bien leur parole; ſi ce n'eſt que quelquefois, animez d'un zele violent, ils tâcherent de réünir à l'Egliſe Romaine les biens Eccleſiaſtiques de la Livonie, qui avoient été ſecularisez. Mais Charles IX. Roi de Suede ſe ſervit utilement de cette raiſon contre les innovations des Rois de Pologne, prétendant que c'étoit contrevenir à leurs pro-

messes & aux *Pacta Conventa*, c'est-à-dire, aux Traitez & Conventions, qu'ils avoient passé avec les Etats de Livonie : ce qui fut un puissant motif pour engager les Lithuaniens dans son parti. C'est cela même, qui facilita la conquête de la Livonie à son fils Gustave Adolphe. Depuis ce temps-là jusques à l'an 1681. les Rois de Suede ont toûjours maintenu les Privileges de cette Noblesse. En voici un exemple remarquable. L'an 1654. l'assemblée des Etats à Stockholm ayant passé un acte pour revoquer la quatriéme partie des terres ou des dons, que les Rois de Suede avoient fait, le Roi Charles Gustave, qui étoit depuis peu parvenu à la Couronne de Suede, donna des ordres exprès aux commissaires deputez pour cet affaire, de ne toucher en aucune maniere aux Dons & Domaines de la Livonie : car il sçavoit très-bien, que ce seroit ouvertement & manifestement violer leurs Privileges ; puisqu'ils étoient independans du Parlement de Suede, y ayant chès eux une assemblée des Etats, qu'on appelloit *Landtags*. Cependant les necessitez du Royaume obligerent le Roi de se saisir de ces Terres, qu'on lui représenta avoir appartenu au public, afin d'en payer les dettes, qu'il avoit contractées pendant la guerre.

Il est vrai, que les Ancêtres du Roi Charles XI. avoient donné des Terres à quelques personnes, qui l'avoient merité par les grands services, qu'ils avoient rendus à la Couronne: mais la commission, qu'il avoit donnée, ne s'arrêtoit pas à la revocation de ces dons; elle leur enleva aussi l'héritage de leurs peres, qui ne s'étoient volontairement soûmis à la Couronne de Suede, qu'à condition qu'on les maintiendroit & defendroit dans la jouissance de leurs biens & de leurs libertez. De plus, beaucoup de ces Terres avoient été acquises par les proprietaires *titulo oneroso*, c'est-à-dire, *à titre onereux:* car les Rois précedens en avoient vendu une partie à la Noblesse, qui les avoient achetées *bona fide* & argent comptant: ou bien ils les leur avoient hypotequées. Une autre partie avoit été donnée & assignée à ceux qui avoit été dans le service de la Suede, pour les arrerages de leur paye. Quelques-uns avoient reçû ces Domaines pour les avances, qu'ils avoient faites en levant des regimens ou des compagnies pour le service du Roi. Mais la commission du Roi réünissoit tous ces biens-là à la Couronne pour l'usage du Roi, sans exception, ni sans avoir égard à aucun titre ou droit; quoique la Noblesse

blesse montrât ses papiers & ses contracts, confirmez par le seing de leurs Rois, & scellez du grand sceau de Suede, où leurs acquisitions & leurs droits étoient clairement exprimez.

La Paix perpetuelle entre la Suede & les deux jeunes Czars, Jean & Pierre, qu'on avoit tant souhaitée, étant concluë en 1682. les deux partis s'envoyerent en 1683. mutuellement des Ambassades celebres, pour faire jurer le Traité de part & d'autre.

Le Roi de Suede deputa en 1685. d'autres Commissaires pour réünir aussi à la Couronne les Terres de l'Estonie. La Noblesse de cette Province se croyoit plus en sûreté que la Noblesse des autres Provinces de la Livonie, parce qu'ils avoient été les premiers à embrasser la protection de Suede volontairement & par un Traité; Mais tout cela ne leur servit de rien, & on n'eût égard ni à leurs anciens, ni à leurs nouveaux Privileges.

Les Suedois soûtiennent, qu'il n'est pas permis aux Livoniens de se plaindre, étant obligez aussi-bien qu'eux de se soûmettre à la volonté de leur Roi. Mais les Livoniens repondent, qu'ils n'ont jamais renoncé à leurs privileges & à leurs libertez, comme les Suedois ont fait dans l'assemblée generale

generale des Etats. Qu'ils ne sont point obligez à se conformer aux actes des Etats de Suede, puisqu'ils ont leurs loix, leurs privileges, & leurs Etats ou *Landtags*. Davantage ils ont demandé la confirmation de leurs privileges à tous les Rois, qui les ont jurez à leur avenement à la Couronne, en sorte qu'ils se sont soûmis à leur obéïssance conditionnellement. Ajoûtez à cela, qu'outre le serment, que le Roi leur fit à son Couronnement, ils avoient obtenu de sa Majesté, en lui rendant hommage, des Lettres patentes scellées du grand sceau de la Couronne, par lesquelles elle leur confirmoit la joüissance de leurs domaines, de leurs héritages, & de leurs limites.

Enfin les Livoniens possedoient un ancien privilege : car dès le commencement, qu'ils reduisirent la Livonie en Province, on convint par un Concordat ou Traité passé entre les *Heer-Meisters* & la Noblesse, que tous les Fiefs, qui deviendroient vacans, ne seroient point réünis aux Domaines du Souverain ; mais que d'abord on les donneroit en propre à d'autres Nobles. Les *Heer-Meisters* & les Rois de Pologne & de Suede avoient toûjours religieusement observé le Traité.

Il sembloit que le Roi avoit eu com-

paſſion de leur état : car il ordonna, que les anciens proprietaires joüiroient de la troiſiéme partie de ces biens, & qu'ils auroient la préference ſur tous, à les prendre à ferme de la Couronne. Mais les Commiſſaires & les Gouverneurs montrerent tant de rigueur & de cruauté envers la Nobleſſe, qu'ils forgerent de nouveaux comptes & des prétentions de la Couronne ſur de vieilles taxes, qui n'avoient pas été payées, & en faiſant une nouvelle eſtimation des Terres ils doublerent ou triplerent les arpens contre leurs anciens reglemens, de ſorte qu'ils ne profiterent que peu ou point de la grace du Roi.

Vous ſouhaitez dans vôtre derniere Lettre, que je vous envoye une copie exacte de l'Adreſſe, que les Etats de Livonie ont préſentée au Roi de Suede, où ils ſe plaignent de ces violences. Comme cette piece a fait beaucoup de bruit dans le Monde, je vous en donne une copie traduite de l'original. Vous y verrez les triſtes ſoûpirs d'une Nation, qui s'étant vûë dernierement en grande liberté, dans l'opulence, & fort à ſon aiſe, déplore maintenant la perte de ſes biens & de ſes Privileges. Cependant vous ne laiſſerez pas d'entrevoir en quelques endroits de leur Remontrance des

des étincelles & des restes d'une noble hardiesse.

Nous la fidele Noblesse de la très-humble Province de Vôtre Majesté, nous comparoissons devant Vôtre Majesté tous plains de crainte & tous tremblans, pour lui exprimer nos douleurs dans cette humble Requête, assûrez que Vôtre Majesté aura la clemence de l'interpreter favorablement, & qu'elle regardera nôtre procedé comme une marque de l'entier devoüement, de la fidelité, & de l'affection, que nous avons pour Vôtre Majesté. Car quand des sujets opprimez, après avoir tout souffert avec la derniere patience, se trouvent encore accablez de misere, qu'ils ne peuvent plus supporter, ils sont obligez de representer leurs griefs avec une profonde soûmission & avec une humble confiance à Vôtre Majesté, comme à la seule personne, de qui ils peuvent attendre leur delivrance & leur secours dans leur état déplorable. La misere de nôtre Patrie est si extrême, que nous avons honte de découvrir nôtre état, & qu'il ne nous reste d'autre moyen de soulager nos maux, que par nos larmes & nos soûpirs, pendant que nos voisins nous regardent avec pitié & étonnement. Jusqu'ici nous avons

tout souffert en silence, par un profond respect pour Vôtre Majesté, & nous avons supporté les plus grandes extremitez avec une soûmission respectueuse, & en quelque maniere nous avons porté nôtre constance au-delà de la patience humaine, pour donner des preuves de nôtre fidelité à Vôtre Majesté. Jusqu'à présent nous nous consolions de l'esperance, que Vôtre Majesté par sa compassion & sa clemence Royale daigneroit enfin terminer nos maux, & fixer le tems de nôtre delivrance & de nôtre rétablissement.

Mais éprouvant, que la nature succombe au poids insupportable, qui l'accable, outre qu'il n'y a point d'apparence de remedier à nos maux, nous sommes contraints d'avoir recours à nôtre dernier Asyle, qui est de faire humblement nos plaintes à Vôtre Majesté. Car on a pris soin de cacher à Vôtre Majesté la triste condition, où ce Pays & ses habitans sont reduits. Et ce qui est encore pis, c'est que des gens ont eu interêt, pour des raisons particulieres, de mal informer Vôtre Majesté de l'état des choses, & de les lui representer tout autrement qu'elles ne sont.

C'est pourquoi nous nous sentons obligez pour plusieurs raisons de donner connoissan-

ce à Vôtre Majesté du veritable état de la Province : car la necessité extreme, qui n'a point de loi, nous y contraint. De plus, par le serment de fidelité, que nous prêtames solennellement à Vôtre Majesté l'an 1687. nous ne sçaurions nous dispenser devant Dieu & devant Vôtre Majesté, sans risquer nôtre salut, de lui decouvrir les choses, que nous croyons pouvoir préjudicier à Vôtre Majesté & à ses Succêsseurs.

On ne sçauroit disconvenir, que ce ne soit le veritable interêt de Vôtre Majesté, de procurer le bien & le bonheur de cette Province. Ces deux choses sont inseparables. C'est ce qui nous fait esperer; que Vôtre Majesté ne fermera point les entrailles de sa compassion envers nous les pauvres & les miserables sujets de Vôtre Majesté; mais que vous aurez la clemence d'écouter favorablement & patiemment nos plaintes

Très-clement Prince, voici les causes de nos doulcurs. Ce n'est pas assés de nous avoir chassé de nos biens, que nous avions acquis par nôtre argent, ou au prix de nôtre sang, ou par nos fidelles services, ou au peril de nos vies; pour nous précipiter d'une condition aisée dans un abyme de la plus dure pauvreté; mais pour aggraver & augmenter

ter nos maux, après qu'on nous a depouillez de nos Terres, on nous enleve nos meubles, sans nous laisser dequoi nourrir le corps & soûtenir la vie; mais nous sommes obligez de mendier le secours des charitables Chrétiens. On nous traite même avec tant de dureté, que ceux qui possedoient pour plus de vingt mille écus en terres, se voyent depouillez de tout; on ne leur veut pas même faire cette grace de leur donner leur propre bien à ferme quoiqu'ils offrent de posseder ces Terres sous quel titre qu'on voudra, & qu'ils donnent toutes les assûrances, qu'on exigeroit d'un étranger.

Comme par un visible jugement de Dieu, la disette vient de reduire a une triste égalité tous les revenus de nos Terres, tant de celles qui ont été reünies á la Couronne, que de celles qui ne le sont pas, en sorte que nous sommes dénuez de tous les soûtiens de la vie, nous ne sçaurions voir sans de grandes craintes & sans de vives douleurs, qu'un grand nombre d'habitans soient contrains, l'un après l'autre, d'abandonner leur Pays natal, où eux & leurs Ancêtres ont vécu plusieurs siecles avec reputation & dans l'opulence, & qu'il faut qu'ils aillent chercher dans des Pays étrangers leur repos & dequoi s'entretenir, eux, leurs femmes,

mes, & leurs enfans. Et si quelques-uns de nos freres, qu'on a reduits à n'avoir d'autre toit que le ciel, pour n'être pas tout-à-fait sans retraite dans leurs malheurs, & pour ne se laisser perir de faim & de misere, eux & leurs familles, tâchent de prendre à ferme les biens, dont on les a dépouillez, on exige d'eux de si grosses rentes pour les terres, sans vouloir faire la moindre compensation pour les années de cherté, dont Dieu a affligé tout le pays, qu'ils ne peuvent pas y gagner leur pain; de sorte qu'ils sont reduits une année après l'autre à vendre le peu qui leur reste. Et lorsqu'il n'ont plus rien, dont ils puissent faire de l'argent, on les execute par des sergens avec la derniere dureté. Enfin ils sont forcez à fuïr de leur pays, pour se delivrer de craintes continuelles d'être saisis & mis en prison, ou aux corps-de-garde, avec les autres nobles Fermiers, qui n'ont pas pû payer leurs rentes, ayant été reduits à cette impuissance pas le prix exorbitant, auquel on leur a affermé les Terres. Ainsi, si on considere bien leur état, un Occonome avec ses gages risque moins, & est beaucoup plus heureux que ceux qui prennent à ferme du Roi les biens qui leur appartenoient: car ils n'attendent tous les

momens

momens que leur derniere ruine.

L'an 1687. Vôtre Majesté eût la bonté de promettre & de rendre à quelques-uns des proprietaires le tiers de leurs Terres; mais personne n'en a profité: car on l'a mis à un si haut prix, qu'ils aimeroient mieux renoncer à cette troisiéme partie, que Vôtre Majesté leur avoit accordée comme une faveur, & d'en payer une rente raisonnable & juste. Si au sujet de ces Terres réünies Vôtre Majesté leur a fait cette grace singuliere, dont ils ont joui pendant quelques années, cependant ce don n'a pû tout au plus que leur fournir le pain du necessaire, pour le tremper dans leurs larmes. Ensuite des Inspecteurs les ont surpris avec des comptes d'arrerages, qu'ils ont été obligez de payer autant qu'il leur a plû en exiger d'eux, ce qui est contre le Droit des gens. Par un tel procedé on n'a pû que les ruiner entierement. Mais, comme si tous ces mauvais traitemens ne suffisoient pas pour les accabler, on trouve d'autres moyens pour vexer & tourmenter ceux qui sont encore dans leurs biens & qui ne sçavent pas comment on en disposera: car on les ruine par des exécutions militaires sous divers prétextes, entre autres pour de vieilles

taxes,

taxes, qu'on prétend n'avoir pas été payées, quoiqu'on prouve & fasse voir le contraire par de bonnes & valables quitances. Puisque nous sommes ainsi destituez de toute resource, nos Gentilshommes sont mis dans l'impuissance d'affermer ces Terres ou Starosties *réunies, qui leur appartenoient en vertu d'anciens privileges, & par l'assûrance, que Vôtre Majesté leur a donnée sous son seing & sceau, qui subsistent encore. Mais à cause de l'extrême pauvreté, à laquelle ils sont reduits, non point par leur faute, mais par les susdites vexations, qu'on leur fait, il arrive, qu'un homme du bas peuple, qui possedera seulement un petit bien, aura préference sur un Noble. Et parce que ce beau Fermier ne peut pas seul prendre soin de si grands biens, il en donne à rente à d'autres, dont il fait un bon profit.*

Outre tout cela, les pauvres supplians étant ruinez par la cherté & la disette des vivres, sont encore obligez à payer leurs rentes argent comptant, & en especes, qu'on appelle de banque, qui n'est pas la monnoye courante du Pays, & sur lesquelles ils perdent 5. ou 6. même jusqu'à 7. pour cent par le change. Ce ne nous est pas une douleur moins sensible de voir, que nous sommes

l'objet

l'objet du mépris & de la risée de certaines gens peu sensez, qui osent dire ouvertement & sans detour dans leurs assemblées, que dans dix ans ils n'y aura pas un Allemand dans ces Pays. Il semble que dans l'execution de ces menaces on suit ces mesures, qu'on a prises dans l'Université de Dorpat; d'où on envoye parmi nous des gens d'une autre nation & de langue étrangere, qui se fourrent dans nos chaires & ailleurs. Ils font tout ce qu'ils peuvent pour abolir l'usage de la langue Allemande dans les sermons, qu'il nous font prêcher par des Prédicateurs, qui n'entendent pas la langue du Pays, afin que de cette maniere en multipliant & augmentant nos maux & nos miseres tant dans le temporel, que dans le spirituel, nôtre Pays tombe dans le dernier mépris.

Nous ne sçaurions nous dispenser de représenter à Vôtre Majesté avec douleur la grande oppression, sous laquelle plusieurs personnes gemissent, & le joug dur & insupportable qu'on leur a imposé par la revision ou taxation de nos terres: & nous ne sçaurions croire, que Vôtre Majesté voulut permettre plus long-tems, qu'on chargeât ses fideles sujets d'un fardeau aussi pesant, pourvû que Vôtre Majesté ait la clemence d'écouter nos plaintes patiemment. Premierement on nous compte pour sûrs des revenus incertains, que nous n'avons jamais recueillis.

Secondement

Secondement on nous oblige à payer des taxes certaines de ces revenus casuels, jusqu'à 25. pour cent. Ces taxes mêmes étant reduites à une juste computation monteroient à plus de 33. pour cent; ce qui va au delà de tout nôtre revenu, vû la disette des dernieres années; de plus il nait de cette nouvelle revision un autre grief; c'est l'entretien, qu'il faut que nous fournissions pour des troupes, dont on a beaucoup augmenté le nombre. Il est certain, que dans les temps les plus fâcheux, & dans les guerres, dans lesquelles Vôtre Majesté & ses Royaumes ont été engagez, on n'a jamais mis ni levé dans le Pays de taxe plus onereuse, que cette taxe des terres, dans un temps que nous devrions goûter les douceurs de la paix.

Quand nous considerons tous ces fardeaux insupportables & tous ces malheurs, dont le poids nous accable, très-Clement Prince, nous ne sçaurions nous empêcher en même temps de reflêchir avec le dernier desespoir sur les suites inévitables de toutes ces vexations: car cette Noblesse, qui a repandu son sang à conquerir ce Pays sur les Payens, qui a converti ses habitans au Christianisme, & qui s'est si souvent signalée dans les fidelles services, qu'elle a rendu à la Couronne de Suede, tant en présence de Vôtre Majesté, qu'aux yeux de tout

tout l'univers; cette illustre Noblesse dis-je, sera enfin obligée a suivre l'exemple de ceux qui ont deja abandonné leur Pays natal en poussant leurs soûpirs vers le ciel. Ce sera le malheureux sort de tous ceux qui restent encore dans le Pays.

Nous ne sommes pas capables de décrire à Vôtre Majesté toutes nos miseres; car elles sont infinies & d'une si affreuse étenduë, que la Livonie n'est plus ce qu'elle étoit autrefois. Il est vrai, que cette Province est si fertile en grain & dans les autres choses necessaires à la vie humaine, qu'elle en a fourni à plusieurs Royaumes & Pays étrangers; cependant ses habitans sont reduits à un si triste état, que dans ces dernieres années, qu'ils ont inutilement imploré du secours dans leur disette, un grand nombre de pauvres gens sont morts de faim; d'autres de desespoir se sont tuez eux-mêmes avec leurs familles. Une grande quantité de paysans avec leurs familles ont quitté le Pays pour chercher à vivre ailleurs, après avoir pillé plusieurs lieux, où ils ont crû de trouver quelque chose. Nous protestons avec soûmission à Vôtre Majesté, que si Dieu nous eût donné à choisir, ou d'avoir la guerre avec ce cruel & injuste ennemi nôtre voisin, ou bien de souffrir nos présens malheurs, vû nôtre triste état, nous ne sçaurions bien dire, si nous n'aurions pas préferé le premier parti au dernier.

Enfin

Enfin, si Vôtre Majesté selon sa Clemence Royale ne fait cesser nos maux en nous secourant par sa Puissance, Nous ses fidelles sujets declarons à Vôtre Majesté qu'on ne doit s'attendre qu'à des suites très-fâcheuses, & à voir un Pays desert, ce qui sera une perte irreparable, quand même dans la suite Vôtre Majesté employeroit plusieurs millions d'hommes à rétablir le Pays.

Afin que Vôtre Majesté sçache assûrément, que nous ne disons que la pure verité, & que nous ne nous plaignons pas sans fondement, mais que c'est la derniere necessité, qui nous contraint à faire nos plaintes en corps, la fidele Noblesse de Vôtre Majesté espere en toute soûmission, que Vôtre Majesté selon sa Sagesse Royale voudra bien établir des personnes desinteressées pour informer Vôtre Majesté du veritable état de nôtre Pays: alors nous sommes assûrez que Vôtre Majesté non seulement trouvera, que nôtre présente Remontrance est bien fondée, la Noblesse étant prête d'engager ses biens & ses vies pour la verité de ce qu'elle avance; mais encore plusieurs particularitez de nos maux, que nos oppresseurs ne nous permettent pas d'exposer à Vôtre Majesté, viendront a sa connoissance.

C'est pourquoi nous nous prosternons très-humblement devant le thrône de Vôtre Clemence

mence Royale avec des cœurs accablez de douleur, & nous supplions trés-humblement Vôtre Majesté avec les larmes aux yeux, par les compassions de Christ, d'avoir pitié de nos miseres & d'envisager nos malheurs d'un œil favorable, pour nous relever, par vôtre puissance, d'une ruine entiere & infinie, vous assûrant que nous employerons fidelement nos biens & nos vies au service de Vôtre Majesté, & que nous voulons vivre & mourir,

Très-Clement Roi,

Au nom & de la part de la Noblesse du Duché de Livonie, les très-humbles & très-fideles sujets & serviteurs de Vôtre Majesté,

Ernest

Ernest Frederic Reichau ; Henri Cronenstern.

Otto Frederic à Fitinghoff ; Leonard Gustave à Butberg.

Jean Henri Streiff à Levenstein

Au nom de la Noblesse des Duchez de Livonie, étant à présent leur Grand Marêchal ou Orateur.

Le 30. Mai l'an 1692.

En Suede on regarda cette humble Requête comme un crime capital : c'est pourquoi on conseilla au Roi de sommer devant lui à Stockholm ces *Landraths* ou Conseillers d'Etat, qui l'avoient signée. Suivant l'ordre du Roi ils comparurent l'an 1694. & leur Requête ayant été declarée seditieuse, ils dirent pour leur defense, qu'ils n'avoient pas signé l'Adresse comme les principaux interessez, mais suivant la maniere & la coûtume dans l'assemblée de la Livonie, dont ils étoient les *Mandatarii* ou Commissaires, & dont ils avoient exposé les sentimens unanimes : que si on leur faisoit un grand crime de cette action, ce n'étoit pas à eux seuls, mais à toute la No-

Nobleſſe d'en repondre, puiſqu'ils avoient conſulté enſemble en la dreſſant, & qu'ils y avoient tous trempé. Mais la Cour leur ayant commandé de repondre à l'accuſation intentée, & eux s'en defendant toûjours, on prononça contre eux la ſentence, & on les condamna à avoir la tête tranchée, & leurs biens confiſquez, &c. C'eſt pourquoi on les mit en priſon pour être de là conduits au ſupplice, mais on interceda ſi puiſſamment en leur faveur, que le Roi changea la peine de mort en une priſon de ſix ans, où ils demeurerent deux ans & demi juſqu'à la mort du Roi, qui arriva l'an 1697. le 5. Avril. Dans ce dernier moment le Directeur de ſa conſcience le fit ſouvenir de ces nobles priſonniers, & lui ayant demandé leur grace, le Roi ſigna leur élargiſſement, & mourut immediatement après.

Les Livoniens ont conçû de grandes eſperances d'adouciſſement & de rétabliſſement des nobles & genereux ſentimens du Roi à préſent regnant. C'eſt un jeune Prince, qui dès ſes tendres années a été inſtruit à la vertu & a reçû de bonnes impreſſions de ſa mere Ulrique Eleonor, cette incomparable Reine, Princeſſe Royale de Dannemarc, dont la memoire eſt en très-

très grande veneration pour ſa bonté, pour ſa charité, & pour ſa pieté incomparables. Pour achever ſon portrait, nous pouvons la comparer à nôtre derniere Reine Marie, qui mourut l'année ſuivante. Ceux qui ſont près de la perſonne du préſent Roi de Suede Charles XII. nous aſſûrent, qu'il ne reſpire rien que de grand, & ſi l'on peut donner un jugement juſte des ſentimens d'un Prince dans cette tendre jeuneſſe, & connoître *ex ongue leonem*, il y a de l'apparence, qu'il devancera ſes fameux prédeceſſeurs en reputation, & qu'il égalera la gloire du grand Guſtave Adolphe, le plus illuſtre de ſes Ancêtres.

Je ſuis

Monſieur,

Vôtre &c.

LETTRE XIII.

De *Curonia* ou de la Courlande & de la Semigallie. Comment ces Provinces ont été érigées en Duchez. Des Ducs de ce nom. De leur droit de ſucceſſion au Du-

ché de Cleves. La genéalogie de la famille Ducale. Du dernier Duc & de la Ducheſſe. De leur Cour & de leur maniere de vivre. Comment on traite ſes Ambaſſadeurs lorſqu'ils reçoivent l'inveſtiture du Roi de Pologne. Les droits du Duc. La grandeur des anciens Rois de Pologne. Des forces du Duc. De la Religion & du Clergé de Livonie. On fait un parallele entre les Evêques d'Angleterre & ceux de Livonie ſelon le Droit Canon.

Et tandem antiquis Curetum allabimur oris.

Saxon le Grammairien en pluſieurs endroits de ſon Hiſtoire appelle ce Pays *Coria, Curia,* & *Curonia*, & ſes habitans *Curetes* & *Curi.*

MONSIEUR.

Curonia ou la Courlande eſt peu connuë aux Nations étrangeres, parce qu'elle a fait de tout temps une partie de la Livonie,

nie, & qu'avant & durant le gouvernement du fameux Ordre Teutonique, elle a été toûjours comprise & renfermée dans la Livonie. C'est pourquoi les conquêtes, les batailles, les sieges, les victoires, les traitez, & generalement tout ce qui s'est passé de remarquable entre les Livoniens & les autres Etats, de même que leur Histoire, doivent aussi s'entendre de la Courlande. Il y a même des Auteurs, qui assurent, que la Livonie étoit comprise sous la Courlande. *Adam de Breme Chanoine*, (suivant le temoignage d'Hartknock dans sa Dissertation *de Republica Curonorum*, ou *de la Republique de Courlande* *sect.* 4.) *qui vivoit vers la fin du onziéme siecle, dit, qu'on compreneit la Livonie dans la Courlande.*

C'est pourquoi je pense, qu'il sera plus à propos de commencer nôtre Relation au temps que l'Ordre Teutonique fut éteint ou plûtôt secularisé dans ce pays par la Reformation, vers le milieu du XVI. siecle. Sous le gouvernement de Godhard dernier *Heer-Meister* de la Livonie, qui, de même que ses prédecesseurs, étoit membre de l'Empire Romain ou Germanique, où ils avoient le droit de séance & de suffrage, ces Provinces n'étant pas en état de s'oppo-

ser à l'invasion d'une armée redoutable de Moscovites, la mollesse & les querelles des Chevaliers & des Evêques furent cause, (comme je l'ai remarqué ci-dessus) que ce Pays se divisa en deux parties; car Revel & l'Estonie, qui sont la partie Septentrionale de la Livonie, contre leur serment & leur promesse, se separerent du *Heer-Meister* & embrasserent la protection de la Suede, en se soûmettant à l'obéissance du Roi Eric XIV. & l'autre partie de la Livonie sous le commandement du *Heer-Meister* s'unit à la Couronne de Pologne & au grand Duché de Lithuanie sous le regne de Sigismond Auguste, qui en même temps confera au *Heer-Meister* Godhard les Duchez de Courlande & de Semigallie, avec le Pays de Pilten, comme *Feudum majus.*, ou en grand Fief, avec un droit héréditaire à ces deux Duchez pour lui & ses héritiers mâles. Il lui confirma presque tous les droits, qu'il possedoit déja, comme les droits de Souveraineté, celui de battre monnoye, *jus cudendæ monetæ*, un pouvoir absolu dans le temporel & dans le spirituel; outre cela il le declara son Lieutenant en Livonie. . En un mot, le Roi Sigismond Auguste revêtit le Duc Godhard des mêmes droits, avantages, hon-

honneurs, & dignitez, que Sigiſmond I. Roi de Pologne quelques années auparavant avoit conferé à Albert Marquis de Brandebourg en lui donnant l'inveſtiture de la Pruſſe Ducale. On confirma auſſi ſes privileges à la Nobleſſe, & l'on declara leurs biens Allodiaux ou héréditaires aux deux ſexes. Enfin on y établit la Confeſſion d'Auſbourg.

L'an 1561. le 28. Novembre ledit Sigiſmond Auguſte confirma tous ces articles par des actes autentiques & publics, que ſes ſucceſſeurs ont exactement obſervé juſqu'à preſent. Nous pouvons faire ici cette remarque, que tandis que les Polonois ſe garderont de la puiſſance arbitraire de leurs Rois, les Courlandois ſont ſûrs de conſerver les grandes immunitez, dont ils jouïſſent encore aujourdhui. En même temps, de l'avis du Roi Sigiſmond Auguſte, les Livoniens obtinrent de l'Empereur, de qui ſeul ils dependoient, pleine liberté de s'unir à la Pologne, ſans craindre aucune pourſuite de la part de l'Empire.

Ce Godhard, premier Duc de Courlande & de Semigallie, étoit deſcendu de l'illuſtre famille des Kettlers, qui eſt un des plus anciennes & des principales familles du Duché de Bergue. Reprenons leu

genéalogie ſeulement du xv. ſiécle. Godhard Kettler eut de Marguerite de Batenberg des fils, Godhard & François. François ayant pris les Ordres fut fait Abbé & Duc de Corway l'an 1504. Godhard eut des enfans de ſa femme Sibylle de Neſſelrod, & il laiſſa deux fils, Guillaume & Godhard. (Voyez *die Durchlauchtige Welt*. Lohmeyer, & autres) L'an 1537. Guillaume fut fait Evêque de Munſter, mais l'an 1557. il reſigna ſon Evêché. Godhard entra dans l'Ordre Teutonique, dont il fut choiſi *Heer-Meiſter* après que Guillaume de Furſtenberg eût reſigné ſa charge. Ce Godhard eſt le premier & le fondateur de la famille des Ducs de Courlande d'apréſent. Il laiſſa deux fils & deux filles, qu'il avoit eu d'Anne de Mecklenbourg ſa femme. Les Princes étoient Frederic & Guillaume. & les Princeſſes, Anne, qui fut mariée à Jean Albert, Prince de Radziwil, Duc d'Olyka, l'an 1586. & Elizabeth, qu'on maria l'an 1595. à Adam Wenceſlaus, Duc de Tetchen en Sileſie. Frederic n'ayant point eu d'enfans de ſa femme, qui étoit une Princeſſe de Pomerannie, le gouvernement fut devolu à ſon frere Guillaume.

Dans cet endroit nous ne ſçaurions nous diſpen-

diſpenſer de dire un mot du droit de ſucceſſion aux Duchez de Cleves, de Juliers, de Bergue, &c. qui vers le milieu du ſiecle paſſé fit naître une groſſe querelle, dans laquelle les plus puiſſans Princes de l'Europe s'engagerent pour un parti ou pour l'autre; mais enfin on partagea le different en faveur de l'Electeur de Brandebourg & du Duc de Newbourg.

Albert Frederic, Duc de Pruſſe & Marquis de Brandebourg, eut de ſa femme Marie Eleonor, ſœur aînée de Jean Guillaume dernier Duc de Cleves, de Juliers, de Bergue, &c. qui mourut ſans enfans l'an 1609. deux filles, Anne & Sophie. Jean Sigiſmond, qui fut dans la ſuite Electeur de Brandeboug, épouſa Anne, l'aînée des deux Princeſſes; c'eſt en vertu du droit de ſa femme, qu'il eſt entré en poſſeſſion du Duché de Cleves & des Comtez de la Mark & de Ravenſberg. Guillaume Duc de Courlande épouſa l'autre ſœur Sophie, de qui il eut un fils unique ſon ſucceſſeur, né l'an 1610. qu'on nomma Jaques, du nom de ſon parrain Jaques I. Roi de la Grande Bretagne. Le Duc Jaques parvint au gouvernement de ſes Etats l'an 1643. & l'an 1646. il épouſa Louïſe Charlotte, Princeſſe Electorale de brandebourg, &

sœur aînée du grand Frederic Guillaume, dernier Electeur de Brandebourg.

C'est pourquoi on peut remarquer, que si la Maison Electorale de Brandebourg venoit à manquer, (à quoi il n'y a pas d'apparence, & que tout homme, qui est bien affectionné à la Religion Protestante, ne doit pas souhaiter) alors la Maison de Courlande doit succeder aux Duchez de la Mark & de Ravensberg. Remarquez aussi que quoique la famille de Courlande eût un droit anterieur en vertu du mariage du Duc Guillaume; cependant j'ai appris que dans le mariage du Duc Jaques avec la Princesse Electorale de Brandebourg on a fait ce reglement: Que si jamais le susdit cas de l'extinction de la famille Electorale de Brandebourg échéoit, la famille de Courlande entrera dans une entiere possession des Pays de Cleves, de la Mark & de Ravensberg, à condition qu'elle payera à la Maison de Cassel, dans laquelle la plus jeune des Princesses Electorales de Brandebourg est mariée, la somme de soixante mille *gouldes* d'Allemagne, & que si la Maison de Courlande venoit à être éteinte, en ce cas, la succession aux Pays de Cleves, de la Mark, & de Ravensberg est devoluë au Landgrave de Hessel Cassel. De Louïse Char-

Charlotte femme du Duc Jaques, qui étoit une Princeſſe incomparable en ſageſſe, en pieté, dans toutes les vertus morales, & en toutes bonnes qualitez, ſont nez.

1. Uladiſlaus Frederic, qui mourut dans ſon enfance.

2. Frederic Caſimir, qui eſt le Duc d'à préſent, né l'an 1650.

3. Louïſe Elizabeth née l'an 1646. qui fut mariée à Frederic Landgrave de Heſſe Hombourg l'an 1671. elle eſt decedée l'an 1690.

4. Charlotte Sophie née le 17. Septembre 1651. Elle eſt à préſent Abbeſſe de Hereford.

5. Marie Amelie née le 11. Juin 1653. C'eſt la femme du préſent Landgrave de Heſſe Caſſel, à qui elle fut mariée l'an 1673.

6. Charles Jaques né en 1654. qui mourut à Berlin l'an 1677.

7. Ferdinand né le 2. Novembre 1655. C'eſt un Prince d'un courage heroïque, animé d'une noble ambition, & qui aſpire à de grandes choſes. Il a beaucoup perfectionné ſon grand genie dans ſes voyages & dans pluſieurs campagnes, qu'il a faites. Il a été Lieutenant General premierement au ſervice de Brandebourg, & préſente-

ment dans l'armée de Pologne, où il a donné des marques ſignalées de ſa valeur en pluſieurs rencontres, ſur-tout contre les Tartares à Budziack, & dans d'autres occaſions.

8. Alexandre. C'étoit un Prince de grande eſperance, qui fut tué fort jeune devant Bude, où il prodigua ſon ſang & ſa vie. Il ſe diſtingua par ſa bravoure à la tête des troupes de Brandebourg l'an 1686.

Le Duc qui regne preſentement eut en premieres nopces Sophie Amelie, Princeſſe de la maiſon de Naſſau-Sigen, qu'il épouſa à la Haye l'an 1675. Il eut de cette premiere femme un Prince, qui ne vêcut pas long-temps, & trois Princeſſes, qui ſont encore en vie.

1. Marie Dorothée née le 23 Juillet de l'année 1684.

2. Eleonor Charlotte née l'an 1686. le 11. Juin.

3. Louïſe Amelie née l'an 1687. le 27. de Juillet.

Ce ſont de très-belles Princeſſes, qui n'ont rien de cet air fier & imperieux, qui eſt ſi ordinaire aux Princeſſes nées dans une Famille Souveraine, dont le gouvernement eſt arbitraire.

La

La Duchesse Sophie Amelie mourut l'an 1688.

L'an 1691. le Duc épousa à Berlin en secondes nopces Elizabeth Sophie, Princesse Electorale & fille de Frederic Guillaume dernier Electeur de Brandebourg. Elle est née l'an 1674. Cette Princesse soûtient sa grande naissance par un air noble & majestueux, & par toutes les autres perfections & vertus d'une personne de son rang. D'elle sont venu.

Frederic Guillaume né à Mittau l'an 1692. le 19. Juillet. C'est un beau Prince, plein de vivacité, qui donne toutes les marques & toutes les esperances du monde, qu'un jour il se distinguera de ces Princes qui n'ont rien qui les éleve au-dessus des autres hommes, que la Naissance.

Leopold né l'an 1694. le 14. de Decembre. Ce second fils mourut dernierement.

La Semigallie, la Courlande, & le Pays de Pilten sont situez entre le 45. & le 50. degrez de longitude, & entre le 56. degré 5. minutes & le 57. degré 5. minutes de latitude. Leurs bornes sont les mêmes, que celles que j'ai marqué ci-dessus dans la Description de la Livonie, si ce n'est que du côté du Septentrion la Semigallie est separée de la Livonie, Suedoise par la ri-

viere de Duna, dont la moitié est de la Semigallie. Ces Pays sont contigus, dont la longueur renferme le chemin de huit jours; ils avoient la même étenduë anciennement: car Adam de Breme, qui vivoit dans le onziéme siécle, parlant de ces Pays, dit: *Il y a aussi plus avant d'autres îles, dont la plus grande est celle qu'on appelle Courlande, qui a huit jours de chemin.* Ensuite il ajoûte: *De plus on nous a dit, qu'il y a plusieurs autres îles dans la même mer, dont il y en a une grande, appellée Esthonie, qui n'est pas moindre que celle dont nous venons de parler.*

Ces Duchez, qui comprennent une si grande étenduë de pays, sont à présent tous unis sous la domination & l'heureux gouvernement du Duc Frederic Casimir: car par le testament du feu Duc, qui fut suivi d'un accord passé entre les freres, & confirmé par le Roi de Pologne, on a reglé que le droit de succession appartiendroit à l'aîné.

Ce prince a eu dès sa jeunesse des dispositions à la guerre, & il montra de bonne heure, qu'il aspiroit à la gloire des armes: car avec le consentement de son pere il conduisit quelques regimens de cavalerie en Hollande, où il donna des preuves de sa bra-

bravoure dans toutes les occasions, sous le commandement du Prince d'Orange, à présent notre glorieux Monarque. Il n'y a pas de doute, qu'il ne se fut élevé aux premiers emplois de la guerre, s'il n'eût été rappellé par les pressantes sollicitations du Duc Jaques son pere, qui ne lui voulut pas permettre de servir plus long temps contre la France. Il ne faut pas oublier, que dans sa marche vers la Hollande ayant attaqué près de Lier les troupes de l'Evêque de Munster alors allié de la France, il les defit, & il apporta le bonheur avec lui: car ce fut le premier échec, que les ennemis reçûrent, qui jusqu'ici avoient remporté toutes sortes d'avantages sur les Hollandois.

Il possede toutes les qualitez d'un grand Prince; il est fort civil aux étrangers, affable, & de facile accès à ses sujets, genereux & liberal à tout le monde. Il a une grande connoissance de tous les Arts & de toutes les Sciences. Il sçait presque tout. Il a l'esprit vif, & il encourage beaucoup l'établissement & l'avancement de toutes sortes de manufactures dans son Pays. La chasse est le plus grand de ses divertissemens, auquel il pourvoit par de grands frais; car il fait des depenses excessives à en-

entretenir un grand nombre de toutes ſortes de chiens, &c.

Il a une très-grande & très-belle fauconnerie : car ſon pays abonde en oiſeaux de proye, dont il envoye toutes les années des préſens à l'Empereur, au Roi de France, & autrefois à l'Angleterre.

Il tient une table magnifique. Ses Muſiciens viennent de France, & ſes Comédiens d'Italie.

Je ne dois pas oublier ſes écuries : car il entretient toûjours trente beaux attelages de carroſſe, outre trois cens chevaux de main, de toutes ſortes & des plus beaux, comme des chevaux d'Arabie, des Barbes, des Perſans, des Polonois, des Hongrois, des chevaux de Turquie, des Bachmats ou chevaux de Tartarie. On m'en a montré un, duquel on dit, qu'il voit d'un œil le jour, & de l'autre la nuit, comme on l'a ſouvent éprouvé ; celui dont il ſe ſert dans les tenebres, reſſemble à un œil de verre.

Sa Cour fourmille de Nobleſſe : car la Ducheſſe a beaucoup contribué à y amener les plaiſirs & les divertiſſemens. On a reproché au Duc, que ſa Cour avoit trop de magnificence, puiſqu'il n'y avoit aucune raiſon d'émulation, qui l'obligeât à faire

faire ces depenses, outre que ses revenus ne pouvoient pas fournir à de si grands frais. Il est certain, que ses largesses & sa magnificence présentent à la vûë quelque chose de plus grand qu'un Duc de Courlande.

Les Rois de Pologne n'ignorent pas l'avantage, qui leur revient de la réünion de la Courlande à leur Couronne : car ils sçavent très-bien, que si c'est un Fief du Royaume de Pologne, ce n'est pas un Fief donné, mais offert, *feudum oblatum, non datum*, & que les *Heer-Meisters*, dont les Ducs de Courlande sont en quelque maniere les successeurs, étoient avant cette derniere revolution de puissans Souverains. C'est pourquoi je ne connois point de Prince au monde, à qui un Superieur donne de si grandes marques d'honneur & d'estime, que le Duc de Courlande en reçoit des Rois de Pologne, sur-tout lorsqu'il reçoit l'investiture de ses Duchez, soit en personne, soit par ses Ambassadeurs : car le Duc a le privilege d'envoyer des Ambassadeurs extraordinaires à cette solennité.

Voici une Description plus particuliere des ceremonies de l'investiture, comme j'en ai été informé par un Gentil-homme, qui

qui s'est trouvé à la derniere. Le present Duc ayant envoyé ses Ambassadeurs, le Baron Putkamer, & le Starost Firks, au Roi Jean, ils furent reçûs à demi-mille de Warsovie par le premier Secretaite d'Etat dans le carrosse du Roi environné des Laquais & des Heiduques de la Couronne, qui les ayant saluez les invita à entrer dans le carrosse du Roi, dans lequel ils firent leur entrée publique dans la ville. Tous les Ambassadeurs, qui residoient alors à la Cour, de même que plusieurs Princes & Senateurs du Royaume, les accompagnoient en carrosse; un grand nombre de Nobles, de Gentilshommes, & d'Officiers du Roi précedoient les carrosses, montez sur de fort beaux chevaux; après eux venoient les trois carrosses des Ambassadeurs, qui étoient suivis d'un grand nombre de chevaux de main, d'une compagnie des Gardes à cheval, & de plusieurs Cavaliers & Gentilshommes, outre les Laquais & les autres domestiques des Ambassadeurs. Ils furent conduits avec ce beau cortege à leur hôtel. Le jour de l'investiture étant marqué, on rangea deux files de Mousquetaires & de Hongrois des deux côtez des ruës depuis leur logement jusqu'au château. Les Gardes à cheval du Roi se rangerent dans le

vieux

vieux château ; & dans le château à la droite le regiment des Gardes à pied avec les enseignes deployées ; les Trompettes & Timbaliers se posterent sur la galerie de fer. Le Roi s'étant assis sur son Thrône, les Senateurs du Royaume dans leurs sieges, & derriere eux la Chambre-Basse ou les Deputez du Royaume (car c'étoit une Diete generale, pour donner plus d'éclat à la Solennité) dans leurs bancs ; le Châtelain ou Senateur de la Couronne avec le premier Secretaire d'Etat dans le carrosse du Roi allerent prendre les Ambassadeurs à leur logement : à leur arrivée au château toute la musique de guerre joua ; lorsqu'ils furent arrivez aux degrez de la porte de fer, trois Marêchaux, deux de la Couronne de Pologne, qui étoient les deux Princes Lubomirski, & le troisiéme de la Lithuanie, les vinrent recevoir portant leurs grands bâtons à la main, & les conduisirent au Throne du Roi : comme ils entroient & s'avançoient vers le Roi, les Senateurs se leverent de leurs chaises à bras. Après que les Ambassadeurs eurent prononcé leurs harangues, & reçû l'étendard, sur lequel on voit les armes du Roi d'un côté, & de l'autre celles du Duc, on plaça deux chaises basses pour les Ambassadeurs sur le Throne du

Roi :

Roi : & pendant que les Gentilshommes de leur ſuite baiſoient les mains du Roi, l'un après l'autre, on invita les deux Ambaſſadeurs à s'aſſeoir ſur le throne, à la main gauche du Roi, & le premier Ambaſſadeur, qui étoit le Baron Putkamer, demeura quelque temps aſſis, avec la tête couverte en préſence de ſa Majeſté. Après toutes ces ceremonies, on les remena à l'Hôtel, qu'on leur avoit préparé, de la même maniere, qu'on les avoit conduits au château.

Le jour ſuivant le Roi fit un grand feſtin, auquel on convia les Ambaſſadeurs de l'Empereur, de Brandebourg, & de Courlande, qui prirent place avant tous les Senateurs, qui étoient des conviez. Le Roi Jean III. bût la ſanté de leurs Maîtres, premierement de l'Empereur & de l'Electeur de Brandebourg, enſuite celle du Duc de Courlande, ſe tenant debout avec la tête découverte.

A Warſovie, comme ailleurs, les Ambaſſadeurs de Courlande, de même que les Ambaſſadeurs des autres Princes, ont le droit de juriſdiction criminelle dans leur hôtel.

Les Polonois entendent le ceremonial & les formalitez d'Etat auſſi-bien qu'aucune Nation

Nation du monde. Il y a de l'apparence, qu'il l'apprennent en Italie, où la plûpart de gens de qualité voyagent. Ceux qui ont été en Pologne ſçavent que ce que je dis eſt vrai, & Wicquefort dans ſont Traité des Ambaſſadeurs, fait ſouvent cette remarque : c'eſt pourquoi le Roi de France, les Venitiens, l'Electeur de Brandebourg, & les autres Princes envoyent ordinairement pour les negociations en ce Pays, les plus polis & les plus habiles de leurs Miniſtres.

Depuis la réünion de la Lithuanie à la Couronne de Pologne, qui arriva l'an 1386. juſqu'au temps du malheureux Prince Jean Caſimir, les Rois de Pologne ont toûjours été regardez entre les plus grands Monarques de la Chrêtienté ; c'eſt ce qui a fait dire aux meilleurs Ecrivains Allemans, comme Goldaſtus, Lymnæus, & pluſieurs autres Auteurs, qui traitent des affaires d'Etat, *Qu'il n'appartient qu'au Roi des Romains, & au Roi de Pologne, de créer des Ducs & des Princes Souverains, comme leurs Vaſſaux* ; & ils ne comptent que quatre grands Rois par rapport à l'étenduë de leurs domaines, le Roi des Romains, le Roi de France, le Roi de Pologne, & le Roi de Hongrie.

Paul

Paul Jove, qui est un Auteur Italien, dit qu'il n'y avoit de son temps que trois Heros, sçavoir, l'Empereur Charles V. François I. Roi de France, Sigismond I. Roi de Pologne, & que châcun de ces Princes meritoit seul de gouverner tout l'Univers, s'ils n'eussent pas été contemporains.

Il n'y avoit point de grandeur égale à celle des Rois de Pologne durant le xv. & le xvi. siecles. Le Roi Sigismond I. possedoit tout le Pays, qui est entre le Pont Euxin & la mer Baltique. Il y ajoûta la conquête de la grande Province de Smolensko, avec la ville capitale du même nom, & du Duché de Severie; de plus sa famille étoit Maîtresse des Royaumes de Hongrie & de Boheme, aussi bien que du Duché de Silesie : de sorte que la trop grande puissance & les vastes Domaines de la Maison de Jagellon donnoient de la jalousie aux Princes voisins, principalement à la Maison d'Aûtriche.

Ce Roi Sigismond eût tant d'autorité dans l'Empire, qu'ayant donné à Albert Marquis de Brandebourg l'investiture du Duché de Prusse, ce Duc conserva toûjours dans les Dietes de l'Empire le même titre & la même séance qu'il avoit lorsqu'il

étoit grand-Maître de l'Ordre, & qu'il dépendoit ſeulement de l'Empereur.

Samuel Puffendorf dans ſa Deſcription du Royaume de Pologne, lorſqu'il parle de ſon étenduë, rapporte que ſelon le calcul de pluſieurs Ecrivains, le Roi & la Nobleſſe poſſedent quatre vingts dix mille citez, bourgs, ou villages ; les Evêques avec le Clergé ſeculier cent mille ; les Ordres de Religieux & de Religieuſes ſoixante mille neuf cens cinquante villages : de ſorte que ſi le compte eſt veritable, le Royaume de Pologne comprend encore deux cens cinquante mille villes ou villages. Cependant il étoit autrefois beaucoup plus étendu : car il a perdu de ſes frontieres de tous les côtez, les Turcs leur ayant enlevé l'Ukraine, la Podolie, la Moldavie, & la Valachie, qui ſont de grandes & fertiles Provinces ; les Moſcovites, les Pays de Smolensko, de kiow, avec le Duché de Severie ; les Suedois, la Livonie ; l'Electeur de Brandebourg la Pruſſe Ducale ; & la Maiſon d'Aûtriche la Sileſie, la Moravie, &c. Nonobſtant toutes ces pertes, la Nobleſſe ſeule, grande & petite, eſt encore en état de mettre en campagne cent mille hommes de cavalerie.

Pour ſçavoir le rang que les *Heer-Meiſters*

sters de la Livonie tenoient dans l'Empire, on n'a qu'à voir les Actes & les Decrets des Dietes de l'Empire, où l'on trouve qu'en l'an 1555. à la Diete d'Augsbourg l'Ambassadeur du *Heer-Meister* avoit la presséance avant le Cardinal & Evêque d'Ausbourg, le Comte Palatin du Rhin, le Duc de Baviere, les Ducs de Saxe, les Ducs de Juliers, de Cleves, de Bergue, de Stetin, de Pomeranie, de Cassubie, de Wenden, les Landgraves de Hesse, les Ducs d'Anhalt, & plusieurs autres Princes. On peut voir la même chose dans d'autres Constitutions de l'Empire.

Quoique l'Empereur ne pût pas empêcher que ces belles Provinces de Prusse & de Livonie ne se demembrassent de l'Empire; cependant on a toûjours protesté & on proteste encore contre ce demembrement. J'ai appris, que même à présent il y a une place vacante pour le Duc de Courlande dans la Diete de l'Empire, que lorsqu'on le nomme, comme personne ne paroît pour l'occuper, on renverse sa chaise, qui est, dit-on, avant celle des Ducs de Mecklenbourg.

Lorsque le Roi Sigismond Auguste confera au Duc de Courlande la même dignité, dont son pere Sigismond I. avoit revêtu le

le premier Duc de Prusse, il le fit en ces termes :

Ducalem Titulum ad instar illustris Domini Ducis in Prussia cum omni dignitate, insignibus, privilegiis Ducalibus tribuimus, &c.

C'est-à-dire,

Nous lui conferons le titre de Duc de la même maniere & avec les mêmes dignitez, honneurs, & privileges, qu'on a accordé à l'Illustre Duc de Prusse.

Quoi que chaque nouveau Duc doive recevoir l'investiture de ses Duchez de la Couronne de Pologne, cela ne déroge point à son droit : car les Polonois & les autres Nations les regardent comme des Souverains aussi illustres que leurs Ancêtres, les fameux *Heer Meisters* de Livonie. L'état que leurs voisins font de ces Princes paroît par les honneurs qu'ils rendent à leurs Ambassadeurs. Nous en avons des exemples dans Oberburggrave Fischer, qui assista au Couronnement de la Reine Christine de la part de Jaques Duc de Courlande; & dans Felckersamb Chancelier du même Duc, qu'il envoya au Czar de Moscovie devant Riga.

A la Treve, qui fut concluë l'an 1636. entre le Roi de Pologne & Christine Reine de

de Suede, ces deux Têtes Couronnées avec les Etats des deux Royaumes prirent les Ducs de Prusse & de Courlande *pro Procuratoribus pacis*, ou *Mediateurs de la paix*: pour cette fin le Duc de Courlande envoya son Chancelier Felckersamb pour Ambassadeur à Lubeck.

Le Roi de Suede Charles Gustave, qui se rendit si celebre par sa valeur & par son habile politique, faisoit un si grand cas du Duc de Courlande, que durant la neutralité le Baron Jean Skytte resida à cette Cour avec le caractere d'Ambassadeur de Suede.

Le même Duc Jaques entretint toûjours alliance avec le Czar de Moscovie, qui combla d'honneurs ses Ambassadeurs Oberburggrave Fischer, à qui succeda le Marêchal Taube. Les Czars même ne manquent point d'envoyer leurs Ambassadeurs à cette Cour aussi-tôt qu'à aucun des Princes leurs voisins.

C'est la coûtume de la Cour de Courlande de défrayer tous les Ambassadeurs & Envoyez, soit qu'ils viennent chès eux soit qu'ils passent seulement par leur Pays, & de payer toutes leurs dépenses, non seulement pendant qu'ils resident à leur Cour, mais aussi tout le temps qu'ils sont encore

sur

ſur leurs Terres : c'eſt ce qui fait que le Treſorier & les Conſeillers du Duc croyant que dans les Pays étrangers on doit traitter de la même maniere les Miniſtres de leur Maître, leur donnent de petits appointemens, qui ne ſuffiſent pas pour ſoûtenir les frais, auxquels leur caractere les engage dans les Cours de groſſe depenſe.

Dans ce ſiecle on eſt ſi entêté des armées qu'on tient ſur pied, que lorſque quelqu'un veut s'informer de la puiſſance d'un Prince, la premiere queſtion, qu'il fait, c'eſt de demander, *Quelles forces il a ſur pied*? A cette occaſion je vous dirai, que le Duc de Courlande avec ſa Nobleſſe eſt en état de lever quinze ou ſeize mille hommes des plus braves Soldats du Nord: mais les *Pacta ſubjectionis* ou *les Traitez de ſubjettion* à la Couronne de Pologne, & la protection que cette Couronne s'eſt engagée de leur donner, outre les privileges de la Nobleſſe, que le Duc a confirmez, & la conſtitution du Gouvernement, ne permettent pas au Duc d'avoir une armée ſur pied en temps de paix, que les habitans ſont exempts de toutes ſortes de taxes. De plus la Nobleſſe eſt ſi jalouſe de ſes immunitez, & elle craint avec tant de raiſon de rendre le Prince trop puiſſant, en voyant

yant de triftes exemples dans les malheurs de leurs voifins, qu'ils aimeroient mieux voir l'ennemi Maître de leur Pays pendant quelque temps, fous efperance de reparer leurs pertes après fa retraite, que de s'expofer continuellement aux malheureufes & dangereufes fuites des armées qu'on tient fur pied. Cependant dans les guerres neceffaires, la Nobleffe eft toûjours prête & fort difpofée à employer leurs biens & leurs vies au fervice de leur Prince & pour la caufe commune. Depuis environ deux cens ans, plufieurs Princes ont tâché de les foûmettre à leur obéïffance : mais la valeur & la bonne conduite des Ducs de Courlande, foûtenuës par la fermeté & le courage de la Nobleffe, ont toûjours obligé leurs ennemis à abandonner leurs conquêtes & à déloger de leur Pays. Il faut remarquer, que quoiqu'il ne foit pas permis au Duc d'avoir une armée fur pied en temps de paix, cependant fes Gardes à cheval, fes Dragons, & fon infanterie fuffifent pour les garnifons de fes places.

Il n'y a point de Duché dans l'Empire de l'étenduë de celui-ci, il n'y a aucun de fes Princes, qui commande à un fi grand nombre de Nobleffe libre, opulente, & qui n'a point dégeneré, comme le Duc de

Courlande

Courlande. Avant les dernieres guerres entre la Suede & la Pologne, le Duc Jaques entretenoit trente ou quarante vaisseaux bien équipez, dont la moitié étoit des vaisseaux de guerre, bien pourvûs d'armes & d'hommes: quelques-uns de ces vaisseaux portoient jusqu'à quatre vingt pieces de canon, & les autres étoient de cinquante, de quarante, & de trente pieces. On s'en servoit pour faire des découvertes aussi loin que l'Afrique & l'Amerique, & pour avancer le commerce. On a oui dire à Charles Gustave Roi de Suede, *Mon cousin le Duc de Courlande a trop pour un Duc, & trop peu pour un Roi.* On croit que la jalousie, que ce grand Prince conçût de l'aggrandissement du Duc de Courlande, jointe au dessein ambitieux, qu'il avoit formé, de se rendre Maître de la mer Baltique, le porterent à rompre la neutralité avec lui, & se saisir par surprise & sans cause du Duc & de toute sa famille. Tous les thresors du Duc furent enlevez, son Pays ruiné, & ses vaisseaux dispersez ou pris par amis & par ennemis. Ainsi tous ses grands desseins s'évanouirent. J'ai appris de gens dignes de foi, qui l'avoient oui dire à ce Prince infortuné, que par ce procedé inouï de la Suede il avoit perdu six millions & demi

 d'écus,

d'écus en comptant le dommage souffert, & le gain cessant, *dammum emergens*, & *lucrum cessans*. Depuis ce tems-là la famille de Courlande n'a pû se remettre à son ancienne grandeur & opulence. Ses Pays ne sont pas comme l'Angleterre, ou d'autres Pays temperez, où l'on peut facilement se remettre en tems de paix : au-lieu qu'ici l'hiver est si long, & la saison commode pour le commerce, est si courte, qu'il leur faut beaucoup d'années pour se remettre de leurs pertes.

Il semble qu'en Angleterre on a une idée desavantageuse d'un Vassal, & peu de gens sçavent ce qu'on entend par là : mais c'est une chose bien connuë en Allemagne & en Italie. Fleury dans *les Mœurs des Israëlites pag.* 239. dit : *Nous voyons des Souverains, qui sont Vassaux & même Officiers d'autres Souverains, comme en Allemagne & en Italie* : car dans ces Pays-là il se trouve de très-puissans Princes, qui sont Vassaux d'autres Princes, & même souvent plus puissans que (*Domino directo*) ceux à qui ils rendent hommage. En voici un exemple remarquable : Par la constitution faite du temps de l'Empereur Henri II. les quatre grands Officiers de l'Empire, qui furent annexez à l'Evêché de

de Bamberg, ſont obligez à rendre hommage à l'Evêque pour des terres & des villes, qu'ils tiennent de lui; comme le Roi de Boheme, qui en qualité de Grand-Echanſon de l'Empire reçoit de l'Evêque de Bamberg l'inveſtiture de la vieille ville de Prague; l'Electeur de Baviere, comme Grand-Ecuyer de l'Empire, celle d'Averbach ou d'Amberg; l'Electeur de Saxe, comme Grand-Marêchal de l'Empire, celle de la ville de Wittenberg & de Trebiz; & l'Electeur de Brandebourg, comme Grand-Chambellan de l'Empire, celle de Cuſtrin & de ſes dépendances. La ſolennité ſe fait par leurs Ambaſſadeurs ou par leurs Deputez, avec beaucoup de ceremonie. Les Ambaſſadeurs donnent la main à l'Evêque en ſigne d'hommage, qu'ils s'obligent de lui rendre. L'Evêque eſt aſſis, lorſqu'il donne l'inveſtiture, & les Ambaſſadeurs ſont debout devant lui. L'Electeur de Saxe eſt auſſi Vaſſal de l'Abbeſſe de Quedlinbourg. On pourroit apporter pluſieurs autres exemples, que ceux qui ont de la lecture n'ignorent pas. Auſſi les Rois ne les traitent pas comme des Vaſſaux, mais comme *Principes fiduciarios*, *des Princes feudataires*. Ils reçoivent aſſis audience du Roi; & lorſqu'ils

rendent hommage, ils sont assis à côté du Roi sur le même throne la tête couverte.

Dans les affaires ecclesiastiques le Duc de Courlande est *summus Episcopus*, ou *Chef de l'Eglise*, suivant les Traitez d'union avec la Pologne. Il donne des dispenses à ceux qui se marient dans les degrez de parenté défendus.

Il a un grand pouvoir dans le Gouvernement politique & seculier. Il fait des loix & leve des taxes avec le consentement des Nobles du Pays assemblez. Il a non seulement le droit de battre monnoye, que les Rois de Pologne n'ont pas, il jouït aussi d'autres droits de Souveraineté, comme *jus fisci*, ou *les confiscations*, & *jus aggratiandi*, ou *le droit de pardonner les criminels*. *In puncto liquidi debiti & spolii*, ou *en matiere de dettes claires & de vol*, il n'y a point d'appel du Duc à une autre Cour : mais dans les autres procès de droit civil, lorsque la somme va au-de-là de cinq cens florins, on peut en appeller au Roi de Pologne, tout ainsi que la Noblesse d'Allemagne, qui dans les mêmes cas peut en appeller à l'Empereur. Dans le criminel, comme dans les crimes les plus atroces, il n'y a point d'appel du Duc.

Les

Les Palatins ou Waivodes, les Châtelains, ou autres Senateurs du Royaume de Pologne ou du grand Duché de Lithuanie, qui possedent des Terres dans les domaines du Duc, sont obligez à se soumettre à sa Jurisdiction : ce qui est un grand privilege : car par les loix de Lithuanie leurs Palatins sont traittez de Princes. Il y a même des Ecrivains, qui disent, *In Polonia Palatini veteribus Ducibus successisse creduntur. On croit que les Palatins ont succedé aux anciens Ducs de Pologne.* Il n'y a point de Prince, membre de l'Empire, qui puisse se vanter d'avoir la même autorité sur des sujets si puissans.

Il y a deux sortes de Ducs, qui dependent de la Pologne ; les uns possedent des Terres & jurisdictions Ducales, *cum Jurisdictione Ducali territoriali* : ils ont le droit de justice & de faire des loix, & sont comme des Souverains, quoiqu'ils soient dans quelque dépendance. Samuel Puffendorf *Rer. Brandeburg. lib.* 19. §. 79. remarque, *Titulum Souveraini aliquando, idque proprie, notare Principem absoluta potestate præditum ; aliquando minus propriè Principem omnia superioritatis jura obtinentem.* C'est-à-dire, *Que le titre de Souverain signifie quelquefois & proprement un*

 Prince,

Prince, qui a un pouvoir absolu, & d'autres fois, mais plus improprement, un Prince, qui est revêtu de tous les droits de la Souveraineté. De ce nombre étoient les Ducs de Massovie, de Prusse, & de Courlande. Les autres Ducs ne joüissent que du droit de Noblesse, & ils ont les privileges des Nobles; tels sont les Ducs de Sangusz, d'Ostrouw, de Radziwil, de Denhoff, de Lubomiski &c. semblables aux Ducs titulaires de France; qui n'ont point de Jurisdiction.

Du Val Geographe du Roi de France, & d'autres plus habiles que lui en cette noble science, ne comptent que cinq grands Duchez, qui ne sont plus renfermez dans l'Empire, sçavoir la Lorraine, la Savoye, Mantouë, Parme, & la Courlande. Tous les Princes prétendent, qu'on les traite de la même maniere, & qu'on leur rende les mêmes honneurs, quoiqu'ils soient inégaux en revenus & en puissance.

La Noblesse de Courlande est fort libre & jalouse de sa liberté, & les mutuels engagemens, qu'il y a entre le Prince & ses sujets, s'observent fort exactement de part & d'autre. La Noblesse jure fidelité au Duc, & le Duc promet de conserver leurs droits, leurs libertez, & leurs privileges. Aussi le

le Duc peut ſe vanter avec raiſon, qu'il gouverne une Nation noble, libre, & brave : au-lieu qu'on peut dire de la plûpart des autres Princes, qu'ils commandent avec un pouvoir deſpotique à des peuples eſclaves, opprimez, & qui ont perdu tout courage.

Il y a de ſçavans Ecrivains Allemans, (comme Caſtellus *de Jure publico*, Becmannus, & Beſoldus) qui parlant des Ducs diſent, *Qu'on obſerve un rang entre les Ducs; car celui qui a un plus grand pouvoir, a auſſi le premier rang.*

Nous avons montré les droits du Duc; par-où il paroît, qu'il n'y a point de Prince en Allemagne, à qui les loix accordent un ſi grand pouvoir, comme au Duc de Courlande, ſi ce n'eſt une puiſſance arbitraire, qui s'exerce par la force & par la violence. Nous voyons, que la dignité de celui qui commande ſe prend de la dignité de celui à qui il commande. Le commandement ſur des bêtes & ſur des troupeaux, tel qu'eſt celui des Bouviers & des Bergers, eſt mepriſable; de commander aux enfans, comme les Maîtres d'école & les Précepteurs, n'eſt pas un grand honneur; le commandement des eſclaves eſt un deshonneur plutôt qu'un honneur;

de même le commandement, que les Tyrans exercent ſur un peuple eſclave, qui a perdu tout ſentiment d'honneur & de courage, n'eſt en rien meilleur : c'eſt pourquoi on a toûjours cru, (comme le remarque Mylord Bacon) que les honneurs, dont on joüit dans les Monarchies libres & dans les Republiques, ont quelque choſe de plus doux que la tyrannie ; parce que c'eſt une choſe plus honorable de commander à un peuple, qui obeït de bonne volonté, que de gouverner des hommes, qui n'obeïſſent que par force & par contrainte. C'eſt pourquoi Virgile dans le livre IV. de ſes *Georgiques*, voulant attribuer à Céſar la plus grande gloire du commandement, que l'habileté de ſon art pouvoit lui fournir, le fait en ces termes :

——— victorque volentes
Per populos dat jura, viamque affectat Olympo.

La Nobleſſe de Courlande a de grands Privileges & Droits ; car elle eſt revêtuë d'une pleine juriſdiction ſur les payſans, tant dans le civil, que dans le criminel : il joüiſſent auſſi de la liberté du commerce, ſans payer aucun droit ni aucune taxe, tant au Roi de Pologne, qu'au Duc, ſi ce n'eſt que

que cela se fasse par un consentement libre dans l'assemblée des Deputez du Pays : cependant ils ont beaucoup de respect & de soûmission pour leur Prince dans les choses justes, & ils lui sont si fideles, *que dans l'espace d'un siécle & demi, on ne trouve point d'exemple d'aucun d'entre-eux, qui ait été traitre à son Prince, ou à sa patrie.*

La Noblesse de Pologne joüit d'une trop grande liberté, de même qu'autrefoïs la Noblesse de Dannemarc : cependant on rend par tout à leurs Rois les mêmes *jura majestatis*, ou *droits de majesté*, qu'aux autres Têtes Couronnées.

Il revient un plus grand avantage au Duc de Courlande de l'amour & du respect, que ses sujets lui portent, que les autres Princes ne profitent en n'employant que la crainte & la contrainte. Tout le monde sçait les procès, que la Noblesse de Mecklenbourg, de Hesse, & de Holstein ont eu & ont encore avec leurs Princes, dont ils ont porté appel à l'Empereur, qui a laissé l'affaire indecise jusqu'à présent : au-lieu que s'il s'élevoit quelque different entre ce Duc & ses Nobles, les sujets plûtôt que de déroger à l'estime, qu'ils ont pour leur Prince, sans faire d'appel, employe-

roient toutes ſortes de moyens pour accommoder l'affaire à l'amiable.

Il n'en eſt pas de même de la Nobleſſe de Pilten :- car outre le Duc, le Roi & la Republique de Pologne, avec l'Evêque de Livonie, ont auſſi des prétentions ſur cette Province : & comme l'affaire n'eſt pas encore decidée, on ne ſçauroit éviter pendant que le procès demeure indecis, que l'un ou l'autre, ſur-tout de ceux qui ſont portez pour un autre parti, ne faſſe éclater ſon mécontentement, en appellant au Roi ou à la Republique de Pologne.

A qui demanderai-je la definition de la veritable liberté, ſans laquelle les hommes ſont malheureux ? Les Turcs font gloire de ſoûmettre leur col au coup fatal, qui les doit faire paſſer tout droit en Paradis, comme ils croyent. En Moſcovie les gens de la premiere qualité ſont privilegiez d'être battus avec une corde noüée. En Italie heureux eſt celui, qu'un homme d'Egliſe daignera favoriſer d'un regard, & ils croyent qu'on ne ſçauroit acheter trop cher les indulgences. Les François ſe vantent des victoires de leur Roi : les plus conſiderables de la Nation ne ſubſiſtent que par leur épée, & acquierent de la gloire à leur Prince au prix de leur ſang, pendant que le

reste de la Nation se contente de la liberté de porter des souliers de bois & de boire de l'eau, aprés qu'ils ont bien travaillé à leurs vignes. Les Polonois n'ont que *vitia libertatis*, ou *les défauts de la liberté*, dont même la dixieme partie de la Nation ne jouït pas. Dans la Livonie les pauvres paysans regardent comme une grande grace, d'être cruellement foüettez de verges pour la moindre faute, & ils prendroient pour une injure atroce, qu'on entreprit de changer leur condition.

Il faut demeurer d'accord, que le gouvernement d'Angleterre est dans un juste équilibre, & établi sur un fondement solide & sur de bonnes raisons; car on y rend justice à tout le monde. Vous Monsieur, qui êtes dans le Pays de la veritable liberté qui en goûtez tout le plaisir, & qui en avez une juste idée, vous pouvez avec raison estimer le bonheur, dans lequel vous vous êtes conservé, pendant que la plus grande partie du monde l'a perduë, & que même par une longue coûtume on est devenu sourd & insensible à tous les bons avis, qu'on donne pour animer à se rétablir.

Plusieurs Voyageurs, qui ont été en Angleterre, disent, que cette maxime, *Gau-*

deant

deant bene nati , ne convient qu'aux Anglois ; car les loix & la constitution du gouvernement contribuent au bonheur de toute la Nation ; ceux qui ont de veritables idées des choses, lorsqu'ils veulent bien raisonner librement & sans préjugé , ne peuvent pas s'empêcher d'être ravis en admiration & d'avouër , que si le monde , qui semble présentement être enchanté de son esclavage revient jamais de cet enchantement à son bon sens , par la même puissance , qui changea un grand Roi en bête , & qui punit encore de la même maniere la plus grande partie des hommes pour leurs pechez ; alors ils courront tous en Angleterre , pour y prendre les veritables modelles de l'humanité , des loix , de la liberté , du bon sens , de la religion , de l'éloquence , du gouvernement libre , & de la droite raison , comme autrefois les peuples alloient s'instruire de toutes ces choses à Delphes , à Athenes , & à Rome. En attendant cet heureux changement , je conseille à ce grand nombre de malheureux esclaves de prendre pour devise un oiseau , qui a été long temps renfermé dans une cage : car quoiqu'on lui ouvre la porte , & qu'il puisse recouvrer sa liberté s'il veut , cependant il aime mieux demeurer en prison ,

son, avec cette devise, *Consuetudo est maximus Tyrannus. La coûtume est le plus grand de tous les Tyrans.*

Le Duc de Courlande se signe ainsi, *Fredericus Casimirus Dei gratia in Livonia Courlandiæ & Semigalliæ Dux. Frederic Casimir par la grace de Dieu Duc de Courlande & de Semigallie en Livonie.*

L'Empereur lui donne le titre d'*Illustrissime*, en Allemand *Durchlauchtigen* de même qu'aux Princes de l'Empire.

Le Roi de Pologne lui donne aussi le titre d'*Illustrissime.*

La Republique de Pologne & autres Princes joignent au titre d'*Illustrissime* celui de *Celsissimus* ou *Très-haut.*

Le Roi de France l'appelle *mon Cousin.*

De la Religion & du Clergé de Livonie.

Les Suedois ne souffrent que la Religion Lutherienne en Livonie, comme dans les autres Pays, qui sont soûmis à leur obéissance. Les Catholiques Romains se plaignent fort de ce procedé : cependant on peut dire qu'à un égard ils ont plus de liberté que les Lutheriens ; car il leur est

permis de changer de Religion, ce qui eſt deffendu aux Lutheriens ſous de grandes peines. A Riga il y a un Surintendant general, & dans les autres villes de ce Duché il y a pluſieurs autres Surintendans, qui ſont comme des Evêques. Mais parce que j'ai déja parlé amplement de la Suede & de ſes Provinces, je vous y renvoye.

Des Religions qui ſe trouvent dans les Pays du Duc de Courlande.

LE Duc de Courlande lui-même & tout le Pays fait profeſſion de la Religion Lutherienne ſelon la Confeſſion d'Auſbourg, qu'ils ont conſervée dans toute ſa pureté ſans aucune innovation; de ſorte que depuis la Reformation il n'eſt arrivé parmi eux aucun ſchiſme, ni different en Religion. Les peuples ſuivent les regles d'une très-bonne morale, & ils montrent beaucoup de zele dans les exercices de pieté, dans leſquels ils ont accoûtumé de chanter quelques Pſeaumes, qui ſont les plus propres pour le jour, outre pluſieurs nouveaux Hymnes, compoſez ou par Luther ou par d'autres hommes de pieté, qu'ils ont accommodez aux jours, aux fêtes, & autres occaſions.

L'autre

L'autre ſorte de Proteſtans, qu'on nomme Calviniſtes, y ſont auſſi tolerez ; car depuis l'an 1645. les Ducheſſes de Courlande ont été toutes de cette Communion. Elles reçoivent avec plaiſir dans leurs chapelles les Anglois, les Hollandois, & autres de leurs freres, qui s'y rendent des terres du Roi de Suede, où ils n'ont pas le libre exercice de leur Religion. J'ai vû plusieurs Marchands Anglois venir de Riga & d'ailleurs dans ce lieu aux fêtes, pour y faire leurs devotions. Cependant il me ſemble, que ceux qui ſont veritablement de la Communion de l'Egliſe Anglicane, devroient ſe joindre aux Lutheriens auſſi bien qu'aux Calviniſtes. Mais il faudroit commencer cette union en Angleterre.

De plus, on y tolere l'ancienne Religion Gréque ou Ruſſienne, de même que ceux qu'on appelle *Uniti*, c'eſt-à-dire, ceux de l'Egliſe Gréque, qui reconnoiſſent le Pape : mais on n'y ſouffre point les autres Sectes, comme les Arriens, les Sociniens, les Arminiens, les Anabaptiſtes, &c. ſous peine de confiſcation de biens.

Quelques Juifs ont commencé à ſe gliſſer des lieux voiſins de la Pologne & de la Lithuanie dans ce Pays, les uns étant protegez par le Duc, & les autres par des Nobles :

bles : mais le corps de la Noblesse a resolu dans leur premiere Assemblée ou *Landtag* de les bannir. On a de la peine à croire le nombre des gens de cette Nation, dont toutes les Provinces de la Pologne sont infectées & fourmillent, aussi-bien que leur miserable état; de sorte qu'il n'y a point de Païs, où les menaces des anciens Prophetes soient plus visiblement accomplies sur cette malheureuse Nation, que dans ce Royaume. Il y a lieu de s'étonner de ce que le gouvernement, ou leur misere ne les oblige pas à travailler à la terre suivant leur premiere origine : car la plûpart des Provinces de Pologne sont desertes & incultes, parce que les habitans sont paresseux ; d'ailleurs le terroir est fort fertile.

———multos inarata per annos
Hesperia est, desunt que manus poscentibus arvis.

Le Clergé Lutherien a de très-bons revenus, & il vit dans l'abondance de ses biens-fonds, exerçant de fort bon cœur l'hospitalité tant envers ceux du pays, qu'envers les étrangers. Tout le monde leur porte beaucoup de respect. Ils n'ont point de dîmes ; mais après la confession & l'absolution châcun a accoûtumé de don-

ner au Ministre une somme d'argent, ou de lui faire quelque présent.

Il y a un sçavant *Superintendens*, ou *Surintendant*, & plusieurs autres *Præpositi* ou *Seniores* établis sur le Clergé, qui tiennent les Ecclesiastiques dans le devoir par leurs visites, qu'ils font avec exactitude & avec rigueur. Ils ont pouvoir de les suspendre, lorsqu'ils commettent des fautes & qu'ils donnent des scandales. Je n'ai trouvé en aucun endroit le bas Clergé d'une vie aussi exemplaire & d'aussi bonnes mœurs, que dans ce lieu & dans tout le Pays. Dans les lieux où le Duc seul a *jus Episcopale*, ou *le droit d'Evêque*, il établit les Ministres: mais dans les Paroisses, où la Noblesse a *jus Patronatus* ou *Compatronatus*, les Nobles ont le droit de nommer les Ministres, & de les présenter au Duc pour les confirmer. Il y a environ cent Paroisses dans tout le Pays.

Je ne crois pas, que dans ce coin de terre, ni dans les autres Pays, où j'ai voyagé pendant plusieurs années, il se trouve des hommes aussi éminens en pieté, en sçavoir, & en charité, & aussi habiles dans les affaires ecclesiastiques & politiques, que les Chefs de l'Eglise Anglicane, qui se sont rendus fameux dans toute l'Europe par

leur

leur érudition & par leur pieté ; car depuis la Reformation il n'y a point eu en Angleterre d'assemblée d'Evêques plus Apostoliques, que ceux que nous avons présentement ; entre lesquels se distingue nôtre Primat, l'Archevêque Tennison, qui pour ses grandes charitez & sa vie exemplaire a merité d'être mis en parallele avec les Peres de la primitive Eglise.

Autrefois dans le XIII. siecle, le Pape, comme Pere commun de tous les Evêques, conferoit à ceux d'Angleterre & de Livonie les mêmes privileges. Pour abreger je ne ferai que citer le texte, comme il se trouve dans le *Corps du Droit Canon :* (Voyez *Corpus Juris Canonici Pauli Lanceloti Perusini Decretal. Gregor. Papæ 9. compilat. lib. 4. tit. 9. c. 9.*) *Non licet relictam fratris in uxorem accipere, & de facto ducta separanda est, nisi aliter Ecclesia dispenset. Idem Livoniensi Episcopo & eis qui cum ipso sunt Fratribus.* c'est-à-dire, *Il n'est pas permis à un homme d'épouser la femme de son frere defunt, & si le mariage est déja consommé, il faut le dissoudre, si ce n'est que l'Eglise en donne dispense. La même loi est donnée à l'Evêque de Livonie & aux Freres qui sont avec lui.* Plusieurs Casuistes citent une telle dispense du

du Pape Gregoire: *Gregorius Papa dispensavit cum gente Anglorum, ut quis ducere potuerit viduam defuncti fratris. Le Pape Gregoire a donné cette dispense à la Nation Angloise, qu'il sera permis à un homme de se marier à la veuve de son frere decedé.* La même dispense fut accordée aux Livoniens.

Les Ducs de Courlande ont accordé au Roi & à la Republique de Pologne deux Eglises Catholiques Romaines, l'une en Semigallie à Mittau, où les Jesuites se sont établis, qui voudroient bien étendre leurs Colleges & leurs Ecoles, si le Duc & la Noblesse ne s'y opposoient pas: l'autre Eglise est en Courlande à Goldingen, qui est une Paroisse ou Cure: cependant jusqu'ici les Papistes ne peuvent pas se vanter d'y avoir fait beaucoup de Proselytes.

Monsieur, je viens de vous donner une Relation abregée du présent Etat de la Cour de Courlande, & puisque vous m'assûrez, que ce que je vous en ai écrit, bien loin de vous ennuyer, vous divertit je continuerai dans mes Lettres suivantes à vous entretenir de quelques autres particularitez, qui regardent ce Pays.

Je suis,

Monsieur,

Vôtre &c.

LETTRE

LETTRE XIV.

De la Nobleſſe de Courlande, de Semigallie, & de Pilten; comment ils deſcendent d'anciennes & nobles familles Germaniques. Ils ſont fort addonnez au ſervice des armes. Du commun peuple Allemand dans ces Pays. Des immunitez & privileges, dont la Nobleſſe de ces Duchez jouït. Du grand pouvoir qu'elle a ſur ſes tenans. Quelques Traditions, qui ont été confirmées dans pluſieurs familles. Du beau ſexe. Des coûtumes, des divertiſſemens, & des manieres de ces Pays.

MONSIEUR,

Je vous ai montré ci-deſſus, comment la Nobleſſe de la Livonie Suedoiſe a perdu ſa liberté & ſes biens : mais pour la nobleſſe de Courlande, de Semigallie, & de Pilten, elle jouït de tous les droits

& de toutes les immunitez, qu'on ſçauroit ſouhaiter.

C'eſt une choſe étonnante, que les grandes rigueurs, qu'on a dernierement exercé dans les domaines de la Suede, ont pû s'executer avec tant de tranquillité : mais les grandes diviſions du Senat, jointes à la timidité & à la poltronnerie de ceux qui occupoient les places d'importance & d'autorité dans le Royaume, firent qu'on ne ſe mit point en devoir de s'oppoſer à la fureur de ceux qui avoient prévenu l'eſprit du Roi, & qui le porterent à faire cette funeſte exécution, tant pour aſſouvir leur paſſion, que pour avancer leurs interêts, par la ruine de pluſieurs milliers de perſonnes, & au grand préjudice du Royaume. Les Suedois eux-mêmes regardent ces malheurs comme un jugement de Dieu ; c'eſt ainſi que Tacite cet habile Hiſtorien attribuë *patientiam ſervilem*, *la patience ſervile*, ou *molle*, *de la Nobleſſe Romaine à la colere Divine : Ira illa Numinum in res Romanas fuit :* mais il paroît, que la cauſe ſeconde fut, que le Roi de Suede avoit un armée ſur pied, qui rendit inutiles tous les efforts, qu'on fit pour prévenir ces maux.

Pour ce qui regarde la Nobleſſe, comme

nous

nous n'avons rien contribué à nous procurer une illustre Naissance, cette seule raison devroit diminuer l'estime, que châcun a de soi-même, lorsqu'il possede ce privilege: mais les hommes se laissent si fort entrainer par la coûtume, qu'ils attachent ordinairement de grandes idées à des titres, qui ne sont que de vains noms.

——judice, quem nosti, populo,
Qui stupet in titulis & imaginibus——

Pour moi, je crois qu'un homme, qui s'est élevé par sa vertu & par son merite extraordinaire, a plus dequoi se vanter, & sera plus estimé par les personnes judicieuses, qu'un autre homme, qui doit sa Noblesse au travail de sa mere, & non pas au sien, pour me servir des paroles de Cowly celebre Poëte Anglois, mais puisqu'il n'y a point de rang distingué dans le Monde, qui soit moins exposé à l'envie, que celui qu'on a reçû par une longue succession d'ayeux nobles, tout ce qu'on pourroit reprocher à la Noblesse de ce Pays, c'est que la haute estime qu'ils ont d'eux mêmes va si loin, que de fermer aux autres l'entrée aux honneurs, par-où leurs Ancêtres y ont été admis. Car en Allemagne, en Pologne, & dans ce Pays

on fait presque en tous lieux une grande difference entre un ancien Noble & un Noble de nouvelle date, quoique le dernier ait infiniment plus de merite que le premier. Je trouve que c'est un fort ancien préjugé, même parmi les Nations les plus polies : car Salluste remarque, que lorsque Ciceron fut nommé pour être Consul, *Pleraque Nobilitas invidia æstuabat, & quasi pollui Consulatum credebat, si eum, quamvis egregius homo, novus adeptus foret. La plûpart de la Noblesse étoit fort indignée, croyant qu'on souilleroit le Consulat, en le donnant à un Noble de nouvelle création, quoique d'ailleurs il fût d'un merite distingué.*

Les Romains appelloient *Novi*, ceux qui s'étoient élevez aux honneurs de nouvelle date, & qui n'ayant point reçû la Noblesse de leurs ancêtres, l'avoient meritée par leur vertu. La Noblesse de ce Pays n'admet que très - difficilement dans son corps un Gentilhomme de ce dernier genre. Car ils ont leur *Nitterbanck*, c'est - à - dire, *le Banc de la Noblesse*, ou *le Catalogue des Chevaliers & des Nobles*, qui contient environ cent familles ou Chefs de famille, qui ont dès le commencement fait preuve de leur Noblesse devant le Conseil & les Com-

M missaires

miſſaires, que le Duc de Courlande avoit nommez pour cet effet : ceux-ci peuvent ſeuls prétendre aux honneurs, aux dignitez, & aux charges du Pays, parce qu'ils ont ſeuls le droit de naturaliſation, qu'ils appellent *jus indigenatus.* Ils ont retenu les regles, que leurs ancêtres, qui étoient Chevaliers Teutoniques, étoient obligez d'obſerver ; car ils juroient, *qu'ils étoient deſcendus d'une noble famille ſans reproche depuis pluſieurs generations.* Ils ont pour regle, qu'on doit prouver ſa Nobleſſe de trente-deux generations, ou du moins ayeux. Lorſqu'on enterre quelque Gentilhomme dans ce Pays, (ce qui ſe fait avec beaucoup de magnificence & de faſte) le Miniſtre a accoûtumé à la fin du ſermon funebre de lire de la chaire devant l'aſſemblée la genéalogie, les noms des ayeux, & les aliances de la famille du defunt. Il s'éleve ſouvent des querelles entre-eux, lorſqu'un Gentilhomme reproche à un autre, qu'il n'eſt pas de ſi bonne Nobleſſe que lui, ou qu'il ne ſçauroit prouver une ſi longue ſuite d'Ancêtres nobles comme lui. On prend un tel reproche pour un mortel affront, & ſi le different n'eſt pas terminé par leur ſang, ils produiſent leurs genéalogies devant des Juges, qui en decident.

Ils

Ils ont même une si haute idée de leur Noblesse, qu'ils se portent très-difficilement à conferer cet honneur à d'autres : car non seulement ils refusent de recevoir dans leur corps les Gentishommes de nouvelle création, les Allemans descendus d'ancienne Noblesse ont aussi beaucoup de peine à obtenir le droit de naturalisation, qu'ils appellent *jus indigenatus*, comme les Barons Knig, Botzeim, & Kleist, qui outre qu'ils tirent leur origine de nobles familles de Saxe, du Palatinat, & de Pomeranie, ont encore beaucoup de merite personnel, & ont rendu de grands services au Prince & au Pays.

Autrefois on ne donnoit aux personnes de naissance d'autre nom, que celui dont les Allemans se servent encore, sçavoir, *Veidell*, d'où vient nôtre mot Anglois *Earl*, par contraction d'*Vedell Herr*, jusqu'à ce que les Normans apporterent en Angleterre celui de *Gentilhomme*. En Allemagne, en Pologne & dans ce Pays, le nom d'*Vedelman*, *Nobilis* ou *Gentilhomme* se donne en general à ceux qui sont revêtus de quelque caractere honorable.

Le Roi de Pologne & le Duc leur donnent le titre de *Nobilis & Generosus*, en Allemand *Wolgebohrnen*, *Noble & Bien-*

né : c'est pourquoi un tel ne peut pas être fait Gentilhomme, suivant le proverbe Espagnol, qui dit, que *le Roi ne peut pas faire un Hidalgo :* il peut créer un Noble, mais non pas un *Generosus*, dont Selden donne cette définition : *Qui bono genere ortus, non degenerat.* Pour l'Allemand *Wolgebohrnen* on dît en Anglois *Wellborn.*

Ils s'allient rarement dans des familles roturieres, quand même ils trouveroient des partis très-riches, qui compenseroient le défaut de Noblesse. La plûpart suivent les maximes de leurs ancêtres, qui ont acquis la Noblesse par la voye des armes. Il n'y a presque point de Gentilhomme parmi eux, qui n'ait eu quelque emploi considerable à la guerre, soit au service de leur Prince, ou dans les Pays étrangers. On trouve plusieurs Colonels & Officiers Generaux de cette Nation, au service de France, de Hollande, de Suede, de Dannemarc, de Pologne, de Moscovie, & d'Allemagne ; & c'est une chose remarquable, que dernierement le Roi de Suede, qui est un Prince souverain & très-puissant, a confié à un Gentilhomme Courlandois, qui est le Maréchal de camp Aschemberg, le commandement de toute son armée, qui

par

par ſon emploi ne connoiſſoit que le Roi au-deſſus de lui. En France il y a le General Roſe, qui eſt préſentement (comme je crois) Marêchal de France : enfin il y a peu de familles dans ce Pays, qui ne ſe ſoient ſignalées par la voye des armes. Je n'ai pas deſſein de groſſir ma Lettre de noms : je me ſens ſeulement obligé de parler du merite d'un certain Heyking, qui n'étoit que Capitaine d'Artillerie : car l'an 1671. lorſque Potocki Gouverneur Polonois rendit aux Turcs la fameuſe forteresse de Caminiec en Podolie, après avoir reſiſté en face à ce Gouverneur avec beaucoup de fermeté, & l'avoir ſollicité fortement à ſe defendre vigoureuſement, voyant que tous ſes raiſonnemens étoient inutiles, il ne conſentit qu'avec le dernier regret à la reddition de cette importante place, qu'on regardoit comme le boulevard de la Chrêtienté : c'eſt-pourquoi dans le tranſport de ſa paſſion il ſe jetta dans le magaſin à poudre, qui étoit ſous la porte de la ville, & lorſqu'il ſçût que les Turcs entroient dans la place en gros pelotons, il mit le feu à la poudre, qui fit ſauter en l'air plus de mille Turcs, qui furent autant de compagnons de ſa mort.

Il y a des Nobles de Courlande, qui

ont été faits Princes, Comtes, & Barons de l'Empire; Gaſpar Denhoff étoit du premier rang; il y en a auſſi de la même famille, qui ſont Comtes de l'Empire; outre le Cardinal Denhoff, & pluſieurs autres de cette ancienne & noble famille, qui tiennent un rang diſtingué dans differentes Cours & dans pluſieurs Royaumes de l'Europe.

Il y en a pluſieurs, qui ſont Senateurs du Royaume de Pologne, comme Felcherſamb, Flater, Berg, Korff, Grotthus, & il y en auroit encore un plus grand nombre, s'ils vouloient embraſſer le Papiſme.

Ils ſe vantent, qu'il n'y a preſque point de famille parmi eux, qui ne puiſſe faire preuve de Nobleſſe, qui les rendroit capables d'entrer dans l'Ordre des Chevaliers de Malthe.

S'il ſe trouve des Courlandois qui ne ſoient pas addonnez au ſervice des armes, leurs enfans ne laiſſent pas d'avoir ordinairement de la diſpoſition à la guerre; témoin le Sieur de Gahlen Conſeiller du Conſeil privé & Grand-Maréchal de Courlande l'an 1636. qui fut pere de Chriſtofle Bernard de Gahlen, Evêque de Munſter, ſi connu en Hollande, pour ſa grande habileté dans l'art

l'art de faire des feux d'artifice & de bombarder les places.

Schlippenbach, ce grand Miniſtre d'Etat, que Charles Guſtave Roi de Suede éleva pour ſes grands ſervices à la dignité de Comte, étoit auſſi de ce Pays ; & perſonne n'ignore les qualitez éminentes de l'incomparable Wrangel, qui de l'aveu même du Marêchal de Turenne étoit le premier General de l'Europe : car il étoit tout enſemble Admiral & General des Troupes de terre en Suede : au-lieu que Turenne n'étoit que General d'armée.

Un grand nombre d'Allemans roturiers, qui ſe ſont établis dans ces Pays, comme Bourgeois, Citoyens, Marchands, gens de mêtier, & Artiſans, n'oſeroient prétendre à la qualité & aux privileges de Gentilhomme : mais il faut qu'ils rendent un très-grand reſpect à la Nobleſſe, qui quelquefois les maltraitte ; ce qui empêche l'avancement du commerce : cependant ils vivent fort à leur aiſe, tant par leur œconomie, que par le trafic. Il ſe trouve ſouvent parmi eux des hommes d'un merite extraordinaire, comme ce Lubeck, dont j'ai parlé ci-deſſus, qui s'étant élevé d'une condition obſcure battit les Suedois dans toutes les rencontres, prit priſonniers

leur General avec plusieurs Colonels & Officiers, & dans l'espace de trois ans, que la guerre dura, il perdit fort peu de ses gens dans un grand nombre d'actions, de batailles & de sieges, où il se trouva. Sa bravoure & ses grands services l'éleverent au rang de Colonel, & lui procurerent l'honneur d'être reçû dans le corps de la Noblesse. Il fut tué bien-tôt après en Moscovie.

Je n'ai point encore vû en aucun Pays de Noblesse, qui jouïsse de si grands avantages, que celle de Courlande : car outre ses propres droits elle a tous les privileges de la Noblesse de Pologne, qui donne son suffrage dans l'élection du Roi de Pologne : car il n'en est pas des Dietes de Pologne, comme de celles des autres Pays, où il n'y a que les Deputez ou Représentatifs du Royaume ou des Provinces, qui ayent voix : au-lieu qu'en Pologne chaque Gentilhomme du Royaume ou des Provinces réunies a droit de voter dans l'élection du Roi

Suivant la constitution du Roi Etienne de l'an 1570. un Noble de ce Pays est Maître absolu des mines, qu'il trouve dans son fonds.

Selon la constitution de l'an 1588. sa maison

maiſon tant à la ville qu'à la campagne eſt un lieu privilegié & un aſyle, d'où il n'eſt pas permis d'enlever par force ceux qui s'y ſont retirez ; on peut les y arrêter & les en faire ſortir par forme de procès, afin que les crimes ne demeurent pas impunis.

Par la conſtitution de l'an 1454. (comme on le trouve dans Herbert) il eſt defendu d'arrêter ou d'empriſonner un Gentilhomme pour quelque crime que ce ſoit, de même que de confiſquer ſes biens ou ſes terres, avant que d'être cité & convaincu ſelon les loix.

Par les conſtitutions des années 1569. 1576. 1587. 1588. & 1550. leurs Payſans, ou Vaſſaux, ou Domeſtiques ne ſont pas obligez de payer aucun droit, douane, ou taxe, de tout ce qui leur appartient. Il n'eſt pas permis non plus de mettre des Soldats en quartier ſur leurs terres.

Selon la conſtitution de l'an 1676. les Gentilshommes de nouvelle création, ou *novi homines* (comme on les appelle) ne peuvent prétendre à aucune dignité, ni exercer la Magiſtrature, qu'à la troiſiéme generation, & il n'eſt pas permis de leur donner l'emploi d'Ambaſſadeur, à moins qu'ils n'ayent rendu de très-grands ſervices à la Republique, ou qu'ils ne ſoient adop-

tez par quelque Maiſon d'ancienne Nobleſſe, pour porter les armes & joüir des droits de la famille.

Suivant Jean Herbert de Fulſtein, dans ſon Traité *des Statuts du Royaume de Pologne pag.* 274. *au Titre de la Nobleſſe*, les étrangers ne peuvent point parvenir aux Charges, tant eccleſiaſtiques, que politiques, non plus que les citoyens; encore moins les enfans naturels des Gentilshommes du Pays. C'eſt pourquoi la plus grande injure, qu'on puiſſe dire à un Gentilhomme, c'eſt de l'appeller fils de putain. On inflige pour peine à celui qui auroit lâché ces paroles injurieuſes une amende de ſoixante marcs d'argent, outre qu'il eſt obligé à ſe retracter publiquement en ces termes: *Id quod locutus ſum, mentitus ſum ſicut canis. En ce que j'ai dit, j'ai menti comme un chien.*

Ce n'eſt pas un petit avantage, que ces Gentils-hommes ont, de joüir des privileges de la Nobleſſe de Pologne, que je viens de marquer, & d'un grand nombre d'autres, de même que s'ils étoient nez Nobles du pays, qu'il ſeroit trop ennuyeux de rapporter. Pluſieurs étrangers de grande qualité ont brigué ces honneurs & ces immunitez: mais peu ont obtenu leur demande.

Si-

Simon Okolski dans son *Orb. Polon.* nous apprend, qu'ils ont adopté quelques *Knez*, ou Ducs de Moscovie, comme Oginski, Polubinski &c.

D'Allemagne, François Herman, Duc de Saxe; comme il paroît par la Constitution de l'an 1652. dans Herbert.

De la grande Bretagne, Henri de Gordon, Marquis de Huntley, qui est le seul Marquis en Pologne: cet honneur lui fut conferé l'an 1658.

L'an 1676. de Moldavie, Etienne Petrus, Palatin ou Souverain de Moldavie.

L'an 1588. de Dacie ou Transylvanie, André & Balthasar Bathori.

Plusieurs Comtes & Barons, tant Allemans que Bohemiens, ont aussi été réçûs dans le corps de la Noblesse Polonoise, comme les Comtes Schaffgotch, Uchanski &c.

De ceux du Marquisat de Brandebourg, on a donné le droit de Noblesse en Pologne, à Otton de Schwerin Baron libre, à Jean L. B. de Overbeck, & à Gregoire L. B. Derfflinger, comme cela paroît par les Constitutions des années 1658. & 1685.

De plus la Noblesse de Courlande jouït

du droit d'aîneſſe par les loix publiques, *per leges publicas*, pour conſerver les familles. Ils ont auſſi un privilege particulier, qu'ils appellent *jus conjunctæ manus*, en vertu duquel au defaut de mâles il leur eſt permis d'établir pour leur héritier un autre Gentilhomme, quand même il ſeroit étranger, qui doit payer en argent comptant aux filles du defunt (s'il en laiſſe quelqu'une) la valeur des trois quarts de l'héritage, ſe reſervant un quart, qui lui eſt donné en héritage : cette quatriéme partie ne peut être chargée d'aucune dette *ſub vitio nullitatis*, c'eſt-à-dire, *à peine de nullité*, & elle doit être employée à ſoûtenir la grandeur de la famille.

Des Payſans de Courlande.

LA Nobleſſe a un pouvoir abſolu, avec le droit de vie & de mort, ſur leurs Sujets ou Payſans : cependant dans les procès criminels ils tiennent une Cour de Juſtice, où ils admettent des Juges ou *Aſſeſſores judicii* : de plus, il y a une eſpece de Juré de leurs égaux. Ces pauvres malheureux rendent à leurs Seigneurs & Maîtres un ſi grand reſpect, qu'il va juſqu'à l'adoration ; ce qui rend la Nobleſſe fort

hautaine;

hautaine ; car ils ſe regardent comme nez avec la Souveraineté, de même que les Nobles de Veniſe. C'eſt pourquoi il arrive rarement, qu'un Noble Courlandois s'établiſſe dans un Pays étranger, ou s'il le fait, il ne s'y trouve pas à ſon aiſe : car dans ce Pays tous les Nobles ſont égaux ; de ſorte que ſi un Comte ou un Baron s'établit parmi eux, il n'eſt pas plus privilegié, ou reſpecté, qu'un ſimple Gentilhomme, (j'entens ceux qui ont le droit de Nobleſſe) parce que les Gentilshommes de Courlande ont les mêmes droits & privileges, que les Comtes, Marquis, & Barons ont ailleurs ; car ils deſcendent tous d'anciennes nobles familles, ſans tâche & ſans reproche. De plus, tout eſt à ſi grand marché, qu'ils peuvent vivre dans une très-grande abondance preſque pour rien, leurs Vaſſaux ou Payſans étant obligez à leur fournir toutes leurs proviſions, de ſorte qu'ils peuvent à fort petits frais entretenir un grand équipage & un gros train.

Ils ont *jus Patronatus & Compatronatus*, c'eſt-à-dire, *le droit de Patronage*, ou ſeuls, ou conjointement avec le Prince, ſur leurs Egliſes ou Paroiſſes. Ils ont auſſi *jus liberæ venationis*, *le droit de chaſſer où il leur plait.*

En

En cas de guerre, à quoi l'alliance, qu'ils ont avec la Pologne, les engage quelquefois, ils sont en état de former un corps considerable de bonnes troupes. Ils choisissent leurs Colonels & autres Officiers, qui sont tous commandez par le Duc : ils ne sont pas obligez de sortir de leurs frontieres, à moins que le Duc n'y consente volontairement en faveur du Roi & de la Republique de Pologne ; ainsi que fit le Duc Frederic, qui l'an 1605. (selon le temoignage de Piasecius & autres Historiens) joignit le General Polonois Chodxiervicz, qui n'avoit gueres plus de trois mille hommes avec lui : mais étant renforcé des troupes Courlandoises, il défit l'armée Suedoise, comme je l'ai remarqué ci-dessus, où j'ai oublié de rapporter cette circonstance ; c'est qu'un vieux Colonel conseilla à Charle IX. pere de Gustave Adolphe, qui commandoit l'armée Suedoise, de ne pas permettre, que cette Cavalerie noire passât la riviere : car l'armure, que le Duc Frederic & la Noblesse Courlandoise portoient, étoit noire, lorsqu'ils passerent à la nage la riviere de Duna au dessous de Kirxholm en tenant haut leurs armes.

Le Duc Guillaume sortit aussi de ses frontieres seulement avec ses propres troupes,

car

car la Noblesse ne voulut pas le suivre. Il prit Petzura sur les Moscovites, après avoir sauté d'une haute tour dans la place, avec deux Gentilshommes de la famille de Tisenhausen, & le reste suivit leur exemple.

Le Duc Jaques, lorsqu'il n'étoit encore que Prince, joignit Uladislaus IV. Roi de Pologne devant Smolensko, avec un corps de troupes choisies. Le Roi l'ayant fait camper tout près de sa tente, les Moscovites se rendirent incontinent. On representa ces deux celebres actions, la bataille de Kirkholm, & le siege de Smolensko, dans deux grands tableaux, qu'on plaça à Warsovie dans la chambre de marbre, où l'on a accoûtumé de recevoir les Ministres étrangers, pour traiter de ligues & d'alliances: le premier tableau y est encore: mais, lorsque les Ambassadeurs de Moscovie firent le Traité de paix avec le Roi Jean III. un de leurs préliminaires fut, qu'on leur remettroit entre les mains l'autre tableau; ce qui leur fut accordé: ils ne voulurent pas même entrer dans la chambre, aimant mieux traiter dans un autre appartement de moindre décoration.

On a conservé dans ce Pays une Histoire secrette & assès curieuse d'une Dame, qui vivoit du temps de l'Empereur Charles

Quint.

Quint. Je n'en parlerois pas ſi quelques Auteurs François, comme Varillas, Fontenelle & autres ne l'avoient fait avant moi. Cette Dame par un principe de vertu & de generoſité extraordinaire voulut bien ſe ſacrifier à la reputation d'une Reine & d'un Empereur, qui étoient alliez de ſi près, que leur intrigue ne pouvoit ſe découvrir ſans les ruiner tous deux d'honneur; c'eſt pourquoi elle conſentit, qu'elle ſeroit le prétexte des frequentes viſites de l'Empereur. Elle s'appelloit Barbe Blomberg. Quelque temps après cette malheureuſe Princeſſe ayant découvert ſon état à la dite Barbe, & la ſuppliant de ſauver ſon honneur en avoüant pour ſien l'enfant, qui devoit bien-tôt naître d'elle, elle y conſentit avec une generoſité ſans égale, & paſſa pour la mere de l'enfant, qui fut le celebre Don Jean d'Aûtriche. C'étoit un exemple de vertu ſi rare, ſi extraordinaire & ſi digne de loüange, que quelques-uns la préferent à Lucrece. On n'a qu'à voir dans les *Dialogues des morts anciens avec les modernes le dialogue* VI. *entre Lucrece & Barbe Blomberg.* Le temps lui a rendu la juſtice, qu'elle s'étoit refuſée à elle-même, & on a reconnu ſa vertu, ſans pouvoir aſſés l'admirer.

Cette

Cette Heroïne étoit de la famille de Blomberg ou Blumberg, qui l'an 1237. dans le temps que les Croisades & les Ordres de Chevalerie étoient en vogue, vint en Livonie avec les Comtes de Danneberg & de la Lippe, & aida à subjuguer ces Infideles. Le château & la ville de Blomberg, qui étoit anciennement le lieu de leur residence, est dans la Westphalie, & appartient aux Comtes de la Lippe. Ils avoient un autre château dans le Landgraviat de Bar, que les Comtes de Furstenberg, qui est la ligne de la famille de Blomberg, qui a resté dans l'Empire, possedent présentement.

Les Dames de ce Pays sont redevables de leur beau teint au climat Septentrional. Elles s'habillent à la Françoise.

---delentque pedum vestigia cauda.

Les Polonois, les Lithuaniens & autres voisins s'estiment fort heureux, quand ils ont des femmes de ce Pays; comme autrefois les Romains, qui recherchoient beaucoup en mariage les femmes Lacedémoniennes pour leurs grandes qualitez. C'est ici la coûtume, que les Dames de la premiere qualité s'occupent à travailler à l'éguille & au petit métier, ou à filer, comme

comme cela a été en usage parmi les plus celebres Nations, tels qu'étoient les Hebreux, les Grecs, & les Romains.

Il est même à remarquer, que les Dames Romaines observoient encore cette coûtume dans un siecle fort corrompu & plongé dans la mollesse : car ordinairement Auguste ne portoit d'autres habits, que ceux que l'Imperatrice sa femme ou les Princesses ses filles & sœurs avoient travaillé.

Interea longum cantu solata dolorem,
Arguto conjux percurrit pectine telas.

Les fourneaux dont on se sert dans ce Pays, en Allemagne, & dans les autres Pays froids, sont fort commodes pour se garantir des longues & grandes froidures. Ils seroient d'un grand usage en Angleterre; car peu de charbon échaufferoit une grande chambre, en sorte que plusieurs personnes pourroient travailler dans quelque endroit de la chambre que ce fût sans sentir le froid.

Hîc focus & tædæ pingues hîc plurimus ignis
Semper, & assidua postes fuligine nigri.

Ces

Ces fourneaux sont faits de terre, & on allume le feu par dehors ; lorsque la terre est accommodée comme il faut, elle ne donne ni fumée, ni mauvaise odeur, outre qu'elle coûte fort peu.

Il y avoit une coûtume fort singuliere dans toute la Livonie, avant qu'elle fut demembrée, qui est encore en usage dans la Courlande, pour faire honneur au mariage ; c'est que les Dames ne prennent pas leur rang selon la dignité de leurs maris, mais selon la date de leur mariage ; en sorte que la femme d'un Capitaine ou d'un Lieutenant aura le pas devant la femme d'un Colonel, d'un General, ou du premier Ministre d'Etat, si celle-ci a été mariée plus tard. Il semble, que cette coûtume a été introduite anciennement lorsque le Pays étoit dépeuplé, pour engager les femmes à se marier. Il faut tomber d'accord, que c'est une puissante raison pour le sexe. On garde encore la même coûtume pour montrer & conserver l'égalité entre la Noblesse, de même que pour éloigner tout sujet d'ambition, qui est la source de tant de maux.

La chasse, tant du chien courant que du fusil, est le divertissement le plus ordinaire de la Noblesse, où elle s'exerce comme

dans une eſpece de guerre. Les bois & les forêts abondent d'ours, de loups, d'élans, de renards, de loups-cerviers, de lievres, de chamois, &c.

Les Dames & les Gentilshommes prennent un grand plaiſir en hiver d'aller en traineau ; tous les étrangers aiment auſſi ce divertiſſement.

Je leur ai vû ouvrir le Carnaval de cette maniere.

Premierement on voit venir un grand traineau tiré par pluſieurs chevaux, avec une douzaine de trompettes & de timbales, qui jouënt : enſuite les Courtiſans avec leurs Dames s'avançent deux à deux. Chaque Cavalier conduit ſon cheval, étant aſſis ou debout derriere ſa Dame ; quoiqu'il gele fort, cependant il fait ordinairement un beau ſoleil & un ciel ſerein. Je ſouhaiterois, que vous euſſiez en Angleterre un hiver ſemblable à celui de Suede & de Livonie, pourvû qu'il fût moins long : ce qui me fait ſouvenir, que Charles Guſtave, ce Prince ambitieux, qui avoit fait deſſein d'établir une eſpéce de Monarchie univerſelle dans le Nord, avoit accoûtumé de dire, *que s'il avoit dans ce Pays un mois moins d'hiver, & un mois plus d'été, il ne changeroit pas ſon Royaume*

pour quelque autre que ce ſoit au monde.

Leurs traineaux ſont fort beaux, & repréſentent differentes figures, comme cignes, pigeons, dauphins, tortues, lions, cerfs, paons dorez & travaillez fort proprement. Les chevaux ſont richement harnachez avec beaucoup de ſonnettes. Lorsque le Duc avec la Ducheſſe ſont de la partie, (ce qui arrive ſouvent) la Nobleſſe y paroît en grande magnificence pour faire ſa Cour au Prince. Les Dames ſe parent de riches fourrures & de beaucoup d'autres beaux ornemens. Dans cet équipage ils font le tour des ruës à pluſieurs repriſes, juſqu'à cinquante, & quelquefois ſoixante traineaux de compagnie. Si la partie ſe fait de nuit, la ville eſt toute illuminée, & chaque traineau a pluſieurs flambeaux. Lorſqu'ils en ſont d'avis, ils entrent chès quelque Noble ou Conſeiller de la Cour, où on les regale d'une belle collation dans un poile bien chaud : enſuite ils retournent à leur traineaux, & après avoir fait encore quelques tours ils remenent le Duc & la Ducheſſe au château, où l'on jouë ordinairement une Comedie, & l'on donne un grand feſtin à toute la compagnie, qui dure juſqu'au jour ſuivant. Une ou deux fois la ſemaine il y a bal & maſquarade

masquarade avec beaucoup de somptuosité, ou dans le château, ou dans la maison de quelqu'un des principaux Seigneurs.

En Eté, la Duchesse avec ses Dames s'abillent souvent en Amazones ou Dianes, & dans cet équipage elles suivent le Duc à la chasse, qu'il aime passionnement. Un autre jour se passe à la pêche, & fort souvent on jouë aux cartes. Son Altesse prend un grand plaisir à ordonner & inventer de beaux ouvrages tant en broderie qu'en tapisserie, ou quelque riche garniture pour les Dames de sa Cour. La Duchesse entend aussi la musique, & ce sont ses delices d'ouïr de beaux concerts. Enfin elle se plait beaucoup à avancer toutes sortes d'occupations d'esprit

Je ne connois point de Prince en Allemagne, qui puisse regner plus heureusement, que le Duc de Courlande, s'il veut; car il commande une Noblesse brave, riche, ancienne, & qui lui porte un grand respect : il possede de grands domaines & des revenus très considerables, outre qu'il a le voisinage de la mer pour la comodité du commerce, dont il pourroit s'enrichir, si on sçavoit bien profiter de cet avantage. Mais il faut de l'œconomie dans la Cour d'un Prince, aussi-bien que dans

la maiſon d'un particulier : autrement tout tombe dans le deſordre , & *abyſſus abyſſum invocat , un abyme appelle un autre abyme.*

Son Pays eſt ſitué d'une telle maniere, qu'il n'y a point de Prince voiſin , qui ſouffre jamais , qu'il tombe entre les mains d'une autre puiſſance, & qui ne tâche plutôt de le maintenir, comme il eſt arrivé à Hambour : car ſi quelque Prince du voiſinage ſe rendoit maître de la Courlande , de la Semigallie, & du Pays de Pilten, cet aggrandiſſement le porteroit d'abord à tâcher d'occuper l'Empire de la mer Baltique. Il n'a rien tant à apprehender que du côté du du Roi de Suede. Mais la Republique de Pologne, & ſur-tout l'Electeur de Brandebourg, qui outre qu'il eſt fort proche parent du Duc, employe encore tous ſes ſoins pour établir & avancer le commerce dans ſes ports, ſont aſsès puiſſans pour le defendre & le maintenir.

Mais ſur toutes choſes il eſt à ſouhaiter, qu'il y ait toûjours une bonne intelligence entre le Duc & la Nobleſſe , qui eſt fort jalouſe de ſes droits. La crainte mal-fondée , qu'on avoit que les Ducs ne tâchaſſent de ſe rendre abſolus , fit une ſi grande impreſſion ſur la Nobleſſe de Pilten , qu'elle eût de la peine à ſe ſoûmettre à l'obeïſ-
ſance

ſance du Duc, quoique leur interêt & leur conſervation le demandaſſent. Les premiers Ducs ont gouverné leur peuple avec autorité & fort heureuſement, ſans qu'on ait jamais entendu parler de factions & de partis, qui ſe ſoient élevez dans le Pays : car ils employoient à leur ſervice des hommes d'une probité reconnuë, fideles à leur gouvernement, & qui n'avoient à cœur que le bien de la patrie, juſqu'à ce qu'on a introduit cette pernicieuſe maxime de gagner les gens de parti & de ſentiment contraire, en leur donnant des bailliages,des places, & autres gratifications : car par ce moyen on a fait un grand nombre de mécontens & de gens qui s'oppoſent à deſſein d'être avancez, & cela même a rendu le gouvernement des derniers Ducs incommode & la Nobleſſe mécontente. Cette maniere d'agir a quelque apparence de generoſité & de grandeur d'ame, en ce qu'on fait du bien à ſon ennemi ; mais c'eſt une mechante politique, & qui ne peut produire que de très-mauvais effets dans un gouvernement libre.

En France on regarda comme un trait de politique du Roi Henri IV. qu'après ſon élevation à la Couronne de France il ne recompenſa point les Huguenots, qui étoient déja ſes amis, étant aſſûré de leur fidelité &

& de leurs bons ſentimens par tant de preuves qu'ils lui en avoient données, & il penſa uniquement à gagner & à obliger l'autre parti; mais dans ce cas il agiſſoit tout autrement que les autres Princes; car la Reine Elizabeth, la plus ſage & la plus heureuſe Princeſſe entre tous ceux qui ont porté la Couronne d'Angleterre, éloignoit toûjours des charges ceux qui s'étoient opposez aux ſentimens du Souverain, en ſorte qu'un mécontent étoit diſgracié ſans eſperance d'être jamais rétabli.

Je viens de vous donner une Deſcription particuliere de la Courlande & de la Semigallie, il me reſte encore à parler du Pays de Pilten, de même que de la Juriſdiction, des Conſeillers & des principaux Officiers du Duc de Courlande: mais je vous renvoye à la Lettre ſuivante, de peur de fatiguer vôtre patience par la longueur de celle-ci, & de vous cauſer de l'ennui & du degoût dans le tems que j'ay deſſein de vous divertir. Cependant je me flatte, que vous releverez mes fautes avec douceur & avec charité, vous aſſurant, que je ſuis,

Monſieur,

Vôtre &c.

LETTRE XV.

De la Province de Pilten, qui étoit autrefois un Evêché de Courlande. D'où elle a reçû son nom. Le droit, que le Duc de Courlande a sur ce Pays, & de la Jurisdiction, qu'il y exerce présentement. Des prétentions des Evêques de Rome sur cette Province. De la Noblesse du Pays, & des grandes immunitez, dont elle joüit, possedant les mêmes privileges, que la Noblesse de Courlande & de Semigallie. Des Villes & des Châteaux, que le Duc possede en Semigallie, & des Places, qu'il possede en Courlande & dans le Pays de Pilten. Des principales Rivieres de son Pays. Des bornes des Terres du Duc. De ses revenus, qui sont incertains. De l'hospitalité & de la charité de la Noblesse de Courlande. Des Cours de Justice & du Conseil

Conseil du Duc de Courlande. De ses principaux Officiers. Des *Oberhauptmans* & *Starostes*. Des *Landtags* ou assemblées des Etats du Pays. Des naturels de Livonie, ou des habitans du Pays qui sont Esclaves de leurs maîtres. Quelques remarques sur la grande Ambassade de Moscovie, lors qu'elle passoit dernierement par la Courlande. Du langage de Livonie, qui a de l'affinité avec celui des anciens Bretons. Du terroir, de ce qu'il produit, & de la maniere de cultiver la terre dans ce Pays. On conclut en faisant voir les avantages des Pays Septentrionaux.

MONSIEUR.

Environ l'an 1219. Woldemar Roi de Dannemarc ayant conquis la plûpart des Provinces de Livonie, & entre autres la Courlande, pour montrer son zele à convertir ces Infideles à la Foi Chrétienne, il voulut ériger un Evêché dans ces quartiers. Or

comme les Danois étoient en different du lieu, où l'on bâtiroit un château pour la residence de l'Evêque, leur Chef leur ordonna de le bâtir près de la riviere de Windau, dans l'endroit où le *Pilten*, c'est-à-dire *garçon* en vieux Danois, étoit debout : c'est de là que la Province a eu son nom de Pilten. Quelques années après toute la Livonie, de même que l'Evêque de Courlande & tous les autres Evêques de la Province furent faits membres de l'Empire Germanique, comme je l'ay remarqué ci-dessus, & comme il paroît par plusieurs Constitutions de l'Empire, & par un grand nombre de concessions, de privileges, & de confirmations, que les Empereurs ont accordés tant aux Evêques, qu'à plusieurs de la Noblesse & des Gentilshommes de Courlande & de l'Evêché de Pilten : les choses continuerent dans cet état jusqu'à l'an 1559. que le dernier Evêque de ce Pays, étant épouvanté de l'invasion des Moscovites, qui avoient inondé tout le Pays, vendit les deux Evêchez de Pilten & d'Oesel à Frederic II. Roi de Dannemarc, qui les donna en apanage à son frere Magnus Duc de Holstein, ainsi que je l'ai dit dans celles de mes Lettres, où je traitois de la Livonie. Comme ce Prince étoit Lutherien

Lutherien, il fecularifa cet Evêché, & il confera de grands Domaines & des dons confiderables à la Nobleffe, & à plufieurs de fes amis & de fes domeftiques, qui l'avoient bien fervi. Ceux-ci cultiverent, peuplerent, & fournirent fi bien le Pays de bêtail, en y introduifant le commerce, & employant d'autres moyens d'induftrie, qu'ils l'ont rendu une des plus confiderables & des plus fertiles Provinces de la Livonie.

Lorfque Godhard, dernier Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, foûmit toute la Livonie à la Pologne, il fut ftipulé, que le Roi Sigifmond Augufte joindroit le pays de Pilten au Duché de Courlande: voici comme l'article eft conçû. *Præterea inter cætera, & hoc inter nos & Illuftritatem ejus convenit, ut permutatione Epifcopatus Curonienfis, pro Sonnenburga arce Illuftriffimus Holfatiæ Dux Magnus contentetur, quam ad rem, noftram illi recipimus operam, ut cum reliqua Curonia Epifcopatu quoque Curonienfi Illuftritas ejus potiatur. De plus, entre autres chofes, on eft convenu entre nous & l'Illuftre Prince Godhard, que l'Illuftriffime Magnus Duc de Holftein fe contentera du château de Sonnenbourg en échange pour l'Evêché de Courlande*

lande : pour laquelle fin nous avons employé nos soins, à ce que l'Illustre Prince Godhard jouisse de l'Evêché de Courlande & du reste de la Courlande.

Après la mort du Duc Magnus, qui arriva l'an 1583. le Duc Godhard députa à la Noblesse de Pilten, pour leur représenter, qu'il étoit de la justice, de la necessité, & même de leur interêt de se soûmettre à son gouvernement ; que les Rois de Pologne Sigismond, Auguste & Etienne avoient accordé, qu'après la mort du Duc Magnus la Souveraineté de ce Pays appartiendroit au Duc Godhard : que même le Duc Magnus avant sa Mort avoit donné & legué cet Evêché au jeune Duc de Courlande, & que dans le même temps la Noblesse de Pilten avoit declaré, qu'après la mort du Duc Magnus elle ne se soûmettroit qu'à l'obeïssance du Duc de Courlande. De plus au même temps le Cardinal Radziwil leur fit sçavoir & les sollicita au nom du Roi de Pologne, de se réünir incontinent à la Couronne de Pologne, ou s'ils le refusoient, de se soûmettre au Duc Godhard, qui étoit un Prince de leur Nation & de leur Religion, & à qui la Pologne étoit prête de confirmer la possession de cette Province. Mais ceux de Pilten tinrent

tinrent ferme, & déclarerent, que le droit, qui avoit apartenu au Duc Magnus, étoit devolu à la Couronne de Dannemarc, à qui ils avoient déja eu recours. Là-dessus les hostilitez commencerent entre les troupes Polonoises & celles de Pilten : Etienne Roi de Pologne resolut même de les reduire par la force : le Roi de Dannemarc se disposoit à faire la guerre pour maintenir son droit : mais George Frederic, Marquis de Brandebourg & Duc de Prusse, s'étant entremis, moyenna un accomodement entre eux, en vertu duquel le Pays de Pilten fut rendu au Roi de Pologne,& comme les habitans avoient depuis plusieurs années embrassé la Confession d'Ausbourg,on conserva la Religion dans son entier : d'un autre côté le Roi de Pologne devoit payer au Roi de Dannemarc la somme de trente mille écus : le Marquis de Brandebourg compta l'argent, pour lequel on lui donna en hypotheque la ville de Pilten. L'an 1617. on transporta l'hypotheque à la Duchesse de Brandebourg - Anspach, sœur de Chrêtien Duc de Lunebourg & de Brunswic. Mais un Gentilhomme de Courlande, nommé *Maydel*, acheta ce Domaine de la Duchesse en acquittant l'hypotheque, & la jouïssance lui en fut con-

firmée par le Roi de Pologne, ſous le titre de Staroſte de Pilten.

Depuis ce temps-là la Maiſon de Courlande a tâché de recouvrer ſon droit & ſes prétentions ſur cette Province *viâ Juris*, *par la voye du Droit*, & ils ont obtenu pluſieurs decrets favorables dans les Cours de Juſtice & dans les Dietes de Pologne. Mais une partie de la Nobleſſe de Pilten refuſa opiniâtrement de s'y ſoûmettre ; les uns vouloient dependre immediatement de la Couronne de Pologne, & ils travailloient à ériger une Cour de Juſtice entre eux, dont on pourroit appeller au Roi de Pologne ; les autres, qui y étoient d'un ſentiment plus favorable, vouloient bien reconnoître la Juriſdiction du Duc, mais ils lui lioient tellement les mains, & diminuoient tant de ſes droits, qu'ils ne lui laiſſoient que le nom de Souverain. Ce different a duré pluſieurs années, & a coûté des ſommes très-conſiderables aux Ducs de Courlande, outre que cela a été une ſource continuelle de brouilleries. Quand le Pays eſt menacé de guerre, ou d'invaſion, ou bien de quartiers & de taxes de la part de la Pologne, alors ils ſont bien-aiſe de ſe ſoûmettre au Duc & de rechercher ſa protection.

Dans

Dans la guerre entre la Pologne & la Suede l'an 1656. les Suedois prirent des quartiers dans le Pays de Pilten, comme Province de Pologne. Jaques Duc de Courlande les soûlagea de ce pesant fardeau, en payant une grosse somme d'argent aux Suedois, & les fit joüir du bien de la neutralité, qu'il avoit obtenu pour ses autres terres: mais bien-tôt après les Suedois ayant violé la neutralité; ils les traiterent tous en ennemis. Ensuite après la conclusion de la paix l'an 1660. la Noblesse de Pilten se soûmit au Duc par le Traité de Grobin à des conditions très-avantageuses, en attendant qu'on obtînt le consentement du Roi de Pologne. Maydel garda la ville & le bailliage de Pilten; le Duc ayant racheté tous les autres Domaines engagez, obtint *per constitutionem Regni Poloniæ*, ou par un acte de parlement, la Souveraineté de toute la Province, qu'il exerce & conserve encore aujourdhui. Cependant quelques mécontens de la Noblesse prirent occasion de plusieurs clauses de l'acte, & de differentes explications, qu'ils leur donnoient, d'en suspendre l'execution. Les Polonois, qui étoient bien-aise de tenir l'affaire en suspens, tant pour remplir leurs bourses que pour donner au Clergé le

N 5 temps

temps de leur jouër un tour à la Catholique Romaine, favorisoient ces mécontens. Car le Clergé ayant levé le masque, reclama le Pays de Pilten, comme un Evêché dependant du siege de Rome, resolu de le ramener à sa premiere fondation.

La faction des Jesuites fit tant avec des Lettres monitoriales du Pape, qu'on établit un Evêque sur la partie de la Livonie, qui appartient à la Pologne, & sur Pilten : ils obtinrent aussi par leur importunité une constitution ou acte de Parlement, par lequel la Republique de Pologne nommoit des Commissaires pour examiner le procès, & en remettre la decision finale à sa Majesté. Après toutes ces poursuites l'an 1656. quelques-uns des Commissaires se rendirent à Pilten, & citerent les parties devant eux : mais les Nobles se montrerent bons & zelez Protestans : car ils protesterent contre toutes leurs procedures, comme étant directement contraires à leurs Privileges, à l'accord fait entre le Dannemarc & la Pologne, & contre les confirmations de leurs droits par les Rois de Pologne : c'est pourquoi à cette fois ils voterent unanimement de se tenir fermes au parti du Duc, n'ayant jamais voulu reconnoître la validité de

la

la commiſſion : mais ils ſortirent de Pilten, après avoir laiſſé dans la ville un Lieutenant Colonel avec quelques troupes pour defendre l'Egliſe des inſultes & des entrepriſes des Papiſtes.

Quoique les parties ſe fuſſent retirées, cependant les Commiſſaires deciderent en faveur de l'Evêque, laiſſant la confirmation de la ſentence au Roi de Pologne, & s'en retournerent chès eux, après avoir menacé le *Landhoffmeiſter* Putkamer & *l'Dberhauptman* Blomberg, comme ceux qui avoient porté la Nobleſſe à s'oppoſer ſi vigoureuſement à leurs procedures. Voyez Kelch.

L'Evêque ayant obtenu une ſentence auſſi favorable, qu'il la pouvoit ſouhaiter, on n'a oſé juſqu'ici rien entreprendre pour l'executer : car le Roi Jean III. à qui la Republique avoit remis la deciſion finale de l'affaire, s'en tint toûjours à deliberer, & mourut ſans confirmer la ſentence.

Les prétentions du Duc ſont originairement fondées ſur l'équité, & les Rois de Pologne ſucceſſivement ont confirmé à la Nobleſſe l'exercice de leur Religion & la jouïſſance de leurs immunitez, de leurs biens, & de leurs privileges, & la Po-

logne n'a jamais reconnu Pilten ſous le titre d'Evêché, mais comme une Province ſeculiere. Cependant à la ſollicitation des Jeſuites & de la Cour de Rome les Polonois menacent de temps en temps ceux de Pilten, de les remettre ſous la puiſſance d'un Evêque. Il ne faut pas s'étonner, que le Pape & ſes Agens convoitent cette Province avec tant de paſſion : car, ſi jamais ils pouvoient la remettre ſous leur pouvoir arbitraire, ce ſeroit un auſſi bon Evêché pour les engraiſſer, qu'il y en ait en Pologne, ou dans quelque autre Royaume. Préſentement il n'y a pas un Gentilhomme Polonois dans le Pays ; mais tous ceux qui y demeurent, ſont Lutheriens. Les familles de Pilten, de Courlande, & de Semigallie, de même que leurs interêts, ſont ſi étroitement & inſeparablement unis, qu'ils aimeroient mieux perir ou ſe ſauver tous enſemble, que ſeparément.

Comme la Nobleſſe de cette Province a joüi de la paix pendant un grand nombre d'années, dans un Pays ſi fertile, & dans une eſpece d'indépendance, ils ont eu le temps & la commodité de s'enrichir extremement. Le Baron Maydel de Dondangen, qui eſt un Gentilhomme doué de très-grandes qualitez, paſſe pour être riche d'un million

million de florins, & il est Seigneur d'une étenduë de Pays d'environ cinquante milles d'Angleterre, tout plein de Vassaux & de Tenans, le long de la côte de la mer. La famille de Behrs possede les châteaux de Edwahlen, de Schleck, & plusieurs autres: ils font une grande figure, de même que le *Land-Maréchal* Szoege, de la famille de Mandevil, dans son beau château de Kasdangen: car il a de grands biens, comme aussi Blomberg de Dserwen, & Stroxen: sur-tout la grande & nombreuse famille de Sacxen ou Osten, qui sont Maîtres de plusieurs belles maisons de campagne & de beaux châteaux, tels que sont Sackenhusen, Virginal, Bahten, Apricken, &c.

Le voisinage de la mer leur est d'un grand avantage: car par-là ils ont la commodité de transporter beaucoup de leurs denrées, principalement du froment en grande abondance, qui est très-bon & fort recherché par les Hollandois, ce peuple industrieux: car toutes les années ils le viennent querir avec leurs vaisseaux, & l'achetent argent comptant.

Le Duc de Courlande se maintient dans la possession de cette Province, & y tient une Cour de Justice, dans laquelle il a

établi

établi un *Dberhauptman* ou *Supreme Magistrat*, pour exercer la justice sur la Noblesse & les Bourgeois : dans toutes sortes de causes & de procès on est obligé de comparoître devant cette Cour, qu'on appelle *Judicium primæ instantiæ*, *la Cour de la premiere instance*, & d'où on appelle au Duc. Le présent *Dberhauptman* s'appelle Blomberg, qui s'est acquis une haute estime par son sçavoir, par sa pieté, & par sa probité : on lui rend de très-grands honneurs & beaucoup de respect, comme autrefois on en rendit à ses Illustres ancêtres Henri & Otto de Blomberg, dont on trouve les noms & les armes entre ceux de la premiere Noblesse (exprimez en Allemand par ces termes, *Die herren Grands-persohnen*) & qui assisterent au Concile de Constance l'an 1414.

Je ne mets point de difference entre la Noblesse de Courlande, de Semigallie,& de Pilten; car leurs biens, leurs terres, & leurs familles sont mêlées ensemble par des alliances continuelles; c'est pourquoi on doit entendre ce que je dis, indifferemment des uns & des autres comme faisant une même Nation. Ils sont fort portez à l'hospitalité : car comme les Auberges de ce

Pays

Pays ſont fort mal pourvûës pour les Voyageurs, qui que ce ſoit peut ſans façon s'addreſſer à la maiſon d'un Gentilhomme, où on le recevra & traitera fort honnêtement pendant pluſieurs jours, ſans attendre d'autre reconnoiſſance qu'un remerciment. Il m'eſt arrivé, qu'en voyageant en compagnie & en traineau nous eûmes le malheur de tomber dans un cabaret, où on étoit depourvû de tout; c'eſt pourquoi nous envoyames à la maiſon d'un Gentilhomme, qui s'appelloit le Baron Taube, pour le ſupplier de nous fournir quelques proviſions en payant: il envoya d'abord un valet, & nous invita chès lui avec beaucoup de generoſité: mais comme nous nous en excuſames, dans un moment il nous fit préſenter cinq ou ſix plats de viande chaude, du vin, du brandevin, & d'autres liqueurs fortes pour nous & pour nos valets, & du fourrage pour nos chevaux. Quand nous voulumes offrir de l'argent à celui qui nous avoit apporté tous ces rafraichiſſemens, il le refuſa; car ſon maître lui avoit expreſſément defendu d'en prendre; cependant nous étions entierement inconnus à ce Gentilhomme.

On trouve encore dans les Gentilshommes de ce Pays les veritables caracteres, que Tacite

Tacite *de Morib. German c.* 21. *seq.* donne aux anciens Germains, lorsqu'il dit: *Convictibus & hospitiis non alia gens effusius indulget: quemcunque mortalium arcere tecto nefas habetur, pro fortuna quisque apparatis epulis excipit. Cum defecere, qui modo hospes fuerat, monstrator hospitii & comes proximam domum non invitati adeunt. Nec interest, pari humanitate excipiunt notum ignotumque, quantum ad jus hospitii nemo discernit*, &c. *Il n'y a point de nation plus addonnée aux festins & à l'hospitalité que les Germains. C'est un crime parmi eux de refuser le toît à qui que ce soit: chácun le reçoit & le traite selon ses forces. Lorsque ses provisions ont été épuisées, celui qui étoit tout-à-l'heure l'hôte, devient son guide & son compagnon en le conduisant dans la maison voisine, où ils entrent sans être invitez. N'importe: ils les reçoivent avec la même humanité. Ils ne mettent point de difference entre un homme de leur connoissance & un inconnu: mais ils leur font à tous la même reception.* Et un peu après il ajoûte: *Diem noctemque continuare potando, nulli probrum. Ce n'est pas une honte parmi eux de passer le jour & la nuit à boire.*

Les Gots, qui habitoient anciennement

la Suede, vivoient avec la même franchise & hospitalité : car (selon le temoignage de *Joannes Magnus lib. 4. Hist. Suec. Goth. cap. 1. & 2.*) Charle II. Roi de Suede voyant que l'ancienne hospitalité commençoit de son temps à se refroidir ; il crut qu'il étoit de son devoir de faire une loi, par laquelle il ordonna, *que cette maison, dont on refuseroit trois fois l'entrée à un étranger, qui auroit demandé d'y être reçû, seroit brûlée.*

Il y a encore une pernicieuse coûtume en vogue parmi eux ; ce sont les duels, qui commencent ordinairement par des querelles dans leurs frequens festins, où ils boivent avec excès. De-là il arrive souvent qu'ils se battent, & qu'ils se tuent les uns les autres. Ce n'est pas toûjours dans la chaleur de la passion qu'ils se battent, mais souvent le lendemain, ou quelque autre jour, avec deliberation & en observant plusieurs formalitez : le duel se decide à cheval ou à pied, avec le pistolet, ou avec l'épée : si quelqu'un refuse le defi, on le regarde comme un homme infame & qui a dégeneré de ses ancêtres. D'ailleurs, celui qui tue son Antagoniste en duel, n'a qu'à quitter bien vîte le Pays, en attendant qu'il puisse obtenir sa grace : car s'ils sont pris,

pris, lorsque le crime est encore tout fraîchement commis, on les met en prison & s'ils sont convaincus par forme de procès, ils sont condamnez à perdre la tête. Cependant ils sont rarement punis quoiqu'il y ait beaucoup de gens de tuez dans ces sortes de querelles.

Les villes & les châteaux, que le Duc de Courlande possede en Semigallie, sont

Mittau, la ville capitale du Duché, & le lieu de la residence & des tombeaux des Ducs; c'est une grande ville bien peuplée: les maisons sont bâties, les unes de brique, & les autres de bois, & quelques-unes de materiaux mêlez. Jusqu'ici on n'y avoit pas pavé les ruës: car la ville est dans un fonds, & on n'avoit pû découvrir aucune carriere de pierre dans le voisinage, que depuis un an ou deux, qu'ils commencent à la bâtir à la moderne, & à la paver. Elle étoit defenduë d'autant de boulevards, que la ville de Groningue en Hollande; mais dans les guerres avec la Suede on a ruiné les fortifications. Le château est bâti sur la riviere d'Aa, dont le

le lit est si profond, qu'elle pourroit porter des vaisseaux, si ce n'étoit l'interêt de ceux de Riga de l'empècher, qui ont pour cet effet bouché l'embouchûre de cette riviere. Elle se jette dans le Duna proche du fort de Dunamunder. Le château est asses fort, & bâti à l'antique; on y tient une bonne garnison. Le Duc a dessein de bâtir dans cet endroit un beau Palais, dont on a déja jetté les fondemens. Il a plusieurs belles maisons de campagne aux environs de la ville pour son divertissement, comme Wurtzau, Brandebourg, Ekoffchen, &c.

Bausxe est un autre château très-fort, bâti sur un rocher, avec une ville tout joignant, située sur la riviere de Mussa. Le Roi Gustave Adolphe en personne se rendit Maître de cette forteresse: car un certain Buttlar *Hauptman* qui est une charge civile, refusa de la rendre, & sans être Soldat de profession, il deffendit la place avec bravoure, & fut tué dans l'assaut, quand ce glorieux Monarque l'emporta. Il y a aussi les châteaux de Selbourg & de Doblen.

Des

Des Villes & des Châteaux, que le Duc possede en Courlande.

GOldingen, la ville Capitale, a un fort beau château : c'étoit autrefois une des villes Hanseatiques ; elle est sur la riviere de Windau , de même que le château de Schrunden. Windau & Libau sont deux bonnes villes maritimes. Windau est à l'embouchûre de la riviere du même nom, & il y a un château. C'est ici & à Libau que le Duc de Courlande fait bâtir ses vaisseaux : car le Pays produit toutes les choses necessaires à la construction des bâtimens.

De toutes les places des terres du Duc, Libau a le plus grand commerce, parce que sa situation est la plus avantageuse de toutes les autres villes : elle a une bonne Rade, & on pourroit aisément & à peu de frais en faire un bon Port. Si la mer Baltique avoit le flux & le reflux, pour nettoyer les bancs de sable, ce seroit un Havre fort commode.

Angermunde est situé dans une baye de la mer Baltique , entre Riga & Windau. Il y a aussi avant dans le Pays plusieurs bourgs & châteaux , tels que sont Frauenbourg

Frauenbourg, Candau, Grobin, Durben, Zabeln, Tuckumb, Talſen, &c.

Quelques-uns de la Nobleſſe ont leurs propres châteaux ; comme le Baron Puttkamer, le château de Nerften ; qui a autrefois appartenu à la famille de Plettenberg ; Reck, le château de Nevenbourg ; Grothaus, le château de Ruhendahl ; Sacken, le château de Kerkling ; la famille des Swerins, le château d'Alswangen ; Firks, la château de Nurmus ; Nolden, le château de Wirgen, où ils vivent comme de petits Souverains.

Les principales Rivieres ſont

LE Duhna, (que Ptolomée appelle *Rubon*) qui ſepare les terres de la Suede d'avec la Semigallie. Elle ſe décharge dans la mer Baltique deux lieuës au-deſſous de Riga.

Aa paſſe par Mittau, & ſe jette dans la Riviere de Duhna.

Windau prend ſa ſource dans la Samogitie & ſe jette dans la mer Baltique au-deſſous de la ville de Windau.

Abou, Berſe, Bartau, Muſſa, Anger, &c.

Les Villes & les bourgs ſont habitez par des

des Allemans du bas ordre, qui tiennent leurs Magiſtrats & leurs Privileges du Duc, ſelon *jus Magdeburgicum*, ou *le Droit de Magdebourg*. Quelques-uns d'entre-eux demeurent à la campagne, où ils tiennent des Fiefs ou terres du Duc, dont ils ſont appellez Vaſſaux, en Allemand *Lehnſleute*: ils ſont obligez de prendre les armes en cas de neceſſité, & de former un corps à part, ſous le commandement des Officiers que le Duc nomme.

Avec le ſecours d'un de ces bourgs, nommé Zabeln, les Courlandois défirent dans le ſiécle paſſé les Moſcovites dans une bataille, où un Payſan Courlandois prit priſonnier un Duc de Ruſſie; les grands monceaux de terre, en Latin *tumuli*, qu'on voit encore dans ce lieu, font aſsès connoître qu'il y a eu une bataille donnée: de plus les héritiers de ce Payſan montrent encore aujourdhui le bonnet de ce Prince, & un de ſes éperons. Le bonnet eſt en forme de tiare, ou de bonnet d'Evêque; les marques de pluſieurs rangs de groſſes perles y ſont encore, & quelques rangs de moindres perles ont reſté ſur le bonnet. L'éperon eſt grand & peint de verd. En recompenſe de cette belle action, on a affranchi le Payſan & ſa poſterité, & on lui

lui a donné une grosse ferme. Il est vraisemblable, que le bourg de Zabeln fut bâti dans ce tems-là, & qu'on lui donna ce nom des riches fourrures, qu'on appelle *Zabels*, qui furent une bonne partie du butin, que les vainqueurs remporterent sur les Moscovites. Les Paysans de ces quartiers rapportent aussi, que les Moscovites ayant fait des courses jusqu'à Hasenpott dans le Pays de Pilten, ils furent dans ce lieu frappez d'une espece d'aveuglement; si cela est vrai, ils n'eurent pas grande peine à les tuer. Il arrive souvent en hiver, que de gros flocons de neige emportez par la violence du vent dans les yeux de ceux qui marchent le visage tourné au vent, fournissent à leurs ennemis le moyen de remporter sur eux une victoire aisée. Il est vrai, que cet évenement extraordinaire n'est pas rapporté dans l'Histoire: on l'a reçû seulement par une tradition non-interrompuë. Cependant il faut qu'il y ait quelque fondement de verité dans cette Relation: car lorsque Iwan Basilides, ce cruel Tyran, envahit la Livonie, où il commit d'horribles inhumanitez, (comme je l'ay remarqué ci-dessus) il ne voulut jamais attaquer la Courlande, qu'il appelloit *Gotteslandchen*, ou *petit Pays de Dieu*, & tous ses

ses successeurs dans les guerres, qu'ils ont eu avec leurs voisins de ce côté-là, ont toûjours été bien-aise d'accorder la neutralité aux Ducs de Courlande, & l'ont observée fort exactement.

Il pouvoit bien appeller la Courlande un petit Pays en comparaison du sien, qui comprend ces vastes & immenses terres, qui s'étendent depuis presque la mer Baltique jusques à la Chine, & qui renferment plus de trente Nations, dont la plûpart nous sont inconnuës. Il y a des Etats, qui ne sçauroient mieux se conserver qu'en faisant peu d'éclat dans le Monde; comme il est avantageux à des hommes d'une condition privée de vivre dans l'obscurité, suivant la maxime, *Benè qui latuit, benè vixit*, *Qui a bien sçû se cacher, a sçû vivre heureusement*. Combien de Republiques anciennes & de Villes dans ces derniers siecles subsisteroient encore, si elles avoient fait moins de bruit dans le Monde, & si elles se fussent tenuës en repos chès elles en ne se mêlant que de leurs propres affaires, (comme le remarque Cowley) *ut nec facta audita forent Pelopidarum*, *en sorte qu'on n'eût pas même entendu parler des faits des Pelopides*. Il n'en est pas de même d'une Nation puissante, qui se soûtient par

par elle-même, & qui a des forces suffisantes pour se defendre : elle doit non seulement braver ses voisins envieux de son bonheur ; elle doit aussi, si elle le peut, leur faire perdre contenance ; au-lieu qu'un petit Etat, qui peut conserver la paix chès lui en maintenant ses privileges & en faisant valoir les loix, ne sçauroit que foiblement se defendre contre les embûches & les desseins ambitieux de ses puissans voisins.

Dulcis inexpertis cultura potentis amici
Expertus metuit ——

Cette petite étenduë de Pays, qui comprend la Courlande, la Semigallie, & la Jurisdiction de Pilten, a plus de soixante lieuës Germaniques de longueur : mais sa largeur est inégale : car dans quelques endroits elle va au-delà de trente lieuës Germaniques, & dans d'autres endroits elle n'est que de dix ou douze.

Près des deux tiers des terres appartiennent au Duc, & font ses domaines, qui se partagent en plusieurs *Umbts* ou Bailliages, dont les uns s'afferment dix mille écus, les autres douze mille, & quelques-uns moins. Je croi qu'il y en a plus de soixante, dont on ne sçauroit marquer exacte-

ment les revenus, car tantôt ils hauſſent, & tantôt ils baiſſent ; outre que pluſieurs ſont hypothequez à la Nobleſſe. Cependant on peut juger, qu'ils étoient conſiderables, puiſque le Duc Jaques étoit en état d'entretenir un bon nombre de vaiſſeaux, & qu'il étendit ſes conquêtes dans l'Afrique & dans l'Amerique, où il bâtit & tint pluſieurs forts conſiderables avec de bonnes garniſons, entre autres Gambia en Afrique, qu'il perdit pendant cette malheureuſe guerre, qu'il eût avec la Suede, les Anglois s'en étant ſaiſis ſous pretexte, que ſi quelque autre Nation l'eût occupé, on auroit pû par-là incommoder leur commerce : cependant le Roi Charle II. permit au Duc d'y trafiquer, & lui ceda quelques Echelles ou Factoreries.

Le Duc poſſede auſſi Tabago dans l'Amerique ſous la protection de la Couronne d'Angleterre ; les grands frais & les frequentes tentatives, qu'ils ont fait pour s'y établir, ont été juſqu'ici inutiles, à cauſe du grand éloignement & de la mauvaiſe conduite, outre qu'on a perdu trop de temps. Il ſemble que les ſoins, que le Duc prend uniquement pour augmenter les revenus de ſes terres, lui ont porté un plus grand profit : car depuis qu'il s'applique à faire

faire valoir ſes Domaines, il a fort bien reüſſi & a augmenté conſiderablement ſes revenus.

Ce ſont des Gentilshommes, qui ont le manîment de ces *Umbts* ou Domaines; & c'eſt ordinairement une recompenſe, qu'on leur donne pour leurs longs & bons ſervices; car ils font toûjours leur fortune dans ce poſte; comme il eſt ordinaire par-tout aux Oeconomes de s'enrichir aux dépens de leurs Maîtres.

Vous pouvez remarquer en paſſant les differens effets, que produit le gouvernement, lorſqu'il eſt libre, ou abſolu. Pendant que la Livonie Suedoiſe a joüi de ſes privileges & de ſa liberté, le Païs fleuriſſoit, la Nobleſſe etoit riche, les terres bien cultivées, & la campagne bien peuplée : mais d'abord que le feu Roi de Suede fut declaré Souverain abſolu, & qu'il ſe laiſſa perſuader par de méchans Conſeillers, qui tâchoient de s'inſinuer dans ſes bonnes graces par leurs flateries, & d'élever leur fortune ſur les ruines des veritables & anciens Nobles, de ſaiſir ſous differens prétextes les terres des Nobles & des Gentilshommes, & de les réünir à la Couronne par la recherche des Commiſſaires, qui ne penſoient qu'à avancer leurs interêts,

rêts, le Pays a été reduit en desolation ; car au-lieu qu'auparavant la Noblesse pensoit à l'œconomie & à entretenir leurs Paysans ; maintenant que cette saisie les a ruinez, la plûpart de leurs terres ont été affermées à des Partisans & à ces sortes de gens avides & affamez, qui comme autant de Cormorans, de Sangsues, & d'Harpies devoroient & suçoient entierement le pauvre peuple, & qui sans prendre soin d'entretenir les biens, ne pensoient qu'à faire leur profit : outre cela plusieurs années de disette & de famine, qu'ils ont eu dernierement, pendant que personne ne pensoit à soûtenir les Fermiers & à cultiver la terre, ont reduit ce pauvre peuple à la plus grande misere du monde. Au-lieu que dans les Provinces, qui appartiennent au Duc, toutes choses abondent. La Noblesse est en état & prend grand soin de fournir aux besoins de leurs Fermiers, de même que de les tenir occupez à la culture des terres : s'il manquent de provisions, ils leur en fournissent, & leur donnent du grain pour semer leurs terres, & du bêtail, avec toutes les choses necessaires à leur entretien ; de sorte qu'ils vivent tous à leur aise, quoiqu'ils soient esclaves de leurs Seigneurs. *Boni pastoris est, tondere pecus, non deglubere. C'est le devoir*

devoir d'un bon Pasteur de tondre le troupeau, & non de l'écorcher.

Il faut remarquer à la loüange des Courlandois, qu'ils sont fort charitables. J'ai vû des troupes entieres de pauvres gens venant du voisinage de la Livonie Septentrionale pour mendier leur pain dans ce pays, où tout le monde les assistoit. On m'a dit, qu'un grand nombre de ce pauvre peuple qui habite sur les frontieres de Moscovie, s'y est retirée. On m'a montré du pain, qu'on fait dans la Livonie Suedoise d'écorce d'arbres, pour les Paysans, qu'un chien affamé ne mangeroit pas. On m'a assûré que beaucoup de Paroisses sont desertes, & que plusieurs milliers de personnes sont peries de faim: car quoique le Roi de Suede en ayant été touché leur fit distribuer du grain & d'autres charitez, cependant le secours ne vint pas asses-tôt, & le peu qu'ils reçûrent ne les soulagea pas beaucoup.

Les Cours de Justice, & le Conseil du Duc de Courlande.

LA Justice s'administre dans les affaires Ecclesiastiques, civiles & criminelles. Dans le spirituel le Duc est *supre-*

mus Episcopus, ou *Chef de l'Eglise*. Lorsqu'il tient cette Cour qu'on appelle *Judicium Ducale Consistoriale*, ou *la Cour Ducale Consistoriale*, quelques-uns de ses Conseillers, des Surintendans, & des Anciens du Clergé y assistent. Il n'y a point d'appel de cette Cour au Roi de Pologne, *etiam in causa Nobilium, même dans la cause des Nobles*.

Dans les affaires civiles, il y a la Cour des *Dberhauptmans* ou Supremes Starostes, qu'on appelle *Judices primæ instantiæ*, ou *les premiers Juges*, comme aussi des *Hauptmans* ou Starostes, qui jugent des procès entre les Gentilshommes & les Citoyens, ou des Citoyens entre eux. Il y a appel de cette Cour inferieure au *Judicium Aulicum*, ou à *la Cour Aulique* du Duc, qui est composée du Duc lui-même, qui y préside, & de deux Conseillers d'Etat, outre quatre Supremes Conseillers, qui sont Assesseurs du Prince. Un Gentilhomme peut appeller de cette Cour au Roi de Pologne, lorsque la somme va au-delà de cinq cens florins. Mais les Citoyens ne jouïssent pas de ce droit d'appel.

Dans le criminel les Juges sont quatre Supremes Conseillers & quatre Supremes Starostes ou *Dberhauptmans* avec deux Conseillers

Conſeillers d'Etat. Cette Cour ne connoit que des procès entre la Nobleſſe, ou d'un Citoyen contre un Gentilhomme. *In publicis delictis*, *dans les crimes publics*, c'eſt-à-dire, qui ſont exprimez dans leurs loix & leurs ſtatuts, il n'y a point d'appel de cette Cour: mais dans les autres cas on peut en appeller au Roi de Pologne, *in cauſa appellabili, dans une cauſe dont il y peut avoir appel.*

Les *Hauptmans* ou Staroſtes ont auſſi une Cour dans le criminel pour les Citoyens qui ſont de leur reſſort.

In puncto ſpolii, *en matiere de vol*, ſi la perſonne leſée prouve le crime & la joüiſſance, qu'il avoit du bien, dont on l'a depouillé, *ſpoliator* ou *le raviſſeur* n'a pas le droit d'appel: il eſt même à remarquer, qu'il n'y a qu'un ſeul Juge, ſçavoir l'*Dberhauptman* de ce reſſort, qui ſans Aſſeſſeurs examine & decide l'affaire, ſans qu'il ſoit permis d'appeller de ſa ſentence; cela ſe fait de cette maniere *in odium ſpolii*, *en haine du vol.*

Chaque *Dberhauptman* a ſous lui un Executeur de Juſtice, qu'on appelle *Manrichter* qui dans les affaires civiles, ſur-tout en matiere de dette liquide, leve la dette par voye d'execution.

Dans le Pays de Pilten la maniere de gouvernement & de Jurisdiction n'est pas tout-à-fait la même, que dans la Courlande. Il y a un *Dberhauptman* qui reside & tient sa Cour à Hasenpot avec ses Assesseurs, qui doivent être de la Noblesse. On peut appeller de lui au Duc, qui tient sa Cour avec des *Landraths* ou Conseillers d'Etat de Pilten, pour decider les causes qui se présentent, *salva appellatione ad Regem, sauf d'en appeller au Roi.*

Les loix de ce Pays sont courtes, claires, & aisées, de sorte que la plûpart de la Noblesse plaide elle-même. Je ne croi pas qu'il y aït dans tout le Pays plus de six ou sept Avocats, qui vivent de leur pratique. Ils n'aiment pas à se donner en proye aux gens de Justice, & j'ai remarqué qu'il y a parmi eux des hommes d'un merite distingué, qui conspirent unanimement & avec beaucoup de zele à prévenir les brouilleries : car dès qu'ils s'apperçoivent, que quelque querelle va s'allumer entre des voisins ou des amis, ils s'entremettent avec beaucoup de courage, & pour l'ordinaire ils accommodent heureusement le different, & le terminent à l'amiable. Si ce moyen ne réüssit pas, les parties aiment mieux fort souvent decider la querelle par

un duel, ce qu'ils appellent la voye d'honneur, plûtôt que par un procès ; mais le Duc avec les *Landtags* où assemblées de la Noblesse ont fait de si bonnes loix, qu'on espere par-là de prévenir les fâcheuses suites de cette malheureuse coûtume.

Le Duc, de même que les autres Princes Souverains, a ses Hauts Officiers, dont les principaux sont les quatre Supremes Conseillers ou *Dberraths*, 1. le *Land-Hoffmeister* 2. le Chancelier, 3. le Supreme Burggrave, 4. le *Land-Mareschal* ou Supreme Marêchal.

Outre ces *Dberraths* il y a cinq *Dberhauptmans* ou Suprêmes Starostes, dont deux sont pour la Courlande, l'un pour le Dètroit de Goldingen, & l'autre pour celui de Tuckumb : les autres deux pour la Semigallie, pour Selbourg, & pour Mittau : le cinquiéme *Dberhauptman* est celui de Pilten, qui a sous lui plusieurs *Landraths* ou Conseillers d'Etat.

Les *Dberhauptmans* tiennent leur Cour de Justice avec des Assesseurs, qui doivent être du nombre de la Noblesse, pour connoître des affaires civiles entre les Gentilshommes, & des criminelles entre les Bourgeois, *salva appellatione ad Prinsipem sauf d'en appeller au Prince.*

O 5 Davantage,

Davantage, il y a huit *Hauptmans* ou Staroſtes dans les deux Duchez, ſçavoir à Bauske, à Doblen, à Frauenbourg, à Candau, à Schrunden, à Durben, à Grobin & à Windau. Ces Juges exercent leur Juriſdiction ſur les Vaſſaux du Duc tant Citoyens que Payſans, châcun dans ſon reſſort, & ils ont droit de decider des affaires tant civiles que criminelles.

Il y a encore un *Hauptman* à Neuhauſen dans le pays de Pilten. Ils doivent tous être Nobles, naturels du pays, & poſſedant des terres.

Les Staroſtes ou *Hauptmans* ſont pris du nombre de la Nobleſſe, les *Dberhauptmans* du corps des *Hauptmans* & les Supremes Conſeillers ou *Dberraths* du nombre des *Dberhauptmans*: cependant le Duc a la liberté de choiſir pour ſon Chancelier telle perſonne qu'il voudra du nombre de la Nobleſſe, pourvû qu'il ait les qualitez requiſes pour remplir ce poſte.

Quand la neceſſité des affaires le requiert, le Duc envoye ſes Lettres patentes aux Staroſtes ou *Dberhauptmans* avec les articles, ſur leſquels on doit deliberer dans l'aſſemblée, leur ordonnant de faire élire châcun dans ſa Juriſdiction les Deputez ou Repréſentatifs

tatifs de la Noblesse pour se trouver ensemble au jour marqué. A cet ordre la Noblesse s'assemble dans ses differens ressorts, & élit des personnes capables, à qui ils donnent leurs instructions pour leur prescrire ce qu'ils ont à faire, suivant la maniere de Pologne. Ensuite ils forment leur assemblée à Mittau, où ils élisent un Orateur ou Maréchal, & ils conferent en corps, *in commune*, avec les quatre Supremes Conseillers du Duc, pour le bien public. On ne peut lever des taxes, ni faire de nouvelles loix, ni interpreter celles qui sont déja faites, sans un consentement mutuel & unanime de l'assemblée, qu'ils appellent *Landtag*. La Noblesse de Pilten tient ses *Landtags* separément à Goldingen, où les Conseillers du Duc pour le pays de Pilten deliberent avec leurs Deputez.

Des Naturels du Pays de Livonie, qui sont le commun Peuple ou les Paysans.

LEs Ecrivains modernes semblent s'accorder en ceci; que les *Æstii* ou *Estiens* en Livonie, & les *Fenni* ou *Finlandois*, que Tacite met au nombre des

anciens Germains, & Ptolomée entre les Sarmates, ont eu la même origine ; car entre les autres preuves, l'affinité & la conformité de leur langage le demontre. Mais les habitans de Lettie, de Courlande, & de Semigallie ont une Langue toute differente, & on croit qu'ils sont les anciens *Venedi* ou *Vendenses*, non pas *Vandali*, qui sont un autre peuple. C'est pourquoi cette partie de la mer Baltique, qui mouille le Pays, qu'ils ont habité s'appelloit *Sinus Venedicus*, même encore aujourd'hui il y reste des vestiges de cette Nation, comme la ville de Wenden dans la Lettie, & la riviere avec la ville de Windau en Courlande.

Tacite de *Moribus Germanorum* appelle la mer Baltique indifferemment, *Oceanum*, *Mare Suevicum*, & *Sinum Germanicum*; Jornandes la nomme *Mare Germanicum*; Pline & Pomponius Mela *Sinum Codanum*; Adam de Breme *Mare Balticum*; Ptolomée *Mare Venedicum*; des differentes Nations qui ont habité les côtes de cette mer. Les hauts & bas Allemans, de même que le peuple industrieux de Hollande, l'appellent *Post-Zée* ou mer Orientale. Car ils donnent des noms aux Mers, comme le premier homme en donna aux terres.

Pour

Pour ne pas parler des lieux éloignez, ils appellent *Fleuvum Lacum*, le *Zuider-zée* ou *la mer Meridionale*; *Mare Germanicum*, le *Poord-zée*, ou *la mer du Septentrion :* car ces Mers sont ainsi situées par rapport à la Hollande. Les Hollandois ont un fort grand commerce dans la Mer Baltique. Ils fournissent toutes ces côtes & les lieux éloignez de la mer, de draps, d'épiceries, de harengs, de vins, &c. & ils transportent presque toutes sortes de denrées de ces Pays.

Les susdits Auteurs montrent aussi clairement, que *Æstii & Gothi*, ou les *Estiens* & les *Gots*, sont un même peuple, qui habitoient la Prusse, la Courlande, & l'Estonie, & ils en apportent cette preuve : *Dans le commencement, que l'Ordre Teutonique s'empara de la Prusse & de la Livonie, on trouva que la Religion des anciens Prussiens & des habitans de la partie Meridionale de la Livonie étoit la même que celle des Gots.* Tacite parle ainsi de ces peuples : *Dextro Suevici maris littore Æstiorum gentes alluuntur, quibus ritus, habitusque Suevorum, lingua Britannicæ propior.* C'est-à-dire, *le long du rivage de la Mer de Suede ou Baltique à la droite habitent les Estiens, dont les coûtumes*

tumes & l'habit sont les mêmes que ceux des Suedois , & dont la langue approche fort de celle des habitans de la Grande Bretagne. Par rapport à leur langue, Tacite n'étoit point mal informé ; car je trouve que le commun peuple de ce Pays se sert de plusieurs mots, qui sont encore en usage en quelques endroits de l'Angleterre ; par exemple ils disent pour un enfant *bern* & pour enfans *berns* ; *look* ; ou *luck* pour voir; *skuttle* pour un panier ou une écuelle de bois ; & plusieurs autres mots , qui ont beaucoup d'affinité avec la langue des anciens Bretons.

On appelle tous ces habitans de Livonie, que les Allemans ont subjugué, du nom de *Boers* ou *Paysans* : ils sont d'une constitution fort robuste & vigoureuse & très- propre à supporter les fatigues. Ils sont accoûtumez & infatigables au travail : c'est pourquoi , lorsqu'ils sont parvenus à un âge de vigueur, ils peuvent endurer les plus grandes chaleurs de l'été & les plus grandes rigueurs de l'hiver. Ils vivent dans de méchantes huttes de bois. Ces Paysans étoient autrefois tous esclaves de leurs Maîtres, qui avoient droit de vie & de mort sur eux. Ces pauvres gens ne possedoient rien en propre, ou qu'ils pûssent appeller

meum

meum & *tuum*; tous leurs biens appartenoient à leurs Seigneurs. Mais présentement ceux qui vivent ſous la Domination du Roi de Suede, ne ſont plus dans cet eſclavage, & quand ils commettent des crimes, ils ſont examinez par les Juges ordinaires. Dans les Pays, qui appartiennent au Duc de Courlande, les Payſans ſont encore eſclaves de leurs Seigneurs, qui les regardent comme leur bêtail, dont ils peuvent diſpoſer comme il leur plait, ainſi que je l'ai dit ci-deſſus.

Après tout ce que nous avons dit de l'eſclavage de ces pauvres gens, j'ajoûterai pourtant, qu'il n'eſt pas ſi dur ni ſi inſupportable, comme on pourroit ſe le figurer: car c'eſt de l'interêt de leurs Maîtres de les entretenir & de fournir ſoigneuſement à leur ſubſiſtance. Après qu'ils ont fait leur tâche & fini l'ouvrage, qu'on leur a donné, le temps qu'ils peuvent épargner, eſt à eux. Comme ils ſont de tout temps accoûtumez à cette condition, ils en ſont fort contens & fort aiſe. Lorſqu'on leve des taxes, le Seigneur fait ſouvent les avances pour ſon pauvre eſclave, afin qu'il ſoit en état de travailler pour lui, & en cas de diſette, il lui fournit du pain, du ſel & du grain pour ſemer ſes terres. Je trouve

que

que leur condition eſt à pluſieurs égards préferable à celle des Payſans d'Allemagne, qui ſont tous les jours accablez de logemens de troupes, de taxes, & d'un penible travail. Lorſque les Payſans de ce Pays celebrent quelque Mariage, ou quelque Baptême, ils prennent la liberté d'y inviter leurs Seigneurs avec leurs femmes, & ils ſont ſi tranſportez de joye de l'honneur, qu'ils reçoivent, qu'ils ne manquent jamais, en ſigne de reconnoiſſance, de faire préſent à leurs Maîtres de quelque choſe, qu'ils ont travaillé de leurs mains, ou d'un bœuf gras.

Ils ſe ſoûmettent agréablement à l'ancienne coûtume d'être foüettez de verges pour la moindre faute qu'ils commettent. Cette ſorte de châtiment paſſe parmi eux pour un honneur ; car ils croyent, que cela leur donne le droit & le caractere d'enfans de leurs Maîtres ; c'eſt pourquoi ils les appellent Seigneurs & Peres. Hugo Grotius *de Jure Pacis & Belli lib.* I. *cap.* III. §. 20. dit : *Video conſentire Hebræos, Regi in eas leges, quæ de officio Regis ſcriptæ exſtabant, peccanti inflicta verbera : ſed ea apud eos infamia carebant, & à Rege in ſignum pœnitentiæ ſponte ſuſcipiebantur, ideoque non à lictore, ſed ab eo, quem legiſſet ipſe*

ipse cædebatur, & suo arbitrio verberibus statuebat modum. Je vois que les Hebreux conviennent tous, qu'on avoit accoûtumé d'infliger des coups au Roi, lorsqu'il transgressoit les loix, qui lui prescrivoient son devoir : mais chès eux ce chatiment n'avoit point un caractere d'infamie, & le Roi s'y soûmettoit volontairement pour marque de repentence : c'est pourquoi ce n'étoit pas le Bourreau, qui le fouëttoit, mais une personne, que le Roi lui-même choisissoit pour cette execution ; outre qu'il marquoit le nombre des coups, comme il le jugeoit à propos. Les Paysans de Courlande regardent la peine du fouët, comme leur droit, & une chose qui leur appartient, de sorte que si on leur vouloit infliger quelque autre peine que celle-ci, ils le prendroient pour une injure. On peut dire de ces Pays, ce qu'on disoit autrefois de la Pologne, *Est cœlum Nobilium, paradisus Clericorum, aurifodina Advenarum, & infernus Rusticorum. C'est le ciel des Nobles, le paradis des Ecclesiastiques, la mine d'or des Etrangers, & l'enfer des Paysans.*

Je ferai ici une petite digression, pour vous parler d'un nouveau Phénomene, qui se montre du côté du Nord. C'est une grande

grande Ambaſſade de Moſcovie, où le Czar lui-même ſe trouve *incognito*: le Chef de l'Ambaſſade eſt un Monſieur le Fort, Genevois, qui a eu le bonheur de faire ſa fortune en Moſcovie, & il eſt ſi bien établi dans cette grandeur, à laquelle il s'eſt élevé, que ſon Maître lui a entierement remis le maniment de toutes ſes affaires, même la conduite de ſa perſonne, & il ſe laiſſe comme mener en triomphe par ce Favori dans la plûpart des Cours de l'Europe : il faut que cet homme-là ait donné bien des preuves de ſa fidelité, de ſa fermeté, de ſa bravoure, & de ſon habileté, avant qu'il ait pû s'élever à ce haut faîte de grandeur, où il eſt parvenu, chès une Nation ſi barbare, ſi défiante, & ſi perfide, que les Moſcovites. J'ai trouvé, que ce Favori eſt un homme fort-intelligent & de bonne mine, un eſprit fort engageant & d'une converſation très-agréable : c'eſt un veritable Suiſſe en probité & en bravoure, mais ſur-tout à bien boire. Cependant il n'eſt jamais vaincu par la boiſſon, & il demeure toûjours Maître de ſa raiſon. Il penſe ſi peu à ſes propres interêts, qu'il m'a dit lui-même, qu'il ne poſſedoit rien en propre, & que tout ce qu'il avoit, appartenoit au Czar, à qui il déclare ſouvent, que

que sa bourse & sa vie sont toûjours à son commandement. Il tâche de donner à son Maître des sentimens nobles, & de lui inspirer des desseins hardis, grands, & vastes. Le principal but de leur voyage, c'est d'engager les Princes Chrêtiens à continuer la guerre contre les Turcs, ne se promettant pas moins que la conquête de Constantinople. C'est par l'avis de Mr. le Fort, que le Czar assiegea la forteresse d'Asoph, qu'il eût le bonheur de prendre; il s'y trouva au milieu des ennemis & exposé au feu de leur canon.

C'est une Ambassade fort éclatante: elle est composée de trois Ambassadeurs, dont Monsieur le Fort est le premier. Ils ont environ quatre cens personnes à leur suite. Ils se plaignent fort du mauvais traitement, que les Suedois leur ont fait à Riga, & ils menacent de s'en venger à la premiere occasion. Voici le compliment, qu'ils firent au Duc de Courlande à Mittau: c'est que dans le commencement de leur voyage ils se comparoient au Levite de l'Evangile, qui avoit été fort mal-traité: mais que la reception, que le Duc leur avoit faite, les avoit tous consolez, puisque comme le Samaritain il avoit versé du vin & de l'huile dans leurs playes. Car par l'ordre

dre du Duc on reçût & traita toute l'Ambassade avec toute la civilité & la magnificence possible : on les défraya tous depuis le plus petit jusqu'au plus grand pour le logement, pour la table, sur-tout pour le vin & brandevin, non seulement pendant leur séjour à la Cour, mais aussi tout le temps qu'ils furent sur les terres du Duc en passant en Prusse, & dans le voyage on les pourvoyoit de carrosses, de voitures, & de gardes : par-tout on tenoit table ouverte pour eux avec le divertissement des trompettes & de la musique : ce n'étoit en tous lieux que grands festins, où on beuvoit excessivement, comme si sa Majesté Czarienne eût été un autre Bacchus. Je n'ai jamais vû de si grands beuveurs : on ne sçauroit exprimer la maniere excessive, dont ils boivent, & ils s'en vantent, comme d'une très-grande qualité : il faut necessairement, que ces excès empêchent l'avancement des desseins de leur voyage. Quoique l'Ambassade soit composée de personnes choisies, cependant on découvre bientôt leurs manieres brutales en plusieurs choses. Ils ont avec eux des Officiers Allemans & François, qui disent qu'il est presque impossible de reformer cette Nation grossiere, revêche, & stupide : le
Czar

Czar ſouhaite fort de les polir : c'eſt pour cela qu'il voyage menant avec lui un grand nombre de jeunes hommes de la premiere Nobleſſe : il en envoye d'autres voyager, & il prend des Officiers Allemans, qu'il avance à toutes les places de commandement : mais la maniere imperieuſe, dont ces Officiers traitent les Moſcovites, qu'il faut enſeigner à coups de bâtons, me fait croire, que ſi jamais ils ont guerre avec quelque Nation, dont l'habit reſſemble à celui des Allemans, ils prendront leurs ennemis pour ces Officiers, qui les avoient autrefois baſtonnez, & la préſence de ces Maîtres ſeveres pourroit leur imprimer de la terreur. Le Czar craint quelque choſe de ſemblable : c'eſt pourquoi il eſt reſolu d'accoûtumer les Moſcovites à l'habit Allemand, & il leur a déja ordonné de raſer leur barbe. Il nous dit une Hiſtoire plaiſante, qu'après la mort du dernier Patriarche de Moſcow il avoit deſſein de remplir la place d'un homme ſçavant, qui avoit voyagé, & qui parloit Latin, Italien, & François. Mais les Ruſſiens le prierent d'une maniere tumultueuſe de n'établir point un tel homme ſur eux, pour ces trois raiſons. 1. Parce qu'il parloit des langues barbares. 2. Parce qu'il n'avoit pas la barbe aſsès grande

grande pour un Patriarche. 3. Parce que son Cocher s'asseoit sur le siege du carrosse, & non pas sur les chevaux, suivant la coûtume du pays.

Après que Monsieur le Fort accompagné de l'Ambassade eût eu audience publique du Duc, il lui dit dans une audience particuliere, qu'il lui feroit voir une rareté, qu'on n'avoit jamais vû en Courlande, lorsqu'on lui demanda ce que c'étoit, il répondit que le Grand Czar de Moscovie étoit lui-même de la suite : il l'emmena vers le soir secrettement au Duc & à la Duchesse, qui le traitterent d'une magnificence Royale,& lui il leur fit de grandes protestations d'amitié.

Le Czar de Moscovie tâchera toûjours d'occuper quelque ville sur la mer Baltique : car une telle place lui seroit fort avantageuse & fort commode pour le commerce, pour le transport des marchandises de son Pays & de celles de la Perse & de la Chine, qui confinent à ses terres. Il n'auroit pas besoin de faire ces grands tours par mer, que les autres Nations sont obligées de faire avec beaucoup de danger ; mais il les feroit transporter en droiture par terre, de la Chine par le moyen des grandes rivieres & des lacs, de la Perse par la mer Caspien-

ne dans ſon Pays, & de là dans les autres Pays de l'Europe, s'il poſſedoit une place maritime ſur la mer Baltique.

On regarde ce voyage du Czar comme quelque choſe d'extraordinaire. Cependant j'en trouve un autre exemple dans l'antiquité, car Jean Leunclavius *de Moſchorum bellis adverſus finitimos geſtis ab annis 70.* rapporte qu'anciennement un Prince de Ruſſie vint voir l'Empereur Henri IV. qui vivoit dans le dixieme ſiecle, à Wormes en Allemagne. Toutefois je vous fais part de cette nouvelle, comme d'une choſe rare & un peu extraordinaire. Vous aurez le tems de faire d'autres remarques ſur ce Prince; car il a deſſein de paſſer par la Hollande, & de là en Angleterre, où la grande reputation de nôtre glorieux Monarque l'attire, ſouhaittant paſſionnément d'avoir une entrevûë avec lui. Mais reprenons le fil de nôtre Hiſtoire.

Les Livoniens poſſedent un terroir fertile, qui produit toutes les choſes neceſſaires à la vie humaine: c'eſt un Pays plat & ouvert, abondant en grain & en bêtail, ſur-tout dans ces Duchez: car en quelques lieux, comme à Surs près de Windau, à Schleck, & aux environs la terre produit vingt, vingt-quatre boiſſeaux pour un, &
quelque-

quelquefois plus. J'ay remarqué une maniere particuliere d'agriculture dans les lieux bas ; c'eſt qu'ils font un foſſé & une levée autour de la vallée, qu'ils inondent dans l'étenduë d'un grand étang ; ils y mettent du poiſſon, & après avoir laiſſé l'eau dans cet endroit pendant trois ans ou plus, ils le ſechent. Le terroir en devient aiſé & gras. Il n'a beſoin que d'être labouré une fois, & cela fort aiſément : la premiere & la ſeconde année ils y ſement de l'orge,& la troiſiéme de l'avoine. Les recoltes y ſont fort abondantes. Cette coûtume eſt ſi generale dans ce Pays, qu'il y a des Gentilshommes, qui au-lieu de guerets ont neuf grands étangs, qu'ils appellent *ſtaungs*, du nom Latin *ſtagnum* ; chaque année ils en occupent trois & les ſement de different grain. Par ce moyen ils fourniſſent leur table de poiſſon, & rempliſſent leurs greniers de grain. Henninius *in Notis ſupra Tollii Epiſt. Itinerarias, dicit Electorem Brandenburgicum Fredericum Wilhelmum retuliſſe de ſtagno Quæſturæ Inſterburgenſis prope oppidum Kæten in Boruſſia, alternis trienniis ſponte piſcoſo & frugifero. L'Electeur de Brandebourg Frederic Guillaume faiſoit recolte tous les trois ans de l'étang de la Queſture d'Inſterburg près*

près de la Ville de Kauten en Prusse, qui portoient abondamment du poisson & puis du grain.

La terre produit du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, de semence de lin, dont on transporte toutes les années des vaisseaux tous pleins en France : elle passe pour la meilleure du monde, & elle rapporte encore du lin, du chanvre, du miel, de la cire, du suif, des bestiaux, des chevaux, du beurre, des viandes salées, du godron, des mats, des planches, toute sorte de bois de charpente, des cendres pour écurer, de la laine filée, du houblon, des peaux de chevre, &c. On apporte ces marchandises à Riga, à Libau, à Windau, & à Memmel, pour les transporter par Mer dans d'autres Pays. Il est à remarquer, que ce n'est que sur les côtes de Prusse & de Courlande qu'on ramasse l'ambre jaune.

La mer, les rivieres, & les lacs abondent en poisson, dont j'ay compté jusqu'à cinquante sortes.

Plusieurs Ecrivains (entre autres Pierre à Dusbourg *in Sinchronismo*, Saxon, le Grammairien, Jean Isaac Pontanus, Helmoldus *lib.* II. *cap.* XII. & Hartknock) demeurent d'accord, que la pêche du hareng

a commencé sur les côtes de la Livonie & de la Courlande, où elle a continué jusqu'à l'an de nôtre Seigneur 1313. De-là ce poisson s'en alla sur les côtes de Dannemarc, où il multiplia si abondamment, qu'on en prenoit avec les mains. Il semble que ce poisson aime à changer de lieu : car des côtes de Dannemarc il passa du côté de la Norvege : ne se plaisant pas dans cet endroit, il s'avança & prit sa demeure sur les côtes de la Grande Bretagne, où il a resté jusqu'à présent, après avoir laissé dans la mer Baltique sa ressemblance en mignature; je veux dire un petit poisson, qui ressemble au hareng, qu'on appelle *stremling*. Peut-être qu'ils ont perdu ce bien par la raison, que Juvenal allegue dans sa Satyre v.

Atque ita defecit nostrum mare, dum gula sævit.

Il y a plaisir de voir sous le château de Goldingen les saumons sauter au-dessus de l'eau, pour franchir une cataracte, qui traverse la Riviere, où les Pêcheurs tendent leurs filets, avec lesquels ils les prennent en l'air.

La Livonie abonde en *Mers* ou lacs d'eau douce, qui ont plusieurs milles de circuit. Dans les domaines du Duc il y en a cinq

pour

pour l'uſage du public, qu'on appelle Mers libres.

Mers ou lacs libres de Livonie. { Angern. Uſmayten. Libau. Durben. Doggerwalt.

Tous les Nobles du Pays, qui n'a point de bornes dans ces endroits, ont le privilege d'y pêcher quand ils veulent.

Les Payſans ſont tous Chrétiens, & l'on prend beaucoup de ſoin de les inſtruire dans la Religion Proteſtante; car le Roi de Suede & le Duc y ont érigé pluſieurs Ecoles; les Surintendans avec pluſieurs autres ſçavans Miniſtres ont auſſi traduit la Bible dans les Langues de Lettie & de Courlande, pour l'inſtruction de ces pauvres gens. Pour ce qui eſt des ſortileges, des enchantemens, de la lycanthropie, &c. qu'on attribuë à ces peuples, je laiſſe aux perſonnes credules d'en croire ce qu'il leur plaira: car préſentement que par le bon ordre, que le gouvernement a établi, & par le grand ſoin & la diligence des Miniſtres, le Paganiſme a diſparu à la lumiere de l'Evangile, on n'ajoûte pas foi legerement à des choſes de cette nature, & l'on

ne croit pas facilement, que le Diable exerce une si grande puissance sur eux.

Il y a un certain Auteur, nommé Paul Einhorn, qui dans son *Historia Lettica* écrit quelque chose de fort plaisant de l'origine de ces peuples; c'est qu'il croit qu'ils sont descendus des Gabaonites, qui surprirent un Traité de paix avec Josué par un stratageme, en lui disant qu'ils venoient d'un Pays éloigné : car ce saint homme les ayant maudits pour leur tromperie : les condamna à un travail penible, dont les Livoniens, qui sont leur posterité, portent encore la peine, en étant esclaves des Allemans.

L'air de Livonie est pur & sain; & quoique l'hiver y soit fort rude & fort long, & l'été fort court, neanmoins la bonté du terroir, la fraicheur des nuits d'été, les rosées qui rafraichissent la terre, outre les jours chauds consecutifs, suppléent au defaut de longueur,& amenent à maturité le grain qui a été semé en hiver. Il se fait toutes les années un grand transport de grains de ces Pays par les Hollandois, cette Nation pourvoyante & industrieuse, qui en transporte une grande partie dans les Indes Orientales; car on fait secher & durcit ces grains dans la paille par la chaleur des four-

neaux,

neaux, de ſorte que toute l'humidité étant diſſipée, il ne reſte que la pure ſubſtance du bon grain. On l'appelle *Riges* avant qu'il ſoit battu ou foulé par les bêtes. Ce grain ſe conſerve mieux que celui des autres contrées, & il n'eſt pas ſujet à ſe corrompre; car on le peut garder vingt-années & plus, ſans qu'il ſe gâte. Ils ſement leurs terres de ce grain dur & ſeché, qui leur rend beaucoup. Il ſemble, que cette maniere de préparer le grain a été en uſage autrefois dans les Pays Meridionaux, comme il paroît par ce que dit Virgile dans le premier livres de ſes *Georgiques*:

Nunc torrete igni fruges, nunc frangite
ſaxo,
Et medio toſtas æſtu, terit area fruges.

Dans l'hiver au lieu des chariots ils ſe ſervent de traineaux legers : c'eſt dans cette ſaiſon principalement qu'ils s'occupent au commerce, & voiturent leurs marchandiſes : car en hiver un cheval ſeul avec un traineau ſur la glace ou ſur la neige fera plus de ſervice que deux ou trois en été ; outre qu'ils peuvent aller plus droit & plus vîte en paſſant ſur les marais, les lacs, & les rivieres. C'eſt ainſi que j'ai fait dans mes Lettres ; car je laiſſe à ceux qui aiment

cette partie de l'Histoire la moins cultivée & la plus raboteuse, de prendre ce grand tour pour s'ennuyer : pour moi, j'ai pris un chemin plus court & plus droit en suivant le fil de l'Histoire des choses, que j'ai cru vous être les plus agréables, & qui pouvoient vous donner une meilleure opinion du climat & des peuples du Nord pour qui vous étes obligé de vous interesser beaucoup ; car les Nations Meridionales de l'Europe vous regardent comme étant de ce Pays. Il se peut, que vous devez une partie de vôtre gloire & de vôtre vertu à l'avantage d'être descendu d'Ancêtres, qui ont respiré un air si bon & si vegetatif. Les Heros mêmes, qui ont parû dans le Midi, sont redevables de leurs grandes vertus à la même cause, s'il est vrai ce que les plus sçavans Naturalistes assûrent, & surtout ce grand Philosophe, que vous estimez tant, je veux dire Aristote, qui dans son *Histoire des Animaux liv.* VI. *chap.* XIX. affirme, que c'est le vent du Nord, qui produit les hommes, même dans les Pays Meridionaux, & que tout ce qui est effeminé dans la nature, doit sa generation aux efforts foibles & languissans des vents Meridionaux. Mylord Bacon, l'Aristote Anglois, témoigne aussi qu'on a remarqué,

qué, que ſi les Pays chauds produiſent ordinairement des eſprits plus vifs, d'ailleurs on trouve dans les Pays Septentrionaux des eſprits ſolides, qui ſurpaſſent de beaucoup les plus beaux genies des climats chauds.

C'eſt pourquoi, Monſieur, s'il eſt vrai que l'air ait quelque influence ſur les facultez de l'ame, comme ſur les forces du corps, je vous prie d'avoir ſi bonne opinion du climat qui vous a donné naiſſance, que d'attribuer tout ce que vous trouverez de defectueux dans cet Eſſai au manque de l'air du Nord, ou à toute autre choſe qui vous plaira, qui vous engage à recevoir favorablement cette Relation. Je demeure,

Monſieur,

Vôtre &c.

LETTRE XVI.

De la mort du Duc de Courlande, auquel a ſuccedé ſon fils unique. De la grandeur de l'Electeur de Brandebourg. De la Pruſſe, des

bornes & du nom de cette Province. De la division de la Prusse en Roïale & Ducale. Du Don que l'Empereur en fit par Lettres patentes à l'Ordre Teutonique. De ses anciens Rois. De la Noblesse de Prusse. Qu'il y avoit autrefois une Inquisition en Allemagne & en Prusse. De l'établissement d'une Université à Koningsberg. De Copernic, ce grand Mathematicien. On dit que la Prusse & la Courlande sont les Electrides des Anciens. Le mot *Sterling* de la langue Angloise vient d'*Easterlings* ou Prussiens.

MONSIEUR.

Me voici enfin arrivé à la Haye après avoir visité plusieurs Cours d'Allemagne. Puisque vous avez la bonté & l'amitié de me faire connoître, que vous prenez interêt à tout ce qui me regarde, & que vous souhaitez de sçavoir les particularitez

ritez de mon voyage, je vous envoye la Relation suivante.

Le Duc de Courlande mourut le 22. Juin 1698. & Frederic Guillaume le présent Duc, qui n'a pas encore atteint l'âge de six ans, son fils unique & son héritier, lui a succedé. Cependant durant sa minorité les Supremes Conseillers ou *Dberraths* ont pris le Gouvernement entre leurs mains, suivant les Loix fondamentales du Pays. *Ex formula regiminis anni* 1617. il est ainsi ordonné §. 14. *S'il arrive, que le Prince soit absent du Pays, ou mineur, ou infirme, ou qu'il vienne à mourir, les susdits supremes Conseillers exerceront la regence & la justice, & ils expedieront & publieront les ordonnances & les arrêts au nom du Prince, tout le temps qu'il sera en vie, & joüiront des autres honneurs & parties du gouvernement. De plus, après la mort du Prince, on doit regarder leur gouvernement comme demeurant inseparablement & tout entier attaché à leurs personnes, en sorte que si un ou plusieurs d'entre-eux viennent à mourir, les autres exerceront pleinement le même emploi: toutefois sauf le droit sacré en tout & par tout du Roi & de la Republique de Pologne.*

La Ducheſſe en fut affligée d'une maniere inconſolable, & elle reſſentit une ſi grende douleur, qu'on craignit beaucoup pour ſa vie. L'Electeur de Brandebourg ſon frere, ayant appris l'excès de la douleur de ſa ſœur, lui depêcha un Envoyé pour la conſoler, en lui donnant toutes les aſſûrances d'amitié & d'attachement de ſa part, & en lui promettant, que dans toutes les occaſions il donneroit à ſon Alteſſe & au jeune Duc des marques de ſa tendreſſes & de ſes ſoins, en maintenant & ſoûtenant leurs interêts comme les ſiens propres.

La Ducheſſe Doüairiere avec la Regence établirent au nom du jeune Prince, le Baron Blomberg, pour aller en qualité d'Envoyé à pluſieurs Cours d'Allemagne & vers d'autres Princes, pour leur donner avis de la mort du dernier Duc, & pour leur demander la continuation de leur amitié. Nous nous diſpoſions à partir de Mittau, où tout paroiſſoit ſi triſte, que la ſeule penſée de quitter la ville nous conſoloit.

Vers la fin d'Avril de l'an 1698. nous partimes de Mittau pour Koningsberg, où l'Electeur de Brandebourg ſe trouvoit alors, pendant que la plûpart de ſa Cour

étoit à Berlin ; car il y étoit venu comme dans un lieu de retraite. Il se plaît dans cette ville, qui est le lieu de sa naissance. Cependant il y parut avec beaucoup de magnificence & d'éclat. Après qu'il nous eût donné audience avec les solennitez accoûtumées, & qu'il nous eût reçû de la maniere du monde la plus honnête, parce que nous venions de la part de sa très-chere sœur, nous continuames nôtre voyage avec diligence, l'Electeur ayant donné ordre, qu'on nous fournit des voitures & des commoditez pendant que nous serions sur ses terres.

L'Electeur est un très-puissant Prince, qui ne cede en rien à des Rois : il a l'ame grande & royale, & il est le pere de son peuple, de sorte que le moindre de ses sujets à un accès libre auprès de sa personne, pour lui porter ses plaintes. C'est le bonheur de ses sujets, qu'il aime la magnificence ; car ses depenses font circuler l'argent, & contribuent à enrichir son peuple. Il s'applique beaucoup à avancer le commerce : & il y a de l'apparence, que dans peu de temps le plus grand commerce de la mer Baltique se rendra à Pillau & à Koningsberg.

Son grand jugement paroit dans le choix

de ſes Miniſtres, qui ſe diſtinguent par leur habileté & leur grande conduite; ce ſont des perſonnes propres pour le ſervice d'un Prince, qui a deſſein d'être grand & heureux. Le Prince Chriſtien Loüis, le plus jeune de ſes freres, avec quelques-uns de ſon Conſeil Privé, l'accompagnoit dans ce voyage.

Son Alteſſe Electorale a une grande étenduë de Pays ſous ſa domination: car ſes terres s'étendent depuis Memmel, qui étoit autrefois dans la Livonie, juſqu'à Cleves, qui confine à la Hollande & à d'autres Pays, voiſins.

Ses troupes ſont braves & d'hommes choiſis: on les eſtime les meilleures de l'Empire après les vieilles troupes de l'Empereur. Il entretient à préſent trente ou quarante mille hommes.

Ce fut le dernier Electeur, le Grand Frederic Guillaume, qui invita dans ſon Pays ceux qui fuyoient de France pour la perſecution, qui les ſecourut, & leur donna des établiſſemens en Pruſſe, & par-tout ailleurs dans ſes terres; un grand nombre de familles y ont fixé leur demeure, & y vivent à leur aiſe, en avançant le negoce & les manufactures à l'avantage du Pays, ſans porter aucun préjudice aux autres ſu-

jets

jets de l'Electeur. Le présent Electeur a non seulement continué à faire du bien aux Refugiez de France, à l'exemple de son illustre pere ; il a encore étendu sa charité à ceux du Palatinat, qui sont venus implorer sa protection & son secours.

Nous passâmes par la Prusse pour nous rendre à Berlin. Je ne sçaurois quitter ce Pays sans vous en donner quelque Relation.

La Prusse est un des Pays de l'Europe le plus fertile, le mieux peuplé, le plus riche, & le plus considerable. Il produit tout ce qui est necessaire & utile à la vie humaine. Sebastianus Munsterus dans sa *Cosmographie* lui donne ce pompeux éloge : *Que si jamais il arrivoit à Jupiter, après avoir bû largement de son nectar, de se précipiter du haut du ciel, il ne sçauroit tomber plus heureusement & dans un meilleur pays, que la Prusse.*

Du côté du Nord elle s'étend le long de la mer Baltique, jusqu'à ce qu'on rencontre la Samogitie, qui la separe de la Courlande ; du côté de l'Orient elle est bornée par la Lithuanie ; vers le Midi par la Masovie & la Podlaquie, Provinces du Royaume de Pologne ; vers l'Occident elle a pour bornes la Cassubie, la Pomerellie, &

la

la Cujavie, autres Provinces de Pologne. On compte cinquante-cinq milles Germaniques dans sa longueur du Midi au Septentrion, depuis la ville de Thorn jusqu'à Memmel, qui est une ville & une forteresse située sur le lac de Courlande, même trois lieuës au-delà de cette place, à un village qu'on appelle Dimmersat, où on rencontre la Samogitie; & sa largeur depuis la mer Baltique jusqu'à la Lithuanie ou la Masovie est de trente-quatre lieuës, en comptant quinze lieuës à un dégré.

La Prusse est partagée entre la Couronne de Pologne & l'Electeur de Brandebourg: Danzick, Thorn, Elbing, Marienbourg, & Culm sont les places les plus considerables de la Prusse Polonoise; cette partie comprend aussi plusieurs autres Provinces, & le riche Evêché de Warmie. D'autre côté Koningsberg, qui est une ville marchande & fort grande, Battenstein, Tilse, Insterbourg, Rastenbourg, Brandebourg, Memmel, Passenheim, Pillau, Fridland, Heiligenbeil, Holland, Ragnit, Tapiau, Labiau, Welau, Marienwerder, & plusieurs autres places sont de l'autre partie de la prusse. L'Histoire rapporte, que du temps que l'Ordre Teutonique possedoit la Prusse, il y avoit soixante

te & douze châteaux ou forteresses, outre soixante-deux villes murées

Les anciens Prussiens lorsqu'ils étoient encore dans le Paganisme, harassoient fort & ruinoient la Province de Conradus, Duc de Masovie, qui ayant oüi parler de la bravoure & de la reputation, que l'Ordre Teutonique acqueroit tous les jours sous la conduite du Grand-Maître Hermannus à Saltza, les appella à son secours, en leur promettant le beau Pays de Culmie & de Lobau, outre ce qu'ils pourroient conquerir sur les Prussiens. Ensuite il consulta avec le Pape, l'Empereur, plusieurs Princes de l'Empire, & les Chevaliers de l'Ordre, qui étoient prêts à accepter le parti: mais avant toutes choses ils demandoient, que l'Empereur Frederic II. leur en fit un don par Lettres patentes, ce qu'il leur accorda l'an 1226. Voici ce qu'elles contiennent en partie.

IL nous a proposé (il faut entendre le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique) *que nôtre féal ami Conrad, Duc de Masovie & de Cujavie, a promis & offert de pourvoir lui & ses freres, de la terre qu'on appelle Culmen ou Culmie, & de l'autre Pays, qui est entre sa Marche & les confins*

sins des Prussiens, en sorte pourtant qu'ils travaillent & qu'ils s'attachent à prendre le temps favorable pour occuper le pays de Prusse à l'honneur & à la gloire du vrai Dieu; laquelle promesse il n'avoit pas voulu accepter, qu'il n'eut auparavant supplié nôtre Grandeur (dans le texte Celsitudinem *) de daigner favoriser ses desseins, afin qu'étant muni de nôtre autorité il pût entreprendre & poursuivre un si grand ouvrage; & qu'il plût à nôtre Serenité de ceder à lui & à sa maison & de lui confirmer la joüissance, tant de la terre, que le susdit Duc leur doit donner, que de tout le Pays, qu'ils acquerront dans la Prusse par leur constance; de plus, que si nous voulions munir par privilege de don de nôtre liberalité, sa maison des immunitez, des libertez, & des concessions, qu'il demandoit pour la terre, que le susdit Duc leur donnera, & pour la conquête de la Prusse, il étoit prêt à recevoir le don dudit Duc, & à exposer les biens & les gens de sa maison, pour occuper & tâcher de conquerir le pays de Prusse, par des travaux continuels & infatigables. Nous donc faisant attention au prompt zele de conquerir le même pays pour sa maison, dont le même Grand-Maître brûloit au Seigneur, & de ce que ce pays*

Pays est renfermé dans l'Empire : nous confiant aussi en la bonne conduite du même Grand - Maître, qu'il est un homme puissant en œuvre & en parole, & que par la resolution de lui & de ses freres il entreprendra avec toutes ses forces & poursuivra courageusement la conquête dudit Pays, & qu'il n'abandonnera point ses entreprises sans avoir rien fait ; nous accordons l'autorité au même Maître ; comme à ses successeurs & à sa maison tant la susdite terre, qu'il recevra dudit Duc, comme il l'a promis, & quelque autre terre qu'il lui voudra donner, que tout le Pays, qu'il occupera dans les quartiers de la Prusse avec la benediction du Seigneur, comme un droit ancien & de son gouvernement, dans les montagnes, la plaine, les rivieres, les bois, & la mer, afin qu'ils le tiennent libre de tout service & de toute taxe, & qu'ils ne soient obligez d'en repondre à qui que ce soit, &c.

Suivant le calcul de ces Ecrivains, & entre autres de Hartknock, les Chevaliers de l'Ordre Teutonique entrerent dans la Prusse l'an 1230. & quoiqu'ils employassent toutes leurs forces & toute leur puissance, qu'on leur fournit continuellement du monde de l'Allemagne, & qu'on fit plusieurs

plusieurs Croisades en leur faveur, cependant ils eurent bien de la peine dans l'espace de cinquante-trois ans de subjuguer ces Infideles. A la fin ils ext.rperent entierement les naturels du Pays : car présentement il n'y a personne, qui entende l'ancienne Langue Prussienne ; de sorte que tout le Pays, tant les villes que la campagne, est habité par des Allemans, & on n'y parle d'autre langage, que l'Allemand, si vous en exceptez la Prusse Polonoise, & les endroits de la Prusse Ducale, qui confinent à ce Royaume, où on parle Polonois.

Les Historiens (comme Dithmarus Mersburgensis, Adam de Breme, Helmoldus, Cluvier) tombent d'accord, que le nom de *Prussia* n'a pas été connu aux étrangers avant le dixieme siecle, qu'on commença à appeller ce Pays *Pruzzia* ou *Prucia* ; les anciens Ecrivains nommoient les habitans de Prusse *Brutios*, & ils rapportent, qu'anciennement les Masoviens ayant voulu donner aux Prussiens le sobriquet de *Bruti* ou *Bruteni*, c'est-à-dire, de peuple brutal & stupide, ils en furent si irritez, qu'ils leur firent la guerre pour ce sujet, & ils ne voulurent point faire la paix avec eux, qu'ils ne se fussent premierement engagez

gagez de ne les nommer plus dorênavant *Brutos*, mais *Prussos* ou *Prutenos*, c'est-à-dire, dans l'ancienne Langue Prussienne, *Præscientes* ou Prévoyans: car les anciens Prussiens croyoient qu'ils avoient plus d'esprit & d'entendement que leurs voisins.

Il y a des Auteurs, (comme Erasmus Stella, Kojalowits, Alex. Guaguinus, Missenta) qui disent qu'avant que les Germains entrassent en Prusse, il y avoit des Rois ou Princes, qui gouvernoient le Pays, & dont les noms étoient *Waidevutus* & *Prutenus*; & ils nous racontent comment l'un deux vint à être élû Roi. Comme il y avoit des divisions entre eux, qui les menaçoient de grands dangers & des insultes de leurs ennemis, ils consulterent ensemble des moyens les plus propres pour prévenir leur ruine: après avoir tenté plusieurs fois inutilement de fixer le gouvernement, ce *Waidevutus* parla avec tant d'éloquence, & leur fit voir avec tant d'évidence, qu'il n'y avoit point d'autre moyen de se conserver, qu'en élisant un Roi, apportant l'exemple des Abeilles qui obéissent fidellement à un Roi, & qui vivent sous son commandement en paix & en sûreté, que là-dessus l'assemblée l'élût pour Roi. Mais

Mais Hartknock rejette cette Histoire comme fabuleuse.

Je ne sçaurois que vous donner un abregé fort succint des choses les plus remarquables de ce Pays : car il seroit extremement ennuyeux de vous faire l'Histoire des anciennes guerres, du gouvernement de l'Ordre Teutonique, & d'autres choses, qui se sont passées en Prusse : c'est pourquoi je vous renvoye à une de mes précedentes Lettres vers le commencement, où je traittois de la Livonie : car je vous y ai donné une idée abregée de la Prusse jusqu'au temps de l'Electeur de Brandebourg Frederic Guillaume, qui l'an 1657. obtint par les Traitez de Velau, de Bigost, ou de Bromberg, la Souveraineté absoluë de cette partie de la Prusse, qu'on appelle Ducale, qu'il avoit tenuë jusqu'alors comme Fief de la Couronne de Pologne. Il y a des Auteurs qui ont cru, que par ce moyen la Prusse étoit devenuë une Province de l'Empire ; mais ils se trompent, car c'est une Principauté indépendante, & qui n'a rien à démêler avec l'Empire d'Allemagne.

La Noblesse & le commun peuple de toute la Prusse sont Allemans à tous égards. Cette Noblesse est aussi ancienne & aussi riche,

riche qu'il y en ait en Europe. Ils se rendirent dans ce Pays avec l'Ordre Teutonique.

Plusieurs de la Noblesse Polonoise ont été naturalisez en Prusse, mais il faut remarquer qu'il y a bien de la difference entre la Noblesse de Prusse & celle de Pologne : car un Gentilhomme de Prusse peut acquerir des terres & des biens dans toute la Pologne, & les posseder comme un naturel du Pays, avec les avantages & les honneurs, dont ceux de son rang jouïssent dans ce Royaume ; mais un Noble Polonois n'a pas la même liberté en Prusse : car il faut premierement, qu'il obtienne de l'Assemblée des Etats du Pays ou *Landtags* le droit de naturalisation, ou *jus indigenatûs*, qu'on accorde fort difficilement après beaucoup de peine & de depense.

Jean Sobieski, qui fut ensuite ce brave Roi de Pologne, ne pût jamais obtenir aucune dignité, ni acquerir aucun bien dans la Prusse Polonoise, avant qu'il y fut naturalisé : de même qu'André Morstin grand Thresorier de Pologne, Bielinski, le Prince Radziwil, &c. Voyez Jean Werda *de Indigenatú Prussiæ.*

La Religion dominante du Pays, qui est établie par les loix, est le Lutheranisme selon

lon la Confeſſion d'Auſbourg, quoique les Catholiques Romains jouïſſent du libre exercice de leur Religion. Il paroît par l'Hiſtoire, que du temps de l'Ordre Teutonique il y a eu une eſpece d'Inquiſition dans ce Pays, dont le Tribunal étoit en Allemagne : on l'appelloit *la Cour cachée*, ou *Judicium occultum*; *Jus vetitum*, *le Droit defendu*; *Jus Sicambricum*, *le Droit Sicambrien*, ou bien *Lex ſecreti Judicii*, *la Loi du Tribunal ſecret*. Il fut inſtitué par l'Empereur Charlemagne : car après avoir ſubjugué les Sicambriens & les Weſtphaliens, & les avoir converti au Chriſtianiſme, voyant que ces nouveaux Convertis ne perſeveroient pas dans la profeſſion de la ſainte Religion, qu'ils avoient embraſſée, mais qu'un grand nombre l'abandonnoient, il établit dans la plûpart des Villes & des bourgs du Pays, des gens ſages, pieux & de probité, qui veilloient ſur la conduite de ces Proſelytes, & exerçoient la ſuſdite Juriſdiction. Vous n'avez qu'à lire Marquardus Freherus *de Judicio Weſtphal.* & Henricus Meibomius. D'ailleurs Gryphiander, Conringius, Winkelman, & autres ajoûtent, que d'abord que ces Juges ſçavoient que quelqu'un s'étoit revolté du Chriſtianiſme, ils avoient plein pouvoir de les

les apprehender & de les faire mourir secrettement, sans aucune autre forme de procès, c'est pour cela qu'on l'appelloit *Judicium occultum*, *le Tribunal caché*, les Allemans le nommoient *Bæmer - Recht*, du Latin *Væ mihi*, *Malheur à moi*, parce que c'étoit un Tribunal redoutable & severe. Il se peut qu'au commancement on ne faisoit souffrir que les coupables : mais dans la suite du temps ces Juges abusant de leur pouvoir condamnoient & faisoient perir un grand nombre d'innocens : de sorte qu'enfin il dégenera en oppression cruelle & insupportable ; ce qui obligea plusieurs Empereurs, comme Sigismond, Frederic III. & Maximilien I. à tâcher de l'abolir : mais ils ne pûrent en venir à bout ; jusqu'à ce que l'Empereur Charles V. détruisit entierement ce Tribunal sanguinaire.

Il y a une celebre Université à Koninsberg, qui fut fondée l'an 1544. par Albert Duc de Prusse. Plusieurs grands hommes dans toutes les Facultez y ont fleuri. La Ville fut appellée *Regiomontum* de Ottocare Roi de Boheme, à l'honneur duquel les Chevaliers Teutoniques la bâtirent l'an 1255.

Frauenbourg est une petite Ville, qui a une fort belle Cathedrale, qu'on appelle

W*armia*.

Warmia. Elle est située sur un grand Lac qu'on nomme *Frisch-haff* ou *Mare recens*, *Mer d'eau douce.* Cette Ville est de l'Evêché de Warmie dans la Prusse Royale, & elle est fameuse pour avoir été le lieu de la residence de Copernic, qui en étoit Chanoine. Quoiqu'on dise de son systeme du monde, que des gens prétendent être contraire à l'Ecriture, cependant j'apprens, que c'étoit un homme de grande pieté & fort devot. C'est le caractere qu'on lui donne dans ce lieu, & sa devise, qu'on a mise avec son épitaphe, en est une fort bonne preuve. Il est né & enterré à Thorn, qui passe pour la plus belle Ville de Prusse. On l'a représenté à genoux devant un crucifix avec ces paroles, qui lui ètoient fort familieres.

Non parem Pauli gratiam requiro,
Veniam Petri neque posco, sed quam
In crucis ligno dederas latroni
Sedulus oro.

C'est-à-dire,

Je ne demande pas la même grace faite à saint Paul, ni le pardon qu'obtint saint Pierre, mais je te supplie instamment de m'accorder celui que le larron obtint de ta misericorde sur l'arbre de la croix.

Nicolas

Nicolao Copernico Thorunensi, absolutæ subtilitatis
Mathematico, ne tanti viri, apud exteros celeberrimi, in sua
Patriâ periret memoria, hoc monumentum positum.
Mortuus
Warmiæ in suo Canonicatu anno 1543. *die* 4. * *ætatis* LXXIII.

A Nicolas Copernic de Thorn, Mathematicien parfaitement subtil,
Afin que la memoire de ce grand homme, si celebre chès les étrangers, ne perit dans
Sa patrie, a été érigé ce monument.
Mort
A Warmie dans son Canonicat l'an 1543. *le* 4. *jour* * *la* 73. *année de sa vie.*

C'est une verité constante, que l'experience nous confirme, (comme le dit fort bien Mylord Bacon, cet habile Ecrivain Anglois) qu'une connoissance mediocre & superficielle de la Philosophie peut porter un homme à l'Atheïsme, au-lieu qu'une parfaite connoissance de cette Science est propre à faire revenir un homme de ses doutes à la croyance & à la crainte d'un

Dieu. Car dans les commancemens de cette étude les causes secondes & sensibles, qui s'offrent d'abord à l'esprit, peuvent faire oublier la cause premiere. Mais lorsque le Philosophe va plus avant, & qu'il vient à considerer & comprendre la liaison & la continuation des causes secondes, & les œuvres de la Providence; alors, pour me servir de l'allégorie des Poëtes, il se convaincra aisément, que le premier chainon de tout l'enchainement de la nature doit être necessairement attaché au pied de la chaise de Jupiter. C'est-à-dire, que toute la nature est dans une si grande dependance du Créateur, qu'on ne sçauroit la bien connoître sans élever & conduire l'esprit à l'Auteur de toutes ces choses, & sans se sentir porté invinciblement à le craindre & à l'adorer. C'est ainsi que les sublimes speculations de ce grand homme, & l'étude profonde, qu'il faisoit de la nature, le rendirent en même-tems un grand Astronome, & un homme de pieté : car l'évidence de la verité & la force du raisonnement l'obligeoient à reconnoître, que l'admirable structure des corps céleftes, qui étoient le grand objet de sa meditation, ne pouvoit pas être l'Ouvrage du hazard, ni être attribuée purement à la matiere, qui est

eſt deſtituée de raiſon & de ſentiment ; de même que ces grands luminaires ne pourroient pas ſe mouvoir avec tant de viteſſe & de regularité, dans un corps ſi delié, ſi mince & ſi changeât que l'air, encore moins continuer leur mouvement, s'ils n'étoient conduits par une main toute-puiſſante.

Hartknock, qui eſt un Auteur moderne fort curieux, prouve très-ſçavamment, que la Pruſſe & la Courlande ont été habitées fort anciennement par le moyen du trafic que ces peuples faiſoient en ambre : car cette marchandiſe ne ſe trouve ailleurs que ſur leurs côtes : ſi cela eſt, il faut que ces peuples ayent été connus dans le monde dès les temps des premieres Monarchies, qui ſont celles des Babyloniens & des Aſſyriens. Car les Poëtes des ſiécles fabuleux, qui, comme tout le monde ſçait, ont envelopé de fables la verité de l'Hiſtoire, rapportent, qu'après la chûte de Phaëton les Heliades ſes ſœurs le pleurerent ſi amerement, qu'elles furent changées en de grands arbres ſur les bords du fleuve Eridanus ; que même après leur metamorphoſe elles continuerent à pleurer, & que leurs larmes tombant dans ce fleuve furent changées en *electrum*, *gleſum*, ou *ſuccinum*, qui eſt la même choſe, & qui ſigni-

fie *de l'ambre* blanc & gris : cet ambre fut porté par le courant de cette riviere vers des Isles, qu'on appella *Electrides*, d'*electrum*. De plus cet Auteur Prussien fait voir, que ces *Electrides* sont la Province de Samland en Prusse, les lacs de Courlande & de Prusse, le Werder &c. Le même donne des preuves convaincantes, que cette côte de Mer, où sont présentement la Prusse & la Courlande, étoit autrefois habitée par les *Æstii* ou *Estiens*, dont Tacite *de Moribus Germ. lib.* parle : *Dextro Suevici maris littoris Æstiorum gentes alluuntur* &c. *Les Estiens habitent le rivage de la mer Baltique a droite.* Et un peu plus-bas il ajoûte : *Sed & mare scrutantur, ac soli omnium succinum, quod ipsi glesum vocant, inter vada atque in ipso littore legunt. Ces peuples vont chercher dans la Mer l'ambre, qu'ils appellent* glesum, *& eux seuls le ramassent dans les guez & sur le rivage.* Cassiodore, qui vivoit dans le VI. siécle, *lib.* V. *variar. Epist.* nous a conservé une Lettre, que Theodoric Roi des Gots écrit à ces Estiens, dans laquelle il les remercie du présent d'ambre, qu'ils lui avoient envoyé, les assûrant : qu'il l'avoit reçû fort agréablement : que leurs Ambassadeurs, qui le lui avoient apporté,

apporté, n'avoient sçû l'informer comment il naissoit, ni d'où il venoit, mais que leur Pays seul le produisoit.

Les Prussiens ont eu fort anciennement une connoissance parfaite de l'art de faire la monnoye, de sorte que les Nations étrangeres, tant voisines qu'éloignées, l'ont appris d'eux : cela paroît par le mot Anglois *sterling*, qui vient d'*Easterlings*, le nom des habitans de la Prusse.

Guillaume Watsius *in Glossario ad Matth. Parisiens. in voce Sterling* dit : *Doctissimus Eques Spelmannus eorum potius eligit opinionem, qui a Germanis Mercatoribus circa Gedani Elbingæque partes, quos* Easterlings *adhuc dicimus,* Sterlingos *nostros deducunt, quasi illi in Angliam venientes artem purgandi argenti, etiam flandi & feriendi celebrem reddidissent, nomenque ipsorum facto deinceps reliquissent, quod satis est probabile. Le sçavant Chevalier Spelman est de l'opinion de ceux, qui derivent le nom* Sterling *de nôtre monnoye, des Marchands Allemans, des quartiers de Gerdaven & d'Elbing, qu'on appelle encore aujourdhui* Easterlings *: car étant venus en Angleterre ils y perfectionnerent l'art de purifier, de fondre, & de battre l'argent, & pour cette raison leur nom resta à la monnoye : ce qui paroît asses vraisemblable.*

Les rivieres les plus considerables de la

Prusse sont Vistula, (en Allemand *Weixel* qui se decharge dans la mer Baltique près d'Elbing)Prejela, Memmel,(ou *Chronus* de Ptolomée) Passarge, Elbing, Alle, Sirguna, Ossa, Drebnitz, Radune, Motlau, Bercho, Bro &c. On compte dans toute la Prusse deux mille trente - sept *Mers*, ou *lacs d'eau douce*, grands ou petits, qui abondent en toutes sortes de poissons.Dans l'un de ces lacs il y a une île flotante, dont Becmanus *in Historia orbis Terrarum cap.* v. parle en ces termes: *Alia insula in lacu Borussiæ ad oppidum Gerdaven, (decem milliaribus Regiomonto) quam congruo naturæ suæ nomine* das Schwimbruck & das Schwimbroeck *vocant, ac longitudinem* CCCL.*& latitudinem* CCL.*passuum habet. Incolæ sicubi appellit, armenta sua ineam abigunt, quæ si contigerit eam à vento rursum aliò propelli, tamdiu hîc morari oportet, donec aliò iterum appulerit. Il y a une autre île dans un lac de Prusse près de la ville de Gerdaven à dix milles de Koningsberg, qu'on appelle d'un nom conforme à sa nature* das Schwimbruck *ou* das Schwimbroeck *& qui a* CCCL. *pas de longueur &* CCL. *de largeur. En quelque endroit que l'ile aborde, les habitans y menent leurs troupeaux; que s'il arrive que le vent la pousse en un lieu, ils y demeurent jusqu'à ce qu'elle soit derechef poussée vers un autre.*

On

On raconte ici, qu'un Paysan Prussien ayant avalé son couteau l'an 1643. on le lui tira de l'estomac par une incision, qu'on y fit, & qu'il vêcut encore plusieurs années après l'operation. On garde encore ce couteau dans la Bibliotheque de Koningsberg. Comme cete Histoire est rapportée plus au long par differens Auteurs, je n'en dirai pas davantage.

Cette Relation m'ayant conduit plus loin que je ne pensois, je suis obligé de finir, vous promettant, que par la premiere poste je continuerai à vous rendre compte de mon voyage. Je suis,

Monsieur,

Vôtre &c.

A la Haye ce
huitieme Août
1698.

LETTRE XVII.

Relation de la Maiſon Electorale de Brandebourg. De Berlin, lieu de la reſidence de l'Electeur. De ſes Domaines. De quelques Cours de Saxe. De Hanover & de la Maiſon Electorale de ce nom, de ſes terres & de celles de la famille de Zell. De l'Abbeſſe de Hervorden. De la Cour de Heſſe - Caſſel, des Domaines de cette famille, avec quelques endroits remarquables de l'Hiſtoire de leurs ancêtres. Du Landgrave de Heſſe-Hombourg. De la cité de Cologne. De la Cour de Naſſau-Sigen. De la bravoure, de la ſageſſe, & de l'induſtrie des Hollandois.

MONSIEUR,

Comme nous avions ordre de ſaluer les deux freres de l'Electeur de Brandebourg, nous allames à Swette, qui eſt le lieu

lieu de la reſidence du Marcgrave Philippe, & de là nous vîmes à Quilitz, où le Marcgrave Albert paſſoit l'été. Le lieu ordinaire de ſa reſidence eſt à Sonnenbourg, en qualité de Maître de l'Ordre de St. Jean de Jeruſalem dans le Pays de Brandebourg, qui eſt le même Ordre que celui de Malthe.

Le premier de Juin 1698, nous arrivâmes à Berlin, où l'Envoyé eût audience du Prince Electoral & de la Princeſſe ſa ſœur.

Frederic Guillaume, né le 4. Août 1688, eſt fils unique de l'Electeur par la préſente Electrice : ſelon toutes les apparences il ſera un jour l'objet de l'envie de ſes voiſins & la gloire de ſes ſujets. Car l'exemple de ſon illuſtre pere, qu'il a toûjours devant les yeux, contribuera beaucoup à lui inſpirer des ſentimens nobles & vertueux, par les ſoins & la conduite de ſon habile Gouverneur le Comte de Dohna.

La Princeſſe Electorale eſt du premier lit d'une Princeſſe de Heſſe-Caſſel.

Berlin, le lieu ordinaire de la reſidence de ſon Alteſſe Electorale, eſt une ville grande, belle, & bien bâtie. Ses ruës larges, ſes grandes maiſons quarrées ſes hôtels en grand nombre, ſes beaux faux-

bourgs, ses promenades charmantes, ses plantages, avec le magnifique palais du Prince, la rendent une des plus agréables & des plus belles villes de l'Allemagne. Elle est bâtie dans un terroir sablonneux & sterile, dans le Marquisat de Brandebourg, sur la riviere Spree, qui la partage en deux villes, dont l'une a le nom de *Coln* ou de *Cologne*, qui renferme le château ou palais du Prince, & l'autre s'appelle *Berlin*. La riviere, sur laquelle la ville est située, est d'un grand avantage pour le commerce: car on y voit souvent arriver de grandes barques de Hambourg & d'autres villes, qui sont situées sur l'Elbe & sur l'Oder; car la riviere de Spree a communication avec ces deux rivieres par des canaux, qui y aboutissent, & qu'on a travaillez. La ville de Berlin a d'un côté des vignobles, de l'autre des étangs, & d'un troisiéme côté une forêt pleine de gibier: on voit aussi aux environs un grand nombre de magnifiques & d'agréables maisons de campagne, comme Postdam, Uraniebourg, Luxembourg, & autres.

On peut apprendre les terres de l'Electeur de ses titres, qui sont.

Frederic III. par la grace de Dieu Marcgrave de Brandebourg, Grand-Chambellan

&

& Electeur du Saint Empire Romain, Duc de Prusse, de Magdebourg, de Halle, de Cleves, de Juliers, de Bergue, de Stetin, de Pomeranie en Cassubie & Vandalie, & de Crossen & Swibus en Silesie, Burggrave de Nuremberg, Duc de Halberstat, de Minden, & de Cammin, Comte de Hohenzollern, de la Marck & de Ravensberg, Seigneur de Ravenstein, de Lawenbourg & de Buttow, &c.

De Berlin nous nous rendîmes en Saxe à la Cour de Saxe-Zeits. Le Duc Maurice Guillaume Chef de cette branche, a épousé la Princesse Marie Emilie, Duchesse Douairiere de Mecklenbourg, fille de Frederic Guillaume Electeur de Brandebourg le dernier mort, & sœur de la Duchesse de Courlande. Après avoir rendu nos complimens, nous passâmes en diligence à la Cour de Saxe-Marsebourg, où la Duchesse Douairiere Erdmuth Dorothée tient une fort jolie Cour.

Après y avoir fait fort peu de sejour, nous partîmes pour Hanover, où l'El ct i-ce de Brandebourg se trouvoit avec l'El ct i-ce Douairiere d'Hanover sa mere. No s y arrivames le 19. Juin. Nous n'eumes p s plûtôt eu audience de l'Electeur, des deux Electrices, du Prince Electoral & de sa sœur,

que nous nous attachames à voir cette Cour polie & agréable, quoiqu'alors à cause du deüil du dernier Electeur Ernest Auguste on y vit beaucoup, moins de cette magnificence & de ces plaisirs, qui rendent cette Cour l'admiration de tous les étrangers.

Cette illustre & auguste Maison s'étoit alors retirée à Hernhausen, qui est un lieu près d'Hanover, situé dans une plaine charmante : les jardins fournissent une diversité de plaisirs, & l'ombre des promenades présente une retraite sombre & agréable : en quelques lieux les statuës & autres ornemens vous en font admirer l'art, & vous font souvenir des anciennes Histoires, qui sont représentées. L'odeur des parterres, avec la grande & admirable orangerie charment les sens de douceur & de beauté : en d'autres endroits on a le rafraichissement des cascades, on se trouve agréablement surpris dans des labyrinthes ; & on a le plaisir d'occuper sa vûë à considerer un grand théatre croissant & vegetable, qu'on a travaillé avec beaucoup d'art & taillé dans la verdure ; ce qui est achevé est fort magnifique, mais il y reste encore beaucoup à faire. Ces grands & charmans jardins sont de l'ordonnance &

sous

ſous la conduite de l'incomparable Princeſſe Sophie Electrice Douairiere, dont l'eſprit & le jugement ſont beaucoup au-deſſus du commun de ſon ſexe : elle eſt d'une humeur toûjours égale, & elle ſçait faire un ſi grand uſage de ſa raiſon, que cette égalité & fermeté d'ame la rendirent capable de ſoûtenir les malheurs de ſa jeuneſſe avec la conſtance d'un Philoſophe, & les grandes qualitez de ſon eſprit ſont accompagnées d'une conſtitution de corps ſaine & robuſte. Son Alteſſe parle Anglois auſſi bien que ſi elle avoit été élevée à Whitehal. Les Anglois, qui voyagent dans ce Pays, reçoivent de grandes marques de ſa bonté : ſon Alteſſe les comble des manieres obligeantes, dont elle engage tout le monde.

L'Electrice de Brandebourg ſa fille égale en tout la gloire de ſes illuſtres ancêtres : elle a hérité entierement de leur beauté & de leur eſprit. Les charmes de cette Princeſſe ſont incomparables; en un mot, ſon eſprit & ſes vertus repondent à la beauté de ſa perſonne.

Le dernier Electeur avoit l'ame grande, & il aimoit la magnificence : il a fait bâtir une très-belle maiſon d'opera, où il entretenoit d'excellens Muſiciens & Acteurs Italiens.

liens. Des gens croyoient, que cette maniere de vivre ſplendide & ſomptueuſe épuiſeroit ſes treſors : cependant il a donné des marques de ſa bonne conduite & de ſa prudence ; car à ſa mort il a laiſſé ſes coffres pleins d'argent, & il a ordonné de larges recompenſes pour ſes Miniſtres. Par ſa mort ſa Maiſon a perdu les revenus de l'Evêché d'Oſnabrug, qui montent à près de cent mille écus ; car cette dignité paſſe alternativement d'un Prince Proteſtant à un Prince Catholique Romain.

George Louïs ſon fils, le préſent Electeur, né le 28. Mai de l'an 1660. eſt un Prince vaillant, ſage & juſte. Il a dans ſa mine une noble fierté & une douceur charmante, qui en même temps impriment du reſpect, & donnent de l'amour à tous ceux qui le voyent. On a cru qu'il reſſembloit au Roi de France. Il ménage ſes revenus avec beaucoup de prudence, & il ſe plait au travail. Il faut neceſſairement, que la ſage conduite de ce Prince dans le manîment de ſes affaires contribuë beaucoup à l'aggrandiſſement de ſa gloire.

George Auguſte, Prince Electoral, né le 30. Octobre 1683. eſt un jeune Prince très-beau & bien élevé dans tout ce qu'un Prince doit ſçavoir. Il a une merveilleuſe pré-

présence d'esprit & une solidité de jugement au-delà de son âge. Les autres Princes peuvent bien être versez dans la lecture de l'Histoire, & faire bien leurs exercices & de bonne grace ; mais il n'appartient qu'à ce Prince d'avoir cette humeur douce & égale, & cette conduite obligeante, par où il gagne l'amitié de tout le monde : enfin il a toutes les dispositions requises pour rendre heureux le peuple qu'il gouvernera. En me promenant dans les jardins de Hernhausen je l'ai ouï fort louër le Goûvernement d'Angleterre, & dire qu'il n'y en a point qui lui soit comparable dans le Monde: car on y rend justice à tout le monde, & châcun y vit en tranquillité & en liberté.

Hanover & Zell sont deux branches differentes, qui ont châcune leurs propres Princes, qui les gouvernent. Cependant on voit rarement dans aucune Maison Souveraine une si belle harmonie que celle qu'il y a entre ces deux familles. Il y a un accord passé entre eux & ratifié par l'Empereur, de s'unir sous un même Souverain après la mort du présent Duc de Zell. Le gouvernement est attaché à l'aîné. Cette union contribuera beaucoup à l'aggrandissement de leur puissance, non seulement

si

ſi on conſidere les mines riches, les citez bien peuplées, l'étenduë des terres, & le nombre des forces des deux familles, qui ſe réüniront ſous un ſeul Maître, mais auſſi eu égard à la ſituation commode de tous leurs domaines pris enſemble, qui ſont arroſez par l'Elbe : car par le moyen de cette riviere ils ont communication avec l'Ocean, & de l'autre côté ils ne ſont pas loin de la mer Baltique.

Outre Hanover les Domaines de l'Electeur comprennent le Duché de Calenberg, où l'on trouve les villes de Calenberg, Hamelen, Neuſtat, Gœtingen, Nordheim, Muenden, Uſlar, Hardegſen &c.

Le Duché de Grubenhagen, avec les villes d'Eimbeck, Oſterrode, Herzberg, Scharzfels, Lauterberg, Andreasberg, Clauſthal, Zellerfeld, Altenau, Elbingerode &c.

Quatre grands *Umbts* ou Domaines de l'Evêché de Hildesheim, ſçavoir Coldingen, Luttern, Barenberg & Weſterhoff.

Il eſt dernierement entré en poſſeſſion du Duché de Saxe-Lawenbourg, comme ſucceſſeur du dernier Duc Henri Leon.

Le Duc de Zell poſſede le Duché de Lunebourg, le Comté de Diepholt, le haut &

& bas Comté de Hoya,& le Comté de Danneberg. Les principales villes sont Luneboug, Zell, Dannebourg, Harbourg, Wimsen, Gifhorn, Borchdorp, Walsrade, & Ultzen.

Il a aussi des prétentions sur l'Eichsfeld & sur la plus grande partie de l'Evêché d'Hildesheim.

Cette Maison entend fort bien en quoi consiste la veritable grandeur, ce que peu de Princes d'Allemagne observent : ils sçavent non seulement bien gouverner chès eux, ils se font aussi connoitre avec avantage dans les Cours étrangeres par leurs Ministres : car ils les mettent en état de faire belle figure ; & de soûtenir leur caractere à l'honneur de leurs Maîtres. Ils font aussi choix d'hommes habiles, qui entendent parfaitement bien la conduite des affaires.

Ces Princes tiennent une table Royale, fournie de ce qu'il y a de plus delicat, de plus exquis, & de plus magnifique, sans forcer personne à boire, au-lieu que dans les Cours voisines on ne sçauroit éviter de boire excessivement. Ils aiment la conversation des gens d'esprit, sçavans, & polis, la belle musique, &c. Les deux Electrices font grand cas de l'esprit & de l'érudition : c'est

c'eſt pour cela qu'elles firent un accueil favorable au vieux Philoſophe Helmont. On a dans ce Pays une maniere particuliere de prendre l'air en compagnie;ils l'appellent le *Wurſt* : c'eſt une machine baſſe & longue avec des ſiéges pour douze ou quatorze perſonnes, qui ſont aſſis dos à dos ; des chevaux tirent ce traineau dans de belles prairies unies.

J'ai ſouvent fait reflexion au caractere juſte, qu'un Ambaſſadeur de France, le Chevalier Terlon, donne de ces Princes dans les *Memoires*, qu'il a dedié au Roi de France à préſent regnant : voici ſes paroles : *La maiſon de Brunswic & de Luneburg eſt l'honneur de l'Allemagne, par les grandes qualitez & le merite des Princes de cette tige.*

Nous quittames cette Cour avec regret le 25. Juin, & nous partimes pour Herford, qui eſt une Abbaye fondée l'an 828. par l'Empereur Louïs *le Pieux*, fils de Charlemagne. L'Abbeſſe eſt ordinairement une Princeſſe d'une Maiſon Souveraine ; préſentement c'eſt la Princeſſe Charlotte Sophie de Courlande, qui eſt Princeſſe de l'Empire.Elle a ſéance dans la Diete de l'Empire entre les Prelats du Rhin : car l'Abbaye eſt renfermée dans le Cercle de Weſtphalie.

Cette

Cette Princeſſe eſt fort avantageuſement partagée de beauté, d'eſprit, & de vertu. Elle a les manieres genereuſes & obligeantes : comme elle aimoit tendrement ſon frere defunt le Duc de Courlande, elle nous reçût avec beaucoup d'affection. Elle eſt d'une humeur altiere, & elle ne veut point ſe ſoûmettre à l'Electeur de Brandebourg, qui prétend à la Souveraineté & à la Juriſdiction de ce *Stifft* ou cette Abbaye, qui eſt dans le Comté de Ravensberg, ſous la domination de l'Electeur de Brandebourg : mais comme cette Princeſſe eſt proche parente & couſine germaine de ſon Alteſſe Electorale, on ne doute pas qu'on ne trouve quelque moyen de les accommoder.

De là nous nous rendîmes à Caſſel, le lieu de la reſidence du Landgrave de ce nom. C'eſt une Cour fort agréable & accomplie. Le Landgrave eſt un des plus conſiderables Princes de l'Empire. Il entretient des troupes braves & choiſies, qu'il n'employe que dans une cauſe juſte.

La famille de Heſſe eſt une des plus illuſtres de l'Allemagne, tant par ſon ancienneté, que par ſes puiſſantes alliances, & par les grands hommes de cette tige. Elle tire ſon origine de l'Empereur Charlemagne, & ſes ancêtres ont été Ducs de Bra-

bant

bant & Landgraves de Thuringe ; car les Princes de Heſſe deſcendent en droite ligne de Henri Duc de Brabant, né l'an 1245. qui fut ſurnommé *l'Enfant*, parce qu'il étoit encore dans le berceau, lorſque ſon pere mourut. Du côté de ſa mere Sophie il hérita des Pays de Heſſe & de Thuringe. Les Etats de Heſſe l'ayant demandé, ſa mere l'y porta à l'âge de trois ans. Ce même Henri *l'Enfant* Duc de Brabant eût la generoſité de ceder le grand & beau Pays de Thuringe pour la rançon de ſon Gardien, Albert Duc de Brunswic, que Henri Marcgrave de Miſnie detenoit priſonnier, de ſorte qu'il ne lui reſta que le Pays de Heſſe.

Louïs II. ſurnommé *le Debonnaire* nâquit l'an 1402. Il refuſa la Couronne Imperiale, qu'on lui offrit l'an 1453. allégant pour raiſon, qu'il n'avoit pas aſsés d'étude & de ſçavoir pour être Empereur. On l'appella à venir hériter du Brabant, qui lui appartenoit de droit : mais comme il étoit en chemin pour aller prendre poſſeſſion de ce Duché, le Duc de Bourgogne, qui y prétendoit auſſi par le droit de ſa femme, le menaça de lui faire la guerre. Louïs, qui aimoit la paix, revint ſur ſes pas, diſant, qu'il poſſedoit aſsès de Pays pour lui &

pour

pour ses enfans, sans vouloir repandre du sang Chrétien pour en acquerir de nouveau.

Philippe appellé *le Magnanime* (étoit un des grands Princes de son siecle. Il nâquit l'an 1504. près de la tente de son pere ; ce que l'on prit pour un présage, qu'il seroit guerrier. Il établit la Religion Protestante dans son Pays, termina les guerres des Paysans, & retablit Ulric Duc de Wirtemberg. Il fut un des principaux de la ligue de Smalcalde pour la liberté de l'Allemagne. Il avoit accoûtumé de dire, *Que s'il étoit plus jeune, il iroit à la tête d'une armée recouvrer le droit qu'il avoit sur le Brabant.* Il est connu dans l'Histoire, pour avoir été emprisonné par l'Empereur Charle V. qui le surprit par une ruse, en se servant d'un terme équivoque dans la langue Allemande. Il envoya du secours aux Huguenots de France. Il avoit le courage grand & fier. Il étoit fort hardi & entreprenant, sans manquer de prudence & de conduite. Il aimoit les belles Lettres, & il fonda l'Université de Marpourg. Il consulta Luther sur un second mariage du vivant de sa femme : Luther considerant le temperament du Prince, que la nature avoit partagé des qualitez pour la propagation, plus liberalement

ment qu'à l'ordinaire, lui permit d'avoit une ſeconde femme : c'eſt pourquoi il épouſa l'an 1540. Marguerite Saal, pendant que Chriſtine Ducheſſe de Saxe ſa premiere femme étoit encore en vie.

Guillaume *le Sage* ſon fils, étoit un Prince fort ſçavant : il fit la guerre à l'Empereur Charles V. & delivra ſon pere de priſon. Il eût beaucoup de part aux affaires de l'Empire, & mourut l'an 1592. Ce Guillaume étoit un grand Aſtrologue. On rapporte de lui, que ſa femme étant fort avancée dans ſa groſſeſſe, il s'appliqua à calculer exactement la conjonction des Planetes : des femmes l'ayant interrompu pour l'avertir que la Landgravinne étoit ſur le point de s'accoucher, cela le mit en une grande perplexité, & il les pria de retarder l'accouchement pour quelque temps, s'il étoit poſſible : mais dans ce moment on lui apporta la nouvelle de la naiſſance d'un fils, dont il fut fort affligé, prévoyant qu'il ſeroit un Prince malheureux, ce qui arriva ; car ce Prince, qu'on nomma Maurice, né l'an 1572. fut à la verité ſçavant & brave, mais fort malheureux. Il abandonna le Lutheraniſme pour embraſſer le Calviniſme ; il eût guerre avec l'Empereur Ferdinand II. qui lui enleva Marpourg,

pourg, & l'obligea à resigner le gouvernement à son fils Guillaume *le Constant*, l'an 1626. qui se distingua avec beaucoup d'éclat dans la guerre d'Allemagne. Il épousa Amelie Elizabeth de Hanau, l'Heroine de son siecle : car après la mort du Landgrave son mari, qui arriva l'an 1637. elle soûtint par ses armes son gouvernement chancelant, aggrandit les domaines de son fils par le traité de Munster, fit fortifier des places, & mourut l'an 1651.

Guillaume VI. son fils étoit un des Generaux confederez du Rhin. Il réünit le Comté de Schaumbourg à ses terres, & épousa Hedwige Sophie, Princesse de Brandebourg, fille de l'Electeur George Guillaume, & mourut l'an 1683.

Charle, né le 3. Août de l'an 1654. qui est le présent Landgrave, prit les rénes du gouvernement l'an 1677. Ses titres sont, Landgrave de Hesse, Prince de Hirschfeld, Comte de Catzenellebogen, Dietz, Ziegenhain, Nidda, Schaumbourg, Seigneur de Eppstein, Plesſ, Itter, Franckenstein &c. Prince du Saint Empire.

Ce Prince possede toutes les grandes qualitez, qu'on a admiré dans ses ancêtres, & il a toutes les vertus requises pour faire un excellent

excellent Prince. Il a fort bonne mine, & il fait voir dans ses actions un esprit magnanime, bienfaisant, & engageant. Il est sçavant, & il favorise les gens de Lettres. Il a une si grande passion pour la gloire & pour l'avancement de la liberté commune, qu'il oublie souvent ses propres interêts pour le bien public. Mais surtout c'est un Prince fort religieux. *Accessit meritis tuis cunctis laudibus pretiosior fides, quam divina diligunt, mortalia venerantur. Outre toutes les vertus que tu possedes, tu as la pieté, qui est la premiere de toutes les grandes loüanges que tu merites: car les Dieux l'aiment, & les mortels la reverent.* Il déploye largement & genereusement sa charité aux Protestans François & aux Vaudois.

L'an 1673. le Landgrave épousa Marie Amelie, fille de Jaques Duc de Courlande & de Louïse Charlotte de Brandebourg. C'est une Princesse, qui se distingue d'une maniere exemplaire par sa vertu, par sa pieté, par sa prudence, & par sa bonté; de sorte que dans sa Cour toutes les vertus y paroissent dans tout leur éclat, & les personnes de pieté y reçoivent les faveurs, qu'elles meritent d'avoir dans toutes les Cours. Le Ciel les a benis d'une heureuse lignée

lignée de Princes & de Princeſſes : il ne faut pas douter que le grand exemple, que cette illuſtre famille a toûjours devant les yeux, joint à l'eſprit & aux autres excellentes diſpoſitions, dont la nature les a partagez, ne les faſſe diſtinguer entre les Princes de ce ſiecle. Il n'y a point de Prince mieux ſervi, par le choix judicieux qu'il a fait de bons Miniſtres, qui poſſedent toutes les qualitez requiſes pour les grands poſtes qu'ils occupent.

De la Cour de Caſſel nous arrivâmes à celle de Heſſe-Hombourg.

Frederic, qui eſt le préſent Landgrave de Hombourg, nâquit le 30. Mai de l'an 1633. Il épouſa en premieres nopces Marguerite Comteſſe de Brahe, qui étoit une riche veuve de deux Comtes d'Oxenſtern, & qui mourut ſans enfans. Il s'eſt marié en ſecondes nopces à la Princeſſe Louïſe Eliſabeth, fille de Jaques Duc de Courlande. Elle mourut l'an 1690. Il a eu d'elle pluſieurs Princes & Princeſſes, qui poſſedent de grandes & excellentes qualitez dignes de leur illuſtre naiſſance. La Landgravinne d'àpréſent eſt une Comteſſe de Leiningen.

Le Landgrave eſt un Prince martial, qui a donné dès ſa jeuneſſe des preuves ſignalées de la valeur d'un General d'armée. Il a

servi sous Charle Gustave Roi de Suede, & au siege de Coppenhagen il eût la jambe emportée par un coup de canon, & il prit une jambe de bois à la place : on m'a dit même, que devant la ville de Stetin, lorsque l'Electeur de Brandebourg prit cette place sur les Suedois ce Prince, qui commandoit à ce siege la Cavalerie de Brandebourg, eût cette jambe de bois emportée. Il fut le premier qui engagea l'armée Suedoise à la bataille de Féhrberlin, où elle fut defaite l'an 1675. Il n'a pas été moins heureux que vaillant. Il a veritablement la mine d'un Heros, & il est d'une humeur fort affable & genereuse : c'est pourquoi ce qu'on a dit d'un celébre General de France dans *la Vie du Maréchal de Toiras*, peut fort bien s'appliquer à ce Prince. *La generosité, qui est la mere de la valeur à la guerre, l'est aussi de la courtoisie, & on voit peu d'hommes vaillans qui ne soient courtois.*

Il a eu une malheureuse passion pour la Chymie, comme plusieurs autres grands Princes & hommes sçavans, qui ont eu la méme foiblesse, & qui ont ordinairement ruiné leurs biens & leurs familles. Les anciens ont representé la Chymie sous l'image d'un Vulcain si noir & si sale, que le feu même ne pouvoit pas le decrasser. De même

même cet entêtement remplit l'esprit de tenebres, & ceux qui sont entêtez de cette folie ressemblent à Vulcain par leur travail continuel; outre qu'en voulant exécuter leur projet chimerique ils negligent le soin de leurs affaires & de leurs familles, fondent leurs biens & leurs terres, jusqu'à ce qu'ils les ont reduits en cendres & qu'il ne leur en reste que la fumée. Mais ce Prince ne se laissa pas engager ni enchanter si aveuglément par cet art curieux, qu'il n'en découvrit bien-tôt la vanité: c'est pourquoi il fit punir severement plusieurs de ces grands Charlatans.

Depuis qu'il a quitté le commandement de l'armée, il s'occupe à bâtir & à augmenter ses revenus; car il a acquis Bingenheim & Weverlingen avec leurs dependances. *Gaudet tellus vomere laureato & coli victrici Imperatoris dexterâ fructuum ubertate superbit. La terre se plait à une charruë couronnée de laurier, & par l'abondance des fruits qu'elle produit, il semble qu'elle est fiere de la main victorieuse d'un Empereur qui la cultive.* Pline dit cela de Scipion.

De Hombourg nous passâmes par l'ancienne ville de Cologne, qu'on appelle la Rome d'Allemagne, pour sa grandeur, pour

ſon Senat & pour ſes beaux bâtimens : l'Egliſe Cathedrale de St. Pierre ſeroit une des plus magnifiques du monde, ſi elle étoit achevée. La ville eſt libre : mais elle rend hommage à ſon Archevêque & Electeur, & elle lui jure fidelité, à condition qu'il lui conſervera les privileges dont elle jouït. Voici la forme du ſerment, qu'ils lui prêtent. *Nous les Citoyens libres de Cologne, d'aujourdhui & pour jamais, promettons a N. M. Archevêque de Cologne, de lui être fideles & de l'aſſiſter auſſi long-temps qu'il nous maintiendra dans nos droits, nos honneurs, & nos anciens privileges, nous, nos femmes, nos enfans, & la cité de Cologne. Ainſi nous aident Dieu & les Saints.* L'Archevêque de ſon côté s'engage à la cité par écrit, & promet de conſerver inviolablement leurs privileges, & il confirme tous leurs droits & toutes leurs franchiſes, anciennes & nouvelles. Ceci a plûtôt l'air d'un accord entre des alliez, que d'un hommage, que l'on fait à un Souverain.

Cette cité a toûjours été fort jalouſe de ſa liberté, & l'a fort bien conſervée juſqu'à prèſent, quoiqu'on ait fait pluſieurs tentatives pour l'opprimer. L'an 1297. un de leurs Archevêques ſe mit en état de les ſubjuguer

ſubjuger par la force : pour cet effet il marcha à la tête d'une armée contre la ville : les Citoyens en ayant eu avis, prirent les armes, ſortirent de la ville à ſa rencontre : & ayant poſé les clefs de la ville ſur le champ de bataille pour le prix de la victoire, ils combattirent courageuſement pour leur liberté. Leur cauſe, qui étoit juſte, fut auſſi victorieuſe ; car ils detruiſirent entierement les troupes de l'Archevêque, & par-là ils firent échouër ſon deſſein. Enſuite ils s'en retournerent en triomphe à la ville, & encore aujourdhui ils celébrent la memoire de cette grande victoire.

La ville eſt à tous égards libre, & elle depend immediatement de l'Empire, ſi ce n'eſt que dans les affaires criminelles, l'Electeur y exerce Juriſdiction par ſes Officiers : mais les Citoyens ne lui permettent pas de faire un long ſejour parmi eux, ou de venir dans leur ville avec un grand train, ce qui a cauſé tant de conteſtations depuis pluſieurs ſiecles ; & c'eſt pour cette même raiſon que le Prelat fait ſa reſidence ordinaire à Bonne.

Un Citoyen nous dit, qu'on admettoit dans leur Senat un enfant de 8. à 9. ans en memoire d'un expedient, qu'un enfant

de cet âge trouva autrefois. Son pere revenant du Senat chès soi fort melancolique, le fils le sollicita beaucoup à lui declarer la raison de sa tristesse. Enfin il lui dit, que leur Electeur demandoit, qu'on lui livrat une porte de la ville, & que les suites d'une telle demande étoient tres-fâcheuses, & qu'il ne sçavoit aucun moyen de la lui refuser. D'abord l'enfant repondit, *Pourquoi cela vous inquiete-t-il ? qu'on enleve une des portes de la ville de ses gonds, & qu'on la lui envoye à Bonne, & d'abord murez la porte.* Le Senat approuva l'avis, & on envoya la porte de bois à l'Archevêque, qui en fut si outré, qu'il mourut de douleur.

Etant partis de Cologne, nous passâmes par le Duché de Bergue, qui appartient a l'Electeur Palatin : c'est un Pays de montagnes, où l'on voyage avec beaucoup d'incommodité. Les sujets de ce Prince sont fort opprimez ; quand on ne feroit que passer par le Pays, sans s'arrêter, on pourroit aisément découvrir des marques de leur misere. En traversant les bois, nous apperçûmes de la fumée, qui sortoit d'un arbre : nous envoyames un homme de nôtre compagnie pour voir ce que c'étoit : il trouva un homme fumant du tabac dans la

con-

concavité de l'arbre, qui trembloit de peur, lorſqu'il nous vit approcher, il ſe jetta à nos pieds, nous ſuppliant de ne le vouloir pas dénoncer : car il nous déclara, qu'il n'avoit pas aſsès d'argent pour acheter la permiſſion de fumer, & qu'étant fort incommodé de fluxions, il ne trouvoit rien qui le ſoulageât que le tabac: après lui avoir promis de ne pas le deferer, nous continuames nótre voyage, & en paſſant nous remarquâmes pluſieurs autres choſes, qui montrent la miſere de ce peuple.

Après avoir franchi les montagnes & ces chemins ſcabreux, nous arrivâmes à la ville de Sigen, qui eſt le lieu de la reſidence des Princes de Naſſau de ce nom : la famille eſt partagée en deux branches, dont l'aînée eſt Catholique, & l'autre Reformée. Les deux branches poſſedent la ville en commun : châcune d'elles a auſſi des domaines & des terres ſeparément. La ville & le palais, qui appartiennent au Prince Proteſtant, ont été dernierement conſumez par une incendie, qui a cauſé une très-grande perte à la famille. La premiere femme du feu Duc de Courlande étoit ſœur du dernier Prince de Naſſau-Sigen, qui a laiſſé la Princeſſe Douairiere d'à préſent avec un fils unique.

Après avoir notifié la mort du Duc de Courlande à la Princesse, qui a une grande reputation de genérosité, de bonté, & de sagesse, nous fîmes diligence pour retourner à Cologne, où nous avions laissé la plus grande partie de nôtre train, à cause des montagnes & des mêchans chemins.

De Cologne nous nous embarquâmes sur le Rhin pour la Hollande : après le Danube cette fameuse Riviere est la plus grande de l'Europe ; mais elle présente une plus belle vûë, étant bordée des deux côtez de belles villes & d'agréables vignobles : elle est celébre pour le bon vin qui croît sur ses bords.

Le 5. d'Août nous nous rendîmes à la Haye. Le Roi de la Grande Bretagne y étoit justement arrivé. Il est cheri des peuples & il est toute leur joye ; car ils sçavent tres-bien, que la vie de ce grand Roi est le bonheur & la sûreté de leur Republique ; c'est pourquoi ils contribuent tout ce qu'ils peuvent pour la rendre longue & heureuse.

Le jour suivant sa Majesté eût la bonté de donner audience à l'Envoyé ; car le Roi ne fit que peu de sejour à la Haye, pour se rendre incontinent à Loo.

Le

Le 15. d'Août l'Envoyé eût audience publique des Etats Generaux en pleine assemblée avec les cerémonies accoûtumées. De-là nous allâmes voir Amsterdam & les autres villes considerables de la Hollande. On ne sçauroit assès admirer la bravoure, la sagesse & l'industrie de ce peuple; comme ils ont par leur vertu jetté les fondemens de leur bonheur, ils soûtiennent aussi par le même moyen la gloire de leur Republique, qui est à son comble.

Ils sçavent conserver leur liberté & defendre celle des autres. En general c'est le peuple le plus diligent & le plus laborieux du monde; soit que cela vienne de la situation de leur pays, dans lequel ils ne sçauroient subsister sans un travail infatigable, soit de leur inclination, qui les porte à l'épargne, ou de l'éducation. Le Magistrat est si juste & si équitable, qu'on n'entend personne crier contre les Juges, ou se plaindre de malversation dans l'exercice de la justice: on exécute les loix à la rigueur. Enfin la fermeté avec laquelle ils se sont defendus & maintenus contre leurs puissans ennemis, fournit assès de preuves de leur bonne conduite, de leurs richesses, & de leur puissance.

J'ai tâché, Monsieur, de vous donner

en abregé ce que j'ai remarqué de plus conſiderable dans mes voyages ſans compter ſur vôtre amitié, je ſçai que vôtre humeur honnête & le bon ſens dont vous étes partagé, ne vous permettent pas d'avoir l'eſprit cenſeur, & vous éloignent de l'humeur maligne de ces petits eſprits, qui ne ſe plaiſent & ne ſe diſtinguent qu'en cenſurant tout avec chagrin. J'ai manqué pendant ces deux ans du ſecours de vôtre converſation, pour rendre mes Lettres plus agréables, en leur donnant un ſtile plus exact & l'expreſſion plus pure, qui ſont les agrêmens de vôtre diſcours; c'eſt pour cette raiſon, entre pluſieurs autres, que châcun s'empreſſe d'être.

Monſieur,

Vôtre &c.

A la Haye le
18. d'Août
1698.

F I N.





